TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 512 — MARDI 2 FÉVRIER 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'Inde propose au Pakistan un traité d'amitié et de coopération

LIRE PAGE 4

BULLETIN DU JOUR

Le président Moubarak à Paris

Après celle de Washington, où il doit se rendre le mardi 2 février, l'escale de Paris est sans doute la plus importante dans la tournée que le président Hosni Moubarak entreprend dans plusieurs capitales. Venant de Rome, où il a été reçu durant le week-end par les dirigeants italiens et par le pape, le chef de l'Etat égyptien s'entretient ce lundi avec le président Mitterrand et mardi avec les représentants du patronat français.

Les relations bilatérales occupent sans doute une place de choix dans ces conversations. La France s'est hissée au deuxième rang parmi les fournisseurs de l'Egypte, après les Etats-Unis, dans les domaines tant civil que militaire. Une vingtaine de Mirage-2000, valant quelque 5 milliards de francs, seront livrés dans les prochaines années ; la France vend davantage de produits agricoles à l'Egypte qu'à la Grèce, pourtant membre du Marché commun, ou au Maroc. D'autre part, nos entreprises ont été chargées de construire le métro du Caire, le nouvel aéroport de la capitale, de moderniser le réseau de télécommunications et de jeter les bases de l'industrie nucléaire égyptienne. En outre, Total - Proche-Orient, filiale de la C.F.P., détient depuis peu des intérêts dans une quinzaine de permis d'exploration.

A Paris, comme à Londres, à Bonn et à Washington, le président Moubarak incitera les responsables de l'économie et les hommes d'affaires à orienter leurs investissements davantage vers les industries de base que vers la production d'articles de consommation.

La brièveté relative de la visite de M. Moubarak à Paris — un peu plus de vingt-quatre heures — s'explique notamment par la concordance des vues des deux capitales sur les questions internationales d'intérêt commun. Le président égyptien a eu l'occasion, à plus d'une reprise, de se féliciter publiquement de la nouvelle orientation de la diplomatie française : soutien aux accords de Camp David, mais aussi à la thèse du Caire selon laquelle le processus devrait déboucher sur l'aménagement d'une patrie, voire d'un Etat palestinien. Contrairement à d'autres responsables arabes, M. Moubarak n'élève aucune objection, malgré la récente annexion du Golan, à la prochaine visite de M. Mitterrand à Jérusalem.

La politique extérieure du Caire n'est pas non plus pour déplaire aux responsables français. Le président Moubarak cherche, de toute évidence, à consolider l'indépendance de l'Egypte en rééquilibrant ses relations avec les puissances étrangères. L'amorce de normalisation avec l'U.R.S.S. et le développement des relations avec l'Europe occidentale sont destinés, semble-t-il, à faire contrepoids à l'influence démesurée exercée par les Etats-Unis depuis la conclusion des accords de Camp David.

Le gouvernement français suit également avec sympathie les efforts déployés par le successeur de Sadate en vue de réintégrer l'Egypte dans la famille arabe. La « politique de la main tendue » pratiquée depuis l'automne dernier a déjà donné quelques résultats notables : la détente avec la Libye a conduit à la réouverture des frontières, ce lundi, entre les deux pays ; des gouvernements aussi différents que ceux d'Arabie Saoudite et d'Irak rendent hommage à la « probité » et au « patriotisme » du président Moubarak.

Le nouveau chef de l'Etat égyptien ne manque pas d'atouts, comme on le voit, pour faire de son pays un facteur de paix et de stabilité au Proche-Orient.

(Lire pages 6 et 44)

Tension à Gdansk

Des mesures sévères sont prises après les manifestations contre la junte polonaise

Après les manifestations du samedi 30 janvier, à Gdansk, à la veille des brutales augmentations de prix en Pologne, les autorités *ont pris de sévères mesures : deux cent cinq personnes arrêtées* seront jugées par les tribunaux militaires, la durée du couvre-feu a été allongée de trois heures dans cette ville, la circulation y est pratiquement *interdite* et *les communications* téléphoniques sont à nouveau coupées. Selon les communiqués officiels, ce sont de jeunes gens qui ont manifesté, et les autorités attribuent ces désordres à l'influence de la propagande américaine. C'est la première fois depuis la fin des grèves dans les mines de Silésie, fin décembre, que de violents incidents sont mentionnés dans ce pays, toujours soumis à la loi martiale.

De son côté, M. Lech Walesa, commentant l'ordre d'internement qui vient de lui être notifié — alors qu'il est arrêté depuis le 13 décembre, — affirme, dans un message adressé à ses amis : *« Pas un pas en arrière. Ce partenaire n'a jamais été et ne sera jamais honnête. »*

De notre correspondant

Varsovie. — De sévères mesures de représailles ont été prises contre les habitants de Gdansk à la suite des manifestations de rue qui s'y sont déroulées samedi 30 janvier. Le couvre-feu a été avancé de trois heures : il est fixé de 20 heures à 5 heures du matin. La circulation automobile est pratiquement interdite et les communications téléphoniques urbaines, rétablies il y a peu, ont été à nouveau coupées.

Le ministère de l'intérieur, dans un communiqué publié dimanche soir, et qui constitue pour l'instant la seule source d'informations sur ces événements, accuse leurs organisateurs d'avoir été *« inspirés par la propagande de l'administration américaine »*. Légèrement plus nuancée que le feuilleton actuellement diffusé à la télévision sur les liens entre la C.I.A. et l'opposition, cette explication fait bon marché du développement croissant des réseaux clandestins de Solidarité et surtout de l'entrée en vigueur, ce lundi matin, de la brutale augmentation des prix alimentaires.

A en croire la version officielle, ces *« incidents provoqués par des groupes de jeunes »* auraient éclaté près du chantier Lénine, c'est-à-dire vraisemblablement autour du monument érigé à la mémoire des ouvriers tombés en décembre 1970. Les « tentatives » faites à coups de slogans et de tracts pour entraîner à manifester les ouvriers sortant du travail auraient alors échoué grâce aux appels au calme des forces de l'ordre. Une *« nouvelle tentative »* aurait été faite ensuite dans le centre ville et c'est là que les miliciens auraient procédé à la dispersion en raison de l' *« agressivité »* dont ils avaient à pâtir et des essais d' *« attaques »* de bâtiments publics.

Quatorze personnes auraient été blessées, dont huit dans les rangs de la milice. La majorité des deux cent cinq manifestants arrêtés (qui seront jugés en procédure d'urgence) seraient des *« jeunes, y compris des étudiants, des élèves des écoles techniques et des lycéens »*.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Les priorités de l'action gouvernementale

• M. Mitterrand tente de dissiper le malaise paysan
• M. Mauroy cherche à accélérer le rythme du changement

L'arrêt provisoire des importations de vins italiens, décidé vendredi, satisfait les viticulteurs du Midi. En revanche, il suscite l'étonnement du ministre italien de l'agriculture, M. Bartolomei, qui constate une contradiction entre l'action du gouvernement français et les propos que Mme Cresson a tenus à Rome le 27 janvier.

Ce dossier des importations sera, avec celui de la négociation européenne sur les prix communautaires, le point central de la discussion entre M. Mitterrand et M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., mardi 2 février, à 15 heures. Le dirigeant syndical abordera aussi la question des divergences entre le ministère de l'agriculture et la F.N.S.E.A. Le premier ministre a indiqué qu'il recevrait également M. Guillaume dans les prochains jours.

M. Pierre Mauroy a repris, lundi 1er février, son tour de France de l'emploi en se rendant en Haute-Normandie. La veille, au cours de l'émission « Le grand jury », organisée par R.T.L. et le Monde, *le premier ministre avait estimé que le changement n'allait pas assez vite. Il a répondu aux critiques formulées à ce sujet par M. Krasucki et il a annoncé qu'il s'entretiendrait avec les présidents des assemblées et les groupes parlementaires de la majorité et de l'opposition des moyens d'accélérer le travail législatif de telle sorte que l'essentiel du changement soit terminé au début de 1983.*

M. Mauroy a l'intention de s'entretenir avec les présidents des chaînes pour étudier les moyens d'avoir une meilleure télévision.

Le Parlement siège en session extraordinaire pour en finir notamment avec la loi sur les nationalisations. Mais d'autres réformes, tout aussi importantes, d'autres lois sont en cours de discussion ou en cours d'élaboration. Les conseillers du gouvernement estiment que les textes qu'ils jugent prioritaires occuperont les parlementaires jusqu'en 1984 !

Trop long, estime M. Pierre Mauroy, pour qui l'essentiel du changement politique voulu par les Français le 10 mai 1981 doit être réalisé au début de 1983. Le premier ministre juge que la mise en œuvre des réformes ne va pas assez vite. Il entend, autour de lui, les réserves ou les reproches qui émanent, à ce sujet, de la majorité, soit chez ses propres amis socialistes, soit à la C.G.T. ou au P.C.F. Il s'interroge sur la désaffection d'une partie de l'électorat de gauche aux dernières élections législatives partielles. Il mesure les lenteurs, chroniques ou délibérées, de la machine parlementaire. Et il en tire les conséquences.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 8.)

Progrès social et avantages acquis

M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., assurait déjà, dans son livre la Fin des patrons, *que « les Français sont envoûtés par l'I.A.A. », c'est-à-dire « l'irréversibilité des avantages acquis ». Ce jugement se trouve vérifié aujourd'hui, avec l'application, ce 1er février, de l'ordonnance sur la semaine de trente-neuf heures et la généralisation de la cinquième semaine de congés payés.*

Dans les branches professionnelles, comme dans les entreprises, en effet, les salariés, par l'intermédiaire de leurs syndicats, ne consentent pas, à de rares exceptions près, à lâcher un pouce de terrain sur les « assouplissements », salariaux ou non, réclamés par les employeurs et prévus, au moins implicitement, dans l'ordonnance gouvernementale. D'où l'émergence de conflits de plus en plus nombreux, dont le plus « spectaculaire » est la grève du zèle des douaniers.

On constate, une fois de plus, qu'il y a loin de la théorie à la pratique, alors même que les pouvoirs publics, le C.N.P.F. et les syndicats (sauf la C.G.T.) avaient avalisé la réforme sur le temps de travail. Peut-on vouloir à la fois le beurre et l'argent du beurre ? « L'I.A.A. freine en France les expérimentations sociales », écrit encore M. Gattaz.

Dans un certain nombre de branches ou d'entreprises, l'ordonnance a été appliquée avec maintien intégral du salaire. Dans d'autres, la situation financière ne le permet pas : il faut que les travailleurs de ces secteurs le comprennent. La solidarité a des exigences. Ce qui est vrai pour les salariés l'est aussi pour les patrons, qui doivent mettre honnêtement toutes les cartes économiques et sociales sur la table des négociations.

La « lutte des classes » à l'Assemblée nationale

I. — Les socialistes entre la « rupture » et le « compromis »

par
JEAN-MARIE COLOMBANI

Qu'est devenue la *« guerre civile froide »* ? Il y a trois mois, dans le bruit et la fureur déclenchés par le congrès socialiste de Valence, d'aucuns avaient cru en percevoir le spectre. On parlait alors d'une radicalisation possible du pouvoir : l'opposition la dénonçait par avance, tandis que les socialistes en agitaient la menace.

Puis le calme est revenu : le temps, pour cette même opposition, de se... radicaliser. Les récentes assises du R.P.R. à Toulouse ont été la première manifestation officielle de ce durcissement. Le terrain avait été préparé, si l'on peut dire, par des hommes de confiance du président du R.P.R., tel M. Jacques Toubon. Le député de Paris, qui s'est vu confier la tâche ingrate d'en rajouter chaque fois qu'il est possible, avait cru nécessaire, par exemple, d'assimiler le socialisme de M. Mitterrand à un *« cancer qui ronge nos forces économiques »*. Lorsqu'ils s'opposaient aux giscardiens, les chiraquiens assimilaient plutôt cancer et chômage.

L'échec patent des socialistes aux élections législatives partielles du 17 janvier dernier a sans doute confirmé les responsables de l'ex-majorité dans l'idée qu'ils sont sur la bonne voie. Au point que le pacte électoral conclu, en vue des élections cantonales, entre le R.P.R. et l'U.D.F. porte la marque de cette radicalisation. Les socialistes sont accusés, dans le texte commun mis au point le 27 janvier par MM. Pons et Pinton, de vouloir *« mettre la société à leur service, plutôt que de servir celle-ci »*, et d'avoir pour finalité d'achever *« une entreprise de domination »* de cette société et de mise en coupe réglée du pays. En d'autres termes, il n'est aucun domaine de l'action gouvernementale qui échappe à la critique.

Le nouveau leitmotiv du R.P.R. est de substituer au traditionnel clivage entre la gauche et la droite celui qui oppose, selon M. Chirac, les « républicains » et les « marxistes ». Tout se passe comme si l'objectif des partisans du maire de Paris était, en affirmant que les libertés sont en danger, de conduire l'opinion à douter d'un pouvoir qui serait incapable d'assumer une légitimité républicaine.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

SHOW

A la tête des troupes atlantiques, le maréchal Reagan, armé d'une caméra lance-missiles, déclencha l'offensive, toutes antennes braquées. L'adversaire soviétique tenta de riposter, lançant sur les ondes un débat explosif.

On pleura beaucoup devant les bougies disposées sur le champ de bataille par le révérend Charlton Heston. On jura de mourir pour Gdansk. Bob Hope et Frank Sinatra furent braves parmi les braves.

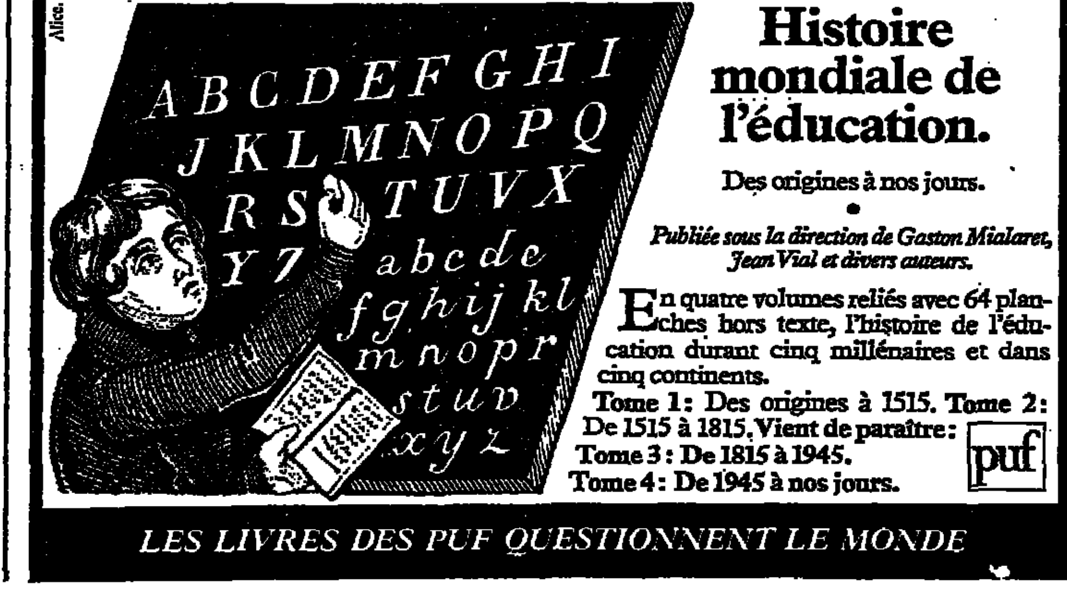
Les téléspectateurs polonais ont été privés du spectacle. Les Turcs et les Salvadoriens ont regardé jusqu'au bout la guerre des ondes et ont éteint leurs postes, rêveurs.

BRUNO FRAPPAT.

Le président de la F.N.S.E.A. à l'Élysée

NE PAS DÉSESPÉRER LA MOTTE BEUVRON

Lire p. 41 l'article de Jacques Grall.



LES ÉTATS-UNIS ET LA PEINTURE FRANÇAISE

Entre Rome et Paris

C'est là l'une des expositions de peinture les plus originales, les plus fortes, les mieux agencées, les plus riches en surprises, les plus savantes aussi, qu'on ait vues depuis longtemps. Elle devrait, à coup sûr, fasciner un large public, sensibilisé depuis les présentations de G. de la Tour (1972), de Valentin (1974), des Le Nain (1978), aux singularités du dix-septième siècle, et initié par des « affaires » plus ou moins récentes et plus ou moins scandaleuses aux extraordinaires vicissitudes de certaines de ces peintures en raison de leur valeur commerciale et des hauts prix offerts par les Américains (1). Il y a là, enfin, par un biais inattendu, une sorte de bilan de vingt ans de travaux, où les « *seicentistes* » français — adoptons le terme italien — ont maintenant acquis une autorité mondiale qui fait plaisir.

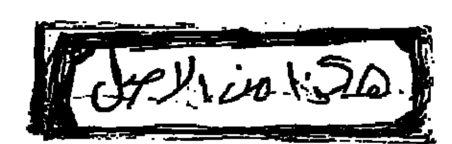
On peut donc « entrer » au Grand Palais de plusieurs manières. Par l'exploration du « collectionnisme » d'outre-Atlantique, par une réflexion sur la redécouverte progressive de ces peintres par notre temps, par l'interrogation inévitable : qu'est-ce qui est proprement français dans tout cela ? L'exposition a le mérite de mettre à la disposition du visiteur tout ce qu'il faut pour qu'on en tire un rare profit dans chacune de ces directions.

Par quel tour de force a-t-on pu réaliser et produire en annexe au catalogue un inventaire de ces tableaux français conservés en Amérique ? Plus de cent collections publiques ont été visitées et les fiches interrogées. Personne ne soupçonnait la présence entre Atlantique et Pacifique de six cents tableaux portant les noms de Claude, de Poussin, de Vignon, ou de moindres sires qui sont Bourdon ou Lesueur. Le Grand Palais en a regroupé un cinquième, soit cent vingt. D'où, après une salle Valentin où bat le cœur sombre du caravagisme, la salle Poussin : sept toiles autour de l'*Orion* prodigieux (Metropolitan Museum, New-York), une salle La Tour avec la fameuse *Bonne Aventure* (ex. Wildenstein, Metropolitan Museum, New-York) et son grand jeu de rouges.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 13.)

(1) *Le Monde* du 25 décembre 1981.



Le Monde

idées

VIEILLIR

Les vieux sont de plus en plus nombreux, et pourtant notre monde les ignore, ou les relègue. Marc Losson décrit ce que sont les soigneries de grands vieillards, noyés qui ne se noient pas. Edmée Renaudin évoque ce qu'elle appelle « les brassières du troisième âge », maisons de retraite où les pensionnaires n'ont plus qu'à s'assoupir avant le grand sommeil. Et pourtant, comme le rappellent R. Laforestrie et G. Missoum, ce troisième âge est aussi celui d'une créativité particulière, nourrie de l'expérience, et qu'il suffirait d'encourager pour transformer la vie de bien des abandonnés d'aujourd'hui.

Les brassières du troisième âge

par EDMÉE RENAUDIN (*)

ON parlait de cela naguère entre jeunes femmes qui tricotaient pour leurs bébés. Maintenant le troisième âge, c'est tout autre chose. Et, entre autres, les maisons dites de retraite : « nouvelles brassières ».

Il y en a de bonnes, il y a des maires pleins d'invention et des directeurs qui connaissent bien leur métier. Il y a la maison de Tourcoing, par exemple, où l'on apprend dès son troisième âge à faire pousser les roses sur un petit tapis vert très anglais, et aussi celle d'une extension de Nantes où la maison est au centre de la cité. On peut déposer son enfant. Exemples entre autres.

Mais il y a aussi la maison trop loin de la ville. Une petite route sinueuse, sous bois, y conduit. Nul autobus ou car n'y passe. La maison est terrée là-bas dans les arbres, le soleil y vient peu, les visites aussi. Adieu le journal du soir, le magazine attrayant, la pelote de laine qui manque aux doigts oisifs. C'est la directrice qui rapporte les commissions.

Il y a celle, campagnarde aussi, où les visites n'ont lieu que le samedi. Ce jour-là, des jeunes filles à petit voile vous accueillent. Mais ce sont des jeunes filles décor. Dès le samedi soir, elles partent. Et l'on dit que les vraies sont des bourrues à poigne d'acier. Elles asseyent parfois trop longuement leurs pensionnaires sur la chaise trouée qu'affectionnaient nos rois, pour recevoir leurs amis. Ce n'est plus si gai aujourd'hui. L'une des pensionnaires, en huit jours, a perdu la parole. A peine si elle prononçait quelques mots anglais. Elle se croyait revenue à son enfance. Tant mieux pour elle.

Dans ces maisons, on est loin. Le cordon ombilical se casse à jamais. Seules des photos sont posées ou accrochées, nostalgiques ; une carte arrive à Noël parfois.

Il y a le troisième âge qui vit au soleil devant la mer bleue, il vit assis sur des bancs. « *Ils sont trop* ». Les commerçants se plaignent, ces gens-là ne dépensent pas, ils ne font pas bien dans le décor et d'ailleurs ils ne sont pas d'ici. *Des migrants.*

Il y a une association bénévole qui a saisi ces détresses. Dans certaines maisons, des femmes viennent et, très diplomatiquement, suggèrent qu'il faudrait là une lampe, là peut-être un tapis ou du lino (dans une *maison, on est obligé chez soi de* marcher pieds nus tellement le cirage-miroir fait l'orgueil de la sœur supérieure). La nourriture est peut être un peu trop salée ? Il faut aller très doucement et anonymement, car autrement on met en quarantaine celle qui est soupçonnée de s'être plaint.

Il y a pourtant la loi.

Les lois sont belles, on y réfléchit longuement. Mais ce sont des princesses qui vivent dans un château. Genre du château du facteur Cheval, sans cesse agrandi et embelli. Il y en a une qui est née le 24 décembre 1971. Elle s'appelle 71-1050. Elle a *tout prévu. (Ses décrets d'application* sont sortis.) Elle a prévu notamment des inspections pour toutes ces maisons. Mais il n'y a pas assez d'inspecteurs et ils ne viennent presque jamais à l'improviste. Alors ce jour-là tout est beau et tout le monde *est gentil.*

Ce sont des assistantes sociales, de merveilleuses assistantes sociales, qui n'ont pas le temps d'écrire, qui racontent tout cela. Elles sont pleines de foi, d'amour et de ténacité.

Aujourd'hui je suis leur plume, je suis leur voix.

(*) *Ecrivain.*

La soignerie des grands vieillards

par MARC LOSSON (*)

MADAME Dupont, la mamie Dupont comme on dit ici, va doucettement vers *ses quatre-vingt-dix ans. Elle y va* chaque jour un peu plus, depuis plusieurs mois, du lit au fauteuil et du fauteuil au lit, avec la lenteur rigoureuse du balancier d'un métronome. Chaque jour, Mme Dupont est levée, lavée, langée, habillée, dévêtue, couchée par des mains plus ou moins douces, des mains de professionnels rodés, des mains de soignantes plus ou moins chavirées par le naufrage de cette vie où la noyade est lente, mais inexorable ; des mains qui soignent la chambre sept, la septième du couloir, avant la huitième, après la sixième.

Réveillée à 6 heures du matin pour le premier change matinal, Mme Dupont prend son café au lait et sa tartine beurrée vers 8 heures d'une main chaque jour un peu plus tremblante, maladroite. Elle ne tient plus dans son fauteuil et se retrouve vite le menton collé à la hauteur de la table à petit déjeuner ; quelques gouttelettes de café empruntent le chemin de ses rides pour finir en grosses auréoles sur sa chemise de nuit retroussée. Elle commence à attendre, engoncée dans sa dépen*dance des autres pour le moindre* geste de la vie quotidienne.

De 8 heures à 10 heures du matin, Mme Dupont voit défiler, dans sa chambre, le personnel de service et de soins de la maison de retraite. C'est, pour elle, l'unique occasion matinale d'échanger quelques mots, disons plutôt de recevoir quelques paroles faites bien souvent de similitendresse. Elle est là, tassée dans son *fauteuil*, et reçoit, selon les humeurs, les exigences du service – une « mamie » de plus ou de moins, – écoute chantonner la serveuse, tente, malgré sa surdité envahissante, de comprendre quelques bribes du dialogue installé subrepticement à la hauteur de ses cheveux blancs : le dernier week-end, la scolarité des enfants, etc.

Voudrait-elle s'immiscer dans *l'échange verbal qu'elle* n'en aurait ni le temps ni la capacité physique ; Mme Dupont cherche longuement ses mots, sa voix, devenue rocailleuse, a perdu l'habitude. Bien souvent, « *la mamie Dupont est faite* » depuis de bonnes minutes quand, enfin un son, quelques mots s'enchaînent dans sa bouche ; mais le personnel *soignant est déjà accaparé par* la chambre huit, attablé aux mêmes gestes, à la même nudité en désordre, aux mêmes odeurs, avec une autre *Mme Dupont.*

Un noyé qui ne se noie pas

A 10 heures du matin, Mme Dupont est propre, rose comme un bébé. Elle vivra cent ans. Elle se remet tranquillement, consciencieusement à glisser le long de son fauteuil, tente des gestes désespérés, opiniâtres, pour atteindre un verre d'eau, une cuillère, un peigne, le cabinet de toilette. Chaque tentative *lui demande un effort épuisant, ex*ténuant. Très vite, elle se met à appeler, crier, à hurler mécaniquement, à rythme régulier, accaparée par l'objet devenu inaccessible, l'envie d'uriner, de toucher, de bouger. Les cris de Mme Dupont accroissent la pesanteur angoissante du couloir ; la seule façon d'échapper à la peur qui en découle est de crier plus fort... Comment ne pas finir par taxer de caprice, de toquade, les mille appels au secours d'un noyé qui ne se noie pas ?

Les trente-six Mme Dupont du couloir passent, chaque jour, entre les mains de professionnels qui n'en peuvent plus, qui se sont égarés dans les bas-fonds de la grande vieillesse, avec comme seule issue, seule fuite, de flâner, en travelling arrière, vers Fontainebleau ou Lacanau, pour ne *pas sombrer de désespoir, de ten*dresse ou de révolte devant ces corps tordus, ravinés, usés, peuplés de laideur. Isabelle Huppert, dans le film de Godart *Sauve qui peut la vie*, s'en allait avec la facture de son plombier pendant qu'un vieux lubrique caressait, passionnément son corps dénudé. Nous autres, coincés dans la vieillesse des autres, on s'en va, on se tire de la vieillesse, on s'échappe du désastre, du goutte à goutte de la mort lente. On finit par ne plus voir que le corps, le bras, la fesse, les cheveux. On évite le regard, la courbure du corps qui réclame une caresse, la main qui prend, qui serre, qui réchauffe.

A midi, Mme Dupont déjeune *seule dans sa chambre, elle* s'acharne avec ses mains sur une nourriture tiède, elle mâchonne, susurre, déglutit bruyamment, ancrée à son repas pendant une heure et demie. Tous les jours, pendant trois cent soixante-cinq jours, plusieurs mois, plusieurs années peut-être, seule, seule à table. Voulez-vous bien vous imaginer un instant ce que cela représente ? Elle déjeune, s'assoupit, s'endort la joue dans l'assiette à salade, se réveille et se remet à ingurgiter des morceaux d'aliments devenus froids et qui ne passent plus, s'assoupit à *nouveau*, jusqu'à l'heure du ramassage des plateaux. A ce moment-là, elle entend une voix lui dire : « Alors Ma*mie*, on a mangé... » Le plateau est ramassé, plein ou vide, à moitié plein ; c'est l'heure du ramassage des plateaux.

La journée de Mme Dupont se finira à 7 heures du soir, après la traversée d'une longue après-midi, sans surprise, sans visite ; le temps effrite son corps, enfonce un peu plus chaque jour l'angoisse, à coups de marteau, dans son cerveau resté lucide. Elle marmonne ses souvenirs, triture son passé, distille son histoire, fabrique de l'amertume, de la rancune. Le cœur ébranlé, inondé des larmes de l'attente, de l'absence, des ruptures, des oublis. Elle parcourt sa journée, inerte, mais profondément meurtrie.

Une fois par semaine, Mme Du*pont va à la douche, à jour fixe et* à heure fixe. Le goûter quotidien est aussi à heure fixe. Mme Dupont vit à heure *fixe*. Selon l'intensité des activités gérontologiques de la maison de retraite, on oscille entre le parcage de bovidés candidats au vieillissement prolongé et l'élevage sophistiqué de poissons exotiques cloîtrés dans un bocal à vies défaillantes. Entre les deux, toutes les gammes du savoir gérontologique innovent dans la conservation de boîtes de conserves éventrées, dégoulinantes de vie, de vie molle, de vie qui s'évapore.

Si je raconte Mme Dupont, si j'ai l'ironie méchante, fielleuse, cela vient du fait que je peux me résigner au confort hypocrite et ambigu de nos institutions d'hébergement pour grands vieillards, dotées d'une vitrine bienfaisante, *mais où sont ter*rées des milliers de vies humaines en partance, dont les cris de désespoir sont totalement inconnus de la plupart d'entre vous.

J'ai le don de hurler pour ne pas sombrer dans l'indifférence des autres. En effet, le premier échec du travail que nous menons réside dans la capacité que nous avons à nous installer dans l'indifférence. Le *piège de l'indifférence* prend source au sein de l'institution à la manière d'une bouée de sauvetage nouée avec précaution autour du cœur. Travailler avec les vieux, avec les corps qui se cassent en deux, qui se vident de chaleur, qui quêtent avec impatience une main de tendresse, travailler avec des visages qui se cavalent dans la laideur, des visages qui se mettent à compter tout haut les dernières heures, *entraîne une in*différence massive, envahissante, confortée de mille manières par les motivations carriéristes, le respect *de l'ordre établi*, la peur de changer d'emploi, de lieu de travail...

La première conséquence de cette indifférence massive est la méconnaissance totale des conditions de vie des grands vieillards hébergés en institution. Nul cri de révolte, nul cri de peur, de désespoir, ne sortent de nos maisons. En 1981, la maison de Nanterre a fait la « une » du *Parisien libéré*. Le lecteur parisien dé*couvre, en plein* mois de *juillet*, l'existence d'un camp de vieillards toléré, connu de tous les services publics à caractère social depuis des années ; dénoncé vigoureusement par des travailleurs sociaux qui ont crié leur douleur dans le vide, ignorés des *mass media* pendant des années, mais porteurs d'un prophétisme laissé pour compte. Le lecteur du *Parisien libéré* ne sait sans doute pas encore qu'il y a, en France, près de deux cent mille grands vieillards reclus dans la solitude affective totale. Deux cent mille êtres humains *confiés à des professionnels noyés*, empêtrés dans la « vieillitude » inexorable, inso- luble.

Insoluble, du moins, tant que des choix collectifs majeurs à caractère structurel ne seront pas effectués dans notre pays. L'insuffisance colossale du nombre de personnes qui accompagnent les grands vieillards dans leur dernier bout de chemin ne pourra se résoudre par un simple accroissement des effectifs des institutions. C'est notre façon de vivre, de travailler, nos choix en matière de dépenses publiques qui sont en cause. La *survie des très vieilles per*sonnes, de toutes les Mme Dupont de nos maisons, passe par l'aide, la présence, le réconfort, l'assistance, *l'amour des enfants, des petits*-enfants, voisins de jadis, amis de jadis. C'est aussi cela « le temps libre » que l'on se met à découvrir. Sans votre apport régulier, profond, fortement désiré, au sein de l'institution, rien ne sera possible. A force de travailler à la chaîne dans un des secteurs des relations humaines le plus douloureux, nous ne faisons plus rien, nous faisons semblant.

Et même au-delà de votre concours, il n'est pas utopique de réclamer, d'exiger le développement d'un véritable service civil dans notre pays : comment accepter de s'acharner à maintenir en vie quelques mois de plus des grands vieillards *qui n'en peuvent plus, alors* que nous accroissons parallèlement, de façon disproportionnée, nos dépenses militaires, le pouvoir de mort.

Je suis devenu viscéralement antimilitariste à force de me cogner d'hypocrisie, de souffrance et de désespérance dans la *soignerie* des grands vieillards. C'est dérisoire.

(*) Directeur de maison de retraite.

Un combat libérateur

par R. LAFORESTRIE et G. MISSOUM (*)

CRÉATIVITÉ, *verbe magique*, résonnant, lumineux, qui évoque la joie, la fête, la jeunesse et l'espoir. Vieillesse et créativité ? *Association de mots* contre nature qui profane, perturbe et dérange les esprits étroits des adultes conformistes : la vieillesse ne crée pas, la vieillesse ne crée plus, elle végète, elle périclite, elle s'abîme. Et tous ces vieux, créateurs artistiques et *littéraires renommés*, Simone de Beauvoir, Picasso, Dali, Calder, Chagall ? Des exceptions qui confirment magistralement la règle, rétorquera-t-on *sur un ton pérem*ptoire.

Mais ces créateurs dont la vie tout entière a été consacrée à l'acte sublime de créer sont pourtant la parfaite illustration que la création ne vieillit pas avec l'âge, qu'elle ne se *tarit pas à l'approche de la vieillesse.*

On ne peut tout de même pas mélanger, hélas ! ces génies artistiques vieillis et tous ces vieux ordinaires qui vivotent péniblement, isolés dans leur domicile ou assistés dans les hospices ou les maisons de retraite ! Et nous sommes en fait incapables de justifier l'absence de créativité durant la vieillesse, alors que le vieux lui-même prouve quotidiennement qu'il *reste un créateur privilégié* d'émotions et d'expressions artistiques. Il n'est pas ce corps hideux et décrépit qu'il faut à tout prix mettre *au rancard, il est le réceptacle et le* gardien vigilant d'un trésor de vie, accumulé et enrichi au long des années. Il est tout prêt à nous le restituer si nous faisons l'effort de nous rapprocher de lui, de communiquer au niveau de nos imaginaires respectifs : dans son tombeau, le vieux ne parle plus !

Un nuisible amalgame

Créativité, imaginaire et héritage *historique restent les ultimes et der*nières possessions de l'homme qui a vieilli. Avec l'imaginaire, le vieux transcende la décrépitude de son corps, redécouvre une nouvelle « jeunesse », mais dépouillée de tous les apparats dont l'adulte s'affuble en*core avec orgueil. Le vieux fait le mé*nage de ses illusions inutiles et vaines pour conserver l'essentiel.

Le jugement négatif porté sur la vieillesse, qu'il s'agisse de retraite ou de sexualité, se prolonge jusque dans le déni de la créativité du vieux. La *société justifie ses refus en se réfé*rant exclusivement à l'âge ou au délabrement physique de celui qui vieillit. Le vieux a un sexe, mais il devient libidineux ou pervers s'il en use. Le vieux est jugé inutile sous prétexte qu'il a déserté le monde du travail. S'il s'investit dans des activités artistiques, on considère son imaginaire comme trop appauvri pour qu'il puisse s'introduire dans le clan fermé *des créateurs.*

S'il est vrai que le vieillissement corporel et l'éloignement professionnel retentissent sur les fonctions intellectuelles et psychologiques, la société cependant n'en accentue que trop un nuisible amalgame et condi*tionne chacun d'entre nous à croire* que celui qui vieillit se dégrade sur le plan de l'expression créatrice. C'est tellement vrai qu'une rencontre fortuite avec une personne âgée échappant à ce modèle pessimiste nous met tout à coup mal à l'aise. On se rend compte alors de notre pitoyable erreur et notre perception de la vieillesse s'en trouve tout à coup modifiée. On observe, on scrute, on recherche *avidement les vieux et on* constate que cette richesse existe chez beaucoup d'entre eux.

Quand on fait l'effort régulier de voir les vieux, de les réintroduire simplement dans notre espace perceptif immédiat, cette richesse est multitude. Beaucoup de personnes âgées créent ou continuent de créer en s'alimentant à un imaginaire riche et productif. Il est temps que nous fassions, *nous autres, jeunes et adultes* convaincus, l'effort de douter de nos certitudes à l'égard de la vieillesse et de considérer enfin que l'âge n'est *pas incompatible* avec la création mais que, au contraire, il la stimule. La vieillesse est une des expériences les plus dignes de révéler la création. Celle du vieux s'exprime et s'alimente à son extrême sensibilité et à son irremplaçable *expérience* de la vie. *La mise à l'écart du carcan* professionnel et des rigueurs du travail favorise une disponibilité affective qui peut pleinement s'investir dans la voie de la création, si le vieux parvient à dépasser l'image déchue que ne cesse de renvoyer de lui la société. Il faut favoriser l'accès à la création pour tous et accepter sans sectarisme la confrontation stimulante avec le génie créateur du vieux. *La société doit se remettre en ques*tion et innover, en ouvrant à la vieillesse tous les lieux réservés à la création. Elle doit bâtir dans nos cités des espaces qui accueillent toutes les générations et qui n'existent pas encore : des lieux de peinture, de sculp*ture, de musique, de parole* et d'expression du corps. Mais elle doit aller plus loin encore, en offrant aux personnes âgées isolées dans les institutions-ghettos la même opportunité d'exprimer leur imaginaire. Et il lui faut là, solliciter la jeunesse à pé*nétrer dans ces mouroirs, à y intro*duire ses énergies et à épauler le vieil handicapé de l'hospice dans ces efforts solitaires et libérateurs de la *création.*

Lutter et ne pas renoncer

Désir utopique ? Folie irréalisable ? Non, rien de tout cela ! Ce désir et cette folie se réalisent bel et bien à l'hopital gériatrique Charles-Foix d'Ivry où fonctionnent déjà depuis plusieurs années d'authentiques ateliers d'art. Dans cet univers essentiellement habité par la souffrance, la maladie et la mort, les patients âgés, *maternés, ont reconquis leur autono*mie et obtenu de ceux-là mêmes qui les avaient rejetés une reconnaissance soumise et sans limite. Les doigts déformés et crispés sur les pinceaux ont fait jaillir sur les toiles des œuvres émouvantes, poignantes, dramatiques, pleines d'espérances ou de désillusions cruelles. La vie s'est exprimée intensément dans leur peinture, les tableaux ont recueilli *des émotions nues, écorchées vives* et des cris vibrant d'existences torturées. Ces ateliers de créativité sont devenus pour ces vieux mis au ran*cart des lieux d'évasion*, symboles de retrouvailles et non de fuite, évasion hors du carcan institutionnel qui a favorisé la redécouverte dynamique de leur propre identité. Il leur ont offert un détour indispensable pour renouer le dialogue avec eux-mêmes et redécouvrir une communication plus fructueuse et plus chaleureuse avec les autres. L'espace des ateliers s'est empli de productions colorées et de *volumes harmonieux et tel un cours* d'eau fougueux désertant son lit, les œuvres se sont répandues prêtes à envahir des lieux d'où elles étaient bannies. Il n'était plus possible de contenir cette lave créatrice dans le volcan de ces seuls ateliers, l'irrup*tion devait s'étendre, l'exposition or*ganisée à Beaubourg a été la première à l'accueillir et à la livrer au regard ébahi des gens de la cité : « *Il y a tant de couleurs dans ces tableaux de vieux ! Ce mot sonne bien pour qui en a cotoyé. Qu'aurait fait ma vieille mémère de quatre-vingt-trois ans si on lui avait donné un pinceau, une toile, des peintures. « A mon âge ! » Eh oui ! Elles et ils se croient finis. D'ailleurs, les appeler par leur prénom et non Pépé et Mémé..., ce sont encore des individus... usés mais toujours vivants. Je suis triste... c'est beau, émouvant... (1)* »

Dans l'extrême déchéance de leur corps, dans leur immense isolement social et relationnel, dans leur longue attente désabusée de la mort, les vieux de l'hospice qui s'éteignent, cachés derrière les murs opaques, sont parvenus à surmonter ce terrible handicap et à nous *émouvoir par leur* création, à nous faire partager, à nous adultes blasés par le grand vide de nos agitations, des émotions es*thétiques*, des sensations de jouissance intense et à nous communiquer leurs fantasmes et leur imaginaire. Si la créativité peut s'exprimer dans des conditions aussi extrêmes que celles de l'hospice, que dire alors de celle qui s'exprime ou *pourrait s'exprimer à l'extérieur de* l'hospice ? Que dire de tous ces vieux qui attendent à la porte des institutions spécialisées et qui vivent *encore pour quelque temps* dans nos quartiers, dans nos villages ? Ces vieux disposent des mêmes richesses, des mêmes potentialités, du même talent, de la même prodigieuse expérience de la vie, qui, en quatre mots, vous résume vingt ans d'histoire

Mais pour que la créativité s'exprime, pour qu'elle jaillisse hors des limites de leurs corps épuisés, ils attendent de nous le premier pas conciliant, le premier mot qui rouvre le dialogue, le premier geste qui reconstruise la communication rompue entre les générations et qui réinstalle, au-delà du silence, l'usage d'une parole équitablement partagée.

Militer pour la vieillesse, c'est montrer la violence de la société qui s'acharne sur les vieux, c'est montrer la fantastique richesse de l'imaginaire, c'est montrer la permanence effrontée du désir sexuel et de la jouissance érotique, c'est montrer le colossal combat conte la *mort*, c'est montrer enfin l'aventure bruyante de la vieillesse et révéler une période méconnue de l'existence qui peut *tout aussi bien* embraser la vie de l'individu que l'éteindre à tout jamais.

C'est une époque de la vie où *dans le même temps et plus* que partout ailleurs tout peut se gagner ou irrémédiablement se perdre. La victoire appartient toujours à ceux qui se battent, même sans violence ! La vieillesse doit être l'époque d'une lutte et non pas d'un renoncement. *Le combat peut emprunter diverses* voies : la création en est une qu'il faut absolument encourager.

(*) *Docteurs en psychologie.*

(1) Une visiteuse anonyme de l'exposition de peinture des patients âgés de l'hopital Charles-Foix d'Ivry au Centre Beaubourg : « Au-delà du silence ».

des grands vieillards

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN POLOGNE

Tension à Gdansk

(Suite de la première page.)

Une instruction a également été ouverte contre les « *organisateurs* », dont ni l'identité ni l'éventuelle appartenance politiques ne sont précisées. On pourra conclure de ces chiffres que la manifestation avait une certaine ampleur et retenir de cette description qu'il n'a pas été jugé opportun de faire charger devant les grilles du chantier Lénine.

L'étau se referme sur l'Église

La fermeté avec laquelle une ville entière a été « *punie* » de ces « *incidents* » témoigne en tout cas de la détermination avec laquelle l'entreprise de normalisation est menée. Décrivant (en se référant au *Monde*) la formation, en août 1980, du groupe des experts de Solidarité, le quotidien de l'armée n'hésitait ainsi pas vendredi à dénoncer comme membres ou sympathisants du KOR l'un des conseillers du primat, le professeur Stelmachowski, et deux amis personnels du pape, MM. Mazowiecki et Cywinski. Bien que *Zolnierz Wolnosci* ait pris soin d'opposer ces hommes au représentant que l'ancien primat, le cardinal Wyszynski, avait délégué auprès de M. Walesa, le professeur Kukulowicz, il est clair que l'étau se resserre maintenant autour de l'Eglise. La hiérarchie catholique, qui avait voulu croire, jusqu'au discours du général Jaruzelski devant la Diète, aux possibilités d'une négociation, laisse aujourd'hui percer sa désillusion.

On continue d'arrêter et d'interner. On continue, malgré les protestations répétées de Mgr Glemp, à exiger, sous peine de licenciements, que des fonctionnaires, des journalistes et des cadres démissionnent de Solidarité. Un magistrat de la cour suprême, M. Rudnicki, a, par exemple, été récemment révoqué pour avoir refusé de signer la « *déclaration de loyauté* » qu'on lui demandait. On parle de moins en moins d'autoriser Solidarité à renaître et de plus en plus des « *commissions sociales* » créées dans les entreprises et visiblement destinées à tenir le rôle de syndicats avant de servir un jour à en fonder de nouveaux.

L'« *entente nationale* » enfin, dont se réclame tant le pouvoir, se réduit chaque jour un peu plus nettement à la réunion autour du parti, sous le contrôle de l'armée, de groupes satellites ou « *resatellisés* » et de ces comités civiques de salut national qui se multiplient — dans les colonnes officielles en tout cas. M. Komender, nouveau président du groupe catholique Pax depuis l'éviction de M. Reiff, vient ainsi d'être reçu par le général Jaruzelski. Il l'a informé de la volonté de ses militants de « *prendre part à la solution de la crise* » et de participer aux comités civiques. Le général a dit qu'il envisageait « *positivement* » cette participation et l'agence PAP a simultanément fait savoir que la « *suspension* » des associations de laïcs catholiques était levée.

Un « communisme à visage militaire »

C'est peu pour une détente, même si l'on ajoute à cela la suppression de l'autorisation préalable pour les fêtes familiales et « *certaines rencontres* » de la Croix-Rouge ou des pompiers et la promesse d'un rétablissement le 10 février du téléphone interurbain. Ces communications, qui étaient automatiques, ne pourront être obtenues que par l'inter et seront contrôlées, de même qu'on ne pourra déposer de télégrammes (censurés) qu'en déclinant son identité.

Etape après étape, on s'installe de cette manière dans un « *communisme à visage militaire* » empruntant aussi bien aux répressions de l'époque stalinienne qu'à la volonté de réformes technocratiques souvent manifestée par les dictatures classiques. Il fallait, c'est certain, augmenter les prix pour juguler l'inflation, rééquilibrer le marché et redonner une valeur à la monnaie. On le fait d'un coup, en allant jusqu'à tripler ou quadrupler les prix alimentaires et augmenter de 70 % en moyenne ceux des produits industriels. Dans le même temps, on s'apprête à faire adopter ce mois-ci par la Diète une réforme économique fondée sur l'autonomie des entreprises, l'autofinancement, la rentabilité financière et l'autogestion. Les cadres réformateurs du régime (il y en a) voient là la preuve concrète non seulement d'un désir sincère de renouveau mais aussi, comme le dit le ministre chargé de la réforme économique, M. Baka, de la volonté d'imposer définitivement à l'appareil le changement en l'inscrivant dans la loi.

Sans même parler de la fragilité de cette garantie, reste à savoir ce que signifie l'autonomie des entreprises quand les secteurs décisifs de l'économie sont militarisés et ce que signifie l'autogestion quand il n'y a plus ni syndicats ni liberté d'expression aucune. Réponse d'un homme comme M. Baka : « *Les conditions ne sont bien sûr pas favorables, mais l'attitude des gens changera progressivement (...). La contradiction politique ne peut être résolue que sur la durée (...). La réforme ne remplacera pas le dialogue, mais elle est justifiée et sa mise en œuvre en montrera l'efficacité (...).* » Il fallait, affirme-t-il en substance, passer par l'état de guerre pour permettre le changement, et, quand on sera convaincu que c'est là la volonté du pouvoir, la confiance renaîtra, le dialogue pourra s'instaurer et l'autogestion « *décisive pour l'avenir de la réforme* » pourra se emettre en place.

Cela est dit avec la conviction un peu lasse et distante d'un homme qui ne voudrait pas passer pour sot ou sembler vous considérer comme tel. Un très proche collaborateur du général Jaruzelski peut en revanche mettre une fougue étonnante à vous démontrer l'incompréhension que manifesterait la presse française de « *l'inimaginable complexité internationale de la situation polonaise* ». Il en est visiblement préoccupé et explique que le 13 décembre aurait eu pour but non seulement d'éviter la guerre européenne portée par les ambitions politiques de Solidarité, mais aussi de couper court à un rapprochement germano-soviétique sur le dos de la Pologne. Il se serait surtout agi pour la Pologne de pouvoir défendre son intégrité territorale en se donnant les moyens de pouvoir redevenir le premier allié de l'U.R.S.S., celui qu'on doit entendre et par dessus lequel on ne peut passer. Le général Jaruzelski ne serait donc rien d'autre qu'un de Gaulle (« *dont le prestige est immense dans l'état-major* ») et « *pourquoi*, demande ce dignitaire, *ne pourrions-nous pas faire la même chose, mais à l'envers, que de Gaulle, catholique et anticommuniste qui avait pris des communistes dans son gouvernement ?* »

Intéressante question : en somme on fait noir tout en affirmant vouloir faire blanc. Comme rien, pas même les dictatures, n'est tout blanc ou tout noir, il y a des moments de vérité dans les affirmations d'image de marque (« *n'importe quel journaliste tchèque de troisième ordre pouvait se permettre de nous donner des leçons* ») et la normalisation se poursuit chemin faisant selon sa propre logique.

M. Siwak, membre du bureau politique et « *tête dure* » aux idées simples, publiait samedi dans *Zolnierz Wolnosci* un réquisitoire enflammé contre les idéologues qui auraient mené le parti à sa perte. La conclusion en était : « (Grâce à l'état de guerre) *le parti trouvera assez de force pour renoncer à l'appel lâche et non léniniste : « Ni à gauche ni à droite, mais tout droit » et dire courageusement à la manière ouvrière : « En avant marche ! »*.

« *Ni à gauche ni à droite...* » est une phrase prononcée par M. Kania au congrès extraordinaire du parti en juillet. Aujourd'hui M. Kania n'est pas « *léniniste* ». Cela laisse peu de chance à peu de gens de l'être.

BERNARD GUETTA.

JEAN PAUL II REND HOMMAGE A SOLIDARITÉ

Rome (*A.F.P.*). — Le pape Jean-Paul II, qui n'a pas participé à l'émission télévisée américaine sur la Pologne, a néanmoins tenu à remercier, au cours de son angélus domincical devant soixante-dix mille fidèles réunis sur la place Saint-Pierre dimanche 31 janvier, tous ceux qui ont observé « *la journée de solidarité avec la nation polonaise* ».

S'adressant aux fidèles « *comme évêque de Rome et en même temps comme fils de ma nation* », Jean-Paul II a dit notamment : « *Le respect des droits de la nation et surtout le respect des droits de l'homme comme citoyen sont dans le monde entier la condition de la vraie justice et de la paix. Parmi ces droits, ceux des travailleurs ont pris, au cours de ces deux dernières années, une importance particulière, parce que défendus par des syndiqués autonomes réunis sous le nom de Colidarnosc. (...)*

» *Les évêques polonais dans leur dernière lettre ont manifesté leur sollicitude pour toute la société en réclamant l'abolition de l'état de siège et de tout ce qui limite ou viole les droits civils. Nous remercions tous ceux qui dans le monde entier ont pris cette cause à cœur.* »

LA DIFFUSION DE L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE COMMANDÉE PAR LE PRÉSIDENT REAGAN

L'émission télévisée sur la Pologne, commandée par le président Reagan, a été diffusée aux Etats-Unis par la chaîne publique P.B.S. (mais non par les grandes chaînes commerciales A.B.C., C.B.S. et N.B.C.), et a rencontré un succès limité à l'étranger. Parmi les pays occidentaux, seuls le Luxembourg, l'Autriche, la Norvège, le Portugal, la Turquie et l'Australie l'ont diffusée intégralement, mais plusieurs chaînes dans d'autres pays (notamment Antenne 2 pour la France) en ont retransmis de larges extraits en différé.

La journée de solidarité avec la Pologne, organisée samedi 30 janvier à l'initiative de M. Reagan, a donné lieu à d'importantes manifestations aux Etats-Unis, notamment à Chicago, « deuxième ville polonaise du monde », où M. Haig a affirmé : « Nous n'aurons pas de relations normales avec la Pologne ou avec l'Union soviétique tant que la répression se poursuivra en Pologne. » Le secrétaire d'Etat a lu un message du président américain réaffirmant que de « nouvelles sanctions seront prises » contre Varsovie et Moscou « si les événements en Pologne continuent de s'aggraver ». A Boston, le sénateur démocrate Edward Kennedy a affirmé : « Les dictateurs militaires de Pologne ont perdu le droit de se déclarer Polonais. »

Un grand "show" d'indignation verbale

De notre correspondant

Washington. — « *Ce sera un spectacle fantastique, probablement le plus grand de l'histoire* », annonçait en toute simplicité son promoteur, M. Charles Wick, directeur de l'Agence internationale de communication des Etats-Unis. Il est permis d'être plus nuancé après avoir suivi à la télévision *Let Poland be Poland* (*Que la Pologne soit la Pologne*), film de quatre-vingt-dix minutes diffusé dimanche 31 janvier aux Etats-Unis et dans un certain nombre d'autres pays.

Question spectacle, Hollywood et Broadway ont fait cent fois mieux. Mais telle n'était pas la question. M. Wick, qui fait partie des amis intimes du président Reagan, eût mieux fait de souligner le caractère inédit et hors série de cette opération. Car jamais les Etats-Unis n'avaient diffusé mondialement un film politique ayant pour vedettes principales quinze chefs d'Etat ou de gouvernement et une brochette d'artistes célèbres.

On a vu se succéder à l'écran Mme Thatcher (Grande-Bretagne), MM. Willoch (Norvège), Reagan (Etats-Unis), Thoraddsen (Islande), Fraser (Australie), Balsemao (Portugal), Suzuki (Japon), Spadolini (Italie), Trudeau (Canada), Ulusu (Turquie), Werner (Luxembourg), Sotelo (Espagne), Mitterrand (France), Martens (Belgique) et Schmidt (Allemagne fédérale). Leurs déclarations étaient entrecoupées de musique, de témoignages, de comptes rendus de manifestations, avec les commentaires de Charlton Heston, Glenda Jackson, Frank Sinatra, Kirk Douglas, Henry Fonda, Orson Welles, et même Bob Hope, dont la seule apparition, en temps normal, est supposée provoquer l'hilarité générale de Philadelphie à El Paso.

Il a été très sérieux, Bob Hope. Son indignation concernait le brouillage des ondes dans les pays de l'Est. « *J'ai moi-même été brouillé*, expliquait-il. *Voilà ce que ça donne.* » Suivirent, pendant quelques secondes, des images disloquées par d'affreux parasites. Kirk Douglas, lui, montra les images de son dernier voyage en Pologne : des ouvriers souriants lui offrant un chapeau de cow-boy, des jeunes filles radieuses à qui il offrait des fleurs. Eteints, les sourires. Fanées, les fleurs. Plus solennel, Orson Welles déclama de manière théâtrale un texte vibrant qui contrastait avec la voix chevrotante d'un Henry Fonda vieilli et très malade commentant une phrase d'Engels.

Dans l'ensemble, le film était assez sobre. L'intervention émouvante de l'ancien ambassadeur de Pologne à Washington, M. Spasowski, réfugié aux Etats-Unis, effaçait un peu le charme hollywoodien des présentateurs vedettes, Charlton Heston et Glenda Jackson, ou la chanson polonaise de Frank Sinatra retrouvée dans un film de 1948. Sobriété n'est pas finesse : les juxtapositions d'images, les parallèles répression-liberté, évoquaient la mise en scène un peu lourde et la méthode Coué qu'affectionne l'administration Reagan.

Cette grande opération devait « amplifier » l'indignation des Occidentaux devant le drame polonais. Accessoirement, elle servait à montrer une Amérique entourée d'alliés et qui donne le ton. On avait bien trié parmi les amis. Nul Pinochet n'est venu flétrir les atteintes aux droits de l'homme. Seul M. Ulusu, premier ministre turc, paraissait mal placé pour défendre la liberté d'expression.

Les dirigeants politiques ont à peu près tous dit la même chose en termes mesurés, ce qui était profondément ennuyeux. Il manquait l'homme de la rue. On avait là une image de l'unité des Occidentaux, mais aussi une illustration involontaire des limites de leur indignation verbale.

39 langues et 350 000 dollars

La production du film a coûté 350 000 dollars, malgré les contributions gratuites des vedettes, les cachets réduits du metteur en scène, M. Marty Pasetta, et des techniciens. Cent cinquante mille autres dollars ont été nécessaires pour la diffusion, mais celle-ci devait être prise en charge par la Fondation de l'héritage, l'une des associations les plus en vue de la nouvelle droite américaine.

Le film était disponible en trente-neuf langues différentes. Parmi la cinquantaine de pays qui avaient accepté de recevoir les images par satellite, peu d'entre eux (Equateur, République Dominicaine, Jamaïque, Mexique et Luxembourg) les ont diffusées intégralement. Le record du mauvais esprit aurait été battu par la B.B.C., avec une seule minute retenue.

Aux Etats-Unis mêmes, l'audience ne pouvait être très nombreuse un dimanche en début d'après-midi, l'heure du sport télévisé par excellence. Ironie du système démocratique : pour diffuser de la propagande gouvernementale sur les ondes publiques nationales, il a fallu un vote en bonne et due forme de la Chambre des représentants et du Sénat. De quoi faire beaucoup rire le général Jaruzelski et ses amis du Kremlin.

ROBERT SOLÉ.

M. MITTERRAND : UNE BONNE INITIATIVE

Interrogé samedi 30 janvier par FR 3 sur ce qu'il pensait de l'émission télévisée américaine sur la Pologne, M. Mitterrand a dit : « *C'est une bonne initiative. Le peuple polonais a besoin de savoir que son combat pour plus de liberté rencontre l'adhésion et la solidarité de millions et de millions d'hommes dans le monde entier. Il a besoin de savoir que la pression politique et morale de l'opinion publique internationale ne cessera pas avant qu'il ait retrouvé l'exercice des droits syndicaux arrachés par ses ouvriers et par ses paysans ces dernières années, avant qu'il ait reconquis, tout simplement, son droit aux droits de l'homme et que soient sortis de prison et des camps ceux qui viennent d'y être injustement précipités.*

» *Le peuple polonais souffre aussi de misère et de faim. C'est pourquoi la France lui apporte son aide alimentaire, la plus importante des pays d'Occident. Le peuple polonais sait enfin qu'il subit encore les conséquences de la deuxième guerre mondiale et qu'il n'y échappera que le jour où auront disparu et la coupure de l'Europe en deux blocs et le système qui l'opprime.*

» *Son étonnant courage dans l'adversité montre que cette évolution, même s'il y faut du temps, a dès maintenant commencé.* »

[Ce sont ces propos qui ont été utilisés par les producteurs de l'émission diffusée par les Etats-Unis, le président français, indiquait-on à l'Elysée, n'ayant fait aucune déclaration destinée spécialement à la télévision américaine.

Les chaînes françaises de télévision n'ont pas accordé une importance excessive à l'émission sur la Pologne, diffusée pourtant en mondiovision.

Antenne 2 a retransmis en direct, dimanche 31 janvier dans le journal de 20 heures, un extrait de l'émission américaine et proposé plus tard, à 22 h. 35, un montage des meilleurs séquences du « Show Reagan pour la Pologne ». TF 1, de son côté, a diffusé quelques extraits de l'émission dans son dernier journal du dimanche, l'édition de 13 heures du lundi 1er février devant en reprendre quelques passages significatifs.]

Moscou : un « télé-western international » qui a « désuni l'Occident »

De notre correspondant

Moscou. — « *Une farce hollywoodienne de mauvais goût* », « *une page honteuse dans les chroniques de l'administration américaine* », « *une orgie abjecte* », « *une bacchanale* » comparable à celle qui fut déclenchée jadis contre le Chili, « *une télé-provocation* », « *une bouffonnerie télévisée* ». Les Soviétiques n'ont pas de mots assez forts pour condamner l'émission diffusée par la télévision américaine sur l'initiative de M. Reagan, en clôture de la journée de solidarité avec la Pologne.

Le correspondant de l'agence Tass à Washington ironise sur le « *télé-western international* » dans lequel l'ancien acteur devenu président a choisi de pleurer à chaudes larmes, « *avec le professionnalisme qui lui est propre* », sur la contre-révolution polonaise, avec l'aide d'un spécialiste des « *shows de mauvais aloi* », Charles Wick, d'un comédien « *connu pour ses opinions réactionnaires* », Bob Hope, d'un chanteur « *très proche de la Mafia et fort loin de la politique* », Frank Sinatra, et d'un « *renégat* » notoire, l'ancien ambassadeur polonais aux Etats-Unis, Spassowski. « *Que ce spectacle de propagande soit une action sans précédent dans les relations internationales, une action contraire à la charte de l'ONU et aux accords d'Helsinki, de cela l'administration Reagan ne s'est guère souciée* », conclut le correspondant de l'agence soviétique.

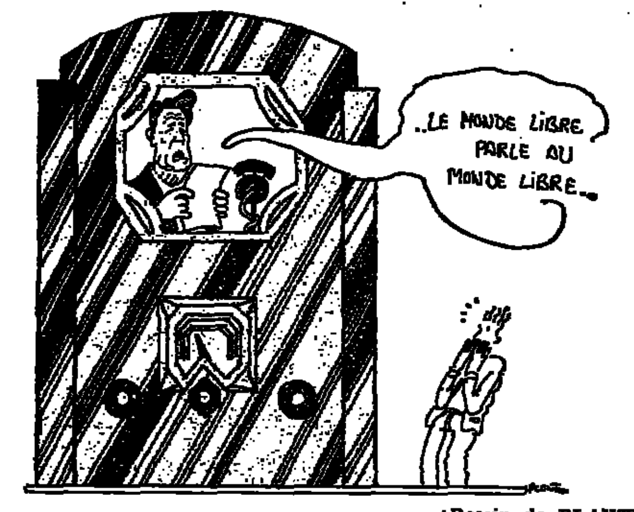
La télévision soviétique a organisé, dans la soirée du dimanche 31 janvier, une sorte de « *contre-show* » sous la forme d'un débat entre des journalistes de plusieurs pays de l'Est, sur « *l'hypocrisie de Washington* ». Le « clou » du spectacle a été la diffusion d'un extrait du film déjà présenté à la télévision polonaise sous le titre « *Qui est qui ?* » sur les agissements des espions américains en Pologne, dont la presse soviétique a abondamment traité tout au long de la semaine dernière.

La veille, au cours de l'émission politique hebdomadaire « Studio 9 », M. Arbatov, président de l'Institut des Etats-Unis, avait dénoncé l'opération conduite par M. Reagan et vanté, comme le fait ces jours-ci toute la presse soviétique, le président Roosevelt qui avait conscience, lui, des « *intérêts communs* » entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Bien entendu, la presse cite largement ceux qui en Europe ont critiqué l'initiative de M. Reagan, notamment les chaînes de télévision qui ont refusé de transmettre l'émission en direct. Bien entendu, elle affirme avec Tass que « *cette provocation télédiffusée a fait long feu* » et qu'« *il ne pouvait en être autrement* », chacun étant en mesure de constater les « *mensonges* » et les « *calomnies* » des Etats-Unis, leur « *pression inadmissible sur la Pologne indépendante* » et leur « *profanation des normes les plus sacrées des rapports entre les Etats* ». Aussi, conclut l'agence soviétique, « *les dirigeants des pays occidentaux qui ont accepté de prendre part à ce projet honteux n'ont pas contribué, pour ne pas dire plus, à rehausser leur audience politique* ».

L'U.R.S.S. a donc pris très au sérieux la vive campagne lancée par les Etats-Unis et entend rendre coup pour coup. La cible de cette intense bataille de propagande est une fois de plus l'opinion européenne, invitée à se détourner d'un spectacle « *si vulgaire* » (le *Daily Mail* cité par Tass) qui confond « *la politique étrangère et le show business* » (la télévision suisse), et ne vise qu'à « *attiser la guerre froide* » (le *Waarheit* de Berlin-Ouest). Se référant à la télévision américaine, Tass souligne enfin, non sans satisfaction, que la tentative de Washington « *au lieu d'unir l'Occident l'a au contraire désuni* ».

THOMAS FERENCZI.



(Dessin de PLANTU.)

EUROPE

LA SITUATION EN POLOGNE

M. Walesa : aucun pas en arrière

Un ordre d'internement a été notifié, le mardi 26 janvier, à M. Walesa (le Monde *du 30 janvier) De la villa où il est en résidenc surveillée, il a fait parvenir un bref commentaire à ses amis. On trouvera ces deux textes ci-dessous.*

Poste central de la milice. civique de Gdansk. 56 L. DZ. G.D.H. 182.

Décision d'internement n° 182

Considérant que laisser en liberté le citoyen :

Nom et prénom : Walesa lech (...).

Profession et lieu de travail : électromécanicien, chantier naval Lénine,

menacerait la sécurité de l'Etat et l'ordre public du fait d'activté anarchisant la vie *sociale dans la voïvodie de* Gdansk. (...), il est décidé :

1) d'interner le citoyen Walesa Lech et de le placer dans un centre d'isolement à... ;

2) l'exécution a été ordonnée au groupe d'enquête du poste central de la milice de Gdansk.

Gdansk le 12-12-81.

Le président de Solidarité a fait parvenir à l'extérieur le commentaire suivant. hâtivement rédigé : « Cela m'a été remis le 26 janvier 1982 à 15 heures. C'est-à-dire donc méthodes d'élimination graduelle. Je ne serais pas étonné quand ils commenceront à me mettre quelques absurdités sur le dos. Du préfabriqué bien sûr, avec présentation de faux témoins compris. On a trompé toute l'opinion publique, la nôtre et dans le monde, par le fait que je ne sois pas interné et le document en question a été écrit le 13 décembre et remis le 26 janvier. Il faudrait à travers cet exemple démontrer la perfidie de leurs actions et diffuser publiquement ce que je vous demande. Ce partenaire n'a jamais été et ne sera jamais honnête. Pour cette raison, aucun pas en arrière. Il ne faut laisser éliminer personne car c'est une méthode. Je vous demande de montrer publiquement cet exemple. »

LE SNE-SUP. « RÉPROUVE LE RECOURS A L'ÉTAT D'EXCEPTION »

La commission administrative nationale du SNE-Sup. (Syndicat national de l'enseignement supérieur), qui vient de se réunir, rappelant que le SNE-Sup. *« avait été le premier syndicat français d'enseignants à rencontrer en Pologne même les syndicats enseignants se réclamant de Solidarité »*, affirme, dans une motion, que le syndicat *« réprouve le recours à l'état d'exception »* en Pologne.

Soulignant sa *« volonté d'agir dans le cadre de ses responsabilités syndicales, pour la reprise rapide du renouveau démocratique en Pologne, le SNE-Sup réclame la libération des emprisonnés, la levée des mesures de répression à l'égard des syndicalistes et le rétablissement des libertés politiques, syndicales et individuelles. Il réaffirme son attachement au principe d'indépendance et de non-confusion des domaines propres d'activité politique, syndical, religieux ainsi qu'au pluralisme des idées et des opinions. »*

La motion mandate le bureau national du SNE-Sup. *« pour prendre les initiatives appropriées, parmi lesquelles l'intervention pour faire libérer les universitaires emprisonnés pour délit d'opinion, pour la reprise des contacts et des échanges avec l'ensemble de l'enseignement supérieur, des enseignants polonais et de leurs organisations syndicales, en veillant à ne laisser établir aucune confusion entre ces initiatives et les manœuvres de forces politiques ou syndicales qui utilisent la Pologne pour des opérations étrangères à l'intérêt du peuple polonais, de la solidarité entre travailleurs français et polonais et visent à faire éclater l'alliance des forces participant au gouvernement de la France »*.

A Paris pour le congrès du P.C.F.

LE MINISTRE POLONAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES S'ENTRETIENDRA AVEC M. CHEYSSON

M. Czyrek, ministre polonais des affaires étrangères, arrivé à Paris dimanche 31 janvier, pour assister au congrès du P.C.F., a demandé un entretien avec son collègue français, M. Cheysson, apprend-on de bonne source. Le ministre des relations extérieures le recevra, vraisemblablement au milieu de la semaine.

A son arrivée, M. Czyrek a déclaré : *« J'ai toujours attaché une grande importance aux relations d'amitié et de coopération entre la France et la Pologne. Ma visite, d'une durée d'une semaine, a pour but de servir ces objectifs et je serais heureux de rencontrer tous ceux qui nourrissent les mêmes sentiments envers la Pologne que moi envers la France. Toutefois, je viens d'arriver, et mon carnet de rendez-vous n'est pas encore rempli. »*

[L'obstination est payante. C'est depuis le 13 décembre que les autorités polonaises cherchent un contact officiel avec Paris. C'est ainsi qu'elles avaient suggéré, au moment où M. Rakowski, vice-président du conseil, a été reçu à Bonn à la fin du mois de décembre, que les autorités françaises acceptent de recevoir M. Czyrek. Varsovie ayant échoué dans cette première tentative, une invitation a été faite ensuite à une personnalité proche de M. Mitterrand de se rendre en Pologne, mais l'affaire n'a pas abouti, la partie française ayant exigé que des rencontres aient également lieu avec la hiérarchie catholique et des représentants de Solidarité. C'est alors que Varsovie a décidé d'utiliser comme prétexte le congrès du P.C.F. pour expédier M. Czyrek à Paris, escomptant bien que M. Cheysson ne refuserait pas de le recevoir. On peut aisément imaginer quelle utilisation feront la presse et la télévision polonaises de cette rencontre.]

● *Mgr Jean Vilnet*, président de la conférence épiscopale de France, vient de lancer un appel en faveur de la Pologne. On y lit notamment :
« Aujourd'hui, il est urgent de décupler notre soutien matériel et moral. » Les colis individuels sont déconseillés. Les collectes sont à envoyer au « Secours catholique », 106, rue du Bac, 75341 Paris, Cedex 07. C.C.P. : Paris 5620-09 K

Turquie

Le général Evren dénie toute compétence à l'Assemblée du Conseil de l'Europe

De notre correspondant

Ankara. — Dans un discours au peuple turc, le dimanche 31 janvier, le général Evren, chef de l'Etat, a sévèrement commenté la résolution émise le 28 par l'assemblée du Conseil de l'Europe relative à la situation en Turquie, mais s'est délibérément gardé d'adopter une attitude jusqu'au-boutiste. Cette résolution reflète, à ses yeux, les « efforts » de ceux qui désirent *« créer une tempête dans un verre d'eau »*, soit pour porter préjudice à la Turquie, soit pour *« régler un compte personnel »* avec ce pays.

Face aux critiques grandissantes émanant de Strasbourg à propos des violations des droits de l'homme en Turquie, assorties des « doutes » sur le contenu de la future Constitution turque en préparation, il a affirmé qu'Ankara *« était déterminé à ne plus tolérer d'ingérence dans ses affaires intérieures et à ne plus accepter que la question turque revienne à l'ordre du jour de l'assemblée européenne »*. Soulignant que la Turquie *« ne saurait demeurer l'interlocuteur d'une assemblée consultative, au sein de laquelle elle n'est pas représentée »* (allusion à la non-reconduction des mandats de ses représentants élus avant l'intervention militaire du 12 septembre 1980, et qui ont siégé jusqu'en mai 1981). Le général Evren a indiqué que *« désormais, les relations de la Turquie avec le Conseil de l'Europe consisteraient uniquement à siéger au comité des ministres et délégués où les gouvernements sont représentés »*.

Les observateurs politiques sont unanimes à souligner *« la position raisonnable quoique ferme »* du pouvoir militaire Nombreux, en effet, étaient ceux parmi les journalistes turcs qui craignaient une réaction plus vive à l'égard du Conseil de l'Europe. Les milieux diplomatiques européens à Ankara constatent que les autorités turques ont évité un piège et renvoyé la balle dans le camp de l'assemblée du Conseil de l'Europe.

Si les membres de l'assemblée désiraient l'exclusion de la Turquie du Conseil, il leur faudra désormais réunir les deux tiers des voix pour pouvoir faire une recommandation au conseil des ministres. C'est une possibilité très incertaine, d'autant plus que l'assemblée se mettrait, avec une telle résolution, en contradiction avec celle du 28 janvier dernier dans laquelle elle précisait que l'exclusion de la Turquie serait un acte insensé.

La résolution avait été intégralement publiée dans la presse turque et diffusée sur les ondes nationales, à la veille du discours du chef de l'Etat. Le général Evren a particulièrement critiqué l'*« attitude équivoque »* de certains membres de l'Assemblée *« qui avaient préféré rester silencieux, passifs et même indifférents face à une Turquie ensanglantée d'un bout à l'autre avant le 12 septembre »* et qui avaient seulement commencé à manifester *de l'intérêt pour* ce qui se passait en Turquie depuis l'intervention militaire, *« se rendant enfin compte que des êtres humains y vivaient aussi »*.

Selon le chef de l'Etat, certains alliés européens considèrent à tort comme une violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales la *« traduction devant la justice des meurtriers de plus de cinq mille victimes du terrorisme en Turquie »* avant l'*« intervention militaire, alors que les droits de l'homme que sont le droit à la vie et à la sécurité étaient précisément bafoués au sein d'un Etat en pleine décomposition »*.

Il a rappelé les *« facilités importantes »* accordées par le gouvernement turc aux diverses délégations européennes venues s'informer sur place. Le général Evren a également mis l'accent sur la *« polémique »* créée par certains membres du Conseil de l'Europe au sujet du contenu de la future Constitution : *« Il va sans dire que ce n'est pas aux membres du Conseil de l'Europe qu'il incombe de décider de la Constitution qu'il faut à la Turquie mais plutôt au peuple turc qui se prononcera par le biais d'un référendum. »*

ARTUN UNSAL.

République fédérale d'Allemagne

La santé du chancelier... et celle de la coalition

De notre correspondant

Bonn. — A l'ouverture d'une semaine qui va mettre à l'épreuve la solidité de la coalition gouvernementale. Il était sans doute inévitable que le malaise dont le chancelier Schmidt a souffert samedi 30 janvier à Hanovre fût quelque peu dramatisé par la presse dominicale. La *Bild am Sonntag* a annoncé sur toute sa première page l'*« effondrement du chancelier »*. Une photo représentant M. Schmidt soutenu par un ami et flanqué d'une équipe d'infirmiers était d'ailleurs de nature à étayer une interprétation pessimiste de l'incident.

Auparavant, des participants au congrès du parti social-démocrate de Basse-Saxe avaient remarqué que, pendant son discours, le chancelier paraissait mal à l'aise. Après quoi, il dut soudain quitter la tribune pour se reposer dans une salle voisine. Mais il semble que la portée de l'incident ait été exagérée. Le médecin appelé auprès de M. Schmidt jugea tout traitement superflu, et les porte-parole expliquèrent plus tard qu'il s'était agi d'une simple crampe intestinale.

Toujours est-il qu'un peu plus tard M. Schmidt a pu sans peine apparente conférer pendant plus d'une heure avec le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, pour préparer le plan de relance économique qui doit en principe être adopté cette semaine par le gouvernement. En fin de soirée, le chancelier a fait de son mieux pour dissiper les rumeurs concernant sa santé en dansant avec beaucoup de vigueur au bal de la presse à Hambourg.

Il n'empêche, une fois de plus, le bruit court que M. Schmidt serait prêt à jeter l'éponge. A la fin de la semaine dernière, M. Wehner, président du groupe social-démocrate du Bundestag, a fait état d'une telle menace de démission dans le cas où le S.P.D. et les libéraux du F.D.P. ne parviendraient pas d'ici à mercredi à s'entendre sur le plan de lutte contre le chômage. Là encore, M. Schmidt a donc été contraint, samedi, de remettre les choses au point en réaffirmant qu'il n'envisageait pas de *« quitter le pont du navire »*. Encore ce navire, a-t-il ajouté, ne pourrait-il plus être dirigé *« si treize, dix-sept ou même vingt-sept aspirants pilotes »* tiennent eux aussi à en occuper le pont. — J. W.

ASIE

L'Inde propose au Pakistan un traité d'amitié et de coopération

De notre correspondant

New-Delhi. — Confrontée à une proposition pakistanaise dont Mme Gandhi devait relever, samedi 30 janvier, non sans quelques raisons, qu'elle avait été formulée de manière *« ni très claire ni très directe »* (le Monde daté 31 janvier - 1er février), il était compréhensible que l'Inde aborde, sur la défensive, les discussions devant conduire éventuellement à la conclusion d'un pacte de non-agression entre les deux pays.

Fin diplomate, M. Aga Shahi, le ministre pakistanais des affaires étrangères, devait d'ailleurs, vendredi, à peine posé le pied sur le sol indien, reconnaître que son premier objectif au cours de ces entretiens *« préliminaires »*, était de dissiper les *« inquiétudes »* à son sens *« exagérées »* et non fondées, nées de la décision de son pays d'acquérir un certain nombre d'armements américains sophistiqués, ainsi que les *« doutes »* qui en étaient résultés, du côté indien, quant à la sincérité de l'offre pakistanaise.

Il a en effet insisté, dès son premier entretien, samedi matin, avec M. Rao, son homologue indien sur la *« sincérité »* de l'initiative pakistanaise et la volonté de son pays de progresser encore davantage sur la voie de la normalisation des relations avec l'Inde De son côté, le ministre indien mettait l'accent sur le *« sérieux »* avec lequel New-Delhi considérait l'offre d'Islamabad et souhaitait que les deux pays puissent parvenir à une formulation satisfaisante.

« Un exercice de clarification », donc, pour reprendre l'expression du porte-parole indien, appelé à se poursuivre, mais qui, dans l'immédiat, devait permettre d'une part de reconnaître que *« la détérioration de l'environnement international invitait les deux pays à œuvrer en vue d'une meilleure compréhension »*, d'autre part de relever avec satisfaction la similitude de leurs positions respective sur un certain nombre de questions, notamment leur condamnation de *« la politique expansionniste d'Israël »*.

Recevant la presse pakistanaise, le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi s'efforça de dissiper l'impression que son pays était réticent à s'engager sur la voie de la paix. Elle a asséné à ses interlocuteurs une volée de réponses aussi franches que percutantes :

« L'Inde n'aurait jamais accepté l'existence du Pakistan ? Complètement absurde. J'ai écrit au président Zia que nous reconnaissions la souveraineté et l'intégrité territoriale du Pakistan.

» L'Inde menacerait le Pakistan ? Pacte de non agression ou pas, l'Inde n'attaquera jamais le Pakistan

» Comment l'Inde, plus peuplée, plus étendue, peut-elle craindre le Pakistan ? Elle l'était tout autant dans le passé ce qui n'a pas empêché le Pakistan de l'attaquer, de l'envahir et d'occuper encore actuellement une partie de son territoire. La guerre n'est ni logique ni rationnelle. Nous ne pouvons oublier le passé, d'autant que le Pakistan qui, il faut le reconnaître, a habilement exploité la présence soviétique en Afghanistan, a plus que doublé récemment sa puissance militaire, ce qui n'est pas le cas de l'Inde.

» L'Inde hostile au programme nucléaire pakistanais ? Si ce dernier était vraiment orienté vers l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, ce qui ne semble pas être vraiment le cas, nous n'aurions naturellement aucune objection à formuler à son égard.

» La question du Cachemire ? Il nous appartient et vous occupez notre territoire. Si le peuple du Cachemire n'avait pas lui-même résisté en 1947 nous n'aurions pu le conserver car nos troupes sont arrivées très tard. Nous sommes prêts à discuter de cette question. En fait, vous avez tout tenté, excepté une chose, l'amitie. Pourquoi ne pas essayer ? »

Evoquant un peu plus tard le traité d'amitié indo-soviétique (pour en marquer d'ailleurs les limites) Mme Gandhi a déclaré : *« Nous serions heureux, si vous le souhaitiez, d'avoir un traité analogue avec vous. »*

Création d'une commission mixte

« Simple suggestion », insistaient aussitôt les Indiens soucieux de dissiper l'idée d'une contre poposition de Delhi face au pacte de non-agression pakistanais. Restait cependant l'impression que l'Inde, fort habilement au demeurant, s'efforçait de *« calmer le jeu »* et de reprendre le contrôle des opérations méthodiquement. Impression confirmée par la proposition, officielle celle-là, faite dimanche, par Mme Gandhi à M. Shahi (qui l'acceptait aussitôt) de créer une commission mixte indo-pakistanaise qui se réunirait périodiquement pour traiter des relations bilatérales entre les deux pays. Une *« première »* dans l'histoire conflictuelle des deux *« frères ennemis »*

. En marge des discussions, plutôt laborieuses sur un éventuel pacte de non-agression, étaient aussi évoquées les questions relatives au commerce, aux transports ferroviaire et maritime, aux communications postales, aux échanges culturels entre les deux pays, sans oublier le tourisme et les pèlerinages Cette démarche était, certes moins ambitieuse, mais sa logique était fort bien résumée par Mme Gandhi elle-même : *« Comment pourrions-nous espérer régler les grands problèmes alors que nous avons été jusqu'ici incapables de solutionner des questions apparemment mineures ? »*

PATRICK FRANCÈS.

Chine

Le débat sur le Plan divise les dirigeants

De notre correspondant

Pékin. — La Chine a-t-elle besoin, pour mener à bien sa modernisation, d'un plan de développement économique ? Et si oui, quelle forme celui-ci devrait-il revêtir ?

Le débat à ce sujet parmi les dirigeants chinois n'est pas nouveau. Mais tout indique qu'il a pris depuis quelque temps une acuité plus grande et qu'il oppose, ce qui pourrait devenir politiquement dangereux, quelques-uns des plus hauts responsables du pays Le signe le plus évident de l'existence de telles difficultés avait été donné il y a deux mois par le chef du gouvernement, M. Zhao Ziyang.

Dans le discours qu'il avait alors prononcé devant l'Assemblée nationale populaire, M. Zhao, contrairement à ce qu'avaient indiqué des déclarations antérieures d'autres dirigeants, *n'avait pas été en mesure de* présenter sous une forme détaillée à plan quinquennal 1981-1985. C'est à peine s'il avait pu brosser l'esquisse de l'esquisse d'un tel projet.

M. Zhao, au demeurant, n'avait pas paru particulièrement contrarié d'avoir à reconnaître cette lacune dans son rapport d'activité. Tout en apportant ici et là certains correctifs et en mettant en garde contre des abus, il avait plaidé vigoureusement pour la poursuite d'une économie ouverte s'appuyant davantage sur les stimulants matériels qu'idéologiques et sur les forces du marché plutôt que sur les réglementations bureaucratiques des administrations centrales.

Or, à peine cette orientation venait-elle d'être exposée et adoptée que des rectificatifs lui étaient apportés Ce fut d'abord, fin décembre, la réhabilitation de *« l'esprit révolutionnaire de Daqing »* (*Quotidien du peuple* du 26 décembre). Symbole durant l'ère maoïste du développement industriel par ses propres forces, l'expérience de Daqing, en tant que modèle idéologique, avait été ensuite critiquée après l'arrestation de la « bande des quatre ». Or, voilà qu'une instance centrale, et pas n'importe laquelle — la commission économique d'Etat, — proposait, sous l'autorité du comité central, de revenir aux *« aspects positifs »* de la mise en valeur de cette base pétrolifère aujourd'hui en déclin.

Les traditionalistes avaient-ils été encouragés dans leur contre-offensive par les discussions qui s'étaient déroulées vers la mi-décembre à Pékin, immédiatement après la session de l'assemblée, entre la direction du parti et les premiers secrétaires de province ? Cela n'est pas *impossible, bien que l'on ne dispose* à ce sujet d'aucune indication sûre. Ce qui est certain, en revanche — plusieurs dirigeants l'ont récemment admis — c'est que cette réunion, qui n'avait pas été annoncée en son temps, s'est bien tenue. Des déclarations, ces derniers jours, de certains hauts responsables, tels MM. Li *Xiannian ou Chen Yun, tous les deux* vice-présidents du parti, montrent en tout cas que ce qui est aujourd'hui en jeu, ce n'est pas seulement le rôle de l'idéologie dans l'économie, mais le choix d'une stratégie économique et des moyens du développement.

Le rôle joué à cet égard par M. Chen Yun dans le débat semble prépondérant. Ancien chef de l'organisation du parti pendant la période révolutionnaire de Yan'An, puis l'un des principaux inspirateurs de la politique économique du *régime dans les années 50*, ce vétéran a connu une carrière à éclipses sous Mao, dont il ne partageait pas le volontarisme économique. Or tout indique qu'il n'a en rien abandonné aujourd'hui les idées qui étaient déjà les siennes il y a trente ans. Inspiré par un populisme assez sommaire, il continue de préconiser un développements prudent et ordonné, sans innovation excessive, et dont la clé de voûte serait le plan.

Recevant, il y a quelques jours, M. Yao Yilin, président de la commission du Plan, et quelques-uns de ses collaborateurs — on n'avait pas entendu parler des activités de cette commission depuis quelque temps, — M. Chen Yun leur confiait *« Il faut continuer à mettre l'accent sur l'économie planifiée. Le marché ne doit jouer qu'un rôle secondaire. Nous devons souligner le caractère planifié de l'économie dans la production industrielle. Bien qu'il existe dans l'agriculture un système de responsabilité, en ce domaine aussi nous devons insister sur la notion de plan. Il est très important de renforcer la planification de la production dans la gestion des entreprises. »* Et d'ajouter sur le ton du reproche : *« Certaines personnes, en certains endroits, n'accordent pas assez d'attention à ces questions. »*

Dans l'allocution qu'il a prononcée dimanche 24 janvier, à l'occasion du nouvel an lunaire, M. Li Xiannian, autre vétéran du parti, n'a pas tenu un autre langage. La Chine, a-t-il dit en substance, est un pays socialiste. Par conséquent, le plan doit y jouer le rôle principal, le marché celui d'un auxiliaire. Cela vaut pour l'industrie comme pour l'agriculture. Le débat est donc désormais ouvertement lancé Concurremment avec celui sur la débureaucratisation, auquel il est lié, il devrait occuper les esprits pendant une bonne partie de l'année, le butoir étant la prochaine session de l'Assemblée, puisque M. Li Xiannian a annoncé que le plan 1981-1985 y serait enfin présenté.

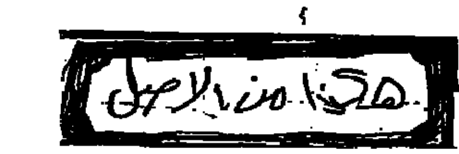
Mais déjà réformistes et planificateurs traditionnels s'affrontent dans les publications spécialisées : qu'il s'agisse du rythme de développement — M. Li Xiannian a proposé de l'accélérer (6 % au lieu des 4 % prévus pour cette année) — du rapport entre taux d'accumulation et taux de consommation, de la nature de la petite propriété individuelle (est-elle capitaliste ou socialiste ?), des rapports avec l'étranger, les discussions vont bon train. Un homme jusqu'à présent ne s'est pas mêlé publiquement à ces querelles : M. Deng Xiaoping. L'économie, il est vrai, n'a jamais été son terrain d'intervention préféré. Seul membre de la direction suprême dont le nom n'ait pas été mentionné à l'occasion des cérémonie de la fête du Printemps, le vice-président du parti serait, selon certains, légèrement souffrant, alors que, selon une explication officielle, il serait, au contraire, très bien portant, mais absent de Pékin. Aucune activité de sa part n'a en tout cas été signalée par la presse depuis le 12 janvier.

MANUEL LUCBERT.

● *Confirmation a été donnée* le dimanche 31 janvier, par l'agence Chine nouvelle, que Pékin avait proposé aux Etats-Unis d'entamer une négociation *« sur la fin des ventes d'armes* (américaines à Taïwan) *dans une période de temps déterminée »*. Cette proposition avait été formulée pour la première fois au mois d'octobre dernier lors de la visite à Washington du ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua (*le Monde* du 20 janvier). Les Etats-Unis ont déjà fait savoir qu'ils n'ont pas l'intention de fixer une date pour la cessation de leurs ventes d'armes à Taïwan. — (*A.F.P.*)

Vietnam

● HANOI A ACCUEILLI FAVORABLEMENT, dimanche *31 janvier, l'offre de concours* du secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, en vue de relancer les négociations entre le Vietnam et la Chine Le secrétaire général de l'ONU avait écrit, jeudi 28 janvier, au premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, pour lui indiquer qu'il *se tenait prêt à rechercher* un *« règlement pacifique »* au conflit opposant les deux pays. Le Vietnam a proposé le 30 janvier à la Chine de reprendre les pourparlers interrompus depuis mars 1980. — (*A.F.P.*)



NATIONS UNIES

Le directeur de la division des droits de l'homme accuse l'Organisation de « discrimination »

De notre correspondante

Genève. — La commission des droits de l'homme de l'ONU, composée de quarante-trois pays (1), qui siège à Genève de ce lundi 1er février au 12 mars, sous la présidence de M. Garbalov (Bulgarie), a inscrit en tête de son ordre du jour la « *question de la violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine* ». Le nom d'Israël ne figure pas dans cet intitulé, comme s'il était rayé de la carte. Il est acquis que ce « non-pays » sera condamné à maintes reprises au cours des débats.

Sont inscrits également les problèmes du Chili et de l'Afrique du Sud. Année après année, ces débats répétitifs ont pour principal effet d'occulter ce qui se passe dans le reste du monde. Ainsi chercherait-on en vain, en parcourant les vingt-six points inscrits, le nom d'un autre pays, mise à part une discrète allusion à Chypre.

Cependant, les débats pourraient évoluer autrement, M. Théo Van Boven, directeur de la division des droits de l'homme de l'ONU, étant décidé à tout mettre en œuvre pour que la commission cesse d'être une simple tribune de propagante. Il nous a déclaré que plusieurs rapports accablants pour nombre de pays ignorés par l'ordre du jour y seront rendus publics.

Dès le discours d'ouverture, M. Van Boven a rappelé cette vérité première : le droit de vivre est le plus fondamental des droits de l'homme. Le rôle de la commission devrait être par excellence de protéger la personne humaine sur tous les plans et de s'efforcer de prévenir « *des tueries délibérées perpétrées par des pouvoirs organisés* ». Or nous sommes témoins, a-t-il ajouté, de « *génocides, liquidations politiques, tueries en masse, exécutions arbitraires et sommaires, tortures, disparitions, meurtres de réfugiés et massacres sans discrimination au cours de conflits armés* ».

Selon M. Van Boven, au Salvador, en 1980, les forces de l'ordre ont tué, pour des motifs politiques, huit mille soixante-deux personnes et en 1981 le nombre des victimes serait encore plus élevé. Au Guatemala, cinq mille personnes auraient été massacrées pour des motifs de même nature en 1980, et il est à craindre là aussi que ce nombre soit plus élevé depuis.

M. Van Boven a aussi évoqué le rapport de l'expert tunisien, M. Bouhdiba, faisant état d'un million de morts au moins au Cambodge sous le régime Pol Pot. Il a rappelé *les « massacres atroces »* commis sous le précédent régime en Guinée-Equatoriale, les deux cent cinquante mille victimes ougandaises d'Amin Dada (à cette époque l'Ouganda siégeait à la commission des droits de l'homme !) et les « *exécutions massives* » en Iran.

Dans de trop nombreux Etats, les conventions humanitaires de Genève et les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU sont violés dans l'indifférence générale. « *Il est difficile de concevoir que les Nations unies demeurent sourdes aux appels de détresse*, a dit M. Van Boven. *Souvent à l'ONU on nous invite à pratiquer la sélectivité et la discrimination, à suivre la règle de deux poids deux mesures. Je trouve inacceptable qu'une violation grave des droits de l'homme, dans quelque pays que ce soit, puisse ne pas faire l'objet d'un débat.* »

Il a conclu que si la commission ne prend pas d'urgence les mesures nécessaires, « *elle ne méritera plus guère son nom, et les cris, les sanglots, l'angoisse de tous ceux qui sont à la limite de la survie retomberont sur nos têtes, celles de nous tous* ».

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Commission d'experts du Conseil économique et social de l'ONU, elle comprend actuellement les pays suivants : Algérie, Allemagne fédérale, Argentine, Australie, Biélorussie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Chypre, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Etats-Unis, Ethiopie, Fidji, France, Gambie, Ghana, Grèce, Inde, Italie, Japon, Jordanie, Mexique, Ouganda, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Royaume-Uni, Rwanda, Sénégal, Syrie, Togo, U.R.S.S., Uruguay, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe.

PROCHE-ORIENT

APRÈS L'INCURSION D'UN COMMANDO PALESTINIEN

Jérusalem menace d'intervenir à nouveau au Sud-Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — Après l'incursion d'un commando palestinien dans la vallée du Jourdain, le gouvernement de M. Begin a fait comprendre que l'armée israélienne pourrait de nouveau intervenir au Sud-Liban. Le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, a déclaré le 31 janvier que cette opération — menée par des membres du Fath — était une « *violation* » du cessez-le-feu au Sud-Liban conclu en juillet dernier par l'intermédiaire des Etats-Unis. Il a ajouté qu'Israël prendrait les « *mesures nécessaires* » — sans préciser lesquelles — pour éviter que de telles « *infiltrations* » se reproduisent.

A une quarantaine de kilomètres au sud du lac de Tibériade, un groupe de cinq hommes venant de Jordanie a réussi dans la nuit du 28 au 29 janvier à franchir les lignes de défense israéliennes établies le long du Jourdain. Il a été repéré quelques heures plus tard alors qu'il venait de poser des mines sur une piste utilisée par les patrouilles israéliennes. Deux des membres du commando sont parvenus à regagner le territoire jordanien tandis que les trois autres étaient pourchassés dans les collines qui dominent la vallée. Tous ont été capturés et deux d'entre eux grièvement blessés le 30 janvier après une brève fusillade.

Les opérations palestiniennes à partir de la Jordanie — qui de tous les pays voisins d'Israël possède la frontière la plus longue avec l'Etat hébreu — sont très rares. Un précédent incident avait eu lieu le 11 août 1981 dans la vallée du Jourdain.

Le général Raphaël Eytan, chef d'état-major, a reconnu que l'armée jordanienne continuait d'essayer d'empêcher l'action des commandos palestiniens et avait réussi dans le passé à en arrêter plusieurs. Par crainte de représailles israéliennes, le roi Hussein, même s'il a renoué des relations avec l'O.L.P., interdit à cette organisation toute activité militaire depuis la Jordanie.

La déclaration de M. Shamir a considérablement accru les craintes de voir l'armée israélienne lancer au Liban une nouvelle opération d'envergure avant le 26 avril, date de l'évacuation définitive du Sinaï, puisque d'ici là les Israéliens considèrent que les Egyptiens sont tenus de ne pas réagir.

Toutefois, M. Shamir commet une maladresse en se référant, à propos de l'opération palestinienne dans la vallée du Jourdain, au cessez-le-feu conclu le 24 juillet 1981 par l'envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, M. Philippe Habib. En effet, ce dernier avait bien souligné qu'il s'agissait d'un arrêt des « *actions militaires entre le territoire israélien et le territoire libanais* ». D'autre part, le gouvernement de M. Begin s'était alors vivement défendu d'avoir conclu le moindre accord avec l'O.L.P. Il se contredit en accusant l'O.L.P. de violer le cessez-le-feu.

La création de la « force multinationale »

Le conseil des ministres israéliens a finalement approuvé le 31 janvier la participation de quatre pays européens (France, Grande-Bretagne, Italie et Pays-Bas) à la création de la « *force multinationale* » chargée de contrôler le maintien de la paix dans le Sinaï après le retrait israélien. C'est au cours de son séjour à Jérusalem, la semaine dernière, que le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, a réussi à convaincre M. Begin de ne plus faire de difficultés et de mettre un terme à une polémique qui durait depuis plus de deux mois. Le premier ministre israélien, qui avait encore mis récemment un nouvel obstacle à cette participation, souhaitait que les gouvernements européens concernés reconnaissent explicitement le bien-fondé de l'ensemble des accords de Camp David et s'abtiennent à l'avenir d'émettre des réserves à ce sujet, notamment quand il s'agit de la question palestinienne (*le Monde* du 28 janvier). Pour justifier son acceptation, le gouvernement israélien a fait savoir qu'il se satisfaisait des derniers messages d' « *éclaircissement* » transmis par les « quatre » au gouvernement américain mais il n'a pas précisé la tenuer de ces messages.

FRANCIS CORNU.

M. Arafat se dit « très déçu » par l'attitude de la France

M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), s'est dit « *très déçu* » par la position française aux Nations unies à propos d'éventuelles sanctions contre Israël pour son annexion du Golan syrien. « *Je suis déçu, je suis très déçu. C'est la première fois que le gouvernement français et les Français parlent beaucoup des grands principes et ne font rien* », a-t-il déclaré lors d'une interview diffusée samedi 30 janvier par Antenne 2.

Interrogé sur le voyage que M. Mitterrand doit effectuer en Israël début mars, le chef de la centrale palestinenne a estimé qu'il intervenait à un « *moment critique et crucial alors que l'agression israélienne se poursuit contre le peuple palestinien* ». Et, a-t-il ajouté, retournant la question, « *ne l'oublions pas, c'est la première visite d'un président français chez ces envahisseurs, ces agresseurs. Qu'en pense le peuple français ?* ».

Dans une interview au magazine américain *Time*, M. Arafat s'est déclaré convaincu que les Israéliens interviendraient au Sud-Liban avant le 25 avril, date prévue pour le retrait définitif du Sinaï, afin « *de briser la résistance palestinienne* » et de « *mettre à l'épreuve* » le président Moubarak. « *S'il bouge, les Israéliens ne se retireront pas du Sinaï. S'il reste silencieux, cela signifiera qu'ils lui ont brisé les reins à lui aussi* », a-t-il déclaré.

Enfin, le dirigeant palestinien a estimé que les Américains ne pourront sans risque poursuivre éternellement une aide à l'Etat hébreu. « *Vous perdez vos amis en raison de votre soutien illimité à Israël. Vous en faites un enfant gâté et cet enfant finira par endommager les intérêts américains.* »

Après la formation d'un corps de volontaires jordaniens pour soutenir l'Irak

Le président du Parlement iranien se réjouit d'« être en guerre contre le roi Hussein »

La Syrie a condamné, dimanche 31 janvier, la décision du roi Hussein de Jordanie de dépêcher un corps de volontaires en Irak pour se battre contre l'Iran, accusant le monarque hachémite de vouloir « se désister de son engagement national dans le conflit israélo-arabe.

A Téhéran, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Ahmed Azizi, a qualifié la décision du roi Hussein de déclaration de guerre « directe et claire » à la République islamique. Le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Rafsandjani, a déclaré, pour sa part, que c'était un « plaisir pour l'Iran que d'être en guerre contre le roi Hussein (...) qui, pendant Septembre noir (en 1970), a massacré le peuple palestinien ». « Sur le plan militaire, a-t-il ajouté, la décision jordanienne ne pose aucune difficulté à l'Iran. »

En Jordanie, entre-temps, les premiers volontaires ont commencé à se présenter, dès dimanche, dans les seize bureaux de recrutement.

Correspondance

Amman. — Les dirigeants jordaniens comptent sur le recrutement de plusieurs milliers d'hommes, au moins l'équivalent d'une brigade. Mais, ils insistent sur le fait que « *l'Irak n'a pas besoin d'un appoint militaire* ». Il s'agit d'un geste politique, précisent-ils, afin d'amener les pays arabes à soutenir plus fermement l'Irak dans sa guerre contre l'Iran. « *Nous pensons que si les Arabes avaient pris fermement position aux côtés de l'Irak, l'Iran aurait considéré sérieusement les propositions de négociations qui lui ont été faites. Ce que nous voulons, c'est abréger la guerre* », affirme le ministre jordanien de l'information, M. Adnan Abou Audeh.

L'appel du souverain a suscité une certaine surprise dans le pays. On note cependant qu'il est intervenu à la suite de récents séjours du roi Hussein à Bagdad et à Bahrein où il avait dénoncé les tentatives iraniennes de déstabiliser cet émirat, et exhorté les Etats arabes à resserrer les rangs, alors que les dirigeants irakiens ne cachaient guère leur irritation à l'égard de la « *tiédeur* » de la solidarité arabe.

La presse jordanienne a immédiatement emboîté le pas au souverain hachémite, en publiant notamment sur des pages entières des mesages de soutien à l'initiative royale (une société de transport propose par exemple de mettre gratuitement à la disposition des autorités un bus par jour pour le transport des volontaires).

Si le roi Hussein vient ainsi de réaffirmer de façon spectaculaire le soutien qu'il apporte à Bagdad depuis le début du conflit irano-irakien (qui se réduisait jusqu'à présent à un appui logistique), en décidant de faire appel exclusivement à des volontaires qui seront encadrés par des officiers de réserve et non d'active, il a évité de donner un caractère de déclaration de guerre officielle à son geste.

Il n'en a pas moins pris le risque d'aggraver la tension avec la Syrie et de ne pas être compris par une fraction de la population du royaume, notamment les Palestiniens pour qui la libération des territoires occupés par Israël demeure un objectif prioritaire et par ceux qui craignent qu'un engagement trop marqué aux côtés de Bagdad, dans le conflit irano-irakien, ne se retourne finalement contre la Jordanie.

AFRIQUE

ENTRE DAKAR ET BANJUL

La Confédération de Sénégambie est entrée en vigueur le 1er février

Dakar (*A.F.P.*). — La Confédération de Sénégambie est née officiellement le 1er février. C'est l'aboutissement d'un processus de rapprochement déjà ancien entre Dakar et Banjul — processus accéléré par le coup l'Etat du 30 juillet 1981 en Gambie, qui échoua grâce à l'intervention de l'armée sénégalaise.

Le pacte constitutif de la Confédération sénégambienne a été signé le 17 décembre 1981 à Dakar et ses instruments de ratification ont été échangés le 11 janvier dernier à Banjul. Les Parlements des deux pays avaient approuvé le pacte, le 29 décembre, à l'unanimité et par acclamations à Dakar, ainsi qu'à Banjul — en l'absence toutefois des trois députés de l'opposition gambienne, qui n'avaient pas voulu participer aux débats : ils entendaient ainsi souligner que, sans être opposés au principe de la confédération, ils auraient souhaité qu'elle fût soumise à un référendum.

Le pacte prévoit l'intégration des forces armées et des forces de sécurité des deux Etats, qui conservent toutefois leur personnalité internationale, le dévelop- Confédération et une Assemblée et monétaire, la coordination des politiques dans les domaines des relations extérieures et des communications. Il prévoit également des institutions communes : un président et un vice-président, un conseil des ministres de la Confédération et une assemblée confédérale, dont les députés seront choisis pour un tiers par le Parlement gambien et pour deux tiers par le Parlement sénégalais.

D'autre part, M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, est arrivé vendredi 29 janvier à Dakar pour une visite officielle de plusieurs jours et a été reçu samedi par M. Abdou Diouf, chef de l'Etat du Sénégal. Il a déclaré à l'issue de cet entretien : « *Entre une France attachée au progrès et à la démocratie et un Sénégal qui construit une société moderne, il ne peut y avoir l'ombre d'un nuage.* »

DAKAR
SÉNÉGAL
BANJUL
GAMBIE

A TRAVERS LE MONDE

Centrafrique

● RENTREE POLITIQUE DE DIRIGEANTS DE L'ANCIEN REGIME. — Le général d'armée André Kolingba, président du Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.) a confié la direction d'importantes sociétés d'Etat et d'économie mixte à plusieurs personnalités qui détenaient d'importantes responsabilités politiques au cours des cinq dernières années. Parmi elles figurent M. Joseph Potolot, qui a été nommé directeur général de l'Office centrafricain de sécurité sociale (O.C.S.S.) et le général André Dieudonné Maguale, placé à la tête de l'Office national d'information (ONI). A Bangui, ces décisions du président Kolingba sont interprétées comme une volonté d'« ouverture ». — (*A.F.P.*)

Luxembourg

● LE DERNIER RECENSEMENT, dont les chiffres ont été publiés vendredi 29 janvier, font état de 365 100 habitants au Luxembourg fin 1981, soit une augmentation de 7,4 % par rapport à 1970.

République Sud-Africaine

● DEUX RESPONSABLES RELIGIEUX EXPULSES D'UN BANTOUSIAN. — Le pasteur Peter Storey et l'évêque Desmond Tutu, respectivement président et secrétaire général du Conseil sud-africain des églises (SACC), ont été expulsés, vendredi du homeland « indépendant » (Bantoustan) du Venda, a annoncé, samedi 30 janvier, le *Star* de Johannesburg. Selon le *Star*, les deux hommes d'église se trouvaient dans le Bantoustan pour essayer de rendre visite à des détenus. La police du Venda leur a refusé le droit de faire ces visites et les a raccompagnés à la frontière. — (*A.F.P.*)

Tunisie

● LE PRESIDENT BOURGUIBA REGAGNE TUNIS. — Le président Habib Bourguiba devait quitter Paris pour Tunis ce lundi 1er février. Le chef de l'Etat tunisien était arrivé samedi dans la capitale française après avoir reçu des soins dentaires dans une clinique de Philadelphie et procédé, à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington, à un bilan général de santé qui s'est révélé positif. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● GREVES DE LA FAIM. — Sept pentecôtistes sont réfugiés depuis trois ans et demi dans les locaux de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou pour tenter d'obtenir des autorités soviétiques le droit de quitter le pays où l'exercice de leur religion est interdit. Deux femmes, les sœurs Vachtchenko, font depuis le 25 décembre une grève de la faim pour tenter d'arracher cette autorisation. L'une d'elles, Lydia, âgée de trente ans, a dû être hospitalisée samedi 30 janvier dans un établissement soviétique, sur les conseils du médecin de l'ambassade. Les membres de sa famille craignent que privée de la protection américaine, elle ne soit nourrie de force, arrêtée puis transférée dans un asile psychiatrique. — (*U.P.I.*)

AMÉRIQUES

El Salvador

L'armée a massacré une vingtaine de civils dans un quartier pauvre de la capitale

Trois jours après que le président Reagan eut certifié que la situation des droits de l'homme s'améliorait au Salvador, pour justifier devant le Congrès de Washington le maintien d'une aide économique et militaire à ce dernier pays (*le Monde*, daté 31 janvier-1er février), des éléments de l'armée salvadorienne ont massacré une vingtaine de personnes dans un des faubourg de la capitale.

Selon plusieurs témoignages, environ deux cents militaires ont fait irruption, à l'aube du dimanche 31 janvier, dans le quartier de San-Antonio-Abad, l'un des plus déshérités de la ville. Ils ont forcé les portes de plusieurs maisons et emmené leurs habitants. La plus jeune des victimes est un garçon de quatorze ans, la plus vieille une femme de cinquante-sept ans. Cinq jeunes femmes ont été violées. L'une d'elles, âgée de seize ans, a affirmé l'avoir été à dix reprises.

Le ministère de la défense a déclaré qu'il s'agissait d'une opération destinée à découvrir des repaires de guérilleros. Les personnes tuées l'ont été au cours d' « *affrontements* », a-t-il affirmé, et appartenaient au Front de libération nationale Farabundo-Marti. Le ministère s'est félicité de ce qu'il a appelé un « *succès* », et l'a attribué au « *professionnalisme* » et à l' « *entraînement* » des soldats.

A Washington, on indique que le gouvernement Reagan prévoit d'envoyer à la junte salvadorienne une aide d'urgence de 55 millions de dollars en matériel militaire, afin de remplacer les avions de combat et les hélicoptères détruits le 28 janvier par des guérilleros au cours de l'attaque d'une base aérienne près de San-Salvador. M. Reagan accordera cette aide en se servant de ses pouvoirs spéciaux, sans demander l'approbation du Congrès.

D'autre part, l'*International Herald Tribune* du lundi 1er février annonce que la Maison-Blanche demandera aux congressistes d'augmenter cette année de 100 millions de dollars l'aide économique et militaire attribuée au gouvernement de M. Napoleon Duarte, laquelle est déjà chiffrée dans le projet de budget à 65 millions de dollars. Une telle aide pourrait être portée à 300 millions de dollars l'an prochain, indique le journal. — (*A.F.P., A.P., U.P.I.*)

États-Unis

L'ILE DE GUAM POURRAIT ÊTRE DOTÉE DE L'AUTONOMIE INTERNE

Honolulu (*A.F.P.*). — Une majorité — relative — d'habitants de l'île américaine de Guam — située dans le Pacifique à 6 000 kilomètres à l'ouest de Hawaï — se sont prononcés samedi 30 janvier en faveur d'un statut d'autonomie interne. Sur les 9 992 personnes consultées, 48,5 % ont opté pour cette formule qui, si elle est acceptée par Washington, donnera à l'île un gouvernement autonome tout en la maintenant comme territoire américain. La transformation de Guam en cinquante et unième Etat de l'Union n'a été aprouvé que par 25,7 % des suffrages. Les solutions impliquant une séparation des Etats-Unis (indépendance ou libre association) n'ont recueilli respectivement que 379 et 393 voix.

Les dirigeants de l'île ont indiqué que les résultats du vote leur permettront de négocier avec Washington une modification du statut politique de Guam. Tout changement devra ensuite être approuvé par le congrès.

D'une superficie de 549 km2, peuplée de 110 000 personnes, Guam est possession américaine depuis 1898. L'île abrite plusieurs bases militaires. Son économie est assurée essentiellement par des fonds fédéraux et par le tourisme, principalement japonais.

[La différence entre la population totale de l'île et le nombre de personnes consultées s'explique par la présence massive de militaires, qui ne sont que des résidents temporaires.]

PROCHE-ORIENT

L'Égypte sans Sadate

II. — La sixième obligation

L'oubli dans lequel le raïs assassiné est déjà tombé, quatre mois après sa disparition, dû pour une part à un irritant triomphalisme qui avait lassé l'opinion, n'implique pas que la majorité des Égyptiens approuvent les motivations de ses meurtriers ou remettent en question la paix avec Israël (*le Monde* daté 1er février).

Le Caire. Les assassins du président égyptien ne sont pas exactement « *ces fils de fellahs révoltés par la misère imposée à son peuple par Sadate* » décrits par la radio du colonel Kadhafi. Le lieutenant d'artillerie Khaled El-Islambouli (ou Istambouli selon une autre orthographe indiquant de toute façon une originalité ottomane), chef du commando de quatre membres qui, le 6 octobre *1981*, tira sur la tribune présidentielle, est né en 1957 dans une famille de notables ruraux de Mallaoui, assez aisée pour avoir vu ses terres écornées par la réforme agraire nassérienne : son père était conseiller juridique d'une compagnie sucrière. Le champion national 1975 de tir militaire, Hussein Abbas Mohamed qui, armé d'un fusil russe Carl-Gustav, a probablement porté le coup fatal au raïs, est un officier de réserve, tandis que les deux autres tueurs sont l'un libraire, l'autre étudiant.

Par un mystère qui n'est pas le moindre de ceux entourant la fin de Sadate — encore que la nonchalance nilotique puisse en fournir une explication — des quatre assaillants, seul l'artilleur fut blessé et encore, assure-t-on, par un garde du corps de l'ambassadeur américain, la nuée de « gorilles » qui fanfaronnaient habituellement autour du raïs ne s'étant manifestée que pour abattre d'innocents soldats affolés courant dans tous les sens ou pour menacer de tirer sur les journalistes voulant photographier Sadate à terre. La fusillade du commando, selon plusieurs témoins, ne dura pas plus de trente secondes ce qui fut suffisant pour tuer ou blesser une trentaine de personnes dans la tribune, le vice-président Moubarak et le ministre de la défense, le général Abou Ghazala, n'étant que très légèrement atteints.

Les enquêteurs parvinrent très vite à établir que six autres personnes étaient directement impliquées dans l'assassinat. A ce jour cinq d'entre elles ont été arrêtées, parmi lesquelles le commandant des renseignements militaires Aboud El-Zomor, officier de belle prestance qui, jusqu'à présent, donne l'impression d'avoir été l'âme de l'affaire. Né il y a environ trente-cinq ans dans une famille de Nahya, près du Caire, comptant un général tué à la guerre de 1973 et un sénateur nommé par Sadate, et connue pour ses déchirements internes (le père d'Aboud fut retranché du clan), le commandant, selon sa seconde épouse, une jeune diplômée d'études commerciales, était jusqu'à une date récente un « *homme d'esprit ouvert et gai, m'emmenant au théâtre ou au cinéma et autorisant ses sœurs à y aller. Et puis brusquement il a changé, nous interdisant même de tenir compagnie à notre parenté masculine en visite ou de regarder la télévision sauf les émissions religieuses. Dernièrement il s'était mis à prier et, en août 1981, il m'a demandé de me voiler* » (1).

L'anti-Ibn Khaldoun

La conversion de l'officier à l'intégrisme islamique — obtenue semble-t-il par son cousin et beau-frère, Tarik El-Zomor, jeune homme de vingt-deux ans, étudiant à la faculté d'agriculture du Caire, grand amateur d'Hitchcock, et lui aussi aujourd'hui dans le box des accusés — pour être tardive n'en fut pas moins ravageuse. Chargé, dit-on, d'observer le lieutenant Islambouli soupçonné d'activisme religieux, Zomor le prévint, ce à quoi le jeune intégriste aurait répondu en confiant à l'officier son désir de supprimer le raïs « *coupable* » d'avoir fait arrêter début septembre un millier d'affiliés des confréries fondamentalistes, parmi lesquels son propre frère aîné Mohamed Islambouli, vingt-six ans, étudiant à la faculté de commerce d'Assiout, en Haute-Egypte. Ayant déserté, le commandant était recherché avant même l'attentat du 6 octobre, pour avoir préparé le mois précédent un premier plan visant à tuer le raïs lors d'une tournée à Mansourah, dans le delta du Nil.

L'idéologue du groupe paraît avoir été un ingénieur âgé d'environ vingt-cinq ans, Abdesselam Farrag, auteur d'un texte ronéoté d'une cinquantaine de pages, très répandu, « *l'Obligation absente* », dont le simplisme n'a d'égal que l'intransigeance : Farrag se réclame d'Ibn Taïmiya, auteur syrien des treizième et quatorzième siècles (2), sorte d'anti-Ibn Khaldoun qui se fit notamment remarquer pour sa hargne à l'égard des juifs, des zoroastriens et des chrétiens et qui à maints

De notre envoyé spécial
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

égards fait figure de père du fondamentalisme contemporain, ayant notamment inspiré, en ce siècle, l'Egyptien Sayed Kotb, que Nasser *fit pendre* et le Pakistanais Abou Ala Mâdoudi (1903-1979), théoricien de l'obscurantisme institutionnalisé régnant actuellement dans son pays (3). Leur idée à tous, d'Ibn Taïmiya aux assassins de Sadate, est que le véritable musulman doit ajouter aux cinq obligations de l'islam (la profession de foi, la prière cinq fois par jour, le jeûne de Ramadan, l'aumône rituelle et, si possible, le pèlerinage à La Mecque), la « *guerre sainte civile* », lorsqu'il vit au milieu des « *impies* », non-musulmans ou musulmans non pratiquants. Ils appellent cela la « *sixième obligation* » ou « *obligation absente* » *(des textes)*. Autant dire que cette théorie, pour anciennes que soient ses racines, fait jeter les hauts cris aux théologiens orthodoxes — mais « *c'est qu'ils sont eux-mêmes devenus des mécréants* », affirment MM. Zomor, Farrag, Islambouli et leurs vingt et un coaccusés. Quatorze d'entre eux ne sont pas concernés par l'attentat contre Sadate, mais par la sanglante tentative de sédition survenue deux jours après à Assiout, non pas, semble-t-il, en fonction d'un plan en deux temps, mais plutôt comme contrecoup de l'assassinat du raïs.

Le culte de la vendetta

Même si l'on murmure parfois au Caire, y compris non loin du nouveau raïs, que de « *hautes complicités égyptiennes ne sont pas à écarter* » dans le meurtre de Sadate, que « *Zomor et les autres ont été poussés par des éléments non intégristes de l'armée* » ou encore que « *les assassins ont été manipulés par des puissances étrangères ayant intérêt à court-circuiter la restitution du Sinaï à l'Egypte* », pour l'instant les éléments d'information disponibles permettent seulement d'affirmer que le crime du 6 octobre a été préparé par une dizaine de jeunes hommes, militaires ou civils, issus de la petite ou de la moyenne bourgeoisie rurale, certes militants intégristes et farouches adversaires de la paix avec l'« entité juive », mais en l'occurrence paraissant surtout animés par des motifs confinant quasiment à la vengeance personnelle, au *tar*, ce culte de la vendetta qui ensanglante régulièrement la campagne égyptienne et dont les familles Islambouli et Zomor sont des adeptes connus. Le lieutenant Islambouli tout en extériorisant devant le tribunal sa joie d'avoir tué « *Pharaon* » a vigoureusement nié avoir voulu renverser le régime, qu'il ne porte pas pour autant dans son cœur. Quant au commandant Zomor, il a quelquefois donné l'impression de s'être lancé dans cette affaire plus par romantisme dévoyé ou besoin d'action que par réelle conviction.

Il faudra donc peut-être classer un jour l'assassinat de Sadate parmi ces actes de terrorisme d'inspiration nationaliste ou religieuse, mais sans lendemain, car accomplis sinon individuellement du moins sans l'arrière-plan d'un complot structuré, et dont l'histoire moderne de l'Égypte est jalonnée depuis le meurtre du président du conseil Boutros Pacha Ghali en 1910 (grand-père de l'actuel ministre d'État égyptien aux affaires étrangères) jusqu'à celui de son lointain successeur Nokrachi-Pacha en 1948 (4).

Dans ce cas, objectera-t-on, pourquoi le président Moubarak a-t-il, aussitôt au pouvoir, mis à l'écart, « *parce qu'ils étaient trop religieux* », plusieurs dizaines d'officiers et de sous-officiers (cent trente-huit officiellement, des chiffres plus importants étant cités par ailleurs) ? « *Par précaution* », répondent au Caire des sources dignes de foi, qui s'empressent d'ajouter que l'armée est fondamentalement « *loyale* », selon le propre terme du général Moubarak, mais qu'il ne fallait pas laisser passer l'occasion de la purger de ses « *quelques éléments douteux* ». Depuis leur propre coup d'État de 1952, les militaires au pouvoir en Égypte ont régulièrement mis à l'écart en douceur ceux des leurs qu'ils soupçonnaient de vouloir les remplacer. Le raïs assassiné était au courant de la percée intégriste au sein de son armée (*le Monde* du 5 et du 8 septembre 1981) et M. Moubarak n'a eu qu'à reprendre les dossiers et les méthodes de ses prédécesseurs pour tenter de la juguler.

Le discret « assainissement » des forces armées et les nombreuses arrestations de militants islamistes civils (officiellement plus de trois mille d'entre eux demeurent incarcérés) permettent-ils d'avancer que le général Moubarak va pouvoir maintenant régner sans problème ? Non, car, outre la difficulté d'évaluer la force que conserve encore les fondamentalistes dans l'ensemble de la nation, trop d'opacité demeure sur le caractère, les ambitions ou l'idéal politique de nombre de pairs ou de subordonnés du général Moubarak, qui, après Sadate, pouvaient estimer avoir autant de titres à la succession que le vice-président, lequel appartient en outre à l'aviation, arme minoritaire et élitiste par laquelle le gros de l'armée, l'infanterie, a tendance à se sentir « snobée ». Ni fantassin, ni « *officier libre* » de 1952, ni auteur de son propre *pronunciamiento* ou de quelque action d'éclat nationale, ni vainqueur d'une élection démocratique, le président Moubarak, s'il conserve le pouvoir, ne l'aura dû qu'à son action présente.

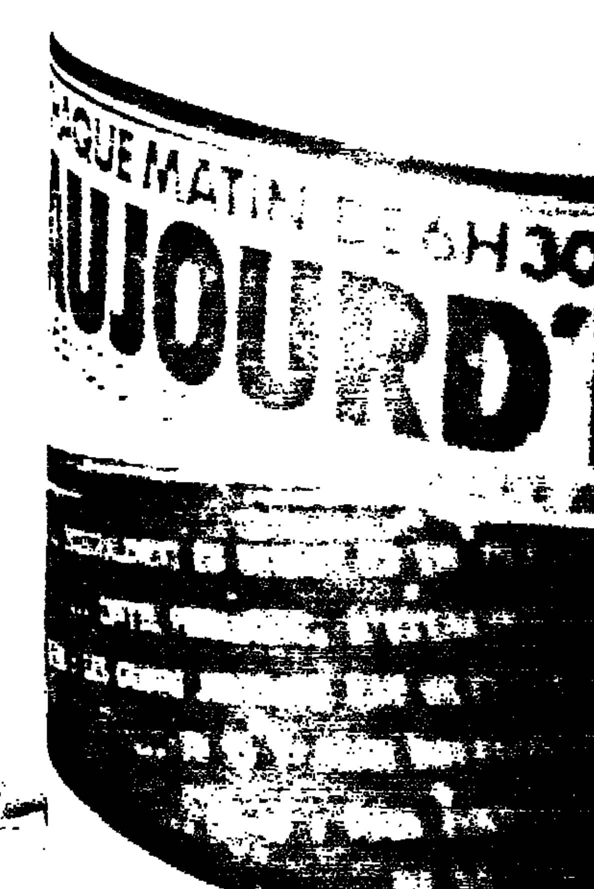
Prochain article :

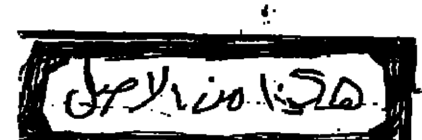
LA POLITIQUE DU TAMIS

(1) Revue de presse égyptienne diffusée par le Centre d'études et de recherches sur l'Orient arabe contemporain, 5, avenue Pasteur, 13621 Aix-en-Provence.

(2) et (3) Voir les articles de Constant Hamès et Jacques Waardenburg *in* revue *Archives de sciences sociales des religions*, octobre-décembre 1980. Editions du C.N.R.S.

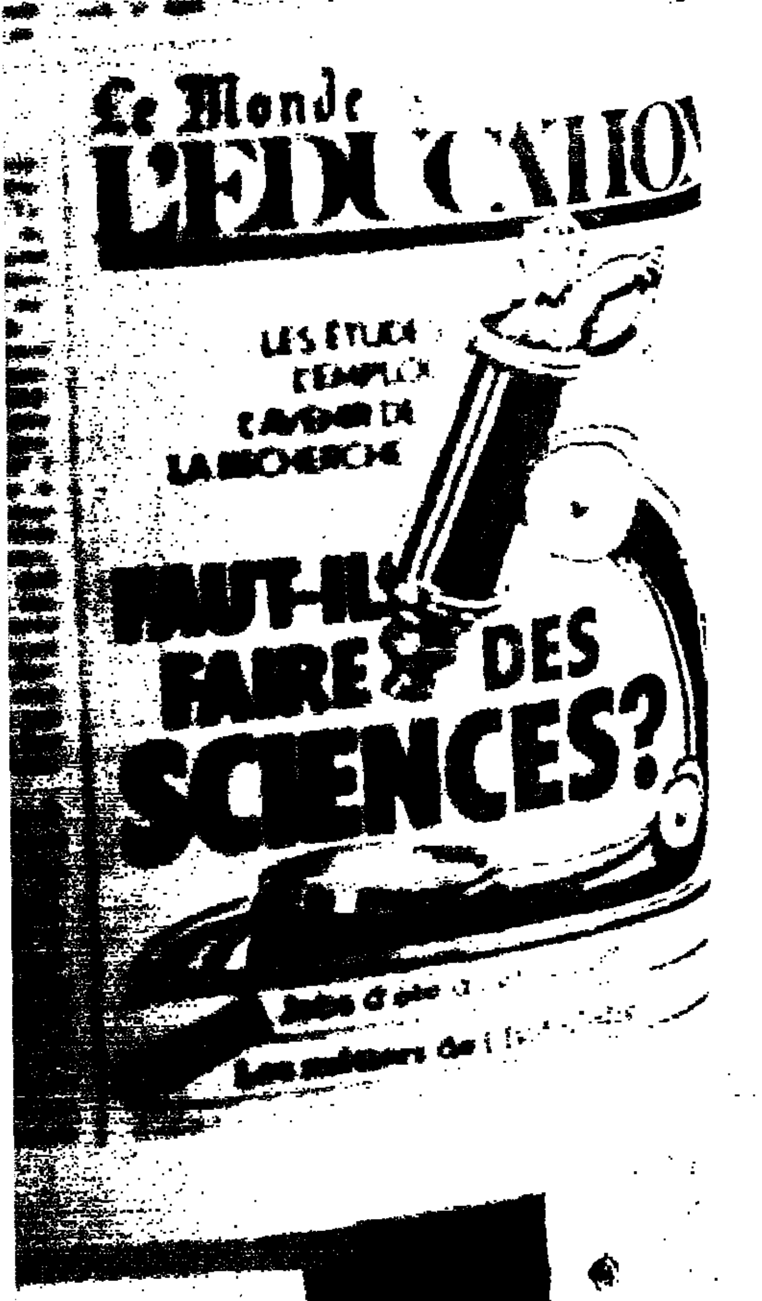
(4) Citons également le président du conseil Ahmed Maher, assassiné en 1945 par un membre du parti pro-nazi Jeune Egypte et non pas par un Frère musulman, comme nous l'écrivions dans *le Monde* du 6 octobre 1981, victime de l'histoire revue par Nasser. Nokrachi fut en revanche tué, en 1948, par des Frères musulmans.





DRIENT

pte sans Sadate



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.C.F.

Certains élus de la région parisienne laissent paraître leurs réticences

Les conférences fédérales du parti communiste, qui se sont réunies, ce week-end, en particulier dans la région parisienne, font apparaître une approbation massive du projet de résolution soumis depuis trois mois à la discussion des communistes. Les comptes-rendus de ces conférences, donnés par *l'Humanité*, annoncent la tonalité du congrès qui doit s'ouvrir le 3 février à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Ainsi est-il voté, à propos de la conférence fédérale parisienne, que les débats ont montré que *« les communistes de la capitale avaient à ce point fait leur l'analyse et la stratégie du P.C.F. qu'ils leur en faisaient déjà rendre les premiers fruits »*. Les récits de luttes faits à la tribune de la conférence annoncent ceux qui devraient fournir la teneur de la plupart des interventions au congrès.

La situation du P.C.F. à Paris, où M. Georges Marchais n'avait recueilli que 9.18 % des suffrages exprimés le 26 avril 1981 et où la crise consécutive à la mise en accusation de l'ancienne direction fédérale, en 1979, continue de faire sentir ses effets, s'est traduite, dans la préparation du congrès, par la diminution du nombre des participants aux réunions de cellule et aux conférences de section. De nombreux militants en désaccord avec la direction ont renoncé à livrer un combat qu'ils estimaient perdu d'avance. *L'Humanité* indique, cependant, que sur les 3 281 délégués qu'ont réunis, selon elle, les conférences de section, 59 ont voté contre le projet de résolution et 92 se sont abstenus. A la conférence fédérale, on a compté une voix contre et deux abstentions pour 493 délégués.

La réduction du nombre des sections

Le quotidien du P.C.F. ne dit rien, en revanche, de la réduction du nombre des sections communistes à Paris (de cent treize à environ quatre-vingts), consécutives à la diminution des adhérents. On a noté, également, dans plusieurs conférences de section, une élévation de la moyenne d'âge des délégués, par rapport à 1979, année du précédent congrès. Les militants les plus anciens sont, aujourd'hui, proportionnellement plus nombreux parmi les communistes parisiens.

En banlieue — Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Hauts-de-Seine, — où l'approbation du projet de résolution par les conférences fédérales a été unanime ou quasi unanime, on a observé certains phénomènes révélateurs de l'état d'esprit d'élus, militants de longue date ayant exercé des responsabilités dans la période thorézienne et qui ont laissé paraître leur scepticisme ou leur mauvaise humeur devant l'explication du recul électoral du P.C.F. par le « retard » qu'il aurait pris en 1956. A Montreuil, le maire, M. Marcel Dufriche, membre du comité central de 1950 à 1964, ancien résistant, ancien secrétaire de Benoît Frachon, s'est abstenu lors du vote, dans sa section, sur le projet de résolution. La conférence des Hauts-de-Seine s'est déroulée en l'absence de certains élus, comme M. Léo Figuères, maire de Malakoff.

Ces réactions sont préoccupantes pour la direction dans la mesure où elles émanent de militants dépositaires de la tradition du parti, au même titre que les dirigeants eux-mêmes et ceux qui les appuient. Leurs réticences avouées sont de nature à troubler les cadres et les militants les plus enclins à identifier fidélité au parti et soutien de la direction. Celle-ci se montre, d'ailleurs, plus vindicative vis-à-vis des communistes qui la combattent au nom des engagements qui furent les siens dans la période du programme commun. C'est ainsi que quatre membres du comité fédéral de la Sarthe, dont un adjoint au maire communiste du Mans, ont été évincés de cette instance lors de la conférence fédérale du week-end précédent. En Vendée, M. Yvon Quiniou, membre du bureau fédéral, n'a pas été reconduit dans ses fonctions. Cette mesure coïncide avec le retrait du premier secrétaire fédéral, M. Marcel Guintard, membre du comité central, qui a répliqué qu'il avait toujours prévu de se retirer après dix années de fonction.

PATRICK JARREAU.

M. LAJOINIE : NOTRE POSITION SUR LA POLOGNE N'EST DICTÉE PAR AUCUNE INFÉODATION.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, déclare, dans une interview publiée par *l'Express* daté 29 janvier - 4 février, que le recul électoral du P.C.F. est dû au *« retard »* qu'il a pris *« dans la définition d'une stratégie »*, et non à la campagne que M. Georges Marchais avait menée en vue de l'élection présidentielle. *« Même si cette campagne n'a pas été parfaite — il n'y a rien de parfait, — elle était nécessaire pour affirmer notre identité,* déclare M. Lajoinie. *C'est en partie grâce à elle que nous sommes, aujourd'hui, au gouvernement. »*

M. Lajoinie estime qu'*« il y a eu des incompréhensions »* devant l'attitude des communistes vis-à-vis de la Pologne, *« alors qu'elle n'était dictée par aucune inféodation à l'égard de quiconque »*. Il ajoute : *« Nos relations avec le P.C. d'Union soviétique sont claires. Nous avons des relations d'égal à égal (...). »*

Mme THOREZ-VERMEERSCH : M. MARCHAIS EST PERDANT.

Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, ancien membre du bureau politique du P.C.F., réitère, dans un entretien publié par *le Point* daté 1er-7 février, ses critiques contre la *« politique au jour le jour »* de l'actuelle direction de son parti. A propos de M. Georges Marchais, elle déclare : *« Il ne voulait pas être Poulidor, il est maintenant Vietto. Poulidor était toujours deuxième et, de mon temps, Vietto était toujours quatrième. Il est perdant, c'est clair. Mais je crois qu'il y a aussi chez lui l'idée qu'il est en train de rénover le parti. »*

Mme Thorez-Vermeersch estime que *« le bilan du nouveau gouvernement n'est pas celui qu'on dit »* et que *« dans la vie des gens, il n'y a pas eu de changement sérieux »*. Elle reproche, en outre, à M. Mitterrand d'être *« plus atlantiste que Reagan »*, mais elle ajoute qu'elle est pour l'Union de la gauche, parce que l'union de la gauche, parce que *c'est le peuple »*.

● *M. Bernard Stasi*, président délégué du C.D.S., a déclaré, lundi 1er février sur Europe 1 : *« Le gouvernement veut supprimer la liberté de l'enseignement alors que 72 % des Français veulent la maintenir. (...) Depuis plus de vingt ans, la loi Debré a permis d'apaiser une querelle historique qui avait cruellement déchiré la France pendant près d'un siècle. Pourquoi la gauche éprouve-t-elle le besoin de la ranimer ? La liberté de l'enseignement est une liberté vitale pour notre démocratie »*.

La conférence fédérale sanctionne un adjoint au maire du Mans

De notre correspondant

Le Mans. — *« Nos différences c'est notre richesse. Pas question d'y renoncer. Rien n'est plus étranger au parti communiste que le monolithisme. »* C'est ce qu'a affirmé M. Daniel Boulay, secrétaire fédéral du P.C.F. dans la Sarthe depuis que, en juin dernier, un socialiste lui a pris son siège de député, dès l'ouverture de la conférence fédérale du parti, samedi 23 janvier, au Mans. *« Mais pas question non plus,* a-t-il ajouté, *d'accepter que des communistes se livrent dans la presse à des attaques ou à des procès d'intention contre les directions qu'ils ont eux-mêmes élues. C'est un manquement de solidarité de direction. De tels désaccords doivent se régler à l'intérieur. »*

En somme, le secrétaire fédéral ne reprochait pas tant à quelques communistes sarthois d'être en désaccord avec leur parti sur la question polonaise que de l'avoir dit publiquement et d'avoir ainsi failli à la règle du centralisme démocratique. Une attitude d'autant plus dangereuse pour le parti que, parmi les signataires des différents textes dénonçant les atteintes aux libertés en Pologne, se trouvaient de nombreux communistes connus de la Sarthe. C'est le cas de conseillers municipaux du Mans, comme MM. François Piet, universitaire et adjoint au maire communiste du Mans, et Thomas, et de MM. André Gillet, ingénieur, Raymond Langlois, ouvrier, militant C.F.D.T., élus dans une commune voisine du Mans. Certains de ces signataires étaient membres du comité fédéral de la Sarthe comme M. Langlois, ou encore M. Goude et Mme Boeldieu, deux universitaires et, surtout, celui qui avait mis le feu aux poudres dès le 22 décembre, M. Henri Lelièvre, adjoint au maire du Mans, chargé des affaires culturelles, candidat aux élections législatives de juin dernier. M. Lelièvre avait dénoncé, dans la presse locale, *« l'attitude de Ponce Pilate de* [son] *parti et de Georges Marchais »*, attitude qu'il estime *« contraire à la notion bien comprise de centralisme démocratique, suivant laquelle les décisions prises à la base par une très grande majorité doivent être appliquées par la direction »*

M. Lelièvre avait rappelé l'attitude de M. Waldeck Rochet au moment de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie : *« Avec l'ensemble des communistes,* avait-il dit, *il avait logiquement condamné cette intervention. »*

La conférence fédérale, qui a approuvé le projet de résolution du congrès par 160 voix contre 9 (il y a eu 13 abstentions), allait-elle se contenter d'un blâme, ou bien irait-elle jusqu'à l'exclusion du comité, quitte à se créer un nouvel obstacle pour les prochaines élections municipales au Mans (l'audience du P.C.F. est tombée, en effet, de 26 % aux élections législatives de 1978 à 21 % à l'élection présidentielle de 1981, alors que le P.S. passait de 22,5 à 37 %). Mme Boeldieu, MM. Goude, Langlois et Lelièvre ont été écartés du comité fédéral. Quitte à tomber dans le monolithisme, pourtant dénoncé par le secrétaire fédéral ? *« Faux,* rétorque M. Boulay. *Certains membres du nouveau comité fédéral sont également opposés à la direction du parti sur la question polonaise. Ils l'ont dit clairement. Mais, constatant qu'ils étaient minoritaires, ils restent solidaires de la majorité. »*

Dans la Sarthe, les plus turbulents du parti n'ont plus voix au chapitre à la direction de la fédération.

ALAIN MACHEFER.

Un sondage IFRES - « le Journal du dimanche »

M. FITERMAN APPARAIT COMME LE DIRIGEANT COMMUNISTE LE PLUS ATTACHÉ A L'UNION.

Un sondage réalisé par l'IFRES, auprès de mille personnes, du 19 au 22 janvier, et publié par *le Journal du dimanche* du 31 janvier indique que M. Charles Fiterman apparaît à l'opinion comme le responsable communiste *« le plus attaché à l'union P.C.-P.S. »* (31 %), devant M. Georges Marchais (12 %), les réponses positives variant de 1 % à 5 % pour les autres personnalités du P.C.F.

La seconde question posée par ce sondage portait sur l'aptitude à *« diriger le P.C. dans les années à venir »* M. Marchais recueille 22 % des réponses, M. Fiterman 21 %, M. Pierre Juquin 10 %, M. Roland Leroy 6 %, M. Anicet Le Pors 2 %. MM. André Lajoinie et Jack Ralite 1 %.

CHANGEMENT DE SECRÉTAIRE FÉDÉRAL EN VENDÉE

(De notre correspondant.)

La Roche-sur-Yon. — La fédération de Vendée du parti communiste est dirigée depuis le 24 janvier par un nouveau premier secrétaire, M. Bernard Violain, conseiller municipal de La Roche-sur-Yon. Il succède à une personnalité considérée comme « un espoir » du parti, M. Marcel Guintard, membre du comité central, auquel André Harris et Alain de Sédouy avaient accordé une large place dans leur *Voyage à l'intérieur du parti communiste* (1). Ce remplacement a été décidé lors de la conférence fédérale, en présence de cent quarante-huit délégués, représentant les quelque deux mille adhérents de Vendée. Si certains laissent entendre qu'un différend avec M. Georges Marchais est à l'origine de son retrait, l'ex-premier secrétaire indique pour sa part : *« C'est de l'affabulation,* dit-il. *J'avais dit, en 1971, que j'effectuerai dix années. Je suis resté fidèle à cette ligne. »*

Autre remplacement, celui de M. Yvon Quiniou, qui déclare avoir été démis de ses fonctions de membre du bureau fédéral et du comité fédéral *« pour expression publique de* [ses] *désaccords »*. Ces deux dernières années, M. Quiniou avait exprimé dans plusieurs journaux non communistes des points de vue pas forcément conformes à la ligne stricte du parti communiste. Depuis quelques mois, il publie des articles dans *Rencontres communistes-Hebdo*, d'Henri Fisbin Devant la conférence fédérale, M. Quiniou a réaffirmé ses divergences avec la direction sur l'union de la gauche, sur la Pologne et sur la crise du parti communiste. — H. L.

(1) Editions du Seuil, 1974.

Les élections municipales

SOMME : Rosières-en-Santerre (1er tour).

Inscr., 1 998 ; vot., 1 354 ; suffr. expr., 1 290. Liste modérée, MM. Gérard Puech, 620 voix, Jacques Lelieur, 609, et Gérard Thiéry, 549 ; liste d'union de la gauche, MM. Georges Ganga (P.S.), 444, Bernard Soudey (P.C.), 414, et Mme Jocelyn Varlet (P.S.), 388 ; liste modérée, MM. Philippe Maille, 305, Michel Lemaire, 250, et Jean-Pierre Cannaert, 341. *Il y a ballottage pour les trois sièges à pourvoir.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de trois conseillers municipaux, dont l'un est décédé et les deux autres ont donné leur démission, avant d'élire le successeur du maire démissionnaire, M. Jean Millet (P.S.). Ce dernier, qui a également abandonné son mandat — renouvelable en mars prochain — de conseiller général, a toutefois décidé de conserver son siège de conseiller municipal.

Le conseil municipal est actuellement composé de 13 P.S., 2 P.C., et 3 non-inscrits.]

YVELINES : Chanteloup-les-Vignes (2e tour).

Inscr., 3 450 ; vot., 1 641 ; suffr. expr., 1 593. Liste P.S., 839 voix en moyenne, 11 ELUS ; liste R.P.R. - U.D.F., 720 voix en moyenne.

[Il s'agissait de pourvoir onze des vingt-trois sièges du conseil municipal. Des rivalités personnelles, accentuées par l'absentéisme d'une partie des élus, et surtout par le déficit du budget communal, avaient conduit aux démissions du maire modéré, M. Yves Urbani, de cinq conseillers modérés et d'un élu du P.C. A ces sept démissions s'ajoutaient celles, antérieures, de quatre conseillers (2 action locale, 1 P.S. et 1 app. P.S.) pour raisons professionnelles.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle ont été les suivants : inscr., 3 450 ; vot., 1 394 ; suffr. expr., 1 341. Liste R.P.R.-U.D.F., 582 voix en moyenne ; liste P.S., 567 voix en moyenne ; liste P.C., 198 voix en moyenne.

Le P.S. a décidé de reconduire sa liste homogène pour le second tour, estimant que « les exigences du P.C. » n'étaient pas « conformes » aux résultats du premier tour.

Le conseil municipal comprend désormais 12 P.S., 1 P.C. et 10 modérés.]

M. SCHWARTZENBERG (M.R.G.) : POUR UN RECENTRAGE DE LA MAJORITÉ.

(De notre correspondant.)

Tarbes. — Devant le congrès de la fédération M.R.G. des Hautes-Pyrénées, réuni à Tarbes, dimanche 31 janvier, sous la présidence de M. François Abadie, secrétaire d'Etat chargé du tourisme auprès du ministre du temps libre, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du mouvement, a déclaré : *« Avec deux ministres, vingt-cinq parlementaires et deux cents conseillers généraux, le Mouvement des radicaux de gauche constitue le troisième pilier de la majorité, celui sur lequel elle gagnerait à s'appuyer davantage si elle veut conserver la pleine faveur des électeurs qui ont voté à gauche au printemps dernier sans pour autant se reconnaître dans les deux autres partis de la gauche.*

» Notre rôle, c'est de contribuer à fixer dans la majorité, en leur servant de point d'ancrage, ces électeurs dont certains s'interrogent, comme l'ont montré les partielles du 17 janvier. Notre rôle c'est de donner à la gauche sa pleine dimension et son plein équilibre. D'où l'opportunité d'un certain recentrage, d'un certain rééquilibrage de la majorité qui rapprocherait davantage son axe central de la troisième famille de la gauche en donnant l'image non d'une gauche bicolore P.C.-P.S., mais d'une gauche tricolore P.C.-P.S.-M.R.G. Seule une gauche vraiment pluraliste assumant pleinement les diversités de toutes ses composantes peut être et rester une gauche majoritaire. » — J.B.



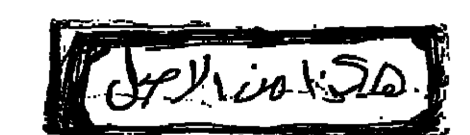
M. JOBERT FAVORABLE A LA SUPPRESSION DE L'IMPOT SUR LE REVENU

Le conseil national du Mouvement des démocrates que préside M. Michel Jobert a souhaité au cours de sa réunion du samedi 30 janvier, en présence du ministre d'Etat, l'ouverture d'un large débat dans l'opinion sur la réforme fiscale et demandé que le gouvernement renonce progressivement à l'impôt sur le revenu, « aujourd'hui *anti-économique et injuste* ».

Le conseil national estime : *« L'augmentation continue des charges sociales conduit à un prélèvement global, fiscal et social, de 43,5 % du produit de l'activité. Il convient de faire en sorte que la pression fiscale elle-même ne vienne imprudemment accuser cette orientation. C'est à ces conditions que l'impôt sera accepté, la fraude réduite et la relance économique naturelle et effective. »*

M. Jobert qui était depuis longtemps partisan de la suppression de l'impôt sur le revenu, était également favorable à une indexation de l'épargne.





POLITIQUE

AU « GRAND JURY » R.T.L. – « LE MONDE »

M. Mauroy : l'essentiel du changement devrait être terminé pour le début de 1983

Invité de l'émission « *Le grand jury* » R.T.L.-*le Monde*, dimanche 31 janvier, M. Pierre Mauroy commence par rendre compte des trois missions confiées au gouvernement par le président de la République.

La première — terminée avec succès selon lui — concernait le passage d'une politique à une autre. « *On annonçait*, dit-il, *que la gauche au pouvoir, c'est 25 % d'inflation ! Je crois que, pour la première fois dans l'histoire de France, la gauche au pouvoir, c'est le changement sans température — je veux dire sans température sur le plan économique, sur le plan monétaire et sur le plan de l'inflation.* »

La deuxième mission consiste à lancer une nouvelle politique, en particulier dans le domaine économique et social. « *Bien entendu*, déclare-t-il, *il faudra de la profondeur, il faudra du temps pour pouvoir l'apprécier. Le gouvernement a fixé une échéance : j'espère bien que nous pourrons infléchir la tendance du chômage fin 1982.*

» *Comme les Français sont conviés aux urnes en mars 1983, lors des élections pour élire leurs maires et leurs conseillers municipaux, et aussi leurs présidents de région et leurs conseillers régionaux, je crois qu'ils pourront apprécier cette nouvelle politique. On sera dans la nouvelle politique du nouveau septennat et du nouveau gouvernement.* »

La troisième mission c'est « *la conduite du changement* » : « *Conduire le changement, c'est tout simplement faire adopter toutes les lois, faire adopter tous les projets tels qu'ils ont été annoncés par le président de la République lui-même, tels que les Français l'ont voulu.* »

M. Mauroy trouve que « *ça ne va pas assez vite sur ce plan-là* », et il ajoute : « *Pour conduire le changement, il était absolument indispensable, non pas de manger son pain blanc d'abord, mais d'organiser le socle du changement, c'est-à-dire de faire voter les réformes de structure. Les réformes de structure, ce sont les lois touchant à la décentralisation et les nationalisations.*

» *Eh bien là, nous avons mis beaucoup de temps, trop de temps : harcèlements parlementaires pour essayer d'arrêter notre convoi du changement. Personne ne peut l'arrêter, mais il a fallu trop de temps. (...)*

» *C'est ensuite le Conseil constitutionnel qui nous arrête. C'est une nouvelle péripétie avec la question de confiance qui a été posée par le gouvernement. (...) Nous avons adopté le système des ordonnances uniquement pour accélérer le changement*

» *Alors, c'est vrai, depuis le début de cette année, chaque semaine une ordonnance est prise — et quelquefois deux ordonnances. Ces ordonnances — réduction de la durée du travail, contrats déterminés, travail temporaire — touchent la vie quotidienne. Nous allons continuer, en abaissant le seuil de la retraite à soixante ans, en permettant le système de la pré-retraite — ce qui sera très important d'ailleurs dans la lutte contre le chômage. Toutes les semaines une ordonnance va venir, qui va naturellement toucher les Français dans leur vie quotidienne. C'est vrai : huit mois après notre élection, je trouve que c'est un peu tard. J'aurais voulu le faire plus tôt. Cela n'a pas été possible pour les raisons que je vous ai indiquées.* »

Les rapports avec les ministres communistes

M. Mauroy énumère tout ce qui reste à faire et indique : « *C'est beaucoup et c'est tellement que je me suis entretenu avec M. le président de la République et que je le ferai avec le président de l'Assemblée nationale et avec celui du Sénat, ainsi qu'avec les groupes parlementaires de la majorité et de l'opposition — car l'année 1982 sera marquée par un travail législatif et par un nombre de lois du changement tel qu'on en n'a jamais vu au cours de l'histoire de la troisième République — de façon que nous puissions organiser ce changement pour que celui-ci puisse être accepté, voté par l'Assemblée nationale, par le Sénat et être mis en application progressivement.*

» *J'estime — et je termine par là — que l'essentiel du changement devrait être terminé pour le début de 1983. (...)*

» *Il s'agit de ne pas être retardé, comme nous l'avons été, et de faire en sorte que le changement, régulièrement, puisse être mis en application.* »

Le premier ministre précise que le gouvernement n'envisage pas une réforme de la Constitution.

M. Mauroy en vient, à propos de la carte de transport dans la région parisienne (carte orange) à parler des ministres communistes (*le Monde* des 31 janvier et 1er février). Il souligne la qualité de l'intervention faite par M. Fiterman au dernier conseil des ministres sur le problème des transports dans la région parisienne, mais précise que la question du financement n'a pas été tranchée.

Il ajoute : « *M. Fiterman a une idée en ce qui concerne le financement de la carte orange. On peut d'ailleurs trouver un certain nombre de justifications à sa proposition. Mais, en tant que premier ministre, j'ai précisé clairement qu'il n'y aurait pas d'aggravation des charges des entreprises, compte tenu des difficultés qui sont les leurs et de la nécessité de les voir reprendre leurs investissements.*

» *M. Fiterman n'est pas le premier, et il ne sera pas le dernier ministre à penser à sa réforme, à la vivre et à la présenter au conseil des ministres. Lorsque cette réforme est adoptée par le conseil des ministres, le ministre concerné souhaite la voir mise en application le plus rapidement possible. Il en propose donc le financement. Bien entendu, le premier ministre, compte tenu de la conjoncture, des problèmes économiques et des engagements pris, doit faire son office de chef d'orchestre. (...) Les communistes sont solidaires de l'action gouvernementale, et il n'y a pas de faille sur ce plan.*

» *C'est pourquoi, d'un commun accord, nous avons accepté ses propositions relatives aux transports, mais nous avons estimé prématuré d'en amputer la charge aux entreprises.* »

M. Mauroy répond ensuite aux critiques exprimées par M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. (*le Monde* daté 31 janvier et 1er février).

« *Il trouve*, déclare-t-il, *que le changement ne va pas assez vite. Nous sommes actuellement dans une sorte de no man's land, puisque le changement est largement amorcé, mais que la France ne connaît pas encore le changement, et j'ai expliqué tout à l'heure pourquoi. Certains s'inquiètent parce que cela va trop vite et d'autres trouvent que nous devrions accélérer le pas. J'ai donc tendance à penser que le gouvernement se situe à un point moyen et qu'il conduit le changement à un rythme satisfaisant, qu'il peut lui-même accélérer pour les raisons que j'ai indiquées.* »

Le premier ministre indique que, dans la lettre qu'il a adressée à M. Krasucki, au sujet de la régie Renault, il rappelle « *que les négociations sont en cours dans des conditions satisfaisantes, qui se situent dans le cadre des directives gouvernementales, et qu'elles devraient aboutir sans tarder à un contrat de solidarité* ». En ce qui concerne le pouvoir d'achat, il reconnaît que le gouvernement demande une grande sagesse aux organisations syndicales.

Le gaz soviétique

D'une manière générale, M. Mauroy pense que l'expérience de gauche est menée dans « *un climat tout à fait satisfaisant* », et, dans les élections qui vont avoir lieu, il « *souhaite que les socialistes fassent le plein de leurs voix, et que les communistes fassent de même* ». « *Il s'agit*, dit-il, *de rester au niveau le plus haut de l'étiage des élections législatives de juin dernier, ce qui sera la plus grande réussite pour le gouvernement. Chacun comprend bien que si l'on diminue le nombre des voix de l'une des composantes de la majorité actuelle, on affaiblit cette majorité. Or je ne souhaite pas une majorité affaiblie, mais au contraire une majorité renforcée.* »

M. Mauroy est interrogé sur le contrat gazier avec l'U.R.S.S. « *Si vous voulez me faire dire que le moment n'était pas particulièrement bien choisi*, déclare-t-il, *je suis tout à fait d'accord. Mais les problèmes techniques ont un calendrier qui ne coïncide pas toujours avec le calendrier politique des grands événements du monde (...).*

» *Nous estimons que suspendre les échanges commerciaux, s'engager dans la voie du blocus économique, c'est, en définitive, opter pour un acte de guerre. Je ne dis pas que de tels problèmes ne pourraient pas se poser si nous étions dans une situation encore plus grave que celle que nous connaissons maintenant. En tout cas — je l'ai déjà souligné devant la représentation nationale, — nous n'avons pas voulu aller jusque-là (...).*

» *Nous défendrons la sécurité et l'indépendance de notre pays ; nous apprécierons également l'évolution politique selon ce qui se fera ou ne se fera pas en Pologne et ailleurs. A tout moment, nous serons donc tout à fait capables de remettre en cause des échanges commerciaux, notamment pour ce qui concerne cet accord sur le gaz.* »

Le premier ministre déclare encore : « *Lorsque nous allons nous retrouver à Madrid* (conférence sur la coopération et la sécurité en Europe) *avec nos partenaires, il est probable — puisque le point de vue français semble l'emporter — que nous serons durs sur le plan politique afin de ne pas distribuer un label de démocratie, ou de pseudo-démocratie, à ceux qui ne le méritent pas, à ceux qui bafouent les droits de l'homme et la liberté.* »

« *La relance est là* », dit le premier ministre en indiquant qu'une croissance de 3 % permettra de créer de cent mille à cent cinquante mille emplois sur les deux cent cinquante mille à créer chaque année ; le reste sera pourvu par une politique de partage du travail avec pour objectif : la semaine de trente-cinq heures. « *Le chancelier Schmidt, qui était sceptique* — précise M. Mauroy, — *a demandé lui-même, lors des entretiens que j'ai eus avec lui vendredi dernier, que ce problème important soit inscrit à l'ordre du jour du prochain sommet des chefs d'Etat et des premiers ministres.* »

Le premier ministre poursuit : « *Je suis persuadé que la relance va se confirmer ; en tout cas, nous allons prendre toutes les dispositions, tout faire pour qu'elle puisse se confirmer. J'espère bien réussir. Déjà, les premiers succès que nous avons enregistrés intéressent les Allemands, et j'espère qu'ils intéresseront aussi les Britanniques.* »

M. Mauroy termine en parlant de la télévision. « *Le gouvernement*, dit-il, *a chargé les présidents mais n'a pas voulu organiser de chasse aux sorcières, si bien que la télévision est maintenant, pour l'essentiel, le résultat du travail des journalistes, des réalisateurs, des artistes. Il est vrai que tous ceux qui sont à la télévision, et à la radio aussi, ont une mission à remplir devant les Français et pour les Français. C'est justement parce que je crois que cette mission n'est peut-être pas remplie complètement, de façon entièrement satisfaisante, que, très simplement, je voudrais m'en entretenir avec les présidents de chaîne pour leur dire que sur ce point le débat doit être constamment ouvert, que les Français doivent être exigeants et que tous ceux qui travaillent à la télévision doivent faire en sorte qu'elle devienne meilleure.* »

La reprise et ses risques

La relance est là, a déclaré M. Mauroy. Il est vrai que, depuis le deuxième trimestre 1981, la production industrielle a repris une pente ascendante. Ce phénomène a deux causes : l'amélioration de l'activité dans les entreprises produisant des biens intermédiaires (la production n'avait cessé de décliner dans ce secteur depuis le début de 1981, entraînant un déstockage massif qui devait de toute façon prendre fin) ; la reprise de la consommation des ménages qui s'est produite à partir du deuxième trimestre 1981, entraînant à partir de l'été une nette reprise d'activité dans les branches fabriquant des biens de consommation. En revanche — et c'est là le point préoccupant — aucune amélioration ne s'est produite dans les industries fabriquant des biens d'investissement ; les prévisions des industriels pour les mois à venir y sont même assez pessimistes.

La reprise ne s'est donc toujours pas généralisée à l'ensemble de l'économie. Son extension, son caractère durable, sont d'autant plus incertains que la conjoncture internationale ne s'améliore pas : l'activité est déprimée aux Etats-Unis et en R.F.A., *le dollar est trop cher* par rapport au franc.

Un autre problème est celui de savoir si une relance trop artificiellement provoquée (par des injections de crédits publics) ne risque pas de *déboucher sur un déséquilibre extérieur* massif et rapidement insupportable pour la tenue du franc. L'expérience de 1975 doit inciter à *la* plus grande prudence. A la fin de cette année-là, M. Chirac, alors premier ministre, avait massivement relancé l'activité, effrayé qu'il était par la montée du chômage. Une très forte reprise de la production industrielle s'était produite jusqu'en mars 1976, puis avait continué à un rythme plus lent. Mais, à partir de 1977, la production avait commencé à décliner. Surtout le déficit du commerce extérieur s'était brusquement creusé, à cause surtout de la très forte croissance des importations entraînée par les achats des firmes françaises. Ce phénomène avait été très aggravé par la dépréciation du franc.

Ce dangereux précédent se reproduira-t-il ? L'économie française est, on le sait, très dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements en biens d'équipement, mais aussi pour les matières premières et les *biens semi-finis.* Aussi toute reprise se traduit-elle par un afflux d'achats déséquilibrant nos comptes extérieurs puis affaiblissant le franc. Les derniers résultats de notre balance commerciale montrent que nos importations progressent maintenant nettement plus vite que nos exportations.

Cependant, la politique Mauroy-Delors a une supériorité évidente sur la politique Chirac de 1975 : l'évolution des salaires est mieux maîtrisée.

ALAIN VERNHOLES.

Les priorités de l'action gouvernementale

(Suite de la première page.)

Aussi, après en avoir parlé avec le président de la République, le premier ministre va-t-il se tourner vers les présidents des assemblées parlementaires et vers les groupes de la majorité et de l'opposition pour examiner avec eux les moyens d'organiser le travail législatif afin que l'application des lois ne soit pas excessivement retardée. Il s'agit, en fait, de *l'accélérer. M. Mauroy* ne dit pas comment, mais il a quelques idées sur la question.

Le recours à la procédure des ordonnances a déjà ouvert la voie, ainsi que l'engagement de la responsabilité gouvernementale pour les modifications apportées à la loi sur les nationalisations. M. Mauroy préférerait, semble-t-il, passer une sorte de contrat avec le Parlement plutôt que d'user systématiquement de procédures contraignantes pour la représentation nationale et, notamment, la majorité.

Son projet consisterait à proposer, en quelque sorte, un travail législatif à deux vitesses. Les lois concernant les grandes orientations, les ressorts de l'économie, les droits de l'homme et les libertés suivraient la procédure normale et formelle du contrôle parlementaire. Les autres textes, à caractère technique ou découlant de lois déjà votées, pourraient faire l'objet d'un examen plus rapide. Dans la pratique, le gouvernement serait ainsi conduit à se servir de lois d'habilitation, pour légiférer par ordonnances, ou de lois d'orientation.

Forcer la cadence

M. Mauroy a le souci d'obtenir l'aval du Parlement. Celui de la majorité à l'Assemblée nationale ne lui sera pas ménagé, s'il s'agit d'aller vite, mais l'opposition et, sans doute, le Sénat seront plus circonspects, le rythme du changement leur paraissant plutôt trop vif que pas assez. Quoi qu'il en *soit, le gouvernement* paraît décidé à forcer encore la cadence.

Comme tous les exécutifs porteurs de nombreux projets en début de législature — et s'agissant de la gauche depuis si longtemps absente du pouvoir, ils sont particulièrement nombreux — celui-ci se heurte à la lourdeur du contrôle parlementaire. Il n'est pas question, pourtant, ni de modifier la Constitution, ni sans doute de toucher aux règlements des Assemblées, car ce serait créer autant de discussions sans fin.

Le gouvernement — et M. Mauroy ne le cache pas — veut être prêt pour les prochaines grandes consultations nationales : élections municipales et élections régionales au suffrage universel (pour la première fois) qui auront lieu au printemps 1983. Les Français doivent pouvoir juger alors les changements accomplis, déclare le premier ministre.

Le gouvernement et sa majorité ont en commun avec l'opposition cette échéance qui, pour le R.P.R. et M. Chirac notamment, comptera plus que les élections cantonales de mars 1982. Dès lors, c'est, *dans les deux camps, une* course contre la montre qui s'engage : l'un voulant aller au plus vite, l'autre misant sur la lenteur.

M. Mauroy semble assuré d'avoir, au moins jusqu'à cette échéance, le soutien assuré du parti communiste dont la solidarité gouvernementale lui paraît « *sans faille* ». Il ne fait pas grief à M. Fiterman d'avoir, à la veille du congrès communiste, poussé un peu loin ses pions au sujet de la carte de transport dans la région parisienne et il met l'interpellation critique de M. Krasucki sur le compte de la fonction naturelle d'une grande centrale ouvrière soucieuse en outre de « *hausser le ton* » chez Renault.

S'il reconnaît la nécessité d'aller plus vite, d'une manière générale et, en particulier, pour la grande réforme de la Séurité sociale, il ne cède pas sur la politique de sagesse en matière de salaires.

Le premier ministre répète que les résultats de la lutte contre le chômage se feront sentir à la fin de 1982 ; il espère que la relance économique se maintiendra, grâce aux mesures qui seront prises ; il escompte que certains des remèdes contre la crise essayés en France susciteront de plus en plus d'intérêt en Europe et, d'abord, en Allemagne fédérale. Son optimisme reste entier, même si le temps lui est compté jusqu'aux prochains grands rendez-vous avec les électeurs.

ANDRÉ LAURENS.

LE P.C. ET LA CARTE ORANGE : LE PLUS LOIN POSSIBLE.

M. Charles Fiterman a qualifié, samedi 30 janvier, de « *spéculations dénuées de tout fondement le commentaire concernant son attitude au sein du gouvernement* ». Le ministre d'Etat, ministre des transports faisait ainsi référence aux commentaires suscités par l'idée, qu'il avait lui-même émise, de faire payer par les entreprises la moitié de la carte orange. « *C'est une possibilité parmi d'autres* », avait-il indiqué le 29 janvier, conduisant d'une part les services du premier ministre à souligner qu'aucune décision n'a été prise, et d'autre part les commentateurs à parler d'un différend politique entre le premier ministre et le premier des ministres communistes.

De son côté, M. Paul Laurent, en sa qualité de président du groupe communiste du Conseil régional d'Ile-de-France, a affirmé : « *Tout n'est pas réglé. Le C.N.P.F. a protesté tout de suite et voudrait remettre en cause la décision gouvernementale. Il faut assurer par l'action que cette première étape aille le plus loin possible. Il faut continuer la lutte pour aller le plus vite possible vers le paiement total par les employeurs du trajet domicile-travail.* »

Enfin, *l'Humanité*, publiée lundi 1er février qualifie la perspective d'une participation patronale de 50 % au coût du trajet domicile-travail de « *réforme actuellement en discussion* » qui *s'inscrit bien dans l'intérêt de la nation.* »

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Peyrefitte : le pouvoir est intolérant, incohérent et incompétent

M. Jacques Chirac ne peut être que satisfait de la façon dont M. Alain Peyrefitte rejoint le R.P.R. et se range dans l'opposition. A la suite de sa brillante élection, dès le premier tour, dans la quatrième *circonscription de Seine-et-Marne, le 17 janvier, le maire de Provins*, qui avait participé en témoin symbolique, mais muet, aux assises R.P.R. de Toulouse, le 24 janvier, a fait sa rentrée comme hôte du Club de la presse d'Europe 1, dimanche 31 janvier.

Après une brouille orageuse avec M. Chirac, qui avait eu pour cause l'« appel de Cochin », lancé par le maire de Paris, le 6 décembre 1978, contre la politique européenne de M. Giscard d'Estaing, M. Peyrefitte a manifestement enterré la hache de guerre. Rendant hommage aux qualités du chef de son parti, reconnaissant dans le R.P.R. le seul mouvement gaulliste, le nouvel élu prône désormais l'union et la cohésion de l'ancienne majorité. Tout au plus souligne-t-il que la division de celle-ci est la cause essentielle de son échec, alors que M. Chirac le met plutôt sur le compte de l'usure du pouvoir.

Mais, surtout, M. Peyrefitte entre dans l'opposition avec une sorte d'allégresse et promet d'être un adversaire caustique et sans merci du pouvoir qu'il qualifie d'« *intolérant, incohérent et incompétent* ». L'adver*saire privilégié de l'ancien garde des sceaux est, pour le moment*, son successeur au ministère de la justice, M. Robert Badinter, « *avocat de gauche spécialisé dans la défense des délinquants fortunés* ». Il ne lui a pas ménagé ses piques, lançant ainsi : « *Je n'ai jamais, moi, libéré un trafiquant ou une trafiquante de drogue parce que je la connaissais particulièrement* (1). »

M. Peyrefitte, qui ne rétablirait pas la peine de mort — à moins que l'opinion ne le souhaite, — demeure cependant attaché aux *principes* qui, selon lui, guidaient la loi « sécurité et libertés », à savoir « *rendre la justice plus ferme, plus rapide et plus soucieuse des victimes* ». Ce sera là l'un des thèmes qui l'inspireront dans ses futures interventions au Parlement, où il compte bien jouer un rôle actif.

ANDRÉ PASSERON.

M. Peyrefitte a notamment déclaré que le résultat des quatre élections législatives du 17 janvier avait « *une signification politique évidente* », ajoutant : « *Si cette fois-ci, il y avait eu une élection générale, nul doute que nous aurions assisté à un raz de marée de l'électorat d'opposition, parce que les Français sont déçus, mécontents et qu'ils expriment leur mécontentement et leur déception. J'espère qu'ils les manifesteront aussi lors des prochaines élections cantonales, et je suis sûr que ce sera le cas pour peu que nous arrivions à leur faire comprendre que c'est pour eux une occasion de dire non aux débordements d'un pouvoir dont ils ne veulent pas.* »

L'ancien ministre a poursuivi : « *Pourquoi n'y aurait-il pas deux fers de lance de l'opposition. Aucune des deux familles politiques de l'opposition ne se confond avec l'autre, mais ces nuances sont peu de chose à côté de ce qui les oppose au pouvoir socialo-communiste actuellement en place. Ces deux formations de l'ancienne majorité sont indispensables pour faire front au pouvoir socialo-communiste qui s'est emparé des rouages de l'Etat.*

» *Il y a — chacun l'a compris — une volonté d'unité à la base qui est telle que les tentatives de semer la zizanie entre ces deux formations échoueront.*

» *Les Français sont maintenant entrés dans une période où ils sentent la nécessité de la concertation ; ils s'inquiètent et ils s'affligent de voir qu'elle n'a pas lieu, que l'opposition n'est pas respectée comme elle devrait l'être. Je crois que l'on entre dans une période de lutte des classes, d'opposition entre les Français qui n'est pas conforme à l'esprit de la Constitution.* »

Le maire de Provins a également déclaré : « *Le R.P.R. est l'héritier du mouvement gaulliste, qui a soutenu le général de Gaulle lorsqu'il était au pouvoir, qui a soutenu ensuite Georges Pompidou, et qui a essayé de maintenir vivante dans l'esprit des Français la tradition du gaullisme. Je suis persuadé qu'il continuera de le faire. La bêtise essentielle que nous avons faite est de nous désunir. (...) Le mouvement gaulliste, aujourd'hui, s'appelle le R.P.R.*

» *Le R.P.R. a un président. Jacques Chirac a toutes les qualité et tout le dynamisme nécessaire pour animer ce grand mouvement.* »

Précisant le conseil qu'il donne à l'opposition M. Peyrefitte a déclaré : « *Elle doit former un projet de société capable de donner de l'espoir aux Français et de leur permettre de prendre leurs distances à l'égard d'un pouvoir qui leur est de plus en plus pénible, car il est intolérant, il est incohérent et il est incompétent.* »

A propos de l'ordre public et des problèmes de justice, l'ancien garde des sceaux a indiqué : « *Nous assistons à une vague de criminalité et à une poussée de l'autodéfense. Si l'on n'en est pas plus conscient, c'est simplement parce qu'il y a à l'heure actuelle, sur ce domaine, une sorte de black-out, de volonté de silence qui fait partie d'une intoxication généralisée (...).*

» *Je ne souhaiterais pas rétablir la peine de mort, mais je souhaite que les Français n'en viennent pas à exiger son rétablissement. Je ne suis pas sûr que nous n'en arrivions pas à cette situation.* »

(1) M. Peyrefitte fait allusion à la libération de Mme Christina von Opel par grâce présidentielle le 12 août 1981 (*le Monde* du 14 août) et dont Me Badinter avait été l'avocat. Condamné à dix ans de prison en 1979, Mme von Opel avait en appel, en 1980, été condamnée à cinq ans pour trafic de drogue.

« PEYREFITTARD »

La liste des injures vient de s'enrichir d'un nouveau mot : « Peyrefittard ». On le doit à un plaideur mécontent qui, après le 10 mai, avait pris la plume pour faire remarquer au procureur de Villefranche-sur-Saône que les temps avaient changé : « *L'époque des peyrefittards est terminée.* » L'insulté a porté plainte pour outrage à magistrat. Le tribunal a condamné l'insulteur, M. Hector de Saint-Laumer, à 3 000 francs d'amende. L'histoire, qui est rapportée par *le Canard enchaîné* du 27 janvier, est confirmée par le procureur outragé, M. Grégoire Finidori. Mais celui-ci se refuse à tout autre commentaire. De sorte qu'on hésite à le taxer de pince-sans-rire ou d'humoriste malgré lui.



POLITIQUE

La « lutte des classes » à l'Assemblée nationale

(Suite de la première page)

Cette polarisation accrue se reflète d'ailleurs dans les sondages : c'est ainsi que, selon la SOFRES, 48 % des personnes interrogées considèrent M. Mitterrand comme le président de tous les Français, tandis que pour 46 % il est le président de ceux qui ont voté pour lui (*le Monde* du 29 janvier). Il est donc clair que, dans l'opinion, le climat électoral subsistait avant même que le pays ne connaisse une nouvelle phase préélectorale avec la préparation du scrutin cantonal.

Ce climat nous a valu un spectacle haut en couleurs. Côté spectacle, il y eut, en effet, les affrontements verbaux qui ont marqué la première session ordinaire du Parlement du nouveau septennat. Ces joutes oratoires proches de l'invective portent sans doute la marque, de part et d'autre, d'une intolérance coupable.

Mais il y a désormais, côté cour, et cela paraît plus important, un changement de cap du patronat, qu'illustre la seconde rencontre entre MM. Mitterrand et Gattaz. Voilà qui donne un certain relief à la pratique gouvernementale, qui se veut celle d'un compromis social ; même si le langage de la gauche a toujours été, et reste, celui de la lutte des classes.

Que la lutte des classes soit désormais une notion avec laquelle il faille se familiariser ne saurait surprendre. En perdant le pouvoir, la droite a lésé la fraction de la bourgeoisie qui gouvernait la France depuis l'avènement du gaullisme. En s'installant au pouvoir, la gauche entendait d'abord représenter et satisfaire certaines forces sociales, regroupées au sein d'un « front de classe » (1) cher à M. Jean Poperen. « *Engagés dans la lutte des classes, nous sommes d'un côté, pas de l'autre* », disait d'ailleurs celui qui était alors le premier secrétaire du P.S. (discours de M. Mitterrand le 26 novembre 1978 devant la convention nationale du parti).

Dans l'euphorie de la victoire, il eût donc été étonnant que la lutte des classes n'entrât point dans l'hémicycle. D'autant que d'autres facteurs ont concouru à alimenter l'escalade, les uns majeurs, les autres mineurs.

Parmi les premiers figure le fait que M. Mitterrand a bâti le P.S. à partir d'une idée simple : il faut « *conquérir le terrain du P.C.* », selon l'expression qu'il avait lui-même employée au congrès d'Epinay-sur-Seine en 1971.

Dans l'opposition, comme dans la gestion du pouvoir, les socialistes ne doivent donc laisser aucun terrain libre sur leur gauche. Or, s'il est un thème qui permet de se marquer, sinon de « *s'ancrer* » à gauche, c'est bien celui de la lutte des classes. Il sera manié d'autant plus aidément si l'on se réclame soi-même du marxisme (c'est le cas, parmi les leaders nationaux, par exemple, de M. Pierre Joxe) ; fût-ce au sein d'un parti qui, selon son premier ministre, « *n'est pas marxiste.* »

A partir de ce constat, il faut donc distinguer (sans que cela recoupe les clivages de courants au sein du P.S.) entre d'une part ceux qui se réclament d'une conception marxiste traditionnelle : ceux-là considèrent le Parlement comme une tribune vouée exclusivement à la dénonciation de l'ennemi de classe : et d'autre part ceux qui privilégient la tradition républicaine, et se préoccupent davantage d'exercer les prérogatives que leur consentem les institutions. Ceux-ci sont, sans nul doute, les plus nombreux. Mais d'autres facteurs interviennent qui peuvent expliquer le succès d'une phraséologie marxiste.

Le groupe parlementaire socialiste est, dans sa majorité, issu du courant (ou de l'ex-courant) Mitterrand ; ce sont pour beaucoup des hommes nés dans le parti, et formés à une idée – l'union de la gauche – qu'il leur a fallu défendre contre les offensives de la droite et d'une partie de la gauche, plus franchement social-démocrate, avant de pouvoir l'imposer au P.C. C'est ainsi que pendant deux ans et demi, entre les congrès de Metz (avril 1979) et de Valence, (octobre 1981) ils ont vécu d'un mot d'ordre : « *tenir bon* ».

De l'arène à l'hémicycle

Cette formation militante pèse d'autant plus sur les comportements que bon nombre des nouveaux élus n'ont pas eu le temps de devenir des notables. Situation sans précédent sous la Vᵉ République, régime fondé sur la méfiance à l'égard du Parlement, les députés ont connu une véritable session continue depuis le mois de septembre. Projetés sans transition de l'arène électorale dans l'hémicycle parlementaire, ils ont, en quelque sorte, prolongé les campagnes présidentielle et législative.

Ils sont évidemment tentés de les prolonger davantage lorsque survient une décision du Conseil constitutionnel qu'ils analysent en termes de lutte de classes. C'est ainsi que, commentant la décision des neuf « sages » du Palais-Royal, le bureau exécutif du P.S. faisait savoir, le 20 janvier dernier, qu'à ses yeux « *les intérêts financiers semblaient l'avoir emporté sur le sens de l'intérêt national* ».

Ce discours de lutte de classes ne doit pas faire oublier qu'il s'agit pour le nouveau pouvoir de jeter les bases d'un « compromis » entre les forces du travail désormais au pouvoir et celles du capital : la phase actuelle n'est pas celle d'une « *rupture* » avec le capitalisme, mais du développement d'une « *société d'économie mixte* » et d'un « *État contractuel* » selon les espressions du chef de l'État. Il s'agit avant tout de rattraper le retard pris, en matière de progrès social, par rapport aux social-démocraties européennes, de tenir compte de leurs difficultés, et de transformer rapidement les progrès en acquis de l'ensemble d'une société, de sorte qu'ils ne puissent être remis en cause par une opposition redevenue majoritaire.

Les termes de ce compromis sont simples. D'un côté, la gauche a surtout sacrifié à ses propres symboles : nationalisations de quelques monopoles, modeste impôt sur la fortune, extension modérée des droits des travailleurs ; de l'autre, elle a offert aux acteurs économiques non seulement le maintien d'avantages existants mais la multiplication d'aides de toutes sortes pour relancer l'emploi de la croissance.

Elle n'a véritablement atteint les intérêts de ses adversaires de classe que dans un domaine : la nationalisation du crédit.

Sous la cinquième République, le Parlement n'est pas le lieu où s'élaborent les compromis. Il est donc plus aisé d'y poser les problèmes en termes d'affrontements. Mis la recherche d'un nouveau consensus social correspond à la répartition sociologique des candidats, comme des élus socialistes : le P.S. est en effet, autour des enseignants, qui jouissent d'une position dominante, un parti de classes moyennes (2). Les socialistes d'aujourd'hui chaussent-ils les bottes de leurs prédécesseurs de 1947 ou plutôt de 1956 ? Il est vrai que Guy Mollet affirmait sa fidélité à la « *dictature du prolétariat* ».

Pour écarter un tel rapprochement, il suffit de relire les discours prononcés par M. Mitterrand, pour mesurer la permanence de ses objectifs, et vérifier que le septennat ouvert le 10 mai a toutes chances d'être celui des promesses tenues. C'est ainsi que le leader socialiste a constamment affirmé que l'axe de la politique qu'il ambitionnait de mettre en œuvre résidait dans l' « *appropriation sociale des grands moyens de production et du crédit* ». « *Quelle que soit la technique employée pour réaliser les nationalisations*, avait-il dit, *toutes doivent s'inspirer de ce principe : le pouvoir passe par la propriété ; la propriété, c'est le pouvoir. Manquer à cette loi reviendrait à renoncer à la construction* » (3).

La menace d'une « *radicalisation* » du pouvoir semble aujourd'hui écartée. Cela ne signifie pas que la logique de l'affrontement ne reprendra pas le dessus : ne serait-ce que parce que certains responsables socialistes, et non des moindres, sont prompts à en agiter la menace, comme cela s'est vérifié lors du congrès de Valence et dès le lendemain des scrutins législatifs partiels ; ne serait-ce, aussi, que parce que les réactions de l'opposition au programme des nationalisations témoignent que l'alternance n'a pas été seulement politique, mais aussi et surtout culturelle. Les motifs de querelles ont donc été, dans un premier temps, beaucoup plus déterminés par l'idéologie que par la réalité d'une politique réformiste et, somme toute, modérée. Il est donc intéressant de passer en revue les arguments qui ont été vivement échangés par la majorité et l'opposition aux premiers jours du changement.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Prochain article :

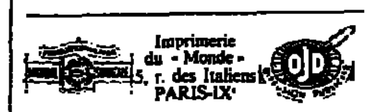
LA « TRIPE » OUVRIÈRE

(1) Le « *Front de classe* », défini dans la motion présentée par M. Poperen au congrès d'Épinay, repose sur l'idée d'une solidarité croissante entre toutes les couches salariées. Il écarte, comme dépassée, la notion d'une « *avant-garde ouvrière* » chère au P.C.F., comme celle de « *couche nouvelle* » d'avant-garde, mise en avant par la gauche moderniste (rocardienne).

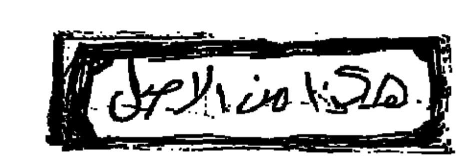
(2) L'étude d'Alain Fuédé et de Serge-Alain Rozenblum dans le numéro octobre-décembre 1981 de la *Revue française de sciences politiques* le montre clairement. En outre les difficultés pour des représentants de la classe ouvrière, tels M. Marcel Debarge, secrétaire national, de progresser dans la hiérarchie du parti en sont une autre illustration.

(3) Discours devant la convention nationale du P.S. le 26 novembre 1978.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : nᵒ 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.



société

JUSTICE

DEVANT LES AVOCATS PARISIENS

M. Mitterrand plaide pour de nouvelles libertés

M. Mitterrand, qui fut avocat — il est toujours inscrit au barreau, — était, samedi 30 janvier, au Palais de justice, l'invité de ses confrères parisiens. Le discours qu'il a prononcé en présence de M. Robert Badinter, ministre de la justice, a été, pour l'essentiel, consacré aux libertés. Pour le chef de l'Etat, les grands principes hérités de 1789 ne sont pas dépassés, mais doivent être définis plus précisément. La liberté d'expression ou la liberté d'aller et venir sont des acquis précieux, mais l'évolution de la société exige qu'elles soient complétées, a-t-il dit, par de nouveaux droits, comme le droit au travail et le droit aux loisirs.

M. Mitterrand n'a fait qu'une brève allusion aux difficultés que connaissent aujourd'hui les avocats (« le Monde » daté 31 janvier-1er février), ce qui lui a valu des applaudissements moins nourris qu'à son hôte, le bâtonnier Bernard de Bigault du Granrut. Celui-ci, qui avait insisté sur les revendications de ses confrères, n'a obtenu qu'une demi-réponse, le chef de l'Etat renvoyant ses auditeurs aux négociations que M. Mauroy a ouvertes fin décembre.

Au cours de son discours largement improvisé, le chef de l'Etat a évoqué les « *immenses changements* » qui depuis deux siècles ont marqué l'évolution de la société dans le domaine du droit et des libertés. M. Mitterrand cite à ce propos la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, « *un texte français* », souligne-t-il, et déclare : « *Ces principes fondamentaux, il faut les rappeler, ils ne sont pas désuets, ils restent vrais. Ce n'est pas parce que le temps a passé qu'ils se sont usés.* » Parmi ces grands principes, le chef de l'Etat cite le droit d'aller et venir, le droit de s'exprimer, la liberté de réunion et d'association, « *le devoir de résistance à l'oppression* », le droit d'asile, la présomption d'innocence et la liberté de conscience.

Pour lui, ces principes n'ont rien perdu de leur force mais ils ont besoin, pour certains, « *d'une définition plus précise* », car on ne peut leur donner le même contenu en 1982 qu'en 1789. M. Mitterrand donne l'exemple de la liberté de la presse, qui doit être élargie à l'audiovisuel. De même, estime-t-il, avec le développement de la société industrielle « *d'autres droits sont devenus nécessaires* ». Parmi ceux-ci, « *le droit au travail, le droit au salaire, le droit à la sécurité, le droit à l'éducation, le droit au repos, le droit aux loisirs, le droit à la culture, le droit au logement, le droit à la forma- faits fils de la liberté* ».

Auparavant, le chef de l'Etat avait estimé que c'est aux magistrats et aux avocats de « *constamment restituer, aux temps où nous vivons, la pensée, la volonté et les choix de ceux qui nous ont fait fils de la liberté* ».

Après avoir insisté sur les « *dangers nouveaux* » que fait courir aux libertés le développement « *inconsidéré* » de la technique, « *même s'il ne faut pas avoir peur de la science* », M. Mitterrand énumère une autre série de droits qu'il nomme « *particuliers* » et dont, dit-il, doivent bénéficier aujourd'hui la femme, l'enfant, les personnes âgées, les handicapés, les immigrés. Ces derniers, souligne le chef de l'Etat, doivent jouir des mêmes droits que les citoyens français à l'exclusion de la « *responsabilité civique directe* », sous-entendu le droit de vote.

Le chef de l'Etat rappelle ensuite l'action du gouvernement dans le domaine des libertés. Il cite, en particulier, l'abolition de la peine de mort et la disparition de la Cour de sûreté de l'Etat, et insiste à ce propos sur « *le refus de céder aux tentations de la circonstance, qui conduisent aux lois d'exception* ».

A la fin de son discours, M. Mitterrand évoque « *la condition matérielle angoissante de certains avocats, de la plupart des jeunes avocats* » et fait allusion aux manifestations de mécontentement que cette situation a engendrées. Il rappelle que les revendications de la profession sont « *à l'étude* » et se montre favorable à une réforme du délit d'audience des avocats tel que le définit la loi actuelle.

Avant M. Mitterrand, le bâtonnier de Paris avait notamment insisté sur les difficultés actuelles de la profession. Au début de la cérémonie avait eu lieu la remise des prix qui couronnent chaque année les avocats stagiaires vainqueurs d'un concours d'éloquence. Me Olivier Scherb, premier secrétaire de la conférence du stage, avait reçu le sien des mains de M. Mitterrand. Le deuxième prix avait été remis par M. Badinter à Me Jean-Gabriel Senghor, neveu de M. Léopold Senghor. Parmi les autres lauréats, figure Me Pierre-François Veil. Son prix lui avait été remis par sa mère, Mme Simone Veil. Après le départ du chef de l'Etat, Me Schnerb a fait l'éloge du bâtonnier André Toulouse, récemment décédé, et dont M. Mitterrand avait déclaré qu'il avait été son ami. Me Senghor a, pour sa part, prononcé un discours consacré à la francophonie et à la négritude. — B. L. G.

Le philosophe et l'intendant

M. François Mitterrand n'est jamais si bon que lorsqu'il module sur le thème des libertés. Dans sa bouche, la plus humble des précisions, le plus rebattu des rappels historiques prennent un tour éclatant ou l'allure d'une révélation. Avec lui, les libertés ne sont jamais vieillies ; jamais inutiles les efforts à fournir pour qu'elles prospèrent ou se renouvellent.

La République est née aussi de ces hommes-là, qui savent parler à leurs concitoyens, improvisant pour eux, imaginant pour eux et, parfois, en de telles occasions, découvrant à leur usage propre, des vérités neuves.

Mais la magie a ses règles et les lecteurs de contes, ou ceux qui se souviennent de l'avoir été, se souviennent aussi que les fées perdent de temps à autre leurs pouvoirs, soit qu'elles aient péché contre les lois de leur société, soit que des forces supérieures les en privent, pour les éprouver.

Ainsi, décontenancé, est apparu samedi M. Mitterrand, agitant une baguette naguère encore source de miracles, mais ce jour-là sans effet : errant d'une idée à une autre, cherchant sans grand succès à redonner vie à des concepts anciens qu'il serait dangereux, ainsi qu'il l'a souligné, de croire périmés.

Il est vrai qu'il n'y a pas d'orateur sans auditoire et que les avocats, devant lesquels s'exprimait le président de la République, non plus que les magistrats, ne composaient pas un parterre acquis d'avance au personnage venu les entendre, mais aussi les chapitrer.

Juges et défenseurs sont des professionnels à états d'âme depuis déjà longtemps et qui, tout choix politique mis à part, n'ont qu'un amour modéré pour le changement. Or c'est à quoi on les exhorte. L'a-t-on fait avec bonheur ?

Dans sa psalmodie sur les risques et les vertus des progrès nés de l'intelligence humaine, M. Mitterrand n'était pas sans rappeler quelqu'un qui, lui aussi, aimait à vaticiner sur le futur et estimait, peut-être à juste titre, qu'il avait pour mission de préparer l'utopie.

Mais l'homme vit aussi de pain, ou du moins de quotidien. Que la fonction judiciaire soit mal remplie, il est peu de gens pour soutenir le contraire, y compris parmi ceux qui assurent cette fonction de l'Etat. Du monde de la justice, professionnels et justiciables mêlés, on n'entend monter que des bruits discordants dépourvus d'une ligne mélodique qui leur serait commune.

Qu'il ait fallu rappeler que la défense des libertés était l'horizon naturel de l'avocat et, le cas échéant, celui des magistrats, assurément. Mais pour le reste la pitance était maigre et la soupe un peu claire.

Le président de la République n'a-t-il pas pâti de n'avoir pas su choisir entre deux discours : celui du philosophe et celui de l'intendant ?

Le philosophe laissa courir sa pensée selon l'image qu'il se fait, ou voudrait se faire, des hommes qui rendent la justice ou concourent à ce qu'elle soit rendue. Mais, croyant peut-être ses auditeurs plus ignares qu'ils ne sont, le philosophe ne donna pas le meilleur de lui-même.

Où le philosophe fut défaillant, l'intendant ne réussit guère, l'une et l'autre voix de l'orateur en faisant la confession pour observer : « *Je n'aurais pas dit grand-chose si nous ne disposions pas des moyens de mettre en œuvre les principes.* »

Revenait-il au chef de l'Etat, à qui on ne connaît pas de goût particulier pour l'intendance, de dire plus précisément ce que serait ces « moyens » ? Il se peut que non. Encore qu'il eût fallu, alors, s'en expliquer.

Il reste que, s'agissant de la justice, il n'est pas une image pessimiste (naufrage, faillite, désastre ou on ne sait quoi) qui ne soit appropriée. Des commissions nombreuses, sinon innombrables, sont en place pour apporter remède à ce mal réel. Mais il ne saurait être question de prendre son temps. C'est là la tâche du garde des sceaux, et lui ne saurait s'en décharger sur qui que ce soit, ni s'en remettre, pour guérir, aux mérites incertains de la parole.

PHILIPPE BOUCHER.

● *Un trafiquant de drogue*, Gérard Gros, recherché depuis 1965, a été arrêté, vient-on d'apprendre, par les enquêteurs de la police judiciaire de Nice. Gérard Gros a avoué qu'il se faisait passer pour un certain Jean-Louis Lévêque, recherché dans l'affaire du laboratoise clandestin de San-Remo en 1979 (*le Monde* du 30 septembre 1979). Gérard Gros était déjà connu des services de police pour avoir tenté en 1965 de tuer trois proxénètes à Avignon.

RELIGION

VOYAGES PONTIFICAUX S. A. (suite)

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — Le porte-parole du Saint-Siège a démenti la semaine dernière, que le Vatican ait l'intention de constituer une société civile sous le nom de « Papal Visits Limited » pour garantir les droits de reproduction télévisée du voyage que Jean-Paul II fera au mois de mai en Grande-Bretagne (*le Monde* du 22 janvier).

La nouvelle, en provenance de Londres, avait été largement diffusée par la presse italienne. Elle assurait que le Vatican voulait se réserver le monopole de la « couverture » télévisée du voyage papal pour la vendre ensuite à toutes les stations de télévision dans le monde.

[S'il n'a jamais été question pour le Vatican de « constituer une société civile sous le nom de « Papal Visits Limited », cette organisation existe bel et bien : elle a été créée par l'Eglise catholique en Angleterre. Comme l'explique Mgr Ralph Brown, organisateur à Londres de la visite pontificale, dans une lettre publiée par le « Times » du 26 janvier : « Etant donné l'investissement nécessaire pour diffuser un film vidéo, nous envisageons la limitation des droits de reproduction par la télévision, sans qu'une décision ait encore été prise. » — A. W.]

FAITS DIVERS

A PARIS

L'INCENDIE DU THÉATRE DE LA VILLE

Un important incendie, dont la cause est inconnue, a gravement endommagé, dimanche 31 janvier dans la soirée, le Théâtre de la Ville, place du Châtelet à Paris. Il n'y a pas eu de victimes, car le dimanche soir est jour de relâche pour ce théâtre. Sous la direction du général Jacques Coupez, commandant de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, deux cents pompiers ont lutté une partie de la nuit pour maîtriser le sinistre. La scène du théâtre cher à Sarah Bernhardt est complètement détruite, et la toiture endommagée. La salle est intacte. Le Théâtre de la Ville sera donc fermé pendant de longues semaines. M. Chirac, le maire de Paris, qui est venu dans la nuit constater sur place les dégâts occasionnés par l'incendie, a assuré M. Jean Mercure, animateur-directeur du théâtre, qu' « il ferait l'impossible pour trouver, pour lui et ses comédiens, une autre salle dans la capitale aussi rapidement que possible ».

Ce petit homme, hébété, vêtu d'un manteau marron et enjambant, comme un somnanbule, un fouillis de tuyaux devant l'entrée des artistes quai de Gesvres, c'est Jean Mercure. « *C'est atroce, c'est atroce* », ne cesse-t-il de répéter. Il ajoute, en regardant le théâtre flanqué à ses extrémités de deux immenses échelles, « *J'ai donc joué sur cette scène pour la dernière fois cet après-midi.* » Des comédiens arrivent aux nouvelles, choqués, eux aussi. Ils entourent Jean Mercure, sans rien dire. Et d'un air désabusé, ils suivent le va et vient des pompiers. Ils savent que demain, ce sera comme ce soir, relâche. Et après demain aussi.

Tout a commencé vers 20 h 10 quand des voisins ont remarqué une épaisse fumée grise qui s'échappait du toit. Puis soudain les flammes gagnent le cinquième étage. « *Une trappe de désenfumage de la scène n'a pas fonctionné* », indique le général des pompiers qui ajoute « *les gaz à près de 800 degrés qui s'échappaient de la scène se sont ainsi accumulés au plafond, où ils se sont auto-enflammés. C'est ce qui explique que le feu ait gagné le toit.* » En pénétrant dans le théâtre plusieurs sapeurs ont eu un début d'asphyxie. Mais la fumée augmente et les flammes menacent toujours. Alors les sapeurs décident de faire fonctionner le « grand secours », un système d'extinction formé de grosses canalisations posées sous le plafond et qui déversent automatiquement des tonnes d'eau sur le foyer d'incendie. La scène est noyée. L'eau coule dans les couloirs. Mais la salle de mille places est sauvée et demeure intacte. « *La sécurité a donc bien fonctionné* », précise M. Camille Cabana, le secrétaire général de la mairie de Paris qui, les pieds dans l'eau et en compagnie de M. Roger Romani, questeur de la Ville et de M. Henri Cuq, chef du cabinet du maire, suivent les opérations. La Ville est, en effet, propriétaire du bâtiment qui a été restauré par ses soins en 1968 pour environ 13 millions de francs.

A l'intérieur les dégâts sont considérables. La scène défoncée, perforée, n'est plus qu'un trou où s'affairent les pompiers. Ironie du sort, dans l'entrée, une affiche annonce le prochain spectacle qui s'intitule « *Quoi qu'on fasse on casse* »...

Le feu a pris au second sous-sol, sous la scène. « *Là où il n'y a que du fer et du béton* » confie un acteur. Jean Mercure ne comprend pas « *quand je suis parti vers dix-huit heures tout était tranquille* ».

A minuit et demi, les lances à incendie étaient toujours en action sur la scène et le feu s'apaisait. Le rideau de fer était baissé. Pour longtemps.

JEAN PERRIN.

LA MORT D'UN ENFANT

Un enfant de huit ans, Patrick Billy, fils d'une famille d'agriculteurs de Camarès (Aveyron), est mort dans l'ambulance qui le transportait à l'hôpital de Saint-Affrique, dans l'après-midi du dimanche 31 janvier, après avoir été grièvement blessé par deux chiens. Patrick jouait avec un camarade de son âge, Jérôme Clamouse, lorsque deux dogues allemands appartenant à M. Tabariès, boucher à Camarès, les ont attaqués sans raison apparente.

Les deux animaux — dont l'un avait déjà, l'an dernier, attaqué et tué une brebis — ont été confiés, aux fins d'examens, aux services vétérinaires départementaux. C'est le témoignage du petit Jérômo, indemne, mais profondément choqué, qui a permis de les identifier. Leur méfait commis, les chiens étaient retournés au domicile de leur maître.

● *Collision en Seine-et-Marne : neuf morts.* — Dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 janvier, sur la RN 472, près de Boissise-le-Roi, deux voitures de tourisme circulant en sens inverse, l'une conduite par M. Thierry Lecouturier, demeurant à Savigny-sur-Orge (Essonne), l'autre par M. André Roussot, demeurant à Boissise-le-Roi, se sont heurtées de plein fouet. L'accident a provoqué la mort de neuf personnes : les occupants des deux véhicules, MM. Thierry Lecouturier, Jérôme Jacques, Thierry Cantrel, Didier Colombani, demeurant à Melun, Mme Véronique Bordessoulles, demeurant à Dammarie (Seine-et-Marne), M. André Roussot et son épouse, leur fille, Aline, Mme Marcelle Berthet, demeurant à Paris. Les conductrices de deux voitures qui circulaient derrière les véhicules qui sont à l'origine de l'accident ont été légèrement blessées. — (*Corresp.*)

MÉDECINE

INCULPÉ D'HOMICIDE INVOLONTAIRE

Un chirurgien de l'hôpital de Fréjus est suspendu pour la seconde fois de ses fonctions

M. Guy Bellocq, premier juge d'instruction à Draguignan, vient d'inculper pour « homicide involontaire » et « omission de porter secours à personne en péril » le docteur Louis Reymondon, chirurgien à l'hôpital intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël. Ce dernier est suspendu de ses fonctions à compter de ce lundi 1er février. C'est la seconde fois en moins de deux ans qu'une telle mesure frappe ce médecin-chef.

Le 29 juillet 1977, à la suite d'un accident de la circulation, un adolescent de dix-sept ans est transporté vers 23 heures à l'hôpital intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël. Son état est grave : il souffre d'une blessure hémorragique à la cuisse et d'un important traumatisme crânien ; il est comateux. Alerté, le chirurgien d'astreinte — le docteur Louis Reymondon — se fait décrire par téléphone les symptômes. Estimant que l'état du malade nécessite son transfert dans un service spécialisé de neurochirurgie, il demande à ce qu'on évacue rapidement le blessé sur le centre d'urgence de l'hôpital Saint-Roch à Nice. Un voyage de quarante minutes. Le transport a lieu dans une ambulance où se trouve présent un médecin, militaire du contingent détaché auprès des sapeurs-pompiers. Le blessé mourra avant d'atteindre Nice. Là, on refuse le cadavre qui est alors reconduit à Fréjus. Une information judiciaire pour homicide involontaire est ouverte afin de préciser la part des responsabilités dans l'accident. Sans suite.

Le 27 janvier dernier pourtant, M. Bellocq a inculpé le docteur Louis Reymondon d' « homicide involontaire » et d' « omission de porter secours à une personne en péril », cette mesure faisant suite à une nouvelle plainte déposée le 21 juillet 1981 par la mère de la victime.

Dans la nuit du 29 juillet 1977, l'interne de garde a-t-il appelé à deux reprises comme l'affirme le docteur Reymondon, pour lui demander de se déplacer de toute urgence ? Au contraire est-ce le docteur Reymondon qui a appelé, inquiet de n'avoir pas de nouvelles après qu'on l'eut averti de l'arrivée imminente d'un blessé ? L'état de ce dernier justifiait-il ou non son évacuation sur un hôpital spécialisé ? Le décès est-il consécutif ou non au traumatisme crânien ou à l'hémorragie du membre inférieur, et dans ce cas quelles sont les parts de responsabilité de l'interne de l'hôpital et du médecin qui a assuré le transport ? Pourquoi la prescription de trois ans qui s'applique à un délit de cette nature n'a-t-elle pas joué ici ? Enfin un rapport du directeur de l'hôpital et un autre établi par le médecin inspecteur départemental de la direction de l'action sanitaire et sociale de Toulon, dans lequel on parle de « *non-assistance à personne en danger* » et où l'on demande aux pouvoirs publics « *devant la gravité des faits* » d'envisager une action judiciaire, étaient-ils justifiés ? Comment, surtout, faire coïncider de telles conclusions avec celles du conseil régional de l'ordre des médecins qui, le 18 octobre, a rejeté tous les griefs contre le médecin ?

Le docteur Reymondon a demandé la mainlevée de l'ordonnance d'inculpation. Il insiste pour dire que la mesure qui le frappe a été prise sans qu'il soit à un moment ou à un autre entendu.

Deux affaires ?

C'est la deuxième fois que le docteur Reymondon est l'objet d'une sanction : en octobre 1980, il avait été suspendu de ses fonctions par le ministre de la santé et la Sécurité sociale à la suite d'un rapport établi dans le cadre d'une étude générale portant sur les conditions d'exercice en matière de secteur privé (le Monde *du 21 octobre 1980). Il s'agissait, pensait-on alors, de faire un exemple, l'heure étant pour le ministre à la « moralisation » de ce type d'activité. Eloigné de son service durant six mois, le docteur Reymondon avait reçu un blâme ministériel pour abus en matière de «* dépassement permanent *» (droit dont peuvent user certains praticiens de demander des honoraires plus élevés que les honoraires conventionnels) et absence lors des consultations publiques du service.*

Affaire mineure ? Affolement momentané d'un rouage de la machine administrative ? Toujours est-il que le docteur Reymondon réintégrait son service en avril 1981.

On peut se demander si les deux affaires ne sont pas d'une manière ou d'une autre liées. Certains croient déjà y voir l'élimination d'un médecin partisan du maintien d'un secteur privé dans les hôpitaux publics. Le docteur Reymondon avait, dans ces colonnes (le Monde *du 14 janvier) exprimé ses positions su rce sujet.*

JEAN-YVES NAU.

POUR LUTTER CONTRE LES SÉQUELLES DE LA TORTURE

Amnesty International envisage de créer un centre d'études et de traitement

La torture engendre aussi la maladie ; paralysies partielles, surdité, infections pulmonaires, douleurs articulatoires, insuffisance musculaire, troubles de la sensibilité : telles sont quelques une des conséquences dramatiques qui ont été évoquées lors du débat organisé à Paris samedi 30 janvier au Conservatoire national des arts et métiers par la commission médicale d'Amnesty international en présence d'Eva Forest, écrivain espagnol, emprisonnée de 1974 à 1977 et torturée en Espagne. La communauté internationale, si elle veille déjà à la protection des réfugiés politiques, devrait, d'après les participants à ce colloque, permettre aussi aux victimes de dévices de recourir à des soins spécialisés et gratuits.

La psychiatrie devrait avoir sa part dans ces soins. La torture laisse en effet de nombreuses séquelles psychiques, anxiété, perte de la mémoire, maux de tête persistants, insomnies, troubles de la concentration... Des milliers de réfugiés qui ont été examinés par les médecins bénévoles d'Amnisty International, présentent ce type de séquelles physiques ou mentales.

Or, ces malades ne disposent actuellement ni de protection sociale, ni de structures de soins adaptées : les membres du COMEO (Centre d'orientation médicale d'Amnesty) qui ont vu depuis 1979 à Paris près de cinq cents réfugiés, présentant de tels troubles, s'avouent dépassés. « *Nous qui sommes témoins de cette horreur*, a déclaré Eva Forest, *nous avons mauvaise conscience de ne pas faire plus : nous demandons de l'aide et une solidarité.* » Le Fonds international d'aide aux victimes de la torture, dont le projet a été récemment voté par l'Assemblée des Nations unies à l'initiative des pays nordiques (*le Monde* du 28 décembre 1981), *pourrait* d'après les participants à ce colloque contribuer à la création d'unités de soins et à la formation d'un personnel spécialisé.

Un groupe de médecin danois, autour du docteur Inge Kemp Genefke, ancienne présidente du conseil médical d'Amnesty international, projette la création d'un centre d'études et de traitement à Copenhague. Il disposerait de quatre ou cinq médecins employés à plein temps, de secrétaires, d'interprètes et d'avocats et travailleraient en liaison constante avec des psychiatres et des pédiatres de l'hôpital universitaire de Copenhague. Une telle initiative supposerait un investissement de 6 millions de couronnes danoises (5 millions de francs) qui pourrait être envisagé pour l'année 1983 par la trente-sixième assemblée générale des Nations unies.

Ces médecins danois ont déjà réalisé un recensement précis des symptômes engendrés par chaque type de torture : un protocole d'examen sert de base à l'élaboration des thérapies, des techniques de dépistage particulièrement nécessaires lorsque la torture employée ne laisse pas de trace apparente. « *A côté de ces formes traditionnelles de torture*, a expliqué Eva Forest, *on en voit apparaître d'autres, plus scientifiques, qui ne laissent pas de traces : coups précis dans des zones choisies, qui parfois ne font pas mal mais qui provoquent d'affreux malaises comme le « mal de mer » causé par des coups répétés sur le plexus solaire. Les coups sur le crâne sont fréquents, qui donneront ensuite d'épouvantables maux de tête. Ces coups sont souvent donnés avec un annuaire téléphonique, on menace les prisonniers de les rendre fous, ou on leur dit qu'ils risquent des hémorragies graves.* »

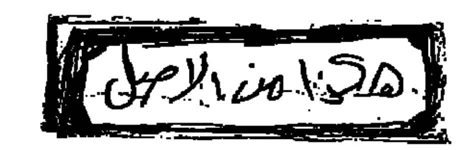
Ce centre de soin fonctionne pour l'instant à l'état embryonnaire et bénévolement au sein de l'hôpital universitaire de Copenhague.

MÉDECINE

INCULPÉ D'HOMICIDE

Un chirurgien de l'hôpital de Fréjus est suspendu pour la seconde fois de ses fonctions

Amnesty International envisage de
un centre d'études et de traitement



ÉDUCATION

LE CONGRÈS DE LA FEN S'EST OUVERT A AVIGNON

Les embûches du renouveau

Avignon. — Le congrès de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) s'est ouvert ce lundi 1er février à Avignon, en présence d'un millier de délégués représentant les quarante-sept syndicats nationaux qui composent l'organisation. La FEN comptait au 1er janvier 1981 quelque quatre cent quatre-vingt-treize mille adhérents, ce qui représente une baisse d'effectifs de trente-sept mille en deux ans (1).

Le congrès de la FEN revêt cette année une signification particulière, du point de vue tant syndical que politique. C'est en effet, depuis le 10 mai, le premier congrès d'une grande organisation syndicale. En outre, la FEN, par sa structuration en tendances, recouvre les divers courants de la gauche française, qui cohabitent en son sein dans une unité souvent conflictuelle. La victoire des socialistes aux élection présidentielle et législative de 1981 et l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement d'union de la gauche ne manqueront pas de peser sur les débats internes à la FEN, comme sur son orientation

Une autre raison place ce congrès dans l'actualité : le thème central des travaux, fixé bien avant le 10 mai, est la laïcité.

De notre envoyée spéciale

« Après vingt-cinq ans de résistance, il nous faut ensemble, aujourd'hui, réapprendre à proposer, à impulser, à construire. » Cette première déclaration publique (2) de M. Jacques Pommatau, trois semaines après son élection à la tête de la FEN et deux mois après l'élection présidentielle, était à elle seule annonciatrice de changements. En termes brefs, cette déclaration avait le mérite de faire référence à la fois au renversement politique, aux rapports entre les syndicats et le nouveau pouvoir et, à l'intérieur de l'organisation, aux relations entre socialistes et communistes. Cette évocation était le fait d'un homme « nouveau » au sommet de la fédération, profondément marquée par la forte personnalité de son prédécesseur, M. André Henry, devenu ministre du temps libre.

Le congrès 1982 de la FEN ne ressemblerait-il donc pas à ceux qui l'ont précédé ? En fait, si les conditions du changement semblent réunies, le parcours reste semé d'embûches.

Certes l'arrivée de la gauche au pouvoir, et dans un gouvernement d'union, est capitale pour une organisation qui présente l'originalité, unique dans le mouvement syndical, de regrouper toutes les sensibilités de la gauche française, réparties en cinq courants organisés. C'est la tendance majoritaire, Unité, indépendance et démocratie (U.I.D.), proche des socialistes, qui dirige la FEN. Tandis que la principale force d'opposition à la direction fédérale, Unité et action, est animée essentiellement par des communistes, mais compte aussi des socialistes. Viennent ensuite, avec une représentativité nettement plus faible, trois courants d'extrême gauche : l'Ecole émancipée (tendance syndicaliste révolutionnaire), le Front unique ouvrier (animé par des trotskistes du parti communiste internationaliste) et le courant Education et autogestion.

Les affrontements entre les deux premières tendances sont, traditionnellement, à l'image des relations entre le parti communiste et le parti socialiste. Ainsi, en 1980, pour ne reprendre que l'exemple le plus récent, le congrès avait-il retenti de la défaite de la gauche lors de la consultation électorale de mars 1978, et... de l'invasion soviétique en Afghanistan.

Occasion ratée ?

Du premier au dernier jour, M. André Henry n'avait eu de cesse de dénoncer la double responsabilité des communistes, coupables d'avoir d'une part *« poignardé l'espérance des travailleurs français »* et, d'autre part, justifié le *« coup de Kaboul »*. Or, si la victoire électorale de 1981 a succédé à la « désespérance » de l' « après-1978 », les événements de Pologne ont ajouté une nouvelle zone d'ombre dans les relations avec les communistes.

En dépit de leurs divergences, les deux courants réaffirment aujourd'hui plus que jamais — une menace de rupture avait un temps plané — leur volonté de maintenir l'unité interne. En revanche, ainsi que le remarquait M. Jacques Pommatau le 21 janvier, *« pour la première fois, la gauche prend le pouvoir en France dans un contexte de division syndicale plus grande que jamais »*. *« La FEN*, ajoutait-il, *peut tout faire pour que toutes les chances existent d'un rapprochement entre centrales ouvrières. »*

Pour symboliser cette volonté, le secrétaire général de la FEN a, pour la première fois, invité la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. à assister aux travaux du congrès, conscient toutefois qu'il ne faut pas « rêver » quant à la portée de ce geste. F.O. a préféré, à la dernière minute, décliné l'invitation. C'est donc devant les représentants des deux autres confédérations que les militants de la FEN définiront leur stratégie d'avenir.

Comment maintenir son indépendance, sa liberté d'action face à un pouvoir que l'on appelé de ses vœux et de ses bulletins de vote ? Telles sont les questions posées aujourd'hui à la FEN. Ses responsables — et cela sous le feu des critiques des minorités — ont toujours privilégié la négociation avec les gouvernements précédents. La FEN n'entend pas revenir sur cette stratégie maintenant que ses principaux interlocuteurs à l'intérieur du gouvernement sont à l'image de ses principales composantes : un ministre communiste à la fonction publique, et à l'éducation nationale un ministre socialiste qui fut toujours respectueux et respecté des communistes.

Il est bien évident que l'enjeu va bien au-delà de la satisfaction des revendications passées. Des syndiqués commencent d'ailleurs à s'impatienter devant la lenteur du changement et le silence de la FEN. Une impatience que les leaders d'Unité et action ne manquent pas d'approuver, accusant le secrétaire général de n'avoir pas concrétisé sa double volonté d'« impulser » le changement et de prendre davantage en compte la diversité de la fédération. A l'appui de ce jugement — un peu hâtif, puisque M. Pommatau n'a que sept mois d' « ancienneté » à la tête d'une organisation qui réunit son congrès tous les deux ans (3), — ils prennent pour exemple le projet de modification des statuts, dans lequel ils voient une *« occasion ratée d'avance »* d'établir d'autres relations entre courants de pensée.

Au-delà de la « cuisine » interne, le thème central du congrès, consacré à *« la laïcité »*, constituera vraisemblablement une autre pomme de discorde. Les clivages sur ce point risquent d'ailleurs de ne pas se retrouver exactement autour de la ligne de partage entre les composantes politiques de la FEN. Certes, toutes sont favorables à la mise en œuvre d'un grand service public, unifié et laïque de l'éducation nationale. Mais avec des nuances.

Alors qu'en juillet dernier le congrès du Syndicat national des instituteurs — dirigé, comme la FEN, par le courant U.I.D. — avait insisté sur la nécessité d'intensifier le combat laïque, M. Pommatau soulignait le 27 janvier celle de ne pas dissocier la rénovation de l'enseignement public et le sort de l'enseignement privé. Une expression que ne renieraient pas les leaders d'Unité et action, dont les représentants au congrès du SNI ont amèrement regretté d'avoir mêlé leurs voix au concert d'intolérance qui a accompagné le vote *unanime de la motion* laïque.

Au moment où les consultations officielles sur l'avenir de l'enseignement privé viennent de commencer, ce débat prend une signification toute particulière. L: rapport de forces, à l'intérieur tant du camp laïque que du camp adverse, pèsera d'un poids déterminant dans la définition du projet de M. Savary placera dans la corbeille des négociations.

Succédant à un homme autoritaire et soucieux de tout contrôler par lui-même, qui avait pris ses distances avec son syndicat d'origine, le SNI, M. Pommatau apparaît comme un laïc convaincu mais libéral, confronté à l'intolérance de certains de ses amis. Et notamment au sein du SNI, d'où il vient lui aussi.

Il dépendra donc beaucoup de lui que le congrès d'Avignon soit à l'heure du changement.

CATHERINE ARDITTI.

(1) La baisse de syndicalisation affecte essentiellement six syndicats dont les effectifs diminuent de plus *de 10 % : ceux des instituteurs* (SNI-P.E.G.C.), des enseignements de second degré (SNES), des professeurs d'éducation physique (SNEP), de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.), des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.) et des infirmières et assistantes sociales (SNAIASSEN). C'est au SNE-Sup. et au S.N.C.S. que le phénomène est le plus spectaculaire.

(2) Lors du congrès du SNI-P.E.G.C. en juillet 1981.

(3) Si la modification des statuts qui sera proposée à Avignon est adoptée, le congrès de la FEN aura lieu tous les trois ans.

UN RASSEMBLEMENT CONTRE L'ÉCOLE PRIVÉE

Union sacrée laïque

Il le dit sans ambages. *« A en croire ces messieurs de la presse, pour être un esprit fort, il fallait (...) être capable de baiser la mule du pape avec respect. Eh bien, camarades, je le déclare très franchement : je suis un anticlérical primaire ! »* Responsable de Force ouvrière en Loire-Atlantique, M. Alexandre Hébert sait y faire : une voix de gorge, forte et éraillée, des poses calculées et des effets assurés. Une prestation idéale *pour ce qui fut, dimanche 31 janvier*, sous un chapiteau de la porte de Pantin à Paris, un meeting du verbe. Douze orateurs, pas moins, pour défendre *« la laïque »* contre *« la réaction cléricale »*.

Et on y alla donc, en un propos qui, parfois, semblait l'envers de ceux entendus, quelques jours plus tôt, en défense de l'autre cause (*le Monde* du 28 janvier). *« Laïques, nous ne respectons pas tout le monde »*, affirme M. André Fortanet, président du Comité national des associations familiales laïques (CNAFAL). *Laïques, nous ne tolérons pas n'importe quoi ! » « On ne peut pas se prétendre de gauche quand on n'est pas laïque »*, renchérit un enseignant alsacien. *« Devant leur intolérance, nous dresserons notre intransigeance »*, conclut M. Roger Labrusse, président de la Libre Pensée.

« Une seule école, l'école laïque », *tel est le mot d'ordre.* A elle seule, les fonds publics ; et au plus tôt, puisque l'exigence est *« l'abrogation immédiate des lois anti-laïques »*. Le compromis n'est guère souhaité. Non, il s'agit, plus radicalement, d'en finir. Point d'états d'âme donc, ni d'examens de conscience : l'école publique est ici parée de toutes les vertus. *Surtout qu'on ne la critique pas !* M. Laurent Schwartz, qui s'y est risqué dans un récent rapport (*le Monde* du 19 janvier), en prend pour son grade. M. Bernard Bolzer, instituteur de Loire-Atlantique, apostrophe cet homme qui *« fait partie de ceux auxquels leurs parents pouvaient offrir un précepteur »*. *« N'en déplaise à M. Schwartz, la classe ouvrière a apprécié le travail fait par ces instituteurs qu'il décrie tant dans son rapport »*. La sélection sociale ou l'échec scolaire paraissent inconnus aux orateurs. Cette école-là est la bonne, disent-ils en substance, et que l'on se méfie des appels à la transformer : *« L'école autogérée, ce sera l'école des curés »*, proclame une banderole.

Soixante-dix cars et sept mille personnes. Un rassemblement sans bavure, qui n'évite pas, c'est la loi du genre, l'opération politique. Les principaux organisateurs, militants du parti communiste internationaliste (P.C.I. - trotskiste), forment le gros de l'assemblée, applaudissant à tout rompre leur leader, M. Pierre Lambert, qui les appelle *« contre la réaction noire »*, à dresser *« le drapeau de la Commune de Paris, le drapeau de la révolution sociale »*. Cependant, à cette extrême gauche, la tribune et la salle mêlent républicains *« libres penseurs »*, syndicalistes d'une organisation plutôt « responsable » (Force ouvrière), quelques « gouvernementaux » (militants socialistes présents *« à titre individuel »*), ainsi qu'un observateur du Comité national d'action laïque (C.N.A.L.). Union sacrée qui n'évitera pas les règlements de comptes : M. Hébert fera l'éloge de son syndicat, s'en prenant aux *« organisations ouvrières noyautées par les cléricaux »* — la C.F.D.T., précise-t-il, — et décrivant sous forme apocalyptique l'après-10 mai socialiste : *« Il y a une offensive généralisée contre les acquis de la classe ouvrière. »*

« Nous accuser de rallumer la guerre scolaire, c'est comme si on accusait les travailleurs polonais de se jeter sous les chars russes », dira un orateur. Pourtant, dans la salle, nombreux étaient les badges « Solidarnosc » à la boutonnière, comme pour rappeler que catholicisme n'est pas toujours synonyme de résignation.

EDWY PLENEL.

CARNET

Naissances

— M. Olivier BINDER et Mme, née Anne Schapiro, laissent à Diane-Sophie la joie d'annoncer la naissance de
Stéphanie.
Paris, le 23 janvier 1982.

— Laurence et Alain TERRAILLON ont la joie d'annoncer la *naissance de leur fille*,
Maud,
le 19 janvier 1982.
7, rue de Braque, 75003 Paris.

— Claire et François MORLAT-MIALARET sont heureux d'annoncer la naissance de
Clément,
le 14 décembre 1981.
8, rue Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 75006 Paris.

— M. Sylvain CHELLY et Mme, née Martine Dolfi, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils,
Arthur,
à Paris, le 27 janvier.
20, rue Saint-Didier, 75116 Paris.

Décès

M. PIERRE TISSOT

— Nous apprenons le décès de
M. Pierre TISSOT,
ancien président
de la chambre de commerce
et d'industrie de Saint-Nazaire,
et ancien président
du port autonome
de Nantes-Saint-Nazaire.

[Né en 1908 à Blois, M. Tissot était arrivé à Saint-Nazaire en 1956 pour diriger la S.A. des Glacières et Frigorifiques. Il devint membre associé de la Compagnie consulaire de Saint-Nazaire en 1958 avant d'entrer quatre ans plus tard à la chambre de commerce dont il devint président en 1963. Il fut réélu à cinq reprises à ce poste. Il exerça donc cette responsabilité pendant dix-sept ans, remplissant le maximum *de mandats. En avril 1964, il fut pré*président de l'Etablissement maritime de Basse-Loire, jusqu'à la création en 1966 du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, et en devint président en 1969, fonction qu'il assuma jusqu'en décembre 1976.

M. Tissot était encore administrateur de l'Union nationale des exploitations frigorifiques, président du Syndicat régional des Pays de la Loire et, depuis 1964, P.-D.G. de la S.A. des Entrepôts frigorifiques associés qui regroupe en France douze établissements importants.]

— Chantal Bouvatier, son épouse,
Ses enfants, Carine, Cécile, Jean et Pierre,
Les familles Bouvatier, Gérard, Luçon et Darcissac,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Marc BOUVATIER,
survenu le 28 janvier 1982, dans sa trente-quatrième année.
Le service religieux sera célébré le mardi 2 février, à 16 heures, en l'église réformée du Vésinet, 1, route du Grand-Pont.
Il sera suivi par l'inhumation au cimetière du Vésinet.
O Eternel ! Qui séjournera dans ta tente ?
Qui demeurera sur ta montagne sainte
Celui qui marche dans l'intégrité, qui pratique la justice et qui dit la vérité selon son cœur.
Psaumes 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, route de la Cascade,
78110 Le Vésinet.

— M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris,
M. et Mme Roger Caratini,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Caratini, Bonaldi, Chauvel, Frappier, Ortoli,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme Sophie CARATINI,
née Bonaldi,
décédée à Cannes, à quatre-vingt-quatorze ans, le 23 janvier 1982.

— La famille Feinsilber et la famille Epelboim ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Toba EPELBOIM,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
L'inhumation a eu lieu le 28 janvier 1982 à Jérusalem, où elle repose auprès de sa fille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Linville,
M. et Mme Jacques Gaudart,
M. et Mme Patrick Caput et leur fils,
Mme Marie-Christine Caput,
Mlle Sylvie Caput,
M. et Mme Jean-Paul Reneuve et leurs fils,
Le docteur et Mme Jean-Pascal Guérin et leurs enfants,
Les familles Barratin, Collez, Chaintrier, Saric, Gaudart, Pachot et Michelin,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André LINVILLE,
ancien président du S.-N. Bâti,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
survenu à Paris le 29 janvier 1982, dans sa soixante-neuvième année.
La *cérémonie religieuse sera célé*brée le mardi 2 février 1982, à 15 h. 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, sa paroisse, où l'on se réunira.
18, rue Duret, 75116 Paris.

— Mme André Mallessard,
M. et Mme Louis Pacaud,
M. et Mme Félix Beyron,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André MALLESSARD,
imprimeur,
survenu à Lyon, le 16 janvier 1982, à l'âge de soixante et un ans.
Une messe sera célébrée à son intention le mercredi *3 février* 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, Paris (4e).
Priez pour lui.

— Le conseil d'administration et le personnel de la société Equipement des Contamines-Montjoie-Hauteluce ont le regret de faire part du décès de
M. Placide MOLLARD,
leur président-directeur général,
fondateur de la société,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
survenu subitement le 30 janvier 1982 dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 2 février, à 10 heures, en l'église des Contamines-Montjoie (Haute-Savoie).

— Salins-les-Bains.
Mme Roger Robbe, née Marcelle Armand,
M. et Mme Christian Fonlonneau, Jean-Christophe, Isabelle, Ivan,
M. et Mme Paul Robbe, Olivier,
M. Pierre Robbe,
M. et Mme Pierre Fayot, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Robbe, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Crottez, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Gourand, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Robbe, Hennequin, Fardet,
La Fédération des amicales F.F.I. de Franche-Comté,
Les Amis du Musée de la Résistance et de la déportation en Franche-Comté,
Les médaillés de la Résistance de Franche-Comté,
L'Amicale F.F.I. de Salins-les-Bains,
Ses amis du Groupement d'études de Salins-les-Bains,
Le conseil municipal de Salins-les-Bains,
Ses camarades du parti socialiste,
ont la tristesse de faire part du *décès de*
M. Roger ROBBE,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,
survenu à Salins-les-Bains, le 31 janvier 1982, dans sa soixante-douzième année.
Ni fleurs ni couronnes.
Les obsèques civiles auront lieu à Salins-les-Bains, le mercredi 3 février 1982, à 15 heures.
Réunion au cimetière.
Dons à la Fédération des amicales F.F.I., 46 A, rue Jean-Wyrsch, 25000 Besançon.
Dons pour la lutte contre le cancer, ligue départementale de lutte contre le cancer du département du Doubs, 2, rue Mégevand, 25000 Besançon.
Les Prés Cantaux,
39110 Salins-les-Bains.

— Pierre Sallet, son frère,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges SALLET,
dit *Gilles SANDIER*,
survenu à Paris, le 29 janvier 1982, à l'âge de cinquante-huit ans.
Les obsèques auront lieu le 2 février 1982, à 10 h. 30, en l'église paroissiale d'Augy-sur-Aubois, par Sancoins (18600).
Les amis de Gilles Sandier sont invités à se réunir pour un dernier adieu, le lundi 8 février 1982, à 11 h. 30, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, à Paris.
(« Le Monde » daté 31 janvier-1er février.)

— Le docteur et Mme Jean-Jacques Paviot,
Martin Paviot,
Mme Albert Laporte, ses enfants et petits-enfants,
M. Alexandre Sivel, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Armstrong, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Ingeborge Uhlenbrock,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. William Robert SIVEL,
ingénieur du son,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier des Arts et Lettres,
survenu à Roquebrune-Cap-Martin à l'âge de soixante-treize ans.
La cérémonie religieuse aura lieu *le mercredi 3 février, à 10 h. 30*, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris (16e), et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Thiais.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Batie, chemin de la Chenaie, *13090 Aix-en-Provence.*

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Germaine Stanier,
Mlle Jane Stanier,
M. et Mme Henri Cohen et leurs enfants,
M. et Mme Ted Knowles et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bazire,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger Y. STANIER,
professeur à l'Institut Pasteur,
chevalier de la Légion d'honneur,
Fellow of the Royal Society,
membre des académies des sciences
des Etats-Unis, de France
et des Pays-Bas,
survenu le 29 janvier 1982, dans sa soixantième année.
Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
Ceux qui désireraient s'associer au deuil de la famille pourront le faire en adressant des dons à Amnesty International ou à l'Association pour la recherche médicale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
143, rue de Videlle,
Les Carneaux, 78830 Bullion.

[Roger Stanier était né le 22 octobre 1916 à Victoria B.C. (Canada). De nationalité canadienne, il fut pendant vingt-cinq ans professeur de microbiologie à l'université de Berkeley (Californie) et chef du département de bactériologie et *d'immunologie de la même université.* A la suite de pourparlers menés pendant plusieurs années avec l'Institut Pasteur, il avait accepté, en 1971, de venir y travailler. Nommé professeur, il avait pris la direction du service de physiologie microbienne, puis celle du département d'enseignement C microbiologie générale et systématique, immunologie générale, immunologie approfondie et immunologie des infections bactériennes et virales].

Les travaux du professeur Stanier ont porté plus particulièrement sur la taxonomie physiologique de plusieurs groupes *bactériens, l'élucidation du mécanisme* d'action de la streptomycine, l'appareil photosynthétique des bactéries, le rôle des pigments de la photosynthèse, les algues bleues.]

— Mme Paul Turot, son épouse,
M. et Mme Henri Turot et leur fils,
M. et Mme Jérôme Turot et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Renée Turot-Lafourcade,
M. et Mme Philippe Haumont,
M. *Daniel Haumont*,
M. et Mme Yves Haumont,
ses sœur, belles-sœurs et beaux-frères,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul TUROT,
survenu le 25 janvier 1982 à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 28 janvier 1982 dans l'intimité au cimetière de Montereau (Seine-et-Marne), dans le caveau de famille.
Un service religieux sera célébré au temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris (16e), le vendredi 5 février 1982, à 18 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
19, rue de Lille, 75007 Paris.

— Mme J.-C. Gemon-Weil et ses enfants,
M. et Mme Jean Kremer et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de *leur* mère et grand-mère,
Mme Myrtil WEIL,
née Renée Roueff,
le 27 janvier 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
43, rue de Meaux, 75019 Paris.

— Mme Michel Berveiller, sa fille,
M. et Mme Olivier Lurcel,
Marion et Sophie,
M. et Mme Dominique Lurcel,
Frédéric, Sébastien et Perrine,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-douzième année, de
Mme René WEISS,
née Simone Hirschmann,
le 29 janvier 1982.
La défunte avait *légué son corps* à la science.
10, place Dauphine, 75001 Paris.

Remerciements

— Mme Louis Joubert,
Ses enfants et toute sa famille, profondément émus et touchés par les témoignages d'amitié reçus lors du décès de
Louis JOUBERT,
et dans l'impossibilité de répondre à *tous* ceux qui se sont associés à leur douleur, leur expriment leurs sincères remerciements.

— Madeleine Liotard et ses enfants remercient les personnes qui leur ont manifesté sympathie et affection à l'occasion du décès de
André-Frank LIOTARD.
Selon sa volonté, ses cendres ont été déposées sur les terres de Font-Largias, au pied du rocher des Aures de la montagne de la Lance, dans sa *propriété* à La Roche-Saint-Secret, près de Dieulefit (Drôme), le 23 janvier 1982.

Anniversaire

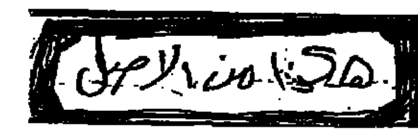
— *Le 2 février 1977,*
Pierre BLONDE
quittait les siens. Une pensée est demandée à ceux qui ont conservé son lumineux souvenir.
« Lorsque nous serons morts, nous parlerons de vie. »
Tristan L'Hermite.

— Pour le premier anniversaire de la disparition de
Henry CLOS-JOUVE,
décédé *le 6 février 1981*, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la cérémonie qui se déroulera sur sa tombe, à 12 heures, au cimetière de Saint-Germain de Charonne (20e)
De la part de :
Mme Mag Henry Clos-Jouve,
Et de ses amis de l'Association professionnelle des chroniqueurs et informateurs de la gastronomie.

Colloques

— Confrontations - société, culture foi. Un débat aura lieu le mercredi 3 février, à 20 h. 30, 61, rue Madame, 75006 Paris, avec Michel Serres, sur le thème « Du particulier à l'universel, réflexion philosophique ».





culture

THÉATRE

La reprise de « Chéri »

LE DUO MORGAN-COLETTE

Le théâtre, le théâtre avec son air bien à lui, et ses beautés naturelles, et son utilité publique, le théâtre irrévocable, c'est Michèle Morgan et Gabrielle Colette se tenant la main pour venir dire, sous le feu des lampes, certaines choses sérieuses de la vie.

Se tenant la main, c'est-à-dire accomplissant toutes deux leur tâche avec la même intelligence, la même finesse, la même poésie chaleureuse, la même réserve courtoise.

Il y a ici-bas, pour nous rendre malheureux, des maladies du corps qui déterminent des douleurs pas supportables et qui avancent le jour de mourir avec la frayeur que cela peut inclure. On songe tout de suite au cancer, il n'y a pas que lui.

Il y a aussi des maladies de la tête, de l'esprit, qui font des ravages dans les sociétés d'humains (qui peuvent faire du mal aux animaux aussi). Ces maladies-là, nous refusons de reconnaître leur gravité, parce qu'elles sont trop simples. C'est la méchanceté. C'est une suffisance rapide. C'est une tendance à ne pas prendre le temps de réfléchir à quelque chose. C'est une paresse d'esprit.

Je sais, il est courant de s'entendre répondre : et alors ? C'est tout ? Où est le crime ?

Je réponds à mon tour : rien n'est plus grave. C'est sur cela que reposent les pires injustices, les pires persécutions.

Passons aux situations concrètes — c'est ce que fait Colette lorsqu'elle écrit *Chéri*.

Une femme avance dans les années. Elle a cinquante ans, soixante ans. Elle est touchée par une crainte, une peine. C'est que dans un monde réglé par les hommes, dans un monde où les qualités réelles entières, les facultés réelles entières des femmes, ne jouent pas à égalité, et où des apparences sont privilégiées, oui, dans un tel monde, la perte de la jeunesse devient plus dangereuse, plus inquiétante.

Colette insiste carrément sur des changements physiques, la peau qui de détend, les lignes du corps qui perdent leur délié. A mots plus couverts, elle indique la perte des forces, du souffle, de la mémoire, de la vivacité. La vieillesse.

L'homme, l'homme pris au hasard, qui voit sa grand-mère, puis sa mère, perdre ainsi leur jeunesse, n'a pas de réaction mauvaise, au contraire. Mais cela ne lui sert de rien, et dès qu'il verra une inconnue dans le train, une passante sur l'avenue, une actrice, qui par sa coiffure ou sa mise lutte contre le temps, qui essaie de rester avenante, jolie, il aura volontiers un réflexe de méchanceté, une pensée ou un mot de mépris, de cruauté.

Et Colette sait bien que l'une des façons de lutter contre le chagrin de vieillir, c'est d'être aimée d'amour. D'être aimée d'amour par ses enfants, ses petits-enfants, mais aussi par son vieux bonhomme, quand il est là, et fidèle. Mais aussi par un homme plus jeune, un nouvel amoureux, si cela, par bonheur, est arrivé.

Alors, là, le feu aux poudres ! Le tir à bout portant. Dans une société qui en a tant vu, qui a jeté par terre tant d'idées préconçues, demeure quand même cette infamie : le couple d'une femme de soixante ans et d'un homme de vingt ou vingt-cinq ans, qui « pourrait être son fils ». Là, c'est l'occasion rêvée, pour la méchanceté, la non-réflexion, de se déchaîner. *Chéri*, de Colette, date de 1920. Depuis, rien n'a changé.

Ce que Colette a fait de si beau, dans son roman, et dans la pièce qui en est adaptée, c'est de faire toucher la passion entière, l'attachement pur et simple de cette femme et de ce garçon. Et de montrer que la méchanceté d'autrui n'accepte pas cet amour, cette liberté.

La franchise de Colette, la brûlure de son toucher, la charge de ses silences, font oublier le peu de dimension « esthétique » du roman et de la pièce, de même que l'art merveilleux de Michèle Morgan fait oublier la hideur des décors, la platitude de la mise en scène, le jeu machinal et extérieur des autres comédiens.

Michèle Morgan, sur les planches de ce théâtre, dans cette pièce, diffuse une bonté et une lumière. Une grâce naturelle aussi. C'est par des nuances à peine perceptibles, mais justes et efficaces, qu'elle indique le passé de cette femme, son origine, ses échecs, les courages qu'il lui a fallu. Il y a même quelque chose de presque intime entre l'écriture de Colette et le jeu de Michèle Morgan dans cette pièce : une chaleur de campagne en juillet, une gourmandise cachée, une douceur de fruit, un sourire de trois quarts dos, une chanson de pluie, une volonté terrible qui sait se faire légère, une angoisse qui donne le change, et une sorte de dominante rouge qui réchauffe les coupures des ombres, tant pis si tout cela semble des imaginations, tout cela infuse le jeu de Michèle Morgan dans *Chéri*, c'est un suprême travail d'actrice, accompli sans en avoir l'air, à l'écart de toute convention.

L'itinéraire d'actrice de Michèle Morgan n'est pas banal. Dès ses premiers films, comme *Gribouille*, elle manifestait une poésie de présence, d'image, rare. Plus tard, dans un film comme *les Orgueilleux*, en compagnie de Gérard Philippe, elle apportait sur l'écran une qualité inhabituelle de jeu dramatique. Et c'est à présent seulement, pour la seconde fois, que montant sur une scène de théâtre, elle est à même de dispenser la plénitude de ses dons.

MICHEL COURNOT.

★ Variétés, 20 h F30.

CINÉMA

« MAMAN TRÈS CHÈRE » de Frank Perry

Joan Crawford a le dernier mot

Dans son livre *Mommie dearest* (dont la traduction française a paru, l'an dernier, aux éditions Robert Laffont, sous le titre *Cette chère maman*), Christina Crawford, l'aînée des quatre enfants adoptés par la star Joan Crawford, a révélé sur sa mère des choses horribles. Selon Christina, Joan aurait fait de son enfance et de son adolescence un martyre. Alcoolique, déséquilibrée, elle la rouait de coups, l'injuriait, la traitait en esclave, l'abreuvait d'humiliations, l'enfermait dans des pensionnats comme une brebis galeuse. Bref, l'ancienne reine de la M.G.M. apparaît là, au milieu de son luxe, comme une mégère, une Thénardier dont la pauvre Christina aurait été la Cosette. Morte en 1977, Joan Crawford n'a rien légué à Christina ni à son frère Christopher (lequel n'a pas réagi) *« pour des raisons bien connues d'eux »*, indiqua-t-elle, laconiquement. Un fructueux succès de librairie a dédommagé la déshéritée.

Le scandale et la vie privée des vedettes faisant recette, quatre scénaristes ont trimé pour adapter ce récit vengeur, en faire un film. Joan Crawford est restée une star trop populaire, pour qu'on livre d'elle une image irrémédiablement abîmée. Les crises de sadisme, de hurlements, de folie, d'ivrognerie, ont donc été condensées en quelques scènes grandiloquentes. La mise en scène de Frank Perry a glissé — et d'ennuyeuse façon — vers le drame sentimental d'un malentendu mère-fille. La névrose de Joan Crawford tient ici au combat qu'elle dut mener, à partir de 1939, pour défendre ou restaurer son statut de star. Une gamine pleurnicharde rappelant les petits « monstres sucrés » d'autrefois incarne Christina dans ses jeunes années. Une chipie blonde et grincheuse lui succède : le personnage n'est jamais sympathique et cela rétablit l'équilibre !

Maman très chère a fait un malheur au box-office américain à cause de l'interprétation — considérée comme une perfomance — de Joan Crawford par Faye Dunaway. Franchement, on aurait plutôt envie d'en rire. Les maquillages, les coiffures, les toilettes rétro donnent à la vedette d'aujourd'hui une ressemblance factice avec son modèle. Tout ce harnachement la rend gauche, mécanique. Faye Dunaway se donne un mal fou pour ne pas faire craquer le travail des maquilleurs et perdre ses postiches. Lorsqu'elle se déchaîne contre Christina, elle nous rappelle que Joan Crawford termina sa carrière dans des films d'horreur. La performance sombre dans le ridicule.

En définitif, Joan Crawford, morte, a le dernier mot. Ce zombi sur l'écran n'altère ni sa gloire passée ni nos souvenirs. On ne l'aime que davantage après ce spectacle de dérision.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Orson Welles, commandeur de la Légion d'honneur

Orson Welles sera décoré de la Légion d'honneur (grade de commandeur) le 23 février par M. François Mitterrand. Le cinéaste américain présidera d'autre part la septième remise des Césars, le 27 février, salle Pleyel.

MUSIQUE

« ARIANE A NAXOS », DE RICHARD STRAUSS

Sur le rocher de Monte-Carlo

A l'orée d'une saison qui comprendra Lucie de Lammermoor, Carmen *et* Macbeth, *l'Opéra de Monte-Carlo vient de présenter* l'Ariane à Naxos, *de Richard Strauss, qui n'est pas très familière aux Monégasques. Pourtant les tourelles du « Palais Garnier » de la Côte d'Azur lui donnent un vague air de cathédrale baroque à la manière des Théatins de Munich, sur ce rocher face à la mer d'où viendra pour Ariane Bacchus le libérateur ; une mer idéale en cette soirée fraîche où les couleurs les plus tendres, les parterres de fleurs printannières, l'hexagone irisé de Vasarely scintillent au coucher du soleil, tandis que déferlent au pied du rocher les vagues souples, un paysage que Strauss n'eût pas désavoué pour son œuvre.*

L'agréable décor rococo de Jean Blancon a quelque mal à lutter avec les débordements ornementaux de la salle, chef-d'œuvre du dix-neuvième siècle finissant sur les thèmes d'un classicisme épuisé, dont n'aurait sûrement pas voulu le « bourgeois gentilhomme » munichois de Hofmannstahl, malgré sa curieuse passion pour le mélange des genres : on sait qu'il n'a pas hésité un seul instant à prescrire de juxtaposer en un seul spectacle les ébats de la commedia dell'arte et les nobles accents d'une tragédie lyrique ; le jeune compositeur de celle-ci, déchiré et furieux, n'a accepté de se laisser convaincre que par un coup de cœur soudain pour l'exquise Zerbinetta de celle-là.

C'est d'ailleurs ledit compositeur (travesti) qui est le joyau de la représentation : Hanna Schwarz, au minois de chatte, à la voix satinée pleine d'enchantements, joue avec une irrésistible gaminerie, virevolte de la colère à l'extase sans cesser d'être crédible, proie délicieuse pour une Zerbinetta plus piquante que séduisante, aux vocalises impeccables dans un des rôles de colorature les plus acrobatiques (Barbara Carter).

Johanna Meier (l'Isolde de Bayreuth) incarne une opulente Ariane, dont le large timbre s'empourpre de passion, sans que son jeu paraisse toujours très convaincant face à un Bacchus il est vrai fort placide, à la voix irréprochablement dorée mais sans vibration, qui sans nul doute en a vu d'autres (Hermann Winkler).

Trois aimables nymphes, trois excellents bouffons (surtout l'élégiaque William Workmann), un bon maître de musique (Siegfried Vogel) et un maître à danser quelque peu ridicule complètent l'honorable distribution que Margherita Wallmann n'a guère eu le temps de mettre en scène, ce qui donnait un caractère un peu approximatif et gauche à la comédie étincelante du prologue, tout rentrant dans l'ordre pour la tragédie, plus conventionnelle.

Friedrich Player, premier chef de l'Opéra de Francfort, a eu moins de temps encore pour imposer sa conception musicale : projeté au pupitre sans aucune répétition (en raison de la maladie subite de Lawrence Foster), il n'en a pas moins brillamment dirigé, avec autant de lyrisme que d'humour, dans un sentiment authentiquement straussien, l'Orchestre de Monte-Carlo aux sonorités de plus en plus séduisantes. N'est-ce pas la même mer qui baigne les rochers de Naxos et de la principauté ?

JACQUES LONCHAMPT.

« L'étrangleur s'excite » avec Jean-Pierre Marielle

Jean Rochefort secouriste

Ce qu'il a de moins glauque, de plus clair, dans le nouveau spectacle du Théâtre des Arts (ancien Hébertot), boulevard des Batignolles, c'est qu'il donne lieu à la première mise en scène de Jean Rochefort.

Breton de naissance, Jean Rochefort ne s'est jamais remis de ne pas conduire une escadre sur le vieil océan, ou, à défaut, de ne pas rentrer au port sur un chalutier rempli à ras bord de sardines.

Dès l'âge de huit mois, Jean Rochefort imitait à s'y méprendre l'accent du vieux loup de mer à la veillée. On l'orienta vers les études dramatiques, et durant quelques années, sur les scènes parisiennes, il créa avec Delphine Seyrig et autres géants de l'art drama les œuvres de hautes envolée.

La vie du théâtre, les nuits blanches, ne lui permettant pas de parcourir à cheval, au point du jour, les routes encore blanches de brume de la forêt de Saint-Germain, Jean Rochefort quitta définitivement le théâtre pour le cinéma, où il n'a cessé d'interpréter des rôles grotesques avec un sérieux de réverbère.

Jean Rochefort n'eût sans doute jamais remis les pieds dans un théâtre s'il n'avait récemment reçu, en pleine nuit, un appel téléphonique : son ami Jean-Pierre Marielle demandait « S.O.S.-Théâtre ».

Marielle s'était engagé, par contrat, à interpréter un psychanalyste qui s'emploie à faire assassiner son épouse, qui à la longue le fatigue, par l'un de ses malades spécialement influençable.

Le malade étrangle toutes les femmes du patelin, sauf ladite épouse. Le psychanalyste, contrarié, « rectifie » son malade. A la réflexion, Marielle ne voyait pas trop comment prendre son personnage.

La première mesure de Rochefort a été de confier le rôle de l'étrangleur maladroit à un comédien remarquable, Richard Anconina, un garçon qui sous ses airs lunaires sait tout faire passer. Pour jouer l'épouse survivante, il a engagé une actrice qui a des silences très intelligents, Marie-Christine Descouard. Et il a conseillé à Marielle de faire carrément n'importe quoi, comme s'il était seul, le soir, chez lui. C'est fumant.

(L'auteur s'appelle Erik Naggar, il va faire carrière.)

M.C.

★ Théâtre des Arts, 20 h 45.

EXPOSITIONS

Les États-Unis et la peinture française du XVIIe siècle

(Suite de la première page.)

Et ainsi de suite. On sera étonné du bon état de la plupart des œuvres. Les restaurations pratiquées outre-Atlantique avaient mauvaise réputation : trop de repeints, vernis durs, etc... il y a eu des progrès et de judicieux nettoyages ont corrigé les excès.

Depuis quand ces tableaux, parfois majeurs, sont-ils entrés en Amérique ? En grande majorité depuis 1945, en dépit des velléités manifestées au dix-neuvième siècle. Il est facile de le voir, les amateurs yankee sont suivi les indications fournies par des manifestations bien faites de galeries commerciales (Wildenstein, 1946) ou de musées (Washington, Toledo, New-York, 1960). D'où venaient ces œuvres ? Parfois d'Italie (galerie Barberrini), le plus souvent de demeures britanniques, plus rarement de fonds français.

Par la faute d'une paresse d'esprit caractéritique de notre pays, les indications fournies par de grands esprits comme Chennevières, les travaux de savants comme Paut Jamot et Charles Sterling, n'entraînaient pas la conviction générale. Même en 1974, la superbe exposition de Valentin et des caravagesques français n'a pas eu le succès qu'elle méritait. Valentin, on le retrouve à l'honneur, avec entre autres, la grande toile sombre, un peu folle, de *la Bonne Aventure* (vers 1620, Toledo), dont le thème se retrouve justement dans la gamme claire, lisse, lumineuse, de *La Tour* (vers 1635, New-York). Ce tableau sur lequel la critique négative s'est imprudemment exercée a retrouvé un « pedigree » sérieux. Comme beaucoup des œuvres exposées, il retournera aux U.S.A. avec une fiche à jour.

Cette anthologie du fonds américain met admirablement en lumière la phase centrale, de 1630 à 1660, où dans le heurt des ambitions contraires, les trouvailles se multiplient : le populisme provocant de *la Rixe*, de G. de La Tour (Malibu), les nus voluptueux de Blanchard (Met.), que prolongera l'incroyable *Vénus* pâmée au sein-bouton de rose de Le Sueur (San-Francisco), la fantaisie cavalière et les belles plumes de La Hyre, vedette à redécouvrir avec son panache de romancier (Chicago), et, traversant cette effervescence, la note pure, rêveuse, de la mélancolie poétique, qui régna dans l'œuvre inimitable de Poussin. Voici de grandes ailes d'anges, ces compagnons de la méditation sérieuse chez Simon Vovet (Washington) et cet anonyme grave (Sarasola) qu'on identifiera mieux demain. Mais pas de sourires, c'est le dix-huitième siècle qui en jouera et en abusera. Partout des regards obliques, interrogateurs ou affirmés, donnant un grand caractère aux portraits.

La lumière du matin

A l'étage, la densité est un peu moins grande. Parmi les natures-mortes peu nombreuses, on découvre l'extraordinaire *Carpe*, argenté sobre et poignante d'un peintre qui, pour ne pas être anonyme, n'en reste pas moins un inconnu (Boston). Paysages et portraits, distribués en deux suites formant vis-à-vis, illustrent comme dans un dialogue leur dépendance : côté Rome et côté Paris. Solution ingénieuse pour sortir d'embarras : comme Mazarin, on a autant d'attaches en Italie qu'en France. C'est en même temps, la plus correcte.

Une magnifique publication vient de rappeler l'énorme activité des milieux français à Rome, le rôle de ces Lorrains, de ces Provençaux qui décorent les églises « nationales » (2). La préface savante, sagace et sinueuse de Marc Fumaroli indique bien ici le balancement qui est au cœur du dix-septième siècle français : absorber et dépasser les merveilles de l'Italie, soit sur place comme le décident Poussin et Claude, soit de loin, comme font Pater, La Hyre — résistance venant, entre autres de ce Flamand naturalisé, Champaigne, que représente ici une magnifique *Madeleine*, dont les boucles blondes se perdent sur l'étoffe grise de la pénitence (Houston). La « première école de Paris », selon Rosenberg.

La fable antique est alors à la mode, mais inscrite, perdue, dans le paysage, comme dans le *Saint Jean* doré, de Poussin (Chicago). Le prodigieux tumulte des éléments fait d'Orion une sorte d'hymne saisissant au jour (Met.). C'est grâce à Poussin, au fond, que nos peintres ont appris des modalités rares, ou mieux : les modulations de la lumière. Ce n'était pas leur fort jusque-là. Elle se voile un peu dans le robuste *Paysage avec mercure*, de Francisque Millet (Met.). A propos de la douce toile de *Moïse*, par S. Bourdon (Washington), on cite la fameuse conférence tenue à l'Académie royale en 1669, où le peintre recommandait de réserver *« la lumière d'un soleil levant pour des sujets susceptibles de cette même joie qu'inspire l'arrivée du soleil »*. C'est cette fraîcheur d'aube qui sauve *l'Allégorie* de La Hyre (1654, Cleveland). *Le Dessinateur dans la campagne romaine*, de Claude (1630, université Kansas) est vu dans l'attente du soir, mais le Lorrain n'est jamais plus accompli que lorsqu'il fait baigner le monde dans l'or léger du soleil levant. Les exemples sont là. Il est très étonnant que 'on ait recueilli dans le Nouveau Monde de quoi illustrer toutes ces péripéties.

Le panorama, soudain, tourne court. C'est sur le mode strict, un peu froid, archaïsant même du premier Le Brun (Ponce), des « poussinistes », de P. Mignard (Raleigh) que tout se termine, comme si la peinture parisienne se refermait sur elle-même. Il y avait matière à montrer avec Largillière, Jouvenet, Watteau, l'autre départ. C'est sans doute pour ménager les chances d'une exposition complémentaire qu'on a arrêté net la démonstration. D'accord. Le siècle, qu'on a ainsi redécouvert, doit tout — on l'a compris — à la vitalité, à l'impatience, à l'hédonisme des générations qui ont précédé Louis XIV.

ANDRÉ CHASTEL.

(*) *La Peinture française du XVIIe siècle dans les collections américaines*, 125 numéros, introduction par M. Fumaroli, catalogue par P. Rosenberg. Grand Palais (jusqu'au 26 avril).

(2) Les fondations nationales dans la Rome pontificale (colloque de 1978) : études sur les « pieux établissements », N. Pinson, Ch. Mellin. Ecole française de Rome, 1981.

JAZZ

MORT DU CHANTEUR DE BLUES LIGHTNIN' HOPKINS

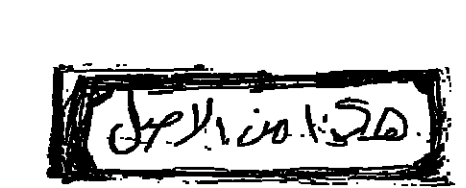
Le chanteur et guitariste de blues Lightnin' Hopkins est mort samedi 30 janvier à Houston. Il était âgé de soixante-neuf ans.

∴

Né à Centerville (Texas) le 15 mars 1912, Sam « Lightnin' » Hopkins suivit le même itinéraire que la plupart des musiciens de blues de sa génération : adolescent, il travaille pendant la semaine dans des champs de coton et de maïs et le week-end il chante dans des soupers campagnards, dans des bals donnés dans les plantations et, bien sûr, à l'église du village. Dans les années 30, Lightnin' Hopkins vit d'expédients, participe à un spectacle théâtral où il joue un personnage inspiré d'Al Jolson. Au début des années 40, il est employé dans une compagnie de chemin de fer, puis il s'occupe d'une loterie clandestine tout en se produisant le soir en compagnie de Wilson Smith et de Smokey Hogg.

C'est en 1946 que Lightnin' Hopkins enregistre son premier disque. Des dizaines d'autres vont suivre, avec des titres comme Tim Moore's Farm, Coffee Blues, Give me Central 209, *diffusés largement par les stations de radio. Dès lors, son aventure de musicien est assurée. Il se produit au Festival de Berkeley, donne des séries de concerts à New-York, puis à travers tous les Etats-Unis, enregistre pour diverses marques, comme Folkways, où sa voix rocailleuse et sa verve savoureuse de poète populaire font merveille dans des chansons autobiographiques.*

Dans les années 60 et 70, outre des enregistrements très nombreux pour Prestige et Verve notamment, Lightnin' Hopkins avait participé à de multiples festivals (Newport, Berkeley) et effectué une tournée européenne. — C.F.



SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES CHOCOTTES, Point virgule (278-67-03), 22 h 30.
POPOTE, Blancs-Manteaux (887-15-84), 22 h 30.
MIRACLE DOMESTIQUE, Levallois C.C.L. (270-83-84), 21 h.
L'AUGMENTATION, Huchette (326-38-99), 22 h 30.
ÉCHANGE ET CAUCHEMAR, Bagneux, théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 21 h.
LES ÉTOILES SE MARRENT DOUCEMENT, Montreuil, Studio Berthelot (858-91-49), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (723-47-77), 18 h. 30 : Lohengrin.
Comédie-Française (296-12-20), 20 h 30 : la Dame de chez Maxim.
Chaillot Grand Foyer, 20 h 30 : Ensemble musique vivante (Krauze, Werbern, Brahms, Ferrari).

Les autres salles

Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Centre d'Arts celtiques 21 h : Atchoum.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Essaïon (278-46-42), Salle I, 21 h : Protée.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h. : Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 20 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : le Fétichiste ; 22 h 15 : le Combat de la Mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Marigny, (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Plaisance (320-00-06), 20 h 45 : Frère et Sœur.
Poche (548-92-97), 21 h. : Baron baronne.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Épicerie (271-51-00), 20 h. : Ecritures I.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h : Dieu nous gâte.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; Qui a tué Betty Grandt ?
Café d'Edgar (322-11-02), I 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Demain, j'enlève le noir. — II, 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 30 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : C. Régnier.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Fontaine, (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : N. Vassel.
Olympia, 21 h : J. Féliciano.
Potinière (261-42-53), 20 h. 45 : Alex Metayer.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : A. Meunier, A. Planes (Mendelssohn, Britten, Beethoven) ; Studio 105, 21 h : Ensemble de l'itinéraire (Schapira, Malec, Landini...)
Salle Gaveau, 21 h : J. Vieuxtemps.
Cité internationale universitaire, 20 h 30 : A. Del Gado (Brouwer, Riera, de Azevedo).
Lucernaire, 21 h : D. Chivers (Bach, Britten, Albeniz, Giuliani).
Centre Mandapa, 20 h 45 : Musique traditionnelle d'Arménie.

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84), 19 h : Gala rock.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures a 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 1er février 1982

Cirque d'Hiver (700-12-25), 21 h. : J. Higelin.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : Jazz fatal
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : A. Mangelsdorff.
New Morning (523-51-41), 21 h : Machito
Petit Journal (326-28-58), 21 h 30 : Dixie Stompers.
Petit Opportun (236-01-06), 23 h. : P. Petit, Zoul, Fleischer, D. Lemerle, O. Johnson.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

La Cinémathèque française projette dans la petite salle du Musée du cinéma, au palais de Chaillot, les films prévus initialement à Beaubourg, jusqu'à la fin de la grève du personnel de nettoyage.

15 h : la Rue, de C. Grüne ; 17 h : Liza, de M. Ferreri ; 19 h : The Caretaker, de C. Donner.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STARS FESTIVAL (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMERICAN POP (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR DES FEMMES (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Ambassade, 9e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 16e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BLUE SUEDE SHOES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (758-27-78) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It. v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 1er (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 14e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
DIVINE CREATURE (It. v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (*) (Suéd., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 9e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
MAD MAX (A. v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) : Secrétan, 19e (206-71-33).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
MÉTAL HURLANT (A., v.f.) : Français 2e (770-33-88).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA PEAU (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 6e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse, 14e (327-52-37).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) h. sp.
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Bergère, 9e (770-77-58).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
STALKER (Sov., v.o.) : Studio de la Harpe Huchette, 6e (633-08-40).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Chaillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE TUEUR DU VENDREDI (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 2e (770-72-86).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
UNE ÉTRANGE AFFAIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VENIN (Ang.) (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

DERNIER CAPRICE, film japonais de Yasujiro Ozu, v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
ESPION LEVE-TOI, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FORCE 5, film américain de Robert Clouse, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
LE GRAND PARDON, film français d'Alexandre Arcady : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (344-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LOIN DE MANHATTAN, film français de Jean-Claude Biette : Action-République, 11e (805-51-33).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS, film français de Patrice Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
MAMAN TRES CHERE, film américain de Frank Perry, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (261-50-32) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SAYAT NOVA, film soviétique de Serge Paradjanov, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE, film austro-américain de Robert Dornhelm, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
TRANSES, film marocain d'Ahmed El Maanouni, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CHUT, CHUT, CHÈRE CHARLOTTE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (352-91-68) H. sp.
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DEUX LOUSTICS EN BORDÉE (It., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 9e (296-62-56).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It.) : Argos, 9e (233-67-06).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
LA FORÊT PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 6e (359-36-14).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (It.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MOI CHRISTIANE F... (All., v.f.) (*) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-All.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
LA SEULE FEMME SUR TERRE (Jap., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Templiers, 4e (272-94-56).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOUS EN SCENE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e. (633-22-13) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) (*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
YOYO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA FIN DE RADIO K

Le péché

Étouffée depuis plusieurs mois par le brouillage, Radio K se savait depuis quelque temps condamnée bien qu'elle ait tenté de continuer d'émettre avec une équipe plus réduite (*le Monde* du 12 janvier). Elle a définitivement cessé ses émissions le vendredi 29 janvier.

C'est fini. Terminée, une des tentatives les plus prometteuses de ces dernières années dans le domaine des nouvelles radios. On n'aura même pas eu le temps de savoir ce qu'elle pouvait donner vraiment : brouillée sous l'ancien gouvernement, elle a été brouillée ensuite par le suivant. Radio K meurt, étranglée par les problèmes d'argent.

L'expérience est amère pour l'équipe. « *On disparaît par raison d'État* », dit Pierre Crisol, l'un des journalistes fondateurs de cette radio périphérique d'un type nouveau (avait-on déjà vu une radio privée commerciale de gauche ?). Ces « *aventuriers qui rêvent de faire main basse sur toute une partie du marché publicitaire* », comme les qualifiait le ministre de la culture et de la communication d'alors, M. Jean-Philippe Lecat, étaient des professionnels qui rêvaient de bouleverser le langage radiophonique et « *le discours dominant* » de l'information.

Ils ne s'étaient pas lancés tout à fait au hasard ni sans appuis politiques. Radio K avait de gros soutiens, surtout dans l'opposition. M. François de Grossouvre — aujourd'hui chargé de mission auprès du président de la République — était l'un des principaux actionnaires. C'est le cabinet juridique Bredin-Badinter qui s'était chargé de prouver la légalité du projet par rapport aux conventions européennes et internationales, et, quand le pouvoir giscardien, après avoir multiplié les pressions auprès du gouvernement italien pour empêcher l'installation de cette radio en Italie, a commencé de la brouiller, ce sont les socialistes encore qui l'ont soutenue. On trouve les noms de deux ministres actuels, MM. Jacques Delors et Michel Crépeau, parmi les signataires d'une pétition en faveur de cette radio « *indépendante des groupes financiers et des partis politiques* ». Le texte se termine par cette phrase : « *Toute tentative pour bâillonner Radio K serait une atteinte à la liberté d'informer en France* ».

Aujourd'hui, le gouvernement ne veut pas de radios privées vivant de la publicité — que leurs émetteurs soient installés en France ou à l'étranger. La publicité semble être un péché. Vendredi 29 janvier, l'équipe a fait ses adieux sur les ondes. Elle a passé de nombreux témoignages de gens qui écoutaient la radio, qui l'aimaient. « *On a cru qu'il y avait au moins une volonté gouvernementale de régler l'affaire* », dit encore Pierre Crisol, il n'y en a pas eu. Le matériel est à vendre, toute l'équipe se retrouve au chômage.

Il pose, une fois de plus, le problème du financement des radios locales, qu'on les appelle libres ou associatives. On ne saura jamais en effet ce que Radio K aurait pu donner si elle avait pu choisir les moyens de son indépendance — c'est-à-dire avoir recours de manière limitée à la publicité. On ne saura jamais — mais est-ce le fait de Radio K seulement ? — ce que la publicité aurait pu apporter, à cette indépendance, ou lui retirer. On ne saura jamais ce qu'est une radio financièrement indépendante de l'État.

CATHERINE HUMBLOT.

● *La revue « Problèmes audiovisuels »*, éditée par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et la Documentation française, consacre son cinquième numéro à « La télévision au Japon ». Les organismes de radiotélévision (publics et privés), les téléspectateurs japonais, les nouvelles techniques de la communication audiovisuelle et les problèmes de programmation sont analysés.

★ « La télévision au Japon », nº 5 de *Problèmes audiovisuels*, 32 pages, 20 francs, dans les librairies de la Documentation française : 31, quai Voltaire, Paris, et 165, rue Garibaldi, à Lyon. Vente par correspondance : 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.



RADIO-TÉLÉVISION

L'ABANDON PAR FR 3 DU PROJET DE PETITES ANNONCES A CARACTÈRE SEXUEL

Bonnes et mauvaises raisons

L'abandon du projet de petites annonces à caractère sexuel dans le journal du soir à FR 3 continue de créer des remous. Après l'« incident » de la conférence de presse du mercredi 27 janvier au cours de laquelle M. Jean-Luc Hennig, chargé du projet, avait accusé M. Guy Thomas, président-directeur général de FR 3 de le « lâcher », le président de FR 3 a répété, au cours d'une interview à TF 1, qu'il entendait bien poursuivre le projet mais *« dans des limites acceptables par la très grande majorité des téléspectateurs »*. Il a déclaré qu'il n'était pas possible d'accepter sur l'antenne des *« fantasmes »* et des *« déviations »*. La télévision, a-t-il dit, *« compte tenu des spectateurs de tous âges, religions et sensibilités, ne peut être un vecteur de petites annonces équivoques »*, ni *« favoriser des rencontres entre homosexuels ou des rencontres de groupe sur le plan sexuel »*.

Ces propos ont suscité une vive réaction dans différents groupes homosexuels, qui ont appelé à manifester, lundi 1er février à 19 heures, devant la Maison de la radio. « *Ce n'est pas tellement le problème des petites annonces en tant que tel qui nous préoccupe*, nous a dit M. Hervé Lifranc, un des responsables du CUARH (Comité d'urgence antirépression homosexuelle), *mais l'attitude de M. Guy Thomas et de l'ensemble des chaînes par rapport à la question homosexuelle : l'homosexualité est constamment assimilée à une perversion.* »

De son côté, M. Jean-Luc Hennig, qui s'est retiré du projet dans la mesure où celui-ci a été *« dénaturé »*, estime que cette affaire est *« moins morale que politique »*. *« Tant que la télévision sera monopole d'Etat, toute espèce d'audace, d'innovation, d'expérience sera impossible à réaliser*, dit-il. *Le service public ne prend pas en compte les désirs, les réalités quotidiennes intimes des gens. Dans l'état actuel des choses, tout ce qui a trait au sexe est assimilé à de la pornographie. Et il est incroyable de ne pas pouvoir parler du sexe à moins qu'il n'y ait un psychologue, un sexologue, un thérapeute.* » M. Jean-Luc Hennig, qui considère que son émission était une *« émission de service public »*, oppose par ailleurs un *« démenti formel »* aux propos qu'on lui a prêtés dans le dernier *Figaro-Magazine* ; il a décidé d'engager des poursuites contre ce journal.

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a déclaré en revanche *« approuver entièrement la décision de M. Guy Thomas »*, non pour des raisons ayant trait à un *« débat moral »* mais en vue de la protection de la presse écrite. *« La décision du P.-D. G. de la troisième chaine*, dit M. Louis Mexandeau, *va dans le sens de la politique que le ministère des P.T.T. met en œuvre en matière de vidéotexte et d'annuaire électronique pour garantir les droits de la presse écrite qui a besoin de conserver l'exclusivité des petites annonces pour survivre.»*

MENACES DE GRÈVE A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

Après la mise en garde commune et la menace de grève des deux syndicats – le Syndicat unifié de radio et télévision (SURT) C.F.D.T. et le Syndicat national de radio et télévision (S.N.R.T.) C.G.T., – au cas où les pouvoirs publics n'annonceraient pas très vite un *« calendrier précis et crédible »* d'examen de la future loi sur l'audiovisuel (*le Monde* du 28 janvier), seul pour l'instant le SURT-C.F.D.T. s'est décidé à appeler, le vendredi 5 février, les personnels des sept sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. à une grève générale. On ne saura que le 2 ou 3 février, après la réunion du conseil syndical national, si le S.N.R.T.-C.G.T. s'y associe.

D'ores et déjà, des grèves et des manifestation diverses se mutiplient dans la plupart des sept organismes issus de l'ex-O.R.T.F., déclare le SURT-C.F.D.T. Celui-ci rappelle que, outre l'arrêt des opérations immobilières *« coûteuses »* et ayant des *« objectifs séparatistes »* (comme le projet de regroupement de tous les services d'Antenne 2 avenue Montaigne), il demande *« la cessation des relation de concurrence commerciale »* entre les sept organismes, la mise en place d'un collège des employeurs du secteur public *« apte à négocier une convention collective qui garantisse l'égalité salariale entre les travailleurs du groupe O.R.T.F. »* et *« une négociation immédiate sur un protocole intersociétés »* portant notamment sur *« la ravalorisation des bas salaires et la réduction du temps de travail avec des créations d'emplois. »*

A FRANCE-CULTURE

Une contribution à la musicologie

Dans sa théorie de la radio de 1930, Brecht préconisait de faire de la radio, simple appareil de distribution, un appareil de communication intense à racines multiples, à effets prolongés. C'est ce modèle qu'a voulu expérimenter Guy Erismann, directeur des programmes de France-Culture musique, sous une forme inhabituelle. Au terme de l'année 1981, on s'est proposé à France-Culture de laisser quelques traces du travail effectué pendant l'année écoulée, sous la forme d'un document regroupant les recherches des producteurs de la station, et publié par la Documentation française.

On trouve donc, entre autres, un exposé de Catherine Kintzler sur « Rameau et les philosophes des lumières » qui reprend en plus détaillé le travail de ses émissions, une évocation des idées politiques de Liszt par Rémy Stricker, un portrait de Sylvano Bussotti par Martine Cadieu, ou encore les découvertes musicologiques de Francis Rousseau sur Scot Joplin et les musiques américaines du dix-huitième siècle. Il ne s'agit évidemment pas que de traces ou de « flatus vocis » devenus écriture, mais d'une réelle contribution à la musicologie.

Edités par Radio-France et la Documentation française, ces cahiers peuvent être envoyés gratuitement aux lecteurs ou auditeurs du programme musical France-Culture qui en feront la demande (Programme musical de France-Culture, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris Cedex 16).

Lundi 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Salvatore Giuliano.
Film italien de F. Rosi (1961), avec P. Cammarata, F. Wolff, C. Fernando, S. Randone, F. Zardi. G. Teti (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
Enquête sur le passé, les actes, la personnalité d'un célèbre bandit sicilien, qui a été tué le 5 juillet 1950, dans des conditions mystérieuses.
Le dossier d'une affaire où intervint la mafia. Subtile construction par retours en arrière, d'après les faits réels et connus. Le cinéma politique italien selon Rosi. A ne pas manquer.

22 h 40 Débat
Avec les animateurs et membres du ciné-club de Chambéry et Francesco Rosi.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Document : Nos ancêtres les Français.
Le music-hall.
Les ancêtres du music-hall de 1900 à nos jours : Joséphine Baker, Florelle, Mistinguett, Spinelli, Maurice Chevalier, etc.

21 h 35 Film du monde : Willa.
Téléfilm de J. Darling et C. Guzman.
Willa, mère de deux enfants, enceinte d'un troisième et abandonnée par son mari, veut devenir conductrice de camion. Y parviendra-t-elle malgré l'hostilité de sa famille ?

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : la Traque.
Film français de Serge R. Leroy (1975), avec M. Farmer, J.-P. Marielle, J.-L. Bideault, M. Constantin, M. Lonsdale, P. Leotard, P. Crauchet, M. Robin.
Les invités à une partie de chasse d'un hobereau normand, recherchent une jeune fille, violée par deux d'entre eux et qui s'est enfuie après avoir blessé un de ses agresseurs. La recherche se transforme en traque.
Bon travail de mise en scène sur un sujet qui paraît invraisemblable. La satire des comportements bourgeois et intérêts de classe est conventionnelle. beaux paysages, excellents acteurs.

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, **L'Inondation**, de G. Hoffmann. Avec : M. Piccoli, M. Marie, M. Travail, L. Lemercier et J. Gastant.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : Les miroirs de Dieu, avec D. Shagegan, directeur du Centre d'études ismaéliennes.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Risques de turbulence ; James Joyce.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (en direct de Radio France) : Sonate pour violoncelle et piano de Mendelssohn, Trois pièces de Webern, « Sonate en ré mineur pour violoncelle et piano nos 4 et 5 » de Beethoven, par A. Meunier (violoncelle), A. Planès (piano).
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : « Fantaisie pour piano et orchestre », de Chopin.
23 h 5, **Solistes français d'aujourd'hui** : R. Crespin ; œuvres de Wagner, R. Strauss.
0 h 5, **Guitare-nuit** : Œuvres de Yupanqui, Rabbath, Jovicic, Brouwer...

Mardi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A la rencontre de votre enfant ; 14 h 25, La légende des chevaliers aux cent huit étoiles ; 15 h 10, Rencontre en fête ; 15 h 40, La violence des femmes : 16 h 20, Découvertes TF 1 ; Elles comme littérature ; 17 h, Les recettes de mon village ; 17 h 20, Tout feu, tout femme.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 50 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Legrand Studio du Midem.
Shirley Bassey, Vic Damone, Peggy Lee...
21 h 35 Série : La nouvelle malle des Indes.
Réal. : Christian-Jaque, avec C. Kohlund, J.-P. Bouvier...
Tom et Martial, enlevés puis échappés, rejoignent Suez.
22 h 30 Série documentaire : L'aventure des plantes.
A force de prendre des claques on apprend la vie, de J.-M. Pelt et P. Cuny.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Sports : ski.
Championnat du monde, à Schladming.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Le logement en question.
15 h 5 Cinéma : la Descente infernale.
Film américain de M. Richtie (1969), avec R. Redford, G. Hackman, K.M. Vogler, J. Mc Mullan, C. Doermer (rediff.).
Dans les Alpes, en hiver, un skieur américain s'acharne à devenir un champion et brigue les Jeux olympiques.
Film sportif avec des courses de ski spectaculaires et très bien filmées. Il y a aussi une étude psychologique et une intrigue sentimentale.
16 h 45 Document : Le diable s'en va en fête.
Réal. : C. Lipinska.
Les habitants d'un village alsacien s'interrogent sur l'industrialisation de leur région.
17 h 10 Itinéraires.
Thaïlande : Sukhothaï, capitale du premier royaume thaï.
17 h 50 Récré A 2.
Pouffi-Fouki ; Le petit écho de la forêt ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Demi-finale.
19 h 10 D'accord, pas d'accord *(I.N.C.)*.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Le pouvoir d'inertie.
Téléfilm de J.-F. Delassus, avec A. Motet, J. Rispal..., d'après *le Mal français*, d'Alain Peyrefitte.
Un jeune député livre un long combat pour obtenir la réparation d'une injustice et se heurte à la force d'inertie de l'administration.
22 h Débat : Les ministres passent, les fonctionnaires restent.
Avec MM. A. Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, A. Peyreffitte, député (R.P.R.) de Seine-et-Marne, R. Fabre, médiateur, F. Bloch-Lainé, Me Fabre-Luce, avocat, R. Catherine, J.-C. Laroz, fonctionnaires.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
La jeune chambre économique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le labyrinthe du Minotaure.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Providence.
Film français d'A. Resnais (1977), avec D. Bogarde, E. Burnstyn, J. Gielgud, D. Warner, D. Lawson, E. Stricht.
Un vieil écrivain, se sentant mourir, se débat toute une nuit contre ses cauchemars, ses souvenirs de conflits familiaux et manipule les personnages d'un roman qui serait son dernier.
Le grand retour de Resnais avec un scénario génial de l'Anglais David Mercer. Un voyage mental admirablement mis en scène. Une méditation douloureuse sur la vieillesse, la solitude et la mort. Ce film, symphonie d'images, de couleurs et de sons, exige du spectateur un effort d'attention.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : La stérilité ; Retour de Thaïlande ; L'amour et la mort, avec P. Chaunu.
8 h **Les chemins de la connaissance** : Désordre et ordre (F. Fogelman, mathématicienne et G. Weisbuch, physicien) ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, **La matinée des autres** : Aïkido et le geste créateur.
10 h 45, **Un quart d'heure avec...** Geneviève Gennari : « Dieu et son ombre ».
11 h 2, **Libres parcours récital** : M. Moutier, piano : Mozart, Schumann, Ravel et Debussy (et à 17 h 32 : P.L. Aimard, piano : J. Berger, violoncelle : Prokofiev, Beethoven).
12 h 5, **Agora** : Anthologie de la poésie polonaise, avec C. Jelenski.
12 h 45, **Panorama** : avec J. Markale.
13 h 30, **Libre parcours variétés.**
14 h, **Sons** : Les fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Machine à communiquer », de P. Schaeffer.
14 h 47, **Le monde au singulier** : L'actualité selon Laslo Fodor.
15 h 50, **Les points cardinaux** : Décentralisation en Belgique.
16 h 30, **Micromag.**
17 h, **Rose libre** : La main.
18 h 30, **Bonnes nouvelles, grands comédiens** : « l'Auberge de l'Indien Cévenol », de G. Leantier, lu par O. Laure ; « la Fernande », lu par M. Lonsdale.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : Les cultures vivrières.
20 h, **Dialogues** : Les inégalités de la santé, avec J. Ralite et H. Bron.
21 h 15 **Musiques de notre temps** : Martine Joste.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Risques de turbulence ; James Joyce.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : Œuvres de Vivaldi, Mozart, Albeniz ; Rachmaninov, Schubert.
8 h 7, **Quotidien-Musique.**
9 h 6, **D'une oreille l'autre** : Œuvres de Lassus, Liszt, Bartok, Prokofiev, Nono, Schoenberg, Moussorgsky, Chostakovitch.
12 h, **Musiques populaires** : Chansons italiennes.
12 h 35, **Jazz** : Le Blues urbain.
13 h, **Opérette** : « Le Cheval de bronze », d'Auber, par le Nouvel Orchestre de Radio-France, dir., J.-P. Marty.
14 h, **Boîte à musique** : Œuvre de Schoenberg.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : Symphonie no 7 (extraits), de Beethoven.
15 h, **Musiciens à l'œuvre (pianos)** Œuvres de Beethoven, Schumann, Duparc, Stravinsky, Satie, Bartok.
17 h 2, **Le jeu des miroirs** : « Sonates pour piano » de Mozart ; « Stabat mater », de Pergolese.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Studio 106) : Œuvres de Castiglioni, Marco, Tisné, Petit, par l'atelier de musique de Ville-d'Avray.
19 h 38, **Jazz.**
20 h, **Premières loges** : Anita Cerquetti (soprano), œuvres de Verdi.
20 h 30, **Saison lyrique** (concert donné au Grand Auditorium de Radio-France le 23 octobre 1981) : « Flavio Cuniberto », de Gabrieli par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. T. Gotti, soliste : R. Jacobs, M. Alcantara, N. Rogers, etc.
23 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Jazz-Club.

UNE STATION DÉCENTRALISÉE DE RADIO-FRANCE A QUIMPER

Le conseil général du Finistère a décidé, le mercredi 27 janvier, de consacrer une subvention de premier équipement de 3 millions de francs à la création d'une station de radio décentralisée que Radio-France se propose de mettre en œuvre à Quimper avant la fin du premier semestre 1982.

Cette subvention est toutefois assortie de deux « remarques » : le conseil général demande que la radio consacre cinq heures et demie par jour à la langue et à la culture bretonnes et qu'elle signe une convention avec les entreprises de presse écrite existant dans le département. Pour M. René Marchand, responsable à Radio-France du plan de développement des radios locales, ces deux remarques sont tout à fait dans l'esprit du projet.

L'équipe devrait être composée presque exclusivement, selon Radio-France, d'« *enfants du pays* » : des Bretons de Radio-France souhaitent revenir dans leur région d'origine, des habitants de Quimper et du département désirant faire de la radio, des professionnels de la station FR 3 Radio-Armorique en poste à Brest souhaitant se joindre à la radio.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

LE PARI DES RADIOS-MAIRIE

Curieuse époque où l'on apprend plus facilement et plus rapidement l'assassinat d'un chef d'Etat africain que la mort de son voisin de rue. Le phénomène est particulièrement frappant en Ile-de-France : écartelé entre son travail, son logement et son transport, le banlieusard, comme le Parisien, ne dispose pas — ou bien peu, — contrairement au provincial, d'une presse locale l'informant de la vie de sa cité.

Pourtant, les villages d'Ile-de-France s'efforcent de plus en plus de retrouver une identité propre refusant de se fondre dans l'anonymat de la banlieue. Toutes les municipalités cherchent à « enraciner » leurs concitoyens. Pour ce faire, les bulletins municipaux, dont elles sont bien peu nombreuses à se priver, ne sauraient suffire. Alors, ici et là, de Créteil (Val-de-Marne) à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), on se lance, on rêve de se lancer dans la radio locale avec le souci affirmé d'éviter un péril majeur : que l'antenne plantée sur le toit de l'hôtel de ville ne devienne la voix de son maître, la voix du maire...

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Une certaine neutralité, pas de neutralisme

MAIRE de Saint-Germain-en-Laye, M. Michel Péricard ne peut oublier qu'il fut directeur de l'information à Radio-France. Troquer une carte de journaliste contre un maçaron de député R.P.R. ne lui a pas fait abandonner le goût de l'information et négliger la puissance du transistor. Il ne pouvait être qu'un des premiers à penser à une radio locale pour sa ville.

Saint-Germain-en-Laye n'est pas un de ces villages trop vite transformés en cité-dortoir. Ville royale, elle a su conserver son âme autour de son château. Ses habitants sont fermement attachés à leur régionalité. Etre Saint-Germanois, ce n'est pas être un banlieusard comme un autre. Pourtant, ici aussi, l'information locale a quelque mal à circuler.

Bien entendu, pas de quotidien régional, *Paris-Poissy*, l'édition locale de *Paris-Normandie*, ne vient pas jusqu'à Saint-Germain ; *le Parisien libéré* et son édition des Yvelines ne sont que peu implantés. Certes, il existe un hebdomadaire, *le Courrier des Yvelines*, qui consacre une dizaine de pages à la ville, mais propriété des Meaulle, ces journalistes-imprimeurs de Bernay, dans l'Eure (*le Monde* du 20 novembre 1981). Il reprend ici une formule qui, si elle a fait ses preuves dans le monde rural, ne convient peut-être pas tout à fait à une cité parisienne. Et puis les rapports ne sont pas excellents avec le maire, qui avait jeté un œil intéressé sur cet hebdomadaire quand il fut à vendre. La municipalité ne peut se satisfaire de ce seul média.

Elle a donc multiplié les brochures d'information sur tous les sujets possibles. En revanche, « son » journal, un bi-mensuel, *le Journal de Saint-Germain*, est bien différent des classiques bulletins municipaux. Il ressemblerait plutôt à un traditionnel hebdo local qui, comme il se doit, ferait la part belle aux activités du maire. D'expérience, l'ancien journaliste sait que les louanges excessives se retournent contre le louangé, aussi il se fait poser par des lecteurs des questions — qui pourraient être gênantes — sur les points noirs de la vie de sa ville. Sans excès, bien entendu, même s'il s'interdit de trop utiliser « son » journal pour les campagnes électorales du député qu'il est aussi.

Le « Phare » contre l'isolement

Le Journal de Saint-Germain est aussi ouvert aux associations (il y en a plus de trois cents dans la ville sans compter les anciens combattants, les sportifs et les syndiqués), et à l'histoire locale. Résultat : un succès certain. Tiré à vingt et un mille sept cents exemplaires (la ville a quelque quarante-cinq mille habitants), il est distribué gratuitement par une centaine de commerçants. La publicité — importante — qu'il accueille permet de faire face aux frais de papier et d'imprimerie.

Le coût du « Phare » est un peu plus important. C'est là une formule tout à fait originale pour vaincre l'isolement, maladie des grandes cités. Depuis septembre 1979, le standard de la mairie, doté d'un numéro spécial (451-88-88), est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours sur trois cent soixante-cinq pour répondre à tous appels au secours, à toutes demandes de renseignement, réagir à tout incident. Une équipe de standardistes motivés est prête à tout : trouver l'heure du prochain R.E.R., dépanner une « grand-mère » victime d'une panne incompréhensible de courant, fournir l'adresse d'un boulanger ouvert au mois d'août, alerter les services techniques après une panne de feu rouge, apporter des médicaments urgents à une mère de famille seule avec ses enfants... S.O.S. à la mairie.

Cela ne peut suffire. Comment signaler très vite que Cziffra, malade, ne pourra donner le concert prévu le lendemain, annoncer une rupture de canalisation sur la grande place... Il n'y a que la radio. Mais pour M. Péricard, pas question de se promener hors des limites de la loi ni même aux marges. Sa radio n'émettra pas avant d'avoir obtenu les autorisations en bonne et due forme. La radio de Saint-Germain ne devra pas être — même indirectement — une radio municipale... sans que la mairie s'en désintéresse pour autant.

L'émetteur a été acheté, les essais de localisation effectués, mais c'est à une « association d'associations » qu'il a été confié. Sur les vingt membres de son conseil d'administration il n'y a que deux conseillers municipaux, et, parce qu'ils sont présidents d'association, le maire lui-même n'y figure pas. Mais les compétences radiophoniques de Michel Péricard ne peuvent être dédaignées ; comment se priver d'un tel conseiller technique ? Le « pro » qu'il est resté se refuse à aider une radio amateur : « *Il faudra un ou deux professionnels du micro, des techniciens compétents et des semi-amateurs qu'il sera nécessaire de former* », dit-il. Résultat : un budget prévisionnel de 400 000 à 500 000 francs par an. La mairie ne dépassera pas le quart autorisé de 25 % de subvention ; les associations apporteront la même somme... grâce, peut-être, à l'aide que leur accorde généreusement la Ville. Pour le reste, il faudra faire appel aux aides des unions commerciales, des collectivités diverses et aux auditeurs.

Radio d'association donc mais ouverte à tout le monde, affirme M. Péricard. Pas question pour lui de sombrer dans le neutralisme fade ; et si l'information service devra être privilégiée, la vie syndicale (les syndicats ne sont pourtant pas représentés à l'association) et politique ne sera pas interdite d'antenne ; un débat radiodiffusé entre le maire et le leader de la liste adverse lors des prochaines municipales est même probable. Mais les opposants ne doivent pas rêver : si la radio devra animer « *le débat dans la cité* », ce ne sera pas « radio opposition ». « *Elle reflétera la vie de Saint-Germain, le milieu saint-germanois*, dit le maire, *et je suis à chaque fois de mieux en mieux élu...* »

Pas Radio-Mairie, mais Radio-Saint-Germain, et à Saint-Germain-en-Laye Michel Péricard est chez lui.

THIERRY BRÉHIER.

CRÉTEIL

L'important, c'est ce qui se passe au coin de votre rue

AU centre du grand hall de l'hôtel de ville de Créteil, une hôtesse est chargée de l'information : sur son bureau en arc de cercle, toutes les publications éditées par la ville. Symbole, nécessité, l'information est aujourd'hui au cœur de la vie municipale.

« *Créteil est en expansion, en constante évolution. Nous comptons quinze mille nouveaux habitants depuis 1976* », explique M. Laurent Cathala, député socialiste, maire de la commune. Le manque d'informations, et surtout d'informations suivies, a été certainement une des causes majeures, en 1977, de la défaite de son prédécesseur, le général Billotte (R.P.R.). Ce genre d'« oubli » ne risque pas d'arriver à M. Cathala. Aucun événement, aucune réalisation, ne sont laissés dans l'ombre.

L'information strictement municipale est assurée par une association, pour des raisons de commodité administrative. Sept agents ayant une formation littéraire, mais dont aucun n'est journaliste professionnel, y travaillent. Elle publie trois journaux : *Vivre ensemble*, qui fait office de bulletin municipal et se trouve être, de ce fait, l'« *outil d'expression privilégié du maire* » ; ses dix numéros annuels, d'un tirage de vingt-cinq mille exemplaires chacun, sont distribués dans tous les foyers. *L'Age libre*, destiné aux plus de soixante ans — il est composé en gros caractères, — est distribué, tous les deux mois, à cinq mille exemplaires ; *le Temps de vivre*, enfin, est l'« officiel des spectacles » sur la ville.

En dehors de ces publications, l'association assure les cinq ou six campagnes annuelles du « bus info » : présentations d'équipements, dialogue avec les habitants, qui s'informent des grands projets comme des petits détails, en sont le lot habituel.

A cela, il faut ajouter les campagnes d'affiches dans les panneaux Decaux, les publications des offices municipaux (sports, migrants, tourisme), celles de nombreuses associations plus ou moins liées à la mairie (M.J.C., maison de la culture André-Malraux...), sans oublier la ligne directe, qui permet à Laurent Cathala de répondre personnellement, une heure par semaine, aux questions de ses administrés.

Avec une telle place faite à l'information, la radio ne pouvait longtemps rester absente. Depuis le 4 janvier, la ville dispose de son poste : Radio-Créteil. Structurée autour d'une association, le GACIV (Groupe associatif pour la communication et l'information dans la ville), regroupant diverses associations, certaines très liées à la municipalité, d'autres beaucoup moins, comme l'Association archéologique du Vieux Créteil et de Saint-Maur, son budget ne sera voté qu'en mars prochain. La mairie fournira les 25 % légaux, soit quelque 250 000 francs ; les autres ressources proviendront, pour l'essentiel, des associations, des adhérents, pour une petite part de la vente de productions, et, peut-être, ce qui est un souhait, du mécénat.

Une antenne contre des panneaux

« *Nous avons saisi une opportunité. Il y avait un projet avec Decaux pour des panneaux d'information reliés par ordinateur. Pour dix panneaux, cela nous aurait coûté 400 000 francs. Or nous disposons de locaux inoccupés sous la Maison des arts, prévue par mon prédécesseur pour la télédistribution. Il y a la structure de l'hôtel de ville, avec ses onze étages pour l'antenne* », explique le maire, qui se défend d'avoir voulu faire « Radio-P.S. ». « *C'est à l'usage qu'on jugera, je n'entends pas faire une Radio-Cathala, certaines associations ne l'accepteraient d'ailleurs pas. Il faut jouer le jeu, bien qu'il ne faille pas avoir honte de donner des informations municipales. Si on réalise un équipement, c'est pour le faire connaître. Bien sûr, l'action de la municipalité s'en trouve valorisée. Si certaines informations mettront en relief l'action de la Ville, d'autres pourront la desservir.* »

De son côté, le directeur, Dominique Duvauchelle, journaliste à Antenne 2, confirme : « *Cette radio n'est pas née de l'expérience éphémère faite par le P.S. sur Créteil, lors des législatives, et à laquelle je ne participais d'ailleurs pas. Je n'ai pas eu jusqu'à présent la moindre demande d'intervention de M. Cathala, et, sur un plan personnel, si j'ai appelé à voter Mitterrand lors des présidentielles, je n'en suis pas pour autant membre du parti socialiste.* »

Pour ce responsable, « *il ne s'agit pas non plus de faire Europe 1* ». Radio-Créteil, qui émet sur 95,65 MHz, dispose d'un émetteur de 200 watts, et son équipe est constituée de bénévoles. Les émissions débutent à 17 heures pour s'achever à 23 heures, et il n'est pas prévu d'élargir l'éventail des horaires. « *Nous émettons peut-être moins que les autres, mais bien. Nous voulons tenir le pari d'être une radio de service, avec un temps fort, le journal de 19 h. 30, où nous donnons des informations sur Créteil et les environs. On s'intéresse à ce qui se passe à votre coin de rue.* » C'est un slogan et une profession de foi.

FRANCIS GOUGE.



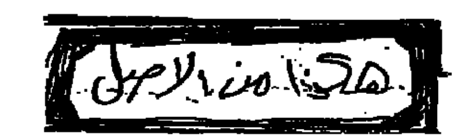


PUBLICATION JUDICIAIRE

USURPATION ET USAGE ILLICITE DE LA MARQUE CHANEL

Par jugement définitif du 16 novembre 1981, la 3e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris :
— Dit que l'utilisation par la Société FREDERIC de la dénomination CHANEL, pour offrir en vente du tissu exposé dans la vitrine de son magasin, 2, avenue des Ternes à Paris, et qui n'est pas un tissu de provenance CHANEL constitue le délit d'usurpation et d'usage illicite de la marque CHANEL ;
— Interdit à la Société FREDERIC de faire usage à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit de la dénomination CHANEL, sous astreinte définitive de DEUX MILLE FRANCS (2.000) par mètre carré de tissu offert en vente et/ou vendu à compter de la signification du présent jugement ;
— Condamne la Société FREDERIC à payer à la Société CHANEL la somme de CINQUANTE MILLE FRANCS (50.000) à titre de dommages-intérêts ;
— Ordonne la publication du dispositif du présent jugement dans trois revues ou journaux français ou étrangers, au choix de la Société CHANEL et aux frais de la Société FREDERIC, sans que le coût total des publications puisse excéder la somme de QUINZE MILLE FRANCS (15.000) ;
— Ordonne l'exécution provisoire du présent jugement, mais seulement du chef des mesures d'interdiction d'usage et de publication ;
— Condamne la Société FREDERIC en tous les dépens, qui seront recouvrés directement sur la défenderesse par Maître Alain LE TARNEC, Avocat.





OS-MAIRIE

, c'est ce qui se passe
in de votre rue

A vivre!
Etats Unis
LOS ANGELES
nouveau monde

PUBLICATION JUDICIAIRE
...PATION ET USAGE ILLICITE
DE LA MARQUE CHANEL

...rtiers

Basse-Normandie

MANIFESTATIONS DANS LE COTENTIN

E.D.F. interrompt provisoirement la construction des lignes qui distribueront le courant de Flamanville

Trois cent cinquante monteurs de ligne ont manifesté à deux reprises, la semaine dernière, devant la préfecture de Saint-Lô. Selon notre correspondant dans la Manche, René Moirand, ils protestent contre l'interruption, décidée par E.D.F., des travaux de construction de la ligne à 400 000 volts Flamanville-Caen.

Rien de plus simple que de tourner un commutateur ; rien de plus compliqué que d'y amener le courant. Des entreprises travaillant pour E.D.F. étaient donc en train de planter quelques-uns des six cents pylônes géants dont les fils doivent, dans deux ans, mettre en interconnexion Caen, Rennes et Cherbourg.

Lors de son achèvement, la ligne servira à évacuer le courant produit par les quatre réacteurs de la centrale de Flamanville. En attendant, elle apportera l'énergie dont les chantiers de Flamanville et de l'usine de la Hague ont besoin.

Déclarée d'utilité publique, dûment munie d'un permis de construire, la ligne s'édifiait à partir de Caen avec l'aide de trois à quatre cents ouvriers. Trois cents autres étaient attendus ces jours-ci. Quarante pylônes sont déjà debout, certains équipés de leurs câbles. Partout on coule des fondations.

Mais, depuis quatre ans, cinq associations d'écologistes et d'agriculteurs, auxquelles se sont jointes neuf municipalités, contestent le tracé retenu. Le 12 janvier, à leur demande, les juges administratifs de Caen ont annulé le décret d'utilité publique. Motif : l'étude d'impact présentée par E.D.F. en 1978 est insuffisante. Les sites classés n'ont même pas été mentionnés. C'est la première fois qu'un tribunal administratif prend une telle décision pour un tel motif.

Néanmoins, forte de son permis de construire, qui reste valable, E.D.F. n'interrompt pas les travaux. Le ministère de l'industrie fait appel devant le Conseil d'Etat, et le préfet de la Manche affirme, non sans aplomb : *« Tout sera fait pour que la décision du tribunal de Caen soit annulée. »*

Un accord global avec l'environnement

C'est alors qu'intervient le ministère de l'environnement. Lassé de se heurter sans cesse à E.D.F., M. Michel Crépeau voudrait conclure avec l'établissement public une convention générale. Les négociations sont justement en cours. Pour montrer sa bonne volonté, E.D.F. décide de faire un geste. Elle interrompt le chantier de la ligne du Cotentin. Ainsi, elle respecte l'esprit du jugement de Caen, en attendant que tranche le Conseil d'Etat. Les élus socialistes de la Manche s'en félicitent car ils ont beaucoup à se faire pardonner par les écologistes locaux. Ceux-ci ont fait voter pour la gauche en mai 1981. Depuis, ils clament leur déception devant la politique nucléaire du gouvernement et notamment devant l'agrandissement de l'usine de retraitement de la Hague.

Le fait que la Cogema abandonne le projet de créer un réservoir de 330 000 mètres cubes qui devait couvrir les besoins en eau à la fois de l'usine et de la communauté urbaine de Cherbourg n'est pas vraiment de nature à les apaiser. L'interruption du chantier haute tension leur versera davantage de baume dans le cœur.

Mais du coup, ce sont les monteurs de ligne qui sont mécontents. Seront-ils condamnés au chômage ? Certains, nous indique notre correspondant, René Moirand, ont obtenu le maintien intégral de leur salaire et de leurs primes jusqu'à la reprise du chantier. D'autres n'ont pas reçu cette assurance de leur entreprise. Ils envisagent de manifester à nouveau.

Les agriculteurs auxquels on avait promis d'achever les travaux avant l'été pour ne pas gêner les récoltes commencent à se faire du souci, eux aussi. Des constats seront établis dans les champs où les pylônes sont déjà entreposés en pièces détachées. Certaines mairies ont ouvert des cahiers de réclamations.

Comme pour ajouter à l'inquiétude, le communiqué E.D.F. annonçant la cessation des travaux émet des doutes sur l'approvisionnement électrique du Cotentin l'hiver prochain.

Les conseillers d'Etat diront dans quelques semaines s'il faut ou non refaire l'étude d'impact. Mais, quelle que soit leur décision, E.D.F. n'a pas fini d'avoir des ennuis avec les lignes 400 000 volts. Elles soulèvent des oppositions, font l'objet de recours devant les tribunaux.

Pour tenter de désamorcer ces conflits-là et bien d'autres, il est urgent que les électriciens et les fonctionnaires de l'environnement parviennent à un accord global. Respecter le cadre de vie est une obligation pour tous les aménageurs. Après tout, une grande entreprise nationale, qui, par ailleurs, donne tant de témoignages de son efficacité, ne doit-elle pas, ici aussi, donner l'exemple ?

Corse

RÉUNIS A CORTE

Les comités nationalistes critiquent les projets du gouvernement et n'excluent pas un nouveau recours à la violence

De notre correspondant

Bastia. — La trêve des attentats est-elle sur le point d'être remise en cause ? L'hypothèse n'est pas à écarter après la réunion de la première assemblée générale publique de la consulte des comités nationalistes, le samedi 30 janvier, à Corte (1). Cent cinquante adhérents ou sympathisants des douze comités locaux implantés dans l'île et sur le continent y ont participé.

La consulte, qui se définit comme *« l'expression publique du mouvement nationaliste révolutionnaire »* par opposition à l'U.P.C., qualifiée de *« réformiste »*, a adopté une motion finale que certains considèrent comme un véritable blanc-seing donné au Front de libération nationale de la Corse le mouvement indépendantiste clandestin.

La motion indique, en effet, que *« la lutte de libération nationale n'exclut aucun moyen »*. Elle ne condamne donc pas la violence.

Le mouvement, qui a pris naissance après les événements de Bastelica et d'Ajaccio en janvier 1980, a vu grossir ses rangs d'anciens prisonniers politiques, qui occupent depuis une place importante. L'un d'eux, M. Léo Battesti, a d'ailleurs présenté, au nom des comités, l'analyse de la situation politique. Si les changements intervenus depuis le 10 mai ne sont pas contestés, en revanche, le statut particulier est qualifié de *« duperie »*. *« Ce statut est mis au service des intérêts supérieurs de l'Etat français qui y voit un moyen de faire régler son problème corse par les Corses eux-mêmes »*, a estimé le responsable nationaliste, regrettant que le gouvernement ait annoncé non pas *« la mise en route d'un réel processus de décolonisation »* mais au contraire *« l'offre de nous aliéner un peu plus nous-mêmes par nous-mêmes »*.

Quant aux élections à l'Assemblée corse, alors que les autres mouvements nationalistes ont annoncé leur participation, la C.C.N. n'a pas encore arrêté sa position, mais *« déterminera en temps voulu les conditions de sa présence sur le terrain de cette élection »*. Enfin le mouvement, qui se veut *« à l'avant-garde »* du nationalisme, s'il ne renonce pas à la *« démarche unitaire »* avec ses autres composantes, considère que *« l'unité de ne décrète pas, elle se pratique »*. En fait, la C.C.N. qui reconnaît que *« le peuple corse n'est pas prêt à assumer la libération nationale »* entend bien désormais conduire les luttes ponctuelles à venir et en tirer profit.

L'émergence, à visage découvert, de l'aile extrémiste profite incontestablement de l'ouverture politique décidée par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Tester les intentions du pouvoir et ajuster sa stratégie en fonction d'elle, tel était, sans doute, avant tout autre le but de cette assemblée générale des indépendantistes.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) n a noté dans l'île, depuis le début de l'année, vingt-six attentats ou tentatives d'attentats dont il est clair qu'un certain nombre n'ont pas de motifs politiques, mais il faut remarquer que des personnes déjà visées par le F.L.N.C. (des continentaux ou des « pieds noirs ») ont été à nouveau pris à partie.

L'EUROPE VEUT LE TUNNEL SOUS LA MANCHE.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté, le 29 janvier à Strasbourg, une résolution *« donnant son appui aux projets de tunnel ferroviaire »* sous la Manche.

Le projet, soutenu à l'unanimité par les représentants des « 21 », envisage la construction d'un tunnel ferroviaire électrifié à voie unique d'un diamètre de 5,72 mètres, reliant la localité de Beussingue, près de Calais, à Holywell, près de Folkestone, sur une longueur de 50 kilomètres.

Le coût des travaux est estimé à 6 676 milliards de francs (valeur 1979) et la résolution approuvée à Strasbourg préconise un *« financement privé qui serait de nature à soulager les finances publiques »*. Ce tunnel, auquel serait adjoint une galerie de service, permettrait le passage de cent vingt trains par jour circulant à 160 km/h, ce qui placerait Londres à 4 h 30 de Paris et à 4 h 15 de Bruxelles.

M. André Delehedde, socialiste français, a émis des réserves à l'égard de ce projet, faisant valoir que l'économie des zones côtières, française et anglaise, risquerait de pâtir du tunnel sous la Manche. Selon M. Delehedde, les huit mille cinq cents emplois directement menacés à Calais et à Boulogne ne sauraient être compensés par l'embauche qu'entraînerait la construction du tunnel. M. Peter Hardy, député travailliste britannique, s'est finalement rallié au projet.

Faits et projets

COOPÉRATION EN LOIRE-ATLANTIQUE.

Les chambres de commerce et d'industrie de Nantes et de Saint-Nazaire ont décidé de s'unir dans une « association interconsulaire Loire-Atlantique » dont le siège est fixé à Nantes.

Elles veulent ainsi pouvoir organiser au mieux leur collaboration *« chaque fois que le découpage des circonscriptions est inadapté à l'action à mener »*. Collaboration qui est *« rendue plus pressante »* avec les mesures de décentralisation envisagées.

Plusieurs décisions pratiques ont été prises : les commissions du port des deux chambres tiendront des réunions communes et s'ouvriront à des industriels non directement intéressés par les activités portuaires, une coopération plus étroite sera instituée dans le secteur de la formation.

L'AIR DE PARIS SOUS SURVEILLANCE.

La lutte contre la pollution atmosphérique en région parisienne se perfectionne et s'intensifie avec la mise en place d'un réseau automatique de surveillance et d'alerte, qui vient d'être inauguré par le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau.

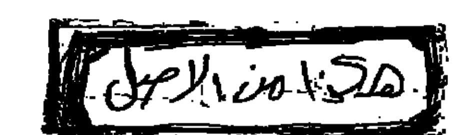
Ce réseau, qui a coûté 7 millions de francs, comprend deux cents analyseurs des principaux polluants, rassemblés dans quatre-vint-cinq stations réparties à Paris et dans les départements périphériques. Les stations transmettent automatiquement les relevés à un ordinateur central, qui les analyse et les compare avec les données météorologiques. Les « pointes » de la pollution de l'air sont ainsi prévisibles et communiquées à temps aux industriels qui doivent alors réduire leurs émissions de produits dangereux.

Depuis 1964, la pollution par le dioxyde soufre (SO_2) et les fumées provenant des installations industrielles et des chauffages a considérablement diminué, mais les « pointes » restent importantes

DES DC-10 MODIFIÉS.

L'administration de l'aviation civile américaine vient de demander à la société McDonnell Douglas d'apporter, à titre de *« précaution supplémentaire »*, certaines modifications aux commandes des ailerons de ses gros porteurs DC-10. Il s'agit essentiellement de modifications destinées à mieux assurer le fonctionnement des commandes des ailerons en cas d'incident.

Au cours des trois dernières années, la rétraction subite des ailerons d'une aile, à la suite de la rupture d'un câble de commande due à la perte ou à l'éclatement d'un moteur, avait provoqué ou failli provoquer des catastrophes. Le 25 mai 1979, un DC-10 s'était écrasé à Chicago peu après le décollage (273 morts), à la suite de la rupture d'un câble de commande d'ailerons provoquée par le « décrochage » d'un réacteur. — *(A.F.P.)*



Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

Le conflit entre les pilotes de formule 1 et la FISA

Quand le président jette de l'huile sur le feu...

Les vingt-neuf pilotes de formule 1 qui sont entrés en conflit avec la Fédération internationale du sport automobile (FISA) lors du Grand Prix d'Afrique du Sud devaient recevoir, lundi 1er février, la notification officielle des sanctions prises contre eux par le comité exécutif de la FISA, réuni jeudi 28 janvier, à Paris.

La question aujourd'hui posée est de savoir s'ils reviendront sur leur décision de refuser le paiement des amendes qui leur ont été infligées. La FISA a indiqué qu'« ils avaient quarante-huit heures pour s'en acquitter ». Dans le cas contraire, ils s'exposeront à une suspension automatique de leur licence.

Le débat ouvert, samedi 29 février, sur la deuxième chaîne de télévision, dans l'émission « Les jeux du stade », entre M. Jean-Marie Balestre, président de la FISA et M. Didier Pironi, porte-parole des pilotes regroupés au sein de l'Association des pilotes de grand prix (G.P.D.A.) n'a pas permis de rapprocher les points de vue. Le président de la FISA n'a pas craint de jeter de l'huile sur le feu en s'en prenant aux pilotes, à la presse et aux grands constructeurs.

« La décision des commissaires du Grand Prix d'Afrique du Sud de suspendre les pilotes était illégale... »

« *Vous ne m'apprendrez pas le code sportif. L'article 68 permet de prendre cette décision quand les engagements ne sont pas respectés...* », interrompt le président de la FISA. A l'agressivité d'un des présentateurs, il a répondu par encore plus d'agressivité et fait le jeu de Didier Pironi porte-parole des pilotes qui, tranquillement, a souligné « *la complaisance des pouvoirs sportifs* », vis-à-vis des constructeurs, et a mis en cause « *l'exercice de la démocratie à la commission de formule 1* » où les pilotes n'ont pas le droit de vote.

« *Respectez votre signature* », a lâché M. Jean-Marie Balestre, faisant allusion à la remise en cause de la super-licence pourtant paraphée par vingt-quatre des trente et un pilotes à la veille du Grand Prix d'Afrique du Sud.

Le président Balestre sait pourtant bien que, s'ils ont menacé de boycotter le grand prix, les pilotes n'ont pas transgressé le règlement qui les oblige à participer aux seuls essais du vendredi. Et que peut-on aujourd'hui leur reprocher depuis que le comité exécutif de la FISA, réuni le jeudi 28 janvier à Paris, a admis le principe de « *la négociation des articles contestés ?* Est-il nécessaire alors, quand on prétend être « *arbitre* », de reprocher aux pilotes qui prennent tous les risques sur les circuits, d'être des « *salariés millionnaires,* (1) *des sénateurs, à la tête de jets personnels, d'hélicoptères* (2) *et d'avoir commis une escroquerie à l'égard du public ?*

Est-il sérieux de la part du président de la FISA de s'en prendre aux constructeurs qui « *veulent gagner à tout prix le championnat du monde et manipulent les pilotes et la presse ?* »

Ces propos ne traduisent-ils pas une volonté d'aggraver le conflit ? Son attitude risque à tout le moins d'irriter les deux constructeurs visés, Renault et Ferrari qui, tout en condamnant la manière d'agir de leurs pilotes, ont eu le tort, aux yeux du président de la FISA, de reconnaître la légitimité de leurs revendications.

Pour Gérard Larrousse, il n'y a pas d'autres solutions que « *de payer l'amende à la place des pilotes, de préparer soigneusement le dossier pour le tribunal d'appel et de rétablir le dialogue avec la Fédération* ».

Ni la FISA, qui perd chaque jour un peu plus de sa crédibilité à la suite des déclarations intempestives de son président, ni la FOCA (association des constructeurs) qui tient les cordons de la bourse, ni les pilotes dont c'est le métier, n'ont intérêt à ce que la situation s'envenime. On voit mal MM. Balestre, président de la FISA, et Ecclestone, président de la FOCA, aujourd'hui réconciliés après le conflit qui les a opposés il y a peu, se passer des pilotes vedettes « *trop payés* » à leur goût qui font le succès de leur spectacle pour les remplacer par des inconnus après avoir accepté de négocier les articles contestés de la super-licence.

GILLES MARTINEAU.

(1) Selon M. Balestre, les pilotes les mieux payés gagnent de 5 à 10 millions de francs par an, tous contrats confondus.

(2) Allusion à la situation personnelle de Niki Lauda, un des leaders de la révolte des pilotes à Johannesburg.

ESCRIME

Mainmise des Allemands de l'Ouest sur le Challenge Martini

Les tribulations de Pascal Jolyot

Après Harald Hein en 1977, Rainer Wirz en 1980 et Mathias Behr l'année dernière, un quatrième fleurettiste ouest-allemand, le jeune Mathias Gey (vingt-deux ans) a gagné, le dimanche 31 janvier, à Paris, le vingt-neuvième Challenge Martini. Le tireur de Tauberbischosfheim s'est imposé en battant en finale l'Italien Mauro Numa par 10 touches à 7. Le Hongrois Itsvan Szelei a pris la troisième place. Quatre Polonais ont participé à cette compétition. A leur arrivée dans la capitale, ils déclarèrent que leur entrainement n'a en rien été affecté par les récents événements politiques. Toutefois, seul Adam Robak, vainqueur du Martini en 1979, s'est présenté dans une forme convenable. De leur côté, les Français ont eu un comportement relativement satisfaisant avec Frédéric Pietruszka (cinquième), Pascal Jolyot (sixième) et Patrick Groc (septième).

Depuis sa création en 1953, le Challenge Martini occupe une place particulière dans le calendrier international. Sa prestigieuse réputation, il la doit avant tout au dynamisme des organisateurs de la Ligue de Paris, qui drainent chaque année cinq mille spectateurs vers le stade Pierre-de-Coubertin. Aucun autre challenge d'escrime ne sucite un tel engouement populaire. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que, désireux de faire applaudir au moins une fois l'an leurs talents à leur juste valeur, quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux s'y préparent avec un soin particulier, malgré la date précoce du « Martini ». C'est le cas, traditionnelement, des Allemands de l'Ouest. C'est également celui des jeunes escrimeurs avides de conquérir une place au sein de leur sélection nationale. C'est enfin le cas des fleurettistes qui n'ont pas obtenu la saison précédente les résultats espérés.

En bon rang parmi les revanchards, les Français. Médaillés d'or aux Jeux Olympiques de Moscou, ils ont sombré en 1981, aussi bien aux championnats du monde juniors qu'aux « mondiaux » de Clermont-Ferrand et aux championnats d'Europe de Foggia (Italie). Bilan négatif sur toute la ligne, mais qui n'a pas, d'une année sur l'autre, condamné définitivement les Français à la médiocrité. Personne ne conteste par exemple que Pascal Jolyot, vice-champion du monde en 1979 et olympique en 1980 à titre individuel, est sans nul doute le plus sérieux rival des champions soviétiques Vladimir Smirnov et Alexandre Romankov. Il n'empêche qu'en Auvergne ce fleurettiste, pur produit de l'école classique française, s'était mis au diapason de l'ensemble de sa délégation.

Que s'était-il produit pour que ce fin styliste, d'ordinaire diffi*cile à impressionner*, en arrive à oublier ses gammes à ce point ? « *Je manque d'entraînement* », avait simplement commenté Jolyot.

Avec le recul, Jolyot n'a pourtant rien changé à sa version des faits : « *Ma préoccupation majeure était d'obtenir ma licence de sciences économiques* », ajoute-t-il seulement. *Je n'ai donc pu suivre qu'une semaine sur trois de stage préparatoire.* » Le sacrifice n'a cependant pas été inutile, puisque Jolyot a réussi ses examens. Sa licence en poche, il crut un peu naïvement que la préparation en deux ans d'une maîtrise (mention économétrie) à l'université de Paris-II lui laisserait davantage de loisirs pour l'entraînement. Jolyot a vite dû déchanter. En revanche, il a préparé le challenge Martini très sérieusement.

Certes, il fut éliminé en quarts de finale par le futur vainqueur Mathias Gey (12 touches à 10). Mais cet assaut constitua, de l'avis général, la finale avant la lettre.

Il n'est pourtant pas certain que Pascal Jolyot persévérera dans la voie de l'escrime à haute dose. Moralement déprimé, il s'interroge en effet sur son avenir : « *Dans mon cas*, observe-t-il, *concilier le sport et les études, c'est possible pour figurer parmi les meilleurs Français. Pas pour être champion du monde.* »

Dilemme

Jolyot, qui n'aime pas faire les choses à moitié a, du reste, prévenu ses entraîneurs qu'il fera un choix après le Challenge Martini. Menace que le directeur technique national, M. Jean-Michel Oprendek, ne prend pas très au sérieux. On murmure qu'au début de l'automne Jolyot n'a pas hésité à faire du chantage pour percevoir une aide financière plus *importante. En apparence*, il a eu gain de cause puisqu'elle a été portée de 2 100 à 3 000 francs par mois. Au vrai, Jolyot s'est fait « rouler dans la farine », puisque, à la différence des années précédentes, on lui retient mensuellement 1 500 francs en contrepartie de son logement et de ses repas à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) : « *On parle de politique de rigueur*, déplore-t-il. *Mais en quel honneur peut-on obliger un tireur à suivre un programme plus strict, sans compensation supplémentaire ?* »

En clair, à vingt-trois ans Jolyot n'a plus l'intention de se « laisser mener en bateau ». Il est prêt à tout mettre en œuvre pour devenir champion du monde. Mais cela implique qu'il abandonne ses études de sciences économiques qui ne le passionnent plus outre mesure. Son vœu *est d'ailleurs d'exercer une pro*fession en liaison directe avec le sport après les Jeux olympiques de Los Angeles. Pour ce faire, il ne revendique aucun passe-droit. Il réclame plus modestement qu'on lui trouve une situation en équivalence avec ses diplômes. Toutefois, à ce jour, aucune assurance ne lui a été donnée. Selon Jean-Michel Oprendek, le ministère de la jeunesse et des sports a même opposé à la demande de Pascal Jolyot une fin de non-recevoir, sous prétexte qu'il n'est plus possible de faire des promesses à si long terme. Décidément, lorsqu'un champion d'escrime se singularise en n'empruntant pas la filière classique qui conduit à la profession de maître d'armes, il ne choisit pas la solution de facilité.

JEAN-MARIE SAFRA.

HIPPISME

LE PRIX D'AMÉRIQUE ÉPREUVE DES RECORDS

Le Prix d'Amérique de trot attelé a été, dimanche 31 janvier, l'épreuve des records. Record des paris d'abord : on avait joué des dizaines de millions de francs d'enjeu (187 millions de francs) au P.M.U. dimanche matin. Record de la course ensuite : celui, égalé, de *Grandpré* il y a quatre ans sur la cendrée de Vincennes : 1 min. 16 sec. 9/10 au kilomètre.

Enfin la victoire d'un trotteur de neuf ans, qui reprenait la haute compétition après deux ans de haras, *Hymour* — une performance d'autant plus rarissime dans le monde de l'élevage que le « retraité », pour la reprise de son activité sportive, triompha du super-favori *Idéal du Gazeau*. Ce n'est que sur le poteau, à l'issue des 2 600 mètres, qu'*Hymour*, supérieurement drivé par J.-P. Dubois, l'emporta sur *Jiosco* et *Idéal du Gazeau*.

(Lire les résultats du Sweepstake page 39.)

SKI ALPIN

LES CHAMPIONNATS DU MONDE PERTURBÉS PAR LE MAUVAIS TEMPS

La domination des slalomeuses dans le combiné

Schladming (Autriche). — Hopsi, le lapin *mascotte des championnats du monde de ski* alpin, a été affublé, par quelques coups de crayon malicieux, d'un masque de plongée sous-marine et de palmes de natation. Justifié par les trombes d'eau qui sont tombées sur le petit village de Styrie ces trois derniers jours, le graffiti a mis au bord de la dépression nerveuse les organisateurs qui craignent que l'Enn, rivière traversant la vallée, ne devienne synonyme de Bérézina. Ils ont d'ailleurs bien du mal à faire front aux critiques qui les accablent. Les stations de la Valtellina en Italie et du Briançonnais en France, qui avaient été écartées en 1979 à leur profit, ont beau jeu de faire valoir qu'il n'était pas raisonnable de planter pendant six jours le cirque blanc dans une vallée où enneigement et climat étaient notoirement aléatoires.

La mobilisation d'importants moyens matériels et d'une partie de la population afin de maintenir en état la couverture neigeuse gorgée d'eau a des résultats dérisoires. Dimanche 31 janvier, l'organisation du slalom spécial féminin comptant pour l'attribution du titre combiné a été possible en consolidant chimiquement les parcours. Toutefois, les courses de vitesse seront trop dangereuses si la température ne se maintient pas au-dessous de zéro. Les organisateurs ont donc entendu, la mort dans l'âme, les responsables de la Fédération internationale envisager de faire attribuer ultérieurement les titres de descente lors d'épreuves de Coupe du monde à Arosa (Suisse), à Badgastein (Autriche), voire à Aspen (Etats-Unis).

L'attribution du titre de championne du monde du combiné (descente-slalom) à la Suissesse Erika Hess, qui a devancé la Française Perrine Pelen et l'Américaine Christine Cooper, a eu lieu sous la pluie, dans une ambiance assez morose, excepté sans nul doute pour le fabricant de skis de Voiron (Rossignol) qui équipait les trois lauréates.

De notre envoyé spécial

Cocasse, vraiment cocasse, Doris de Agostini. La belle Tessinoise qui dévale habituellement les tobogans blancs comme un train express s'essayait hier au slalom. Reine de la ligne droite, elle n'était pas à son affaire dans les méandres : hésitante, heurtée, visiblement embarrassée par tous ces piquets qui l'écartaient de la ligne de plus grande pente. Elle skiait sur les nerfs, par saccades, pour arriver en bas coûte que coûte. Mais sa rage et son courage allaient être médiocrement récompensés et même sanctionnés durement par le chronomètre. Au terme de deux manches au tracé sans difficultés majeures, elle accusait un retard de 14 sec. 02 sur la gagnante. Jeudi, elle avait pris moins d'une seconde d'avance aux slalomeuses dans la descente. Sa mésaventure dans le combiné nouvelle manière (descente et slalom) couru pour ce titre a été exemplaire.

L'avance prise par les descendeuses dans l'épreuve de vitesse a fondu comme la neige de Schadming, lors de la discipline technique. Ainsi, la Suissesse Walliser, l'Américaine Nelson, l'Allemande Epple et la Canadienne Graham ont été écartées d'un podium, qui avait pourtant vu depuis 1976 la consécration de bolides comme l'Allemande Mittermaier, l'Autrichienne Moser-Proell et la Liechtensteinoise Wenzel.

Le succès final de la slalomeuse Erika Hess avait d'ailleurs la faveur des pronostics. Agée de vingt ans, la Suissesse, qui avait gagné une médaille de bronze en slalom spé*cial aux Jeux de Lake-Placid*, est en tête du classement général de la Coupe du monde. C'est dire qu'elle s'affirme depuis le début de la saison comme la skieuse la plus complète. Le 20 janvier dernier, elle avait ainsi mis à son actif le combiné de Badgastein, qui était établi lui aussi sur une descente et un slalom.

Sur les pentes de Haus, elle a construit sa victoire qui donne à la Confédération sa première médaille d'or depuis 1972 (doublé descente-géant : Marie-Thérèse Nadig) avec une grande maîtrise. Jeudi, elle avait pris la douzième place de la descente en négociant au mieux les difficultés techniques du dernier tiers du parcours, alors qu'elle n'avait pas été très rapide dans le secteur de glisse du haut de la piste. Aussi, dimanche, partit-elle avec un handicap de seulement 1 sec. 15 sur la meilleure descendeuse. C'était insuffisant pour la mettre en difficulté.

En s'élançant dans la première manche du slalom avec le dossard n° 2, elle bénéficia d'un revêtement en bon état du haut en bas, ce qui n'allait pas être le cas à partir de la dixième concurrente, et notamment pour Perrine Pelen. Créditée du meilleur temps, la Suissesse ne prit pas de risques inutiles dans la seconde manche. La médaille d'or ne pouvait plus lui échapper. Toutefois elle fit encore étalage d'aisance et de maîtrise, coulant comme une goutte d'huile sur le serpentin verglacé.

Une médaille d'argent pour Perrine Pelen

Dans un style plus rageur, plus opiniâtre, Perrine Pelen dut batailler dur pour monter sur la deuxième marche du podium. Sa prestation en descente n'avait pas été des meilleures. Assez inexplicablement, elle avait perdu du temps dans les secteurs techniques, accusant une seconde de retard sur Erika Hess. Une victoire finale n'était donc plus à sa portée. Elle a été la plus rapide dans les premières portes, puis elle eut du mal à garder le bon rythme. Troisième temps de la première manche, elle était alors au pied du podium. Christian Cooper pouvait encore lui en barrer l'accès. Une lutte au couteau s'engagea dans la deuxième manche entre les deux filles, lutte qui sera fatale à l'Américaine prise à contre-temps au sortir d'une enfilade.

Pourtant la Française frôla la catastrophe, comme lors du slalom géant de Lake-Placid. Au tiers du parcours, un piquet mobile lui heurta le visage, déplaçant ses lunettes. Au total, Pelen devança Cooper d'un centième de seconde et reçut la médaille d'argent. Belle récompense pour l'étudiante en kinésithérapie qui ne fut pas très heureuse au début de la saison.

Depuis vingt ans, à l'exception des Jeux de Lake-Placid en 1980, il y a toujours eu, au moins, une Française sur le podium du combiné que gagnèrent Marielle Goitschel (1962 - 1964 - 1966), Michèle Jacot (1970) et Fabienne Serrat (1974). Au demeurant, c'est sur celle-ci que comptait essentiellement la délégation pour décrocher une première médaille. A vingt-cinq ans, la Dauphinoise, qui voit pointer la fin de sa carrière, entamée il y a onze années, ne voula.. pas rester sur son échec des derniers Jeux olympiques, où elle avait manqué le podium du slalom spécial pour 1/100e de seconde.

Avec l'expérience acquise depuis son premier titre mondial en 1974, elle semblait la mieux armée psychologiquement pour réussir dans cette épreuve, d'autant que ses dernières performances en Coupe du monde (troisième du slalom de Badgastein) attestaient de sa bonne forme. La pression fut-elle trop forte ? Elle avait un crédit de quelques centièmes de seconde sur Erika Hess après la descente. Mais elle le dilapida en abordant le slalom trop contractée, au point de sortir dans la seconde manche.

Les deux autres Françaises engagées, Françoise Bozon et Carole Merle, blessée à un genou, ne confirmèrent pas non plus dans le slalom leurs bonnes performances de la descente. On sabla néanmoins le champagne dimanche soir dans l'hôtel des Françaises, en souhaitant que les prochains affrontements de Hess et Pelen tournent à l'avantage de la Grenobloise.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

RECORDS

L'Américain Olson, vingt-quatre ans, a franchi, vendredi 28 janvier, à Toronto, 5,71 mètres au saut à la perche et battu la meilleure performance mondiale en salle que détenait, avec 5,70 mètres, le Français Thierry Vigneron. Celui-ci, qui participait également au meeting de Toronto, s'est contenté de 5,50 mètres, après s'être blessé à la cuisse.

Deux sauteurs en hauteur, Franck Bonnet, à Milan, et Franck Verzy, à Lyon, ont établi, samedi 29 janvier, la meilleure performance française en franchissant 2,26 mètres.

L'Américain Renaldo Nehemiah, détenteur du record du monde du 110 mètres haies, a battu, samedi 29 janvier, à Dallas, sa meilleure performance mondiale sur 60 yards haies en 6 secondes 82, vingt-quatre heures après avoir amélioré à Toronto, son record en salle sur 50 yards haies en 5 secondes 92.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Dix-huitième journée)

*Limoges bat *Challans*...... 109-105
*Le Mans bat Mulhouse...... 95-82
*Monaco bat Orthez.......... 88-87
*Caen bat Villeurbanne...... 91-81
*Avignon bat Antibes........ 89-80
*S.F. Evry bat Tours........ 102-96
*Vichy bat Roanne........... 80-74

Classement. — 1. Limoges, 49 pts ; 2. Le Mans, 46 ; 3. Monaco, 42 ; 4. Orthez, 41 ; 5. Villeurbanne, 6 Antibes, 39 ; 7. Tours, 38 ; 8. S.F.-Evry, 34 ; 9. Avignon, Mulhouse, 32 ; 11. Vichy, 31 ; 12. Caen, 29 ; 13. Roanne, 28 ; 14. Challans, 24.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
(Vingt-cinquième journée)

*Auxerre b. Saint-Etienne...... 3-1
*Lens et Monaco.............. 0-0
*Bordeaux b. Montpellier...... 4-1
*Nancy et Laval.............. 2-2
*Brest b. Sochaux............ 2-1
*Paris S.-G. b. Strasbourg...... 2-1
*Lyon b. Lille............... 4-1
*Nantes b. Metz.............. 2-0
Valenciennes et Tours........ 1-1
*Nice et Bastia.............. 1-1

Classement. — 1. Saint-Etienne, Bordeaux, 34 pts ; 3. Monaco, 33 ; 4. Laval, 31 ; 5. Paris-S.-G., Sochaux, Brest, 29 ; 8. Lille, 26 ; 9. Nantes, Nancy, 25 ; 11. Lyon, 24 ; 12. Tours, Bastia, 23 ; 14. Auxerre, 22 ; 15. Valenciennes, 19 ; 16. Montpellier, 18 ; 17. Strasbourg, 17 ; 18. Metz, Lens, Nice, 15.

DEUXIÈME DIVISION
(Vingt-deuxième journée)

GROUPE A

Thonon b. *Fontainebleau.... 1-0
*Cuis.-Louh et Toulouse........ 0-0
Marseille b. *Paris F.C. 2-1
*Libourne b. Orléans.......... 1-0
*Béziers et Gueugnon.......... 0-0
*Martigues b. *Blois.......... 3-0
*Grenoble et Ajaccio.......... 0-0
*Saint-Dié b. Nîmes.......... 3-0

Classement. — 1. Thonon, 34 pts ; 2. Toulouse, 32 ; 3. Marseille, 27 ; 4. Nîmes, 26 ; 5. Béziers, Orléans, Cuiseaux-Louhans, 24 ; 8 Martigues, Gueugnon, 22 ; 10. Toulon, 22 ; 11. Libourne, 21 ; 12 Fontainebleau, 20 ; 13. Cannes, Grenoble, Paris F.C., 19 ; 16. Ajaccio, Blois, 15 ; 18. Saint-Dié, 13.

GROUPE B

*Rouen b. Calais.............. 3-0
*Châteauroux b. Reims........ 2-1
*Rennes b. Guingamp.......... 2-1
Le Havre b. *Quimper.......... 2-0
*Dunkerque b. Besançon........ 2-1
Angers b. *Stade français...... 3-0
*Montluçon b. Limoges........ 1-0
*Abbeville et Angoulême........ 0-0

Classement. — 1. Rouen, 35 pts ; 2. Rennes, Nœux, 30 ; 4. Reims, 29 ; 5. Mulhouse, 27 ; 6. Le Havre, 26 ; 7. Angoulême, 25 ; 8. Angers, 23 ; 9. Guingamp, 22 ; 10. Besançon, Stade français, 21 ; 12. Dunkerque, 20 ; 13. Limoges, 19 ; Châteauroux, 17 ; 15. Montluçon, 15 ; 16. Quimper, 14 ; 17. Calais, 13 ; Abbeville, 11.

Natation

JOURNÉE DU DEMI-FOND

Sandra Lacour a battu, samedi 28 janvier, à Sainte-Geneviève-des-Bois, le record de France sur 800 mètres en nageant la distance en 8 minutes 56 secondes 36. Fabienne Gaël, de son côté, a établi un autre record sur 1 500 mètres en 17 minutes 18 secondes 40.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR

POULE A

*Lourdes bat Bayonne........ 28-0
Classement. — 1. Lourdes, 13 pts ; 2. Bayonne, 12 ; 3. Racing, 7 ; 4. Mont-de-Marsan, 4.

POULE B

Carcassonne bat *Valence 16-6
*Béziers bat Pau 63-23
Classement. — 1. Pau et Carcassonne, 12 ; 3. Béziers, 11 ; 4. Valence, 9.

POULE C

Narbonne bat *Bagnères 25-16
Tarbes bat *Angoulême 21-18
Classement. — 1. Narbonne, 15 ; 2. Angoulême, 12 ; 3. Tarbes, 9 ; 4. Bagnères, 8.

POULE D

*Grenoble bat Montauban .. 32-15
Toulon b Saint-Jean-de-Luz 49-7
Classement. — 1. Toulon, 13 ; 2. Grenoble, 13 ; 3. Montauban, 10 ; 4. Saint-Jean-de-Luz, 5.

POULE E

*Agen bat La Voulte 43-9
*Toulouse bat Aurillac 23-7
Classement. — 1. Agen, 13 ; 2. Aurillac, 12 ; 3. Toulouse, 11 ; 4. La Voulte, 6.

POULE F

Classement. — 1. Perpignan, 15 ; 2. Bègles, 13 ; 3. Romans, 10 ; 4. Oloron, 6.

POULE G

*Dax bat La Rochelle 14-0
*Graulhet bat Brive 15-13
Classement. — 1. Dax, 16 ; 2. Graulhet, 12 ; 3. La Rochelle et Brive, 10.

Ski nordique

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Jean-Paul Pierrat, en gagnant l'épreuve du 15 kilomètres du Championnat de France de ski de fond, samedi 30 janvier, à Megève, a remporté son vingt-neuvième titre national; il en a conquis un trentième, dimanche 31 janvier, en participant à la victoire de l'équipe des Vosges dans le relais 4 X 10 kilomètres.

Tennis

TOURNOI DE PHILADELPHIE
300 000 dollars
DEMI-FINALES

McEnroe (E.-U.) bat Gerulaitis (E.-U.), 6-1, 6-2, 6-4 ; Connors (E.-U.) bat Hooper (E.-U.), 3-6, 7-6, 6-3, 6-2.

FINALE

McEnroe bat Connors, 6-3, 6-3, 6-1

Le Monde
ECONOMIE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION BLOCH-LAINÉ

Un bilan prudent, pas toujours cohérent

M. Mauroy doit rendre public cette semaine le rapport de la commission Bloch-Lainé qu'il commentera au cours d'une conférence de presse. Ce rapport, intitulé : « La France en mai 1981 : forces et faiblesses », a été remis au premier ministre le 21 décembre dernier. Un prérapport de 47 pages avait été rendu public en septembre 1981.

Outre M. Bloch-Lainé, qui la présidait, la commission dite du bilan comprenait le général Georges Buis, MM. Jean-Jacques Dupeyroux, professeur à l'université de Paris-II Assas, Claude Gruson, inspecteur général des finances, Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, Laurent Schwartz, professeur à l'Ecole polytechnique.

Ce rapport de presque 400 pages comprend plusieurs chapitres qui ne figuraient pas dans le prérapport : *défense, relations extérieures, libertés, enseignement, fonction publique.*

Dans la lettre de mission qu'il lui avait adressée le 10 juin 1981, M. Mauroy avait notamment demandé à M. Bloch-Lainé « de dresser un bilan complet de l'état de l'économie française et de préciser les conséquences de la politique antérieurement conduite ». M. Bloch-Lainé avait fait savoir publiquement que son travail ne consisterait pas à dresser un réquisitoire. Il ajoute, en préface du bilan, que mieux vaudrait, à l'avenir, si ce genre de travail devait être régulièrement accompli, choisir un rythme et des dates qui ne correspondraient pas à des échéances électorales. Cela pour la sérénité du jugement.

Le bilan de la commission Bloch-Lainé, très critique sur bien des points pour l'ancienne majorité, est sur d'autres chapitres nettement favorable. Tel qu'il est, le bilan est un essai honnête de description des *forces et des faiblesses de la France* et donc de la gestion des précédents gouvernements.

Est-ce pour autant un bilan réussi ? Il manque incontestablement au rapport l'unité de *ton* et de méthode qui est la qualité des œuvres conçues et rédigées par une seule personne. Le rapport souffre d'avoir été le fruit d'une paternité multiple. Certains chapitres sont de qualité, comme celui, par exemple, qui traite de l'industrie ; d'autres déçoivent (celui qui est consacré à l'inflation notamment) parce que leur contenu ressemble plus au développement d'une thèse qu'à l'analyse de phénomènes nécessairement très complexes.

La critique est parfois catégorique, beaucoup plus souvent prudente. Les jugements ne sont pas toujours parfaitement cohérents les uns avec les autres, y compris à l'intérieur d'un même chapitre. Aussi les solutions avancées sont-elles dans la plupart des cas proposées avec réserve.

Si l'essai est imparfait (le prérapport avait incontestablement plus d'unité de ton), il n'en reste pas moins fort *estimable* et *intéressant*. Ayant le mérite d'exister, un tel bilan contribuera à relativiser bien des jugements qui ne sont catégoriques que parce qu'ils sont mal éclairés.

ALAIN VERNHOLES.

Pas un procès

« Cette enquête pouvait-elle éviter de tourner au procès systématique des précédents gouvernements, à un réquisitoire politique au service de leurs successeurs ? Ceux qui ont accepté d'y procéder en étaient convaincus dès le départ », *souligne M. Bloch-Lainé dans l'introduction*. « On peut se demander s'il ne serait pas préférable de faire intervenir une institution préétablie, insensible aux changements de pouvoir et constamment compétente pour n'être taxée de complaisance, dans l'évaluation d'un héritage, ni à l'égard de ceux dont celui-ci provient, ni à l'égard de ceux qui, le recevant, le trouvent lourd. En second lieu se pose la question de savoir s'il ne faudrait pas que les évaluations soient faites à intervalles réguliers, indépendamment des événements électoraux (...). Une commission du bilan comparable à l'actuel conseil des impôts, mais plus diversément composée, serait nommée tous les cinq ans, par exemple, comme pour le Plan, en disposant d'une année pleine pour opérer. »

Les auteurs du rapport posent ensuite la question qui sera au centre de leur réflexion. « La France a-t-elle, mieux ou moins que les pays comparables, résolu les problèmes posés par l'évolution du monde et par les pesanteurs de son propre passé ? »

A mi-chemin entre les plus performants et les plus mal lotis

« La crise a en quelque sorte démasqué notre prospérité (...), *note le rapport*. Quelle a été chez nous la capacité à s'adapter aux réalités nouvelles ? Suivant les divers indices qui mesurent les maux principaux que sont l'inflation et la stagnation conjuguées, les résultats de nos efforts nous situent, en moyenne, parmi nos concurrents, à mi-chemin entre les plus performants et les plus mal lotis.

» Jusqu'en 1976, la gravité de la crise et les modifications profondes qu'elle impose ont été sous-estimées chez nous plus qu'ailleurs, dans l'attente d'un retour naturel à une conjoncture assuré au départ de la période. Notre marché des capitaux, surtout au cours des deux dernières années, s'est prêté aux emprunts requis ; il s'est même élargi en 1980, au prix, il est vrai, d'une hausse sensible des taux d'intérêt. Enfin, le pouvoir d'achat des Français, du moins de ceux qui n'étaient pas atteints par le chômage, s'est maintenu, voire parfois amélioré.

» Cependant, au cours des premiers mois de 1981, des signes de faiblesse sont apparus ou se sont accentués, annonçant les difficultés postérieures qui se seraient produites en toute hypothèse. La tenue du franc sur les Bourses

Le rapport de la commission Bloch-Lainé est divisé en deux grands titres. Le premier, intitulé « Equilibres économiques et activités productives », regroupe deux parties : « La régulation économique à l'épreuve de la crise » et « Les activités productives dans la compétition internationale ». Chacune est divisée en chapitres : six dans la première, sept dans la seconde.

Le deuxième grand titre du rapport, intitulé « Vie sociale et action politique », comprend lui aussi deux parties : « La vie collective et les politiques sociales », « l'Etat et les citoyens ». Chacune est composée de sept chapitres.

Nous avons regroupé dans les extraits ci-dessous l'essentiel de ce qui concerne les questions économiques et sociales en rappelant à nos lecteurs que nous avions déjà publié dans « le Monde » daté du 29 septembre 1981 de longs extraits du prérapport de la commission.

« Le Monde » analysera ultérieurement les chapitres du rapport consacrés à la politique intérieure (institutions) et extérieure, la défense, la culture, l'éducation nationale, la démographie, le cadre de vie, la presse écrite et l'audiovisuel.

plus favorable (...). Ensuite, la prise en considération des contraintes extérieures a conduit le gouvernement à privilégier le maintien des « grands équilibres », suivant une conception traditionnelle. On s'est efforcé de limiter le déficit des finances publiques et celui de la balance des paiements, ainsi que l'accroissement de la masse monétaire et les fluctuations du taux de change, en se fixant des « *normes globales* ». On espérait ainsi freiner la chute de la croissance, réduire l'inflation et préserver l'emploi.

» De fait, la conduite tenue depuis 1976 a eu des résultats positifs qu'il convient de souligner. Mais certains de ces résultats s'avéraient fragiles ou se dégradaient au début de 1981. Surtout, les buts essentiels visés à travers eux n'ont pas été atteints.

» Les limites fixées à l'augmentation de la monnaie en circulation, notamment par le contrôle des concours bancaires à l'économie, ont été bien observées. Le crédit de nos emprunteurs à l'étranger est devenu excellent, permettant de couvrir dans de bonnes conditions le solde de notre balance extérieure et d'accroître nos réserves de devises. Nous avons conservé dans le commerce international une place dont le maintien n'était pas étrangères était devenue incertaine, nécessitant des soutiens déjà assez coûteux. Le découvert des finances publiques (budget et Sécurité sociale) s'accroissait fortement. La balance commerciale, qui s'était mieux rééquilibrée après le premier choc pétrolier, souffrait plus gravement du second. Sur ces divers terrains, au moment de l'élection présidentielle, nous ne disposions plus des marges qui avaient été précédemment consommées.

» Quant aux prix, malgré les précautions à court terme qui freinaient leur hausse, ils prenaient une plus vive envolée. Et l'accroissement du chômage s'avérait, en l'état, inévitable.

» De ces échecs relatifs, acquis ou en puissance, on est conduit à déduire que nos fragilités fondamentales, celles qui subsistaient en dépit des bienfaits des années d'expansion, n'ont pas été suffisamment réduites par les moyens mis en œuvre, sans doute trop sommaires. Il semble que les mesures prises, pour sérieuses et courageuses qu'elles aient été, ne se soient pas assez directement attaquées aux causes structurelles de l'inflation et du chômage, aux faiblesses de notre production et de notre commerce, aux défauts de la mise en œuvre de nos ressources de toute sorte. »

Après avoir noté que « les salariés ont relativement bien tiré leur épingle du jeu puisque l'avantage qu'ils recueillent est à peine moindre après 1973 qu'avant (la hausse des salaires, déduction faite de l'inflation, a été à peine ralentie, sauf en 1980). » *Le rapport note que*, « en revanche les travailleurs non salariés, qui obtiendraient un avantage relativement important de 1959 à 1973, se voient désavantagés ensuite. Ce résultat provient en majeure partie de la baisse du revenu réel des agriculteurs ».

CHOMAGE : longtemps sous-estimé

Abordant les problèmes de l'emploi, le rapport rappelle tout d'abord la « brutalité des chiffres constatés au mois de mai 1981 : 1 800 000 chômeurs contre moins de 400 000 en 1974 ». *Il indique aussi que*, « parmi les pays de la Communauté européenne, la France est le pays qui a, au cours des vingt dernières années, créé le plus d'emplois : un peu plus de 2 millions, sur les 3 millions créés dans l'ensemble des dix pays, et que, depuis 1973, elle est, avec l'Italie, un des rares pays à avoir encore accru le nombre de ses emplois, au moins jusqu'en 1978.

» Pour apprécier les forces et les faiblesses de la situation française au début de l'année 1981 », *les rapporteurs formulent « trois jugements »*.

● *Le phénomène du chômage a été* « longtemps sous-estimé et mal analysé ». *Outre ces explications démographiques (accroissement en France de la population active), le chômage est dû au* « ralentissement de la croissance », *à la* « transformation rapide des structures productives (...) avec une substitution constante du capital au travail » *et à l'évolution du taux d'activité féminine.*

● *Les remèdes adoptés n'ont pas été suffisants, malgré* « d'importantes améliorations » *(protection financière accrue des chômeurs,* « meilleure efficacité des procédures de placement », *etc.). Néanmoins le régime des aides* « n'a pas été suffisamment adapté à l'allongement des durées de chômage » ; *la formation professionnelle s'est développée mais* « des offres d'emploi restent insatisfaites par impossibilité de trouver des demandeurs possédant les compétences requises » ; « la mise en place d'aides directes et indirectes à la création d'emplois n'a pas été suffisamment coordonnée » *et* « malgré un effort important » *les conditions de travail et le salaire des manuels n'ont pas été vraiment modifiés. Et surtout, note le rapport, la politique de lutte contre le chômage a souffert de* « l'absence d'un véritable service public de l'emploi », *ainsi que d'une mauvaise coordination entre les instances concernées (ANPE, AFPA, UNEDIC).*

● *L'absence d'une politique macro-économique de l'emploi :* « Les précédents gouvernements paraissent avoir eu pour doctrine que la création d'emplois ne pouvait être que la résultante d'une meilleure compétitivité des entreprises françaises (...).

» Cette vue, sans doute exacte, mais partielle, de la réalité économique explique peut-être les principales insuffisances d'une politique macro-économique qui n'a pas intégré un volet concernant l'emploi et qui aurait pu *s'articuler autour* : 1) d'actions de relance ponctuelle choisies pour leur faible incidence sur la balance des paiements et leur grande efficacité en termes d'emplois ; 2) de mesures ayant pour but de réduire pour les entreprises le coût marginal du travail ; 3) d'actions sur les structures productives ; 4) d'actions en faveur de la réduction de la durée individuelle du travail. »

INFLATION : la politique de Poincaré

Abordant ensuite le chapitre de l'inflation, le rapport note : « Au moment où il s'assignait comme objectif primordial, ces dernières années, d'arrêter l'inflation, le gouvernement s'est résolument référé à l'orthodoxie traditionnelle. Calquant sa politique sur celle de Raymond Poincaré, il a cherché à rétablir l'équilibre budgétaire et, dans la mesure où ce résultat était inaccessible, il a voulu exclure néanmoins tout recours à la planche à billets (...). Cette politique n'a pas abouti à un succès net (...). L'écart [de hausse des prix] avec nos principaux partenaires, qui a été pratiquement nul jusqu'en 1973, s'est élevé depuis, atteignant 3 % en 1980.

» L'obscurité dans laquelle se développent les mouvements de revenus et de prix est (...) une cause profonde de l'inflation actuelle (...). Les agents économiques (...) sont, aujourd'hui, poussés dans le sens de l'inflation par l'héritage de la longue croissance des années 50 et des années 60 : le poids alourdi des transferts sociaux d'une part, le processus de diffusion des hausses des revenus d'autre part (...). Pendant les deux décennies de forte croissance, la possibilité et la nécessité d'une hausse régulière des salaires n'étaient pas contestées. Le taux de hausse faisait évidemment problème. Or aucune politique des revenus n'avait été alors mise en œuvre qui aurait été fondée sur une appréciation prospective globale des progrès de la collectivité, puis de la possibilité corrélative de hausse moyenne des revenus individuels. Dans ces conditions, un processus se développait spontanément mis en mouvement par les branches d'activité les plus dynamiques. »

En ce qui concerne la politique des prix et de la concurrence, le rapport souligne : « En soi, la libération des prix ne pouvait être un moyen de lutte anti-inflationniste. Mais elle était rendue nécessaire dans les secteurs industriels. » *Evoquant la liberté des marges commerciales et des prix des services, la commission parle d'*« échecs », *à cause notamment* « d'une surestimation simpliste des mécanismes spontanés de la concurrence et des pouvoirs des consommateurs ».

D'une façon générale, « l'établissement d'un bilan détaillé des résultats obtenus et leur interprétation sont très difficiles. Globalement (...), ce ne fut pas un succès. A aucun moment l'inflation n'a été durablement ralentie, et, sous la pression du second choc pétrolier, elle s'accélérait en 1980 ».

(Lire la suite p. 20 et 21.)

Le lourd contentieux commercial États-Unis – C.E.E.

LES 8 et 9 février aura lieu une réunion « à haut niveau » Communauté-Etats-Unis à Washington : MM. Haferkamp, Davignon et Dalsager, les commissaires chargés respectivement des relations extérieures, des affaires industrielles et de l'agriculture, rencontreront le secrétaire d'Etat, M. Haig, ainsi que MM. Block, secrétaire d'Etat à l'agriculture, et Brock, représentant spécial du président Reagan pour les relations commerciales. Au centre de ces entretiens : la manière d'empêcher une guerre commerciale entre les deux rives de l'Atlantique.

D'un côté, le général Haig fait appel à la cohésion et à la discipline des alliés face aux menaces soviétiques et, de l'autre, son administration s'en prend avec virulence aux efforts accomplis par les Européens pour exporter, autrement dit pour échapper à la crise.

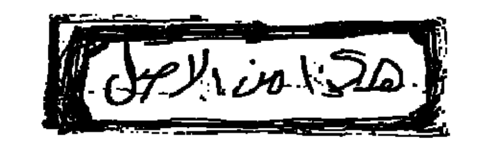
L'offensive contre les exportations d'acier est celle qui dans l'immédiat préoccupe le plus les autorités communautaires. C'est un marché de 4 à 5 millions de tonnes par an qui risque d'échapper aux sidérurgistes européens si les plaintes déposées par les producteurs d'outre-Atlantique sont reconnues fondées. Dans le cas de la France, les ventes d'acier, 1,2 à 1,5 million de tonnes par an, représentent un premier poste d'exportation vers les Etats-Unis.

La deuxième cible est l'agriculture. C'est une véritable attaque frontale contre la politique d'exportation et contre la politique d'aides de la Communauté que vient d'engager l'administration Reagan. Pour l'instant, quatre produits sont visés avec demande de création de panel (c'est-à-dire de tribunal) au G.A.T.T. : les farines, les volailles, les pâtes alimentaires, le sucre. Certaines de ces mises en accusation, dit-on à Bruxelles, dépassent la limite du sérieux. Ainsi en est-il pour le sucre. Les Etats-Unis reprochent à la Communauté d'accroître ses parts de marché, de les empêcher ainsi d'écouler leur propre production, alors que, pourtant, les exportations américaines ont littéralement explosé, passant de quelques dizaines de milliers de tonnes en 1979 à 600 000 en 1980 et 800 000 en 1981.

Troisième front, celui de la politique de crédit à l'exportation. Les Etats-Unis insistent pour que les pays de l'O.C.D.E. renchérissent le coût des crédits lorsqu'ils exportent vers les pays du tiers-monde ou vers les pays socialistes. Des négociations, qui promettent d'être difficiles, vont bientôt s'ouvrir à l'O.C.D.E. entre les signataires du « consensus », c'est-à-dire de l'arrangement concernant les modalités de crédit à l'exportation.

Faut-il rappeler que le déficit du commerce extérieur de la Communauté avec les Etats-Unis s'est situé en 1981, malgré un dollar très cher, aux alentours de 13 milliards de dollars ?

PHILIPPE LEMAITRE.



BLOCH-LAINE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION

FINANCES PUBLIQUES : limitation des déficits

Intitulé « Un équilibre ou une politique », le chapitre relatif aux finances publiques note que « la crise a ouvert le risque de déficits répétés, voire croissants, et d'un endettement cumulatif. A cette menace nouvelle on a voulu opposer, en France — particulièrement à partir de 1976 — l'exigence primordiale du respect des équilibres macro-économiques (...). Dans cette perspective, le gouvernement a pratiqué, en complément d'une politique monétaire interne devenue peu à peu rigoureuse, une politique sinon d'équilibre financière total, du moins de stricte limitation des déficits. Cet objectif a été correctement atteint (...). Dans sa rigueur, la pratique française a contrasté avec celle de beaucoup d'autres pays. Parmi les membres de l'O.C.D.E., seuls les Etats-Unis ont eu une attitude comparable. L'Italie, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, le Japon ont admis, au contraire, durant la période considérée, des découverts importants pour contenir la pesée des prélèvements obligatoires sur l'économie.

» La limitation des soldes a facilité la gestion de la trésorerie et de la dette publiques. Le mode de couverture s'est notablement amélioré à partir de 1977, en s'effectuant, pour n'être plus cause de création directe de monnaie, par des recours au marché obligataire, devenu plus actif.

» Considérée du seul point de vue de l'évolution des soldes, la politique budgétaire menée durant les cinq dernières années a été en cohérence avec l'ensemble de la politique macro-économique du gouvernement et elle a, sans doute, contribué à éviter les dérapages auxquels expose l'accumulation des excédents de dépenses publiques. Mais la méthode qui a été retenue pour parvenir à ce résultat a procédé, ici encore, d'une conception assez sommaire de l'équilibre, de telle sorte qu'elle a eu finalement des effets contraires aux buts poursuivis. Alors que l'action de la puissance publique aurait dû, en période de crise, s'exercer plus que jamais en profondeur et à moyen terme, elle a revêtu, année après année, un caractère assez étroitement conjoncturel.

» Faute de viser des objectifs d'ordre structurel répondant à des volontés actives, on a subi en France des évolutions que l'on ne voulait pas expressément et qui s'avèrent malheureuses. Les mesures d'économie, ne pouvant réduire la croissance des transferts sociaux, se sont attaquées aux parties les plus compressibles des charges budgétaires, c'est-à-dire principalement à celles qui concourent le plus au soutien de l'activité économique.

» Quant aux prélèvements obligatoires, ils ont été accrus sans être volontairement réaménagés. Leur structure mal adaptée, plus encore que leur poids total, a contribué à maintenir des situations injustes, et elle a nui à la compétitivité de la production.

» Du côté des recettes comme du côté des dépenses, plusieurs années de constante rigueur n'ont pas permis d'obtenir les progrès attendus dans la lutte contre l'inflation, et elles ont, sans doute contribué, dans une mesure difficile à déterminer, à l'aggravation du chômage. »

Abordant le problème des impôts et des cotisations sociales les auteurs écrivent :

« Alors que, entre 1970 et 1974, le total des prélèvements obligatoires, fiscaux et sociaux réunis avait pu être maintenu autour de 36 % du produit intérieur brut, il a augmenté, depuis lors, de plus de 1 point chaque année : en 1980, le taux de pression atteignait 42,5 % du PIB total.

» L'augmentation des cotisations sociales a été le facteur quasi exclusif de l'alourdissement. En l'absence d'une remise en cause du mode de financement des dépenses de sécurité sociale, lesquelles ont fortement crû pendant cette période, les cotisations sont passées de 12,9 % du PIB en 1970 à 14 % en 1974 et à 18,3 % en 1980. A l'inverse, la pression fiscale est restée relativement stable. Si la fiscalité locale, par ailleurs peu satisfaisante, s'est légèrement alourdie, les impôts d'Etat, qui atteignaient, pour leur part, 18,9 % du PIB en 1970, en représentaient 18,7 % en 1980.

» L'évolution vers une réduction de l'impôt indirect au profit de l'impôt direct s'est poursuivie, en raison, d'une part, des réductions de taux de la T.V.A., d'autre part, de la sous-indexation des tranches supérieures du barème de l'impôt sur le revenu. C'est ainsi que les impôts directs, qui formaient 33,4 % des impôts d'Etat en 1974, en représentaient 38,9 % en 1980 (...).

» A l'issue de cette évolution, la France conserve une structure de prélèvements très particulière, qui ne manque pas d'avoir des effets regrettables, tant en matière sociale que dans le domaine économique. Du point de vue de la justice distributive, elle fait une place trop réduite aux impôts progressifs (impôt sur le revenu et droits de mutation à titre gratuit). Ceux-ci ne représentent qu'un peu plus d'un dixième du total des prélèvements. A l'inverse, les prélèvements qui sont plutôt dégressifs en constituent près des deux tiers (cotisations sociales et T.V.A.). »

Le rapport souligne encore les anomalies du régime fiscal des revenus des capitaux mobiliers et de ceux des exploitants agricoles (surtout les plus aisés), les anomalies de la fiscalité familiale, l'ampleur de la fraude, l'absence d'une véritable imposition des fortunes.

MONNAIE : le S.M.E. appelle autre chose

Le rapport aborde ensuite le chapitre de la monnaie et du marché des capitaux. Evoquant le problème de la stabilisation du franc, les auteurs écrivent : « Les circonstances dans lesquelles le gouvernement français s'est efforcé de stabiliser le franc ont été nombreuses depuis 1926, et surtout depuis 1945. Chaque fois, la difficulté a été grande de choisir une parité pouvant être regardée comme désormais fixe. L'intervalle du choix était toujours étroit : la parité ne devait pas être forte au point de décourager les exportations ; elle ne devait pas être faible au point de donner un coup de fouet, non seulement aux exportations, mais aussi aux mécanismes inflationnistes. Les succès n'ont jamais été longtemps prolongés. Ces dernières années, le choix était plus difficile encore, en raison du volume devenu considérable du commerce extérieur français, de la fragilité de son équilibre, du handicap que constitue depuis 1973 le prix du pétrole et des matières importées. La stratégie a été très ingénieuse : le « serpent » européen, créé au printemps de 1972, tolérait le glissement des monnaies. Cela n'a pas été suffisant puisque, de 1974 à 1978, le gouvernement a dû, par deux fois, faire sortir le franc du « serpent » pour aboutir à une dépréciation du franc légèrement plus forte que celle qui aurait strictement compensé la hausse relative des prix français par rapport à la moyenne des prix étrangers.

» En 1978, la dépréciation résiduelle du franc, celle qui apportait à l'ensemble des exportateurs un avantage net, dépassait (...) 10 % par rapport à 1975. Fin 1978, un pari pouvait être tenté : de forts courants d'exportations s'étaient amorcés (la dépréciation du franc n'ayant fait que faciliter et accélérer une réaction très positive des entreprises françaises devant la nécessité de l'équilibre extérieur). La politique d'assainissement, amorcée à la fin de 1976, avait obtenu des résultats convenables (la décélération de l'inflation française ayant été sensible, sans dépasser toutefois celle qui caractérisait la Communauté européenne dans son ensemble, et tout en demeurant loin en arrière de l'Allemagne). Et on pouvait espérer que le moment était venu de conférer au franc une parité fixe. C'est ce qui a été fait, au sein du système monétaire européen, au début de 1979. La décision était bien orientée, mais hardie. C'est ce que la suite des événements a bien montré. »

Au sujet du S.M.E., le rapport note : « Le S.M.E., institution purement financière, non doublée des institutions qui auraient atténué les cahots de son environnement économique, était incomplet. Il était inconcevable qu'il donnât des résultats durables.

» En fait, la perspective de l'échec est apparue très rapidement. La mise en œuvre du S.M.E., en effet, a été à peu près contemporaine du second choc pétrolier, et celui-ci a déterminé en France une hausse des prix plus marquée que dans la Communauté européenne (hausse moyenne de 10,3 % en 1979, de 13,6 % en 1980 contre 9,4 % puis 11,8 % dans l'ensemble de la Communauté). Par rapport aux concurrents européens, l'avantage acquis par la dépréciation du franc dans le « serpent », de 1975 à 1978, a été à peu près perdu. Le S.M.E. n'a été maintenu que par un concours non durable de circonstances : sous-évaluation relative du franc au moment de son entrée dans le système en 1979, effort de relance et déficit budgétaire important en R.F.A. Les disciplines monétaires acceptées par la France, notamment au sein du S.M.E., lui conféraient en outre un bon crédit international qui lui ouvrait des facilités pour l'équilibre de sa balance des paiements. »

Concernant l'encadrement du crédit, les auteurs écrivent que « les prévisions ont été très bien réalisées » *et que* « l'ordre a été maintenu, mais au prix d'une contrainte forte ». *Mais* « la contrainte a-t-elle été également répartie ? Certains secteurs, certains types d'entreprises en ont-ils au contraire supporté à titre principal les conséquences ? C'est probable, mais personne ne le sait exactement ; et c'est cet aveuglement qui est le vice principal du système. Celui-ci agissait en délivrant un message apparemment simple, mais dont l'interprétation était obscure et conduisait à une action aveugle. Il lui fallait donc rester prudent, éviter d'imposer des contraintes trop dures, dont on aurait pu craindre qu'elles n'écrasent des activités d'importance vitale. C'est pourquoi les dérapages constatés en 1980 n'ont fait que prolonger ceux qui s'étaient produits au cours des années précédentes, et, finalement, l'inflation n'a pas été maîtrisée ».

Evoquant enfin le marché des capitaux, le rapport souligne le développement du marché des obligations (grâce notamment à un « relèvement sensible des taux offerts »*) et la prise en considération du problème des fonds propres des petites et moyennes entreprises par des mesures (prêts participatifs, prêts d'honneur pour la création d'entreprises...) qualifiées de* « judicieuses ».

Le rapport aborde ensuite la « *crise de la planification française* » : « La complexité croissante de l'évolution économique et sociale exige un dispositif d'une autre nature que celui dont la mise en place était alors poursuivie, un dispositif souple et ambitieux visant à éclairer non seulement l'Etat, mais aussi l'ensemble des décideurs, dans une économie qui ne peut faire face à cette complexité et son environnement que par la décentralisation des prévisions. »

COMMERCE EXTÉRIEUR : position intermédiaire

« De 1974 à la fin de 1980, la situation s'est dégradée de manière à peu près uniforme, confirmant le déficit avec les pays fortement industrialisés et l'excédent avec les pays moins développés. » *Pour les biens d'équipement professionnel, par exemple,* « l'excédent se réduit sous le double effet d'une baisse des exportations et d'une très forte pénétration du marché intérieur qui, en 1980, atteint près de 50 %. Vis-à-vis des trois plus grandes puissances industrielles, le déficit atteint en 1980 un niveau considérable : vis-à-vis de la R.F.A., notamment pour les machines-outils (la pénétration du marché intérieur aux prix courants dépasse 45 %), vis-à-vis des Etats-Unis, notamment pour les machines de bureau et le matériel de traitement de l'information (la pénétration dépasse 70 %).

En revanche, « les ventes à des pays en voie de développement, qui compensent ce déficit structurel, portant pour une part importante sur du matériel militaire, résultent souvent de grands contrats obtenus dans des conditions onéreuses ». *Elles portent aussi sur* « les matériels de transport, et plus particulièrement l'automobile, [dont] l'excédent s'est fortement réduit sous le double effet de la hausse des importations et de la baisse des exportations dues, l'une et l'autre, à la concurrence japonaise.

» Les échanges industriels de la France paraissent caractéristiques d'une spécialisation insuffisante dans les activités assurant la maîtrise technologique, et l'on peut se demander si le « choc industriel » n'est pas, à certains égards, plus grave que les « chocs pétroliers ».

» Par contre, l'évolution est beaucoup plus favorable dans le domaine des échanges invisibles. »

La France est devenue, en 1980, le deuxième exportateur mondial d'invisibles [services], derrière les Etats-Unis, ayant dépassé la R.F.A. et rejoint la Grande-Bretagne.

Le rapport note « l'évolution des échanges extérieurs français depuis le début des années 70 a révélé la position « intermédiaire » de l'économie française au sein des économies industrielles, plus proches, à certains égards, de pays d'industrialisation récente, comme l'Italie, que des économies les plus avancées, Etats-Unis, R.F.A. ou Japon. Elle a, en outre, dans la ligne d'une très ancienne tradition « colbertiste » et malgré toutes les déclarations de principe favorables au libéralisme, accentué le poids des activités directement tributaires de l'aide de l'Etat (programmes militaires, grands contrats) ou de mécanismes organisés sur le plan communautaire (produits agricoles), même si certains industriels ont su, en dehors de toute aide de l'Etat, développer eux-mêmes leurs parts de marché à l'exportation ».

ÉNERGIE NUCLÉAIRE : réussite technique et industrielle

Abordant le chapitre de l'énergie, la commission écrit : « Il fallait agir vite, en premier lieu pour limiter la dépendance pétrolière de la France à l'égard d'un trop petit nombre de pays, dans l'attente de la mise en place de ressources énergétiques se substituant en partie au pétrole, en second lieu pour lancer les programmes d'équipement préparant la disponibilité de ces nouvelles ressources.

» A la date d'aujourd'hui, le taux de dépendance énergétique de la France demeure très élevé, mais une tendance à la baisse se manifeste depuis 1979. (...)

» Un réel décrochement peut être observé en France, depuis 1973, entre le taux de variation de la croissance économique et celui de la consommation d'énergie. S'il apparaît en majeure partie dû à des modifications des comportements engendrées par les hausses de prix, ce décrochement a été renforcé, dans les années les plus récentes, par les investissements réalisés pour économiser l'énergie.

» Au total, la structure de la consommation a connu, en proportion, une forte diminution de l'usage du pétrole, la plus forte, avec celle du Japon, parmi les principaux pays industrialisés, tandis que le nucléaire commençait à accroître fortement sa part, part qui devait atteindre 6,8 % en 1980. (...)

» En ce qui concerne le gaz, il fallait tenir compte du risque d'alignement des prix sur ceux équivalents du pétrole et du risque de rupture d'approvisionnements dont la diversification est nécessaire. (...) La contribution des énergies renouvelables ne saurait être que modeste dans la prochaine décennie. (...)

» La structure monopolistique de l'industrie nucléaire, organisée autour du C.E.A., d'E.D.F. et de FRAMATOME, a de fait garanti la grande réussite technique et industrielle, reconnue internationalement, du programme électronucléaire français. (...) Mais ce développement s'est opéré dans une centralisation extrême, à l'abri du débat public et sans que le Parlement ait été associé aux choix importants. L'urgence et la gravité de l'enjeu à l'échelle nationale peuvent expliquer la conduite adoptée. Il en est toutefois résulté un renforcement de la méfiance de la population vis-à-vis du nucléaire. (...)

» Au-delà de ces questions d'acceptabilité, deux catégories de problèmes techniques paraissent encore mal résolues : le retraitement des combustibles irradiés et le stockage des déchets radioactifs.

» Contrairement à la politique d'offre, la politique d'orientation de la demande d'énergie a été moins claire et moins constante, alors que l'incitation aux économies d'énergie constitue sans doute l'une des actions les plus souhaitables vis-à-vis de la croissance, de la contrainte extérieure et de l'emploi. »

Abordant le problème des matières premières, le rapport note :

« La dépendance de la France à l'égard de l'extérieur dans son approvisionnement en matières premières minérales demeure, en valeur d'importations, de quatre à sept fois plus faible que dans le domaine de l'énergie. Toutefois, nombre de ces importations ont un caractère stratégique et ne se limitent pas au minerai, mais peuvent comprendre des produits de première transformation métallurgique.

» Le premier volet de la politique française a été la constitution d'un stock de précaution des matières les plus stratégiques, malheureusement rassemblé un peu tard du point de vue du niveau des cours mondiaux, mais qui doit permettre de faire face à des pénuries physiques ou à des politiques de prix discriminatoires de la part de nos fournisseurs.

» Le second volet a consisté à renforcer la recherche et l'investissement miniers par la relance d'un inventaire des ressources nationales, par le développement du Bureau de recherches géologiques et minières (avec la création d'un opérateur minier public, Coframines), par diverses incitations à la recherche auprès des opérateurs privés, enfin par un programme ambitieux de recherche sur les nodules polymétalliques des fonds marins.

» Enfin, la France a cherché à promouvoir des négociations multilatérales à l'échelle internationale, destinées à stabiliser les marchés des matières premières.

» Parmi cet ensemble de dispositions très positives, notre politique de stockage, la plus consistante des pays industrialisés après celle des Etats-Unis, représente un élément particulièrement favorable dans le court-moyen terme. »



COMMISSION

COMMERCE EXTÉRIEUR : position intermédiaire

NUCLÉAIRE : technique et industrielle

BLOCH-LAINÉ

AGRICULTURE : un endettement excessif

L'agriculture française a bénéficié, grâce à une option résolue en faveur d'exploitations familiales à responsabilité personnelle, d'une excellente progression technique avec de nombreux résultats satisfaisants quant à la production et à l'exportation.

» Il faut aussi noter la mise en application, certes tardive, d'un bon règlement communautaire sur les montants compensatoires monétaires qui permet d'éviter leur retour permanent.

» On doit rappeler, en revanche :

— L'endettement des agriculteurs : il représentait 36 % du revenu brut agricole en 1970 ; il a atteint 70 % de ce revenu en 1979. Ces chiffres moyens traduisent pour un dixième des exploitants des situations dramatiques.

— L'absence d'une véritable actualisation de la politique agricole française ; en 1973, le changement profond de la situation nationale et internationale n'a pas été perçu par le monde agricole. Les gouvernements de l'époque n'ont pas vu la nécessité de changer leurs relations, d'abord avec les agriculteurs et leurs organisations nationales, en particulier à propos de la fiscalité, de la vulgarisation des technologies et de la pluriactivité, ensuite avec l'Europe communautaire, à propos de la définition des prix garantis, mais aussi de celle d'instruments correctifs des revenus individuels, particulièrement des plus démunis. »

INDUSTRIE : fragilité malgré la reconversion

« Les questions qu'il convient de se poser au sujet de l'industrie française sont simples : quelle est, en 1981, sa situation par rapport à ses principales concurrentes étrangères ? Quelle influence a eu sur cette situation la politique industrielle de l'Etat depuis le premier choc pétrolier ? Les réponses sont, en revanche, plus délicates : il semble toutefois que l'industrie française reste fragile et que la politique industrielle de l'Etat soit restée à bien des égards fragmentaire, occasionnelle et ponctuelle. »

Le rapport explique pourquoi l'industrie française reste fragile : « La place de l'industrie en France (26,2 % de la population active en 1979) est comparable à ce qu'elle est en Italie et au Japon. Elle est beaucoup moins importante qu'en Allemagne, mais plus élevée qu'aux Etats-Unis. En revanche, l'industrie française dégage un solde des échanges extérieurs plus faible que ses concurrentes (2 % du PIB en 1979 contre 7,6 % en Allemagne, 6,8 % en Italie, 7,1 % au Japon) (...). Ces performances moyennes résultent moins du niveau des exportations que de la pénétration du marché intérieur par les importations.

» Entre 1964 et 1979, l'industrie française a reconquis une grande partie de son retard par rapport à l'industrie allemande sur le marché mondial, s'est créé un excédent commercial durable vis-à-vis de la Grande-Bretagne, a relativement bien résisté aux nouvelles concurrences européennes (Italie, par exemple). Elle est restée handicapée, face aux Etats-Unis, par ses positions déficitaires dans les biens d'équipement et n'a pu s'opposer à l'accroissement de la pénétration du Japon. Le jugement d'ensemble sur la situation de l'industrie française ne peut être que prudent.

» La France est dans le peloton de tête des nations industrielles. Elle se situe entre le groupe Etats-Unis, Japon, Allemagne fédérale et le groupe Grande-Bretagne, Italie. Cette industrie a une position moyenne dans les activités de pointe où se réalisera la croissance la plus rapide du commerce international dans les prochaines années (biens électroniques et informatiques, robotique, instrumentation scientifique et médicale, plastiques techniques, chimie fine, biotechnologies, matériaux composites...). D'ailleurs, dans les activités traditionnelles comme la mécanique se préparent, par la liaison de la robotique et de l'électronique, des mutations technologiques profondes, déjà en cours au Japon. La dégradation très sensible de notre position dans la machine-outil est donc un indice inquiétant.

» Depuis 1973, l'industrie française a fait un effort considérable de reconversion de ses activités, mais cette reconversion n'est pas achevée (...). En dehors des phénomènes conjoncturels de 1975 et de 1981, on constate (...) la coexistence, dans la plupart des secteurs, d'entreprises prospères et d'entreprises en difficulté. Néanmoins, dans les conditions actuelles des marchés, de la technologie et du coût des facteurs de production, il faut s'attendre à une continuation de la baisse des effectifs industriels au cours des prochaines années. »

La politique industrielle de l'Etat « semble avoir été organisée autour de trois thèmes majeurs : la gestion des crises, les actions de développement des secteurs d'avenir, les actions de promotion de l'exportation.

» Les structures de la sidérurgie ont fait l'objet, en 1978-1979, d'une complète réorganisation pour assurer son sauvetage financier et pour mettre en œuvre un programme industriel de modernisation. Les pouvoirs publics en ont alors pris le contrôle total. Mais cette crise de la sidérurgie a été, pour une large part, engendrée par la poursuite d'investissements d'expansion en 1973-1974 et par la nature des relations Etat-chambre syndicale-sociétés, qui a contribué à faire perdre aux industriels la conscience de leurs responsabilités.

» Si les difficultés de Citroën ont débouché sur une solution durable, il n'en a pas été de même de celles de Boussac. Et, quant à la première affaire Bull, l'incapacité de lui trouver une issue purement française pèse encore sur la situation de l'informatique dans notre pays. Le programme Concorde a été poursuivi au-delà du raisonnable.

» En permettant à l'Etat de maîtriser les défaillances industrielles engendrées par la récession, sans engager lourdement les finances publiques et la responsabilité ultérieure des pouvoirs publics, le comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) a rempli les missions qui lui avaient été confiées à sa création en 1974. »

Mais « l'action du CIASI se faisant au coup par coup, ne s'insère pas dans une politique d'ensemble des structures industrielles ». *De façon générale,* « aucune réflexion d'ensemble comparable à celle du ministère japonais de la technologie et de l'industrie, le MITI, ne semble avoir été menée en vue de définir les pôles de compétitivité que pourrait développer l'industrie française ».

Le rapport souligne encore le fait que « les incitations au développement des exportations semblent avoir été efficaces à court terme, mais à un coût élevé pour les dépenses publiques. Le dispositif français d'aides à l'exportation est constitué de quatre grandes catégories d'interventions publiques qui tendent à garantir les exportateurs contre les risques (assurance-crédit, garantie contre le risque économique), à favoriser la pénétration sur les marchés étrangers (assurance prospection et foire), à offrir des conditions de crédit favorables. Le coût de ces aides s'est élevé en 1980 à plus de 10 milliards de francs, et devrait progresser vivement en raison des engagements déjà pris sur des contrats d'exportation signés, mais non encore exécutés. Du point de vue des rentrées de devises, les résultats apparaissent très coûteux, certaines études chiffrant à 25 francs pour l'Etat le coût d'une rentrée de devises de 100 francs sur une exportation bénéficiant de la garantie du risque économique et de crédit bonifié (...) ».

En conclusion, les auteurs du rapport écrivent :

« Malgré les insuffisances qui ont été soulignées, une politique industrielle ayant une certaine cohérence et visant à renforcer la position de la France dans les domaines stratégiques et à amortir le choc des adaptations a commencé d'être élaborée, mais dans les dernières années seulement. »

Le rapport souligne encore que « les services assurent maintenant une contribution essentielle à la balance des paiements » *et que* « trois postes contribuent principalement à ce résultat satisfaisant : les grands travaux et la coopération technique, les voyages et les revenus du capital. A l'inverse, les brevets et redevances présentent un solde négatif.

» On peut voir, dans cette composition, le résultat de l'activité d'ingénierie soutenue par la politique d'exportation de grands contrats de biens d'équipement. L'ingénierie a maintenant un chiffre d'affaires de 15 à 20 milliards de francs, dont 5 à l'exportation. On estime que l'ingénierie française occupe actuellement le troisième rang derrière les Etats-Unis et le Japon. Elle est cependant fragile parce que insuffisamment liée aux entreprises industrielles françaises ».

TRANSFERTS SOCIAUX : d'incontestables progrès malgré les échecs

Examinant les divers régimes d'assurances, le rapport Bloch-Lainé aborde d'abord la politique de la vieillesse :

« Les progrès, au cours des vingt dernières années, mais plus encore au cours des dix dernières, ont été incontestables. Il n'est plus possible aujourd'hui de lier de façon indissociable troisième âge et pauvreté : selon une étude du CERC, en 1978, les personnes âgées de plus de soixante ans, représentant environ 19 % de la population, percevaient 22 % du revenu national (...). Quels que soient les progrès réalisés, la politique ainsi poursuivie n'échappe pas à une critique portant essentiellement sur cinq points : une complexité décourageante ; une redistribution à l'envers en raison de la longévité plus grande des personnes les plus aisées ; l'absence de « retraite progressive » ; le partage du travail par l'exclusion des personnes âgées et l'insuffisance de l'action sociale. »

● *Pour la politique de la santé, le rapport souligne* « les progrès impressionnants réalisés au plan de l'offre et au plan de la demande de services médicaux. Au plan de l'offre : la médicalisation du pays s'est considérablement améliorée avec la rénovation radicale de la politique hospitalière.

» (...) Au plan de la demande : l'accès aux services médicaux a été plus largement ouvert par la généralisation de l'assurance-maladie et par une couverture élargie du coût de ces services : la part des dépenses exonérées de tout ticket modérateur a été élevée de 55 % à 72 % en 1980. On assiste ainsi, avec la conjonction de ces deux phénomènes, à une socialisation croissante des dépenses de santé : la fraction de ces dépenses restant à la charge des ménages a été ramenée de 25,7 % en 1970 à 19 % en 1979. »

Après avoir noté que ces efforts ont eu des résultats tangibles, par exemple avec la chute de la mortalité infantile, la décroissance « plus progressive, il est vrai, du taux général de mortalité » *et* « l'allongement quasi continu de l'espérance de vie », *il est indiqué que* « le bilan fait cependant apparaître des traits négatifs : inégalités très fortes selon les catégories socio-professionnelles » *pour la mortalité infantile ; action de freinage des dépenses de santé avec les politiques de MM. Barre et Barrot, qui, en introduisant l'idée d'une enveloppe globale liée à l'évolution des recettes de l'assurance-maladie, s'orientaient,* « sous le couvert d'une responsabilisation plus poussée des assurés, vers une désocialisation des dépenses de santé ».

Quant à la politique de la famille, *elle n'a pas* « été réellement repensée pour être adaptée à (l') évolution socio-culturelle ». « Notre système paraît écartelé entre trois directions, divergentes, plus ou moins contradictoires : 1) Accorder aux familles une aide proportionnelle à leurs revenus : c'est à ce résultat qu'aboutissent les quotients fiscal, conjugal et familial ; 2) Distribuer des prestations forfaitaires, indépendantes des ressources du ménage, et censées correspondre à un coût objectif de l'enfant *(c'est notamment le cas des allocations familiales)* ; 3) Aider les foyers les plus déshérités par des prestations assorties d'une condition de ressources (...) Entre ces trois directions, des compromis se sont établis, inévitablement insatisfaisants et instables. »

La politique en faveur des handicapés « est jugée généreuse et pertinente avec la loi du 30 juin 1975, mais son application — lente et complexe — a suscité de nombreuses déceptions ».

« Le problème de la croissance des transferts sociaux, *affirme ensuite le rapport,* a presque toujours été mal posé : les transferts sociaux sont toujours assumés par les actifs ; il est permis, *est-il indiqué,* de se montrer particulièrement sévère à l'endroit d'un recours toujours croissant aux cotisations professionnelles, patronales ou salariales.

» (...) S'il est logique de financer par des cotisations assises sur les revenus professionnels des prestations destinées à se substituer à ceux-ci, le recours à un tel type de ressources devient beaucoup plus discutable, s'agissant de prestations dont la nature et l'évolution sont sans rapport avec celles desdits revenus, et, notamment, celles qui participent de la politique de la santé ou de la politique de la famille. »

Après avoir admis que les systèmes de protection sociale ont « contribué au resserrement de l'éventail des revenus » *mais maintenu de* « nombreux processus anti-redistributifs, générateurs d'incohérences et d'injustices », *et que le système s'avère* « impuissant à éliminer la pauvreté pure et simple », *le rapport conclut :*

« A cet égard on est donc conduit à prendre acte de l'inadéquation profonde d'un conglomérat de plus en plus complexe et de plus en plus confus de régimes enchevêtrés, et à dresser un véritable constat de faillite. »

La persistance des inégalités

Dans un autre chapitre portant sur « la persistance des inégalités », *le rapport souligne* « les lacunes de l'information » *et les dangers de la* « subjectivité ». *Il dresse ensuite* « deux constats de sens opposé », *l'un positif, l'autre négatif.*

● « La réduction de l'inégalité des revenus primaires » *a* « commencé à se manifester en 1968 » *et* « n'a pas été affectée par la crise ». *L'équipement des ménages s'est amélioré et* « a eu tendance à s'uniformiser ». *Mais* « la société française » *demeure* « plus inégalitaire que de nombreuses autre sociétés développées ».

« Le resserrement de l'éventail des revenus primaires depuis 1968, au moins en ce qui concerne les salaires, n'a eu pour effet que d'effacer l'évolution inverse depuis 1950 : mais ce retour au point de départ des « trente glorieuses » laisse à la France un éventail de salaires beaucoup plus ouvert que celui de l'Allemagne fédérale et des Pays-Bas, que ce soit pour l'écart entre manuels et non-manuels (respectivement 1,7 chez nous, 1,3 en R.F.A., 1,4 aux Pays-Bas) ou, à l'intérieur des non-manuels, entre employés et cadres supérieurs (respectivement 3,5 en France, 2,7 en R.F.A., 2,5 aux Pays-Bas).

» L'inégalité des patrimoines est nettement plus forte que celle des revenus (les 10 % des ménages qui ont les revenus les plus élevés touchent le tiers des revenus après impôt, mais les 10 % des ménages les plus fortunés ont plus de la moitié du patrimoine national). »

En ce qui concerne les relations du travail : les rapporteurs soulignent notamment « la faillite quasi complète de la répression pénale des infractions aux dispositions du code du travail » *et* « l'inégalité des conditions de travail et des rémunérations ». *Ils constatent* « l'échec des politiques de participation » *avant d'insister sur le développement des emplois précaires.*

Des « progrès spectaculaires » *sont notés, comme les taux d'implantation des comités d'entreprise (80 % des établissements concernés en 1980 au lieu de 29 % en 1967) et la progression des sections syndicales (de 14 000 à 37 000).*

ENTRE VENTS ET MARÉES

L'emploi des réfugiés

Au train où va le monde, on peut se demander si le problème de l'emploi des réfugiés n'est pas en passe de se substituer à celui des immigrés. Lorsqu'on examine le lourd volume de renseignements sur *la Crise du système productif,* publié récemment par l'INSEE, on constate que le chiffre de la diminution du nombre des « travailleurs étrangers » obtenue en France par une politique restrictive de l'immigration à la fin des années 70 correspond plus ou moins... à celui de l'afflux des réfugiés. La manne européenne, tout compte fait, encore grasse, attire toujours les déshérités et les opprimés du monde, chaque jour plus nombreux.

L'afflux des réfugiés n'était en France que de mille trois cents à mille huit cents personnes par an entre 1965 et 1973. Le rythme des arrivants est passé au même nombre, non plus par an mais par mois. La France accueille officiellement au moins mille Indochinois chaque mois ; en fait près de mille huit cents actuellement.

Il y avait d'après les statistiques du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, 150 000 réfugiés en France, au 31 décembre 1980 (dernier recensement publié). Mais en fait ? Il faudrait compter tous les demandeurs d'asile qui n'ont pas encore le statut de réfugié et ne l'auront peut-être jamais et tous ceux qui sont là, sans même oser, pouvoir ou vouloir demander l'asile.

Presque tous travaillent ; les uns avec autorisation, les autres sans. Quelque 60 000 visas de tourisme pour la France auraient été délivrés, au cours de l'année 1981, à des citoyens polonais. Combien sont restés ou envisagent de rester sur le sol français ? Nul ne peut le dire puisque la France, pays « libéral », n'exige pas de papiers de sortie de son territoire. On sait seulement que le rythme de 40 réfugiés polonais recensé par mois, au début de 1980, est passé à 200 par mois en novembre et décembre, et à 30 par jour entre le 13 et le 31 décembre. Paris a pris des mesures « conservatoires » qui consistent à fournir à ceux qui le demandent les papiers de séjour et un permis de travail provisoire, ainsi que le bénéfice d'un bureau d'aide sociale, sans pour autant qu'ils aient à demander le droit d'asile, qui pourrait leur nuire dans le cas où ils souhaiteraient retourner ultérieurement dans leur pays. Un précédent avait déjà existé : en août 1968, au moment de l'invasion de la Tchécoslovaquie.

L'exode allemand continue

Depuis 1975, chaque année, une moyenne de 55 000 personnes d'origine allemande arrivent de la République démocratique, et 85 000 ont officiellement émigré, en 1981, vers la R.F.A. La Pologne a autorisé 200 000 Allemands d'origine à rejoindre la R.F.A., et 170 000 attendent encore leur visa de sortie. D'autres patientent en Russie soviétique, et en Roumanie particulièrement.

Officiellement, les échanges avec la R.D.A. ressortissent aux affaires « intérieures allemandes ». Les réfugiés doivent être nettement distingués des immigrés, mais les problèmes des uns ne sont pas toujours complètement étrangers à ceux des autres.

En accordant, pour les familles qui demandent le droit d'asile, le droit au travail, à l'assistance sociale, aux allocations de chômage et, dans certains cas, au logement, le gouvernement de Bonn a ouvert la porte à une importante migration des travailleurs de pays les plus pauvres, qui savent très bien que le statut de réfugié ne pourra leur être accordé, mais qui comptent profiter des trois années que durent les procédures pour exercer leurs droits provisoires.

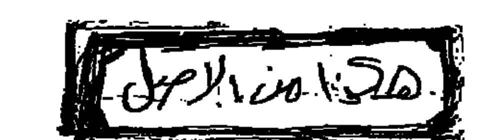
Des restrictions viennent d'être apportées outre-Rhin à ces dispositions, qui rendaient la situation de l'emploi plus ou moins incontrôlable. Mais comment concilier la tradition d'hospitalité la plus élémentaire avec la nécessité de régulariser les processus économique ?

Mais une politique seulement légaliste et protectionniste ne résoudra pas mieux à elle seule les difficultés que le laxisme volontaire. L'ancien directeur du Haut Commissariat pour les réfugiés, le prince Saddrudin Aga Khan, avait l'habitude de dire lorsqu'il était en fonctions qu' « *il ne faut pas faire des réfugiés professionnels* ». Il signifiait par là qu'il faut aider par tous les moyens les réfugiés à trouver du travail pour qu'ils ne restent pas définitivement « assistés ». Il en est certains qui se débrouillent par leurs propres moyens sans statut et sans aide. La qualité officielle de réfugié, semble-t-il, aide plus à obtenir du travail que celle d'étranger. L'Allemagne fédérale et la France consentent des efforts particuliers pour l'accueil, le recyclage et le placement des nouveaux venus (1).

L'Autriche est actuellement aux premières loges dans l'affaire polonaise. Vingt-sept mille personnes en quelques semaines y auraient demandé le droit d'asile et le droit au travail. Le H.C.R. organise pour les mettre en liaison avec les administrations des différents pays les dramatiques migrations périodiques de réfugiés. Mais, alors que leur rythme s'accélère, une concertation plus systématique des pays d'accueil, en particulier au niveau européen, ne devrait-elle pas être organisée ? La coordination internationale est habituellement fondée sur l'appel aux égoïsmes nationaux ; ce serait une belle occasion pour démontrer qu'on peut aussi organiser intelligemment une manifestation de générosité.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Voir le dossier sur « Les réfugiés politiques en France » publié par *le Monde Dimanche* du 18 janvier 1981, dans lequel sont fournies de nombreuses adresses pratiques.



LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Apparences et réalités de l'inflation

LES dernières nouvelles internationales ne sont pas bonnes pour l'activité — la France et le Japon sont des exceptions — et encore moins pour le chômage, qui devient dramatique. Une consolation pourtant : comme le montrent les courbes et le tableau de notes l'inflation recule nettement et partout. Dans quelques pays, elle commence même à descendre au-dessous de la barre psychologique des 10 %, comme aux Etats-Unis, où le président a gagné son pari, il est vrai avec une montée en flèche du chômage, qui bat le record établi en 1975. Si Mme Thatcher n'a pas réussi à passer en dessous des deux chiffres, comme elle l'avait promis, ce n'est que partie remise et le rythme des trois derniers mois s'est amélioré. Les pays qui sont encore largement au-dessus de cette barre ont, eux aussi, fait des progrès. Même l'Italie connaît un répit. En France la modération actuelle est d'autant plus surprenante qu'il y a quelques mois à peine on y craignait un dérapage, sous l'effet des mesures prises pour les salaires et le budget, certains prévisionnistes ayant même pronostiqué un rythme proche de 20 % pour la fin de 1981. L'Allemagne et le Japon, qui se situaient déjà largement en dessous des 10 %, ont encore amélioré leur position à moins de 5 %.

On peut se demander ce que signifie cette modération et dans quelles conditions elle peut continuer en 1982. Elle n'est pas due au fait que brusquement la gestion dans tous ces pays serait devenue plus rigoureuse. C'est même le contraire pour quelques-uns dont les habitudes inflationnistes sont bien ancrées et dont le bon score a surpris. En réalité, la baisse des prix des produits importés a joué un rôle-clef, sous l'effet du recul des prix mondiaux de matières premières, du gel du prix du pétrole et de la stabilisation du dollar, après la considérable montée des années précédentes. Le contraste est considérable entre 1980 et 1981, surtout si l'on considère les prix de gros. Le cas le plus remarquable est celui du Japon qui a vu ces derniers descendre trois fois de suite et n'augmenter en 1981 que de 1,8 % contre près de 1? % en 1980, soit dix fois moins ! L'amélioration se constate aussi en Allemagne qui a esquissé un nouveau cercle vertueux avec le deutschemark, bien que celui-ci ne se soit raffermi comme le yen.

Si le recul de l'inflation importée a constitué partout un atout plus ou moins important suivant la tenue de la monnaie, il n'en reste pas moins que la modération interne a elle aussi contribué à l'amélioration. Les augmentations salariales se sont tassées, évolution à laquelle la crise, la pression du chômage et la situation difficile des entreprises ne sont pas étrangères. On peut sans étonner citer le cas de l'Allemagne et du Japon. Il faut y ajouter celui de la France. Fait nouveau : dans des firmes qui sont de moins en moins des exceptions, aux Etats-Unis notamment, les salariés acceptent des sacrifices de revenus pour sauver leur entreprise.

	RÉSULTATS DE GESTION COMPARÉS				
	Taux de croissance	Prix	Emploi	Échanges	Capacité de production
ALLEMAGNE	— (—)	— (—)	— — (—)	++ (++)	— — (— —)
FRANCE	+ (++)	— — (— —)	— — (— —)	— (—)	— — (— —)
ITALIE	— — (— —)	— — — (— — —)	— — (— —)	— (—)	— — (— —)
GRANDE-BRETAGNE	+ (+)	— — (— —)	— — — (— — —)	+ (+)	— (—)
ÉTATS-UNIS	— — — (— —)	— (—)	— — (— —)	— — (— —)	— — (— —)
JAPON	+ (+)	+ (+)	+ (+)	+ (+)	+ (+)

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais + tendance précédente

Le panorama des résultats de gestion comparés des six principaux pays industriels de l'O.C.D.E. est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens, avec la participation de Gégos-Economie.

Ont été sélectionnés cinq indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement).

Une amélioration superficielle

Le pays qui reste encore rebelle à cette modération salariale est l'Italie, où l'échelle mobile, véritable accélérateur inflationniste, résiste à toutes les tentatives de réforme, M. Giovanni Spadolini, le chef du gouvernement, ne faisant guère mieux que ses prédécesseurs. En Grande-Bretagne aussi, après la décélération considérable constatée tout au long de 1981, une certaine tension monte à nouveau, mais un accord jugé favorable par le gouvernement a été conclu avec les mineurs. Cependant les entreprises voient leurs prix et leurs marges laminés par le marasme et la concurrence. Pour la première fois on a vu des baisses de prix rappelant celles des années 30, notamment dans l'automobile (aux Etats-Unis) et dans le logement.

Le recul de l'inflation n'est pas dans ces conditions à saluer sans réserves. Il ne signifie pas nécessairement désinflation, car cette dernière exige des changements plus profonds que la simple modération obtenue par des incidences extérieures favorables, sous la pression de la crise, voire parfois même par le blocage comme en France. Une amélioration fondamentale devrait être marquée par le retour aux équilibres budgétaires et monétaires, par une augmentation de productivité et une reprise des investissements. On n'en est pas encore là, même si l'inflation a toutes chances de continuer à reculer sous l'effet des mêmes causes, la reprise attendue restant lente et les prix des matières premières et du pétrole bas, tout au moins pendant la majeure partie de l'année.

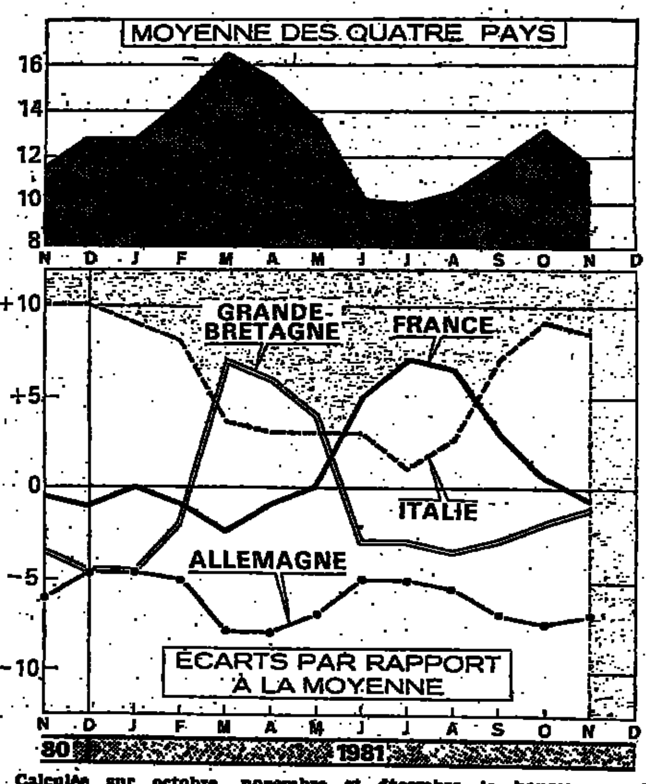
Une nouvelle explosion des taux d'intérêt n'est cependant pas à exclure, faisant pression sur le dollar et les prix des produits importés. C'est une crainte notamment au Japon, où M. Mayakewa, gouverneur de la banque centrale, qui considère la stabilité des prix comme la base de la politique économique, se verrait alors obligé de relever les taux d'intérêt pour éviter un affaiblissement du yen. Il est vrai que l'empire du Soleil-Levant est aussi l'un des rares pays où les progrès de productivité compensent une bonne partie des augmentations de coûts salariaux et où les investissements se maintiennent. C'est celui qui a le plus de chances de réaliser un assainissement, M. Naikamé, chef économiste de Daiwa ayant même pronostiqué, au cours d'une réunion du Conference Board, la possibilité d'une inflation zéro !

L'Allemagne n'en est pas là. Sa production est pénalisée par la faiblesse des investissements et la stagnation. Elle est donc beaucoup plus sensible aux aléas extérieurs et devra accentuer sa modération salariale pour permettre la reconstitution des marges des entreprises. Cette politique doit jouer un rôle majeur au cours de l'année 1982 d'après tous les instituts ; ainsi Armin Gutowski, président de l'institut H.W.W.W.A., considère-t-il comme un impératif que les prochaines négociations salariales aboutissent à des augmentations nettement inférieures à 5 %. En France, les bons résultats de prix obtenus récemment camouflent une situation qui menace de se détériorer avec le changement de cap budgétaire et le recul des investissements. M. Jacques Delors a lancé un nouveau système d'augmentation salariale à l'allemande basé sur un objectif de 10 % à réaliser à la fin 1982.

Il compte d'ailleurs sur la modération et sur un blocage transitoire pour changer les comportements et renverser la spirale prix-salaires. Malheureusement, ces mesures, malgré les apparences, ne peuvent en elles-mêmes modifier l'inflation fondamentale française due aux déséquilibres. Aux Etats-Unis, dont le rôle est primordial dans cette bataille, le succès obtenu par le président Reagan, si l'on regarde les indices de prix, est loin d'être décisive. Il ne doit pas faire oublier le danger d'une nouvelle vague qui peut s'abattre avec le déficit de 100 milliards de dollars attendu pour l'exercice 1982-1983 — sauf impôts difficiles à admettre par les théoriciens de l'offre. Les tensions de taux d'intérêt actuelles sont déjà un signe annonciateur et menacent les acquis des autres pays.

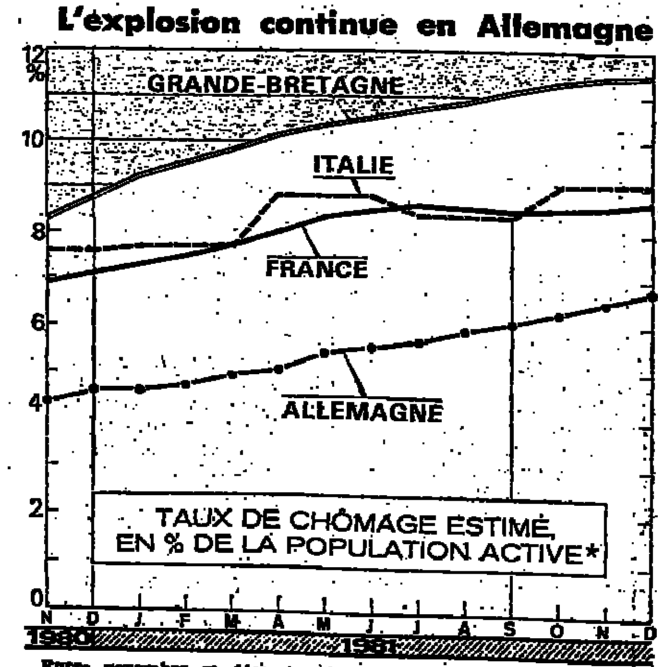
MAURICE BOMMENSATH.

PRIX : L'inflation recule



Calculée sur octobre, novembre et décembre, la hausse moyenne des prix au détail des quatre grands pays européens a nettement reculé, de 13 à 11,8 %. Cette baisse est due à la France où le rythme est revenu de 13,6 % à 11,3 %, à l'Italie, où il est passé de 22,4 % à 20,5 %, et à l'Allemagne, où la décélération l'a ramené de 5,3 % à 4,5 %. En Grande-Bretagne, il est stable à 10,9 %. Evaluée sur les douze derniers mois, l'inflation a été de 18 % en Italie, de 14 % en France, de 12 % en Grande-Bretagne et de 6,3 % en Allemagne.

CHOMAGE : L'explosion continue en Allemagne



Entre novembre et décembre le taux de chômage par rapport à la population active (après correction des variations saisonnières) a continué à croître fortement, de 6,55 % à 6,80 % en Allemagne, de 8,60 % à 8,70 % en France et de 11,40 % à 11,50 % en Grande-Bretagne. Entre juillet et octobre ce taux est passé de 8,4 % à 9,1 % en Italie.

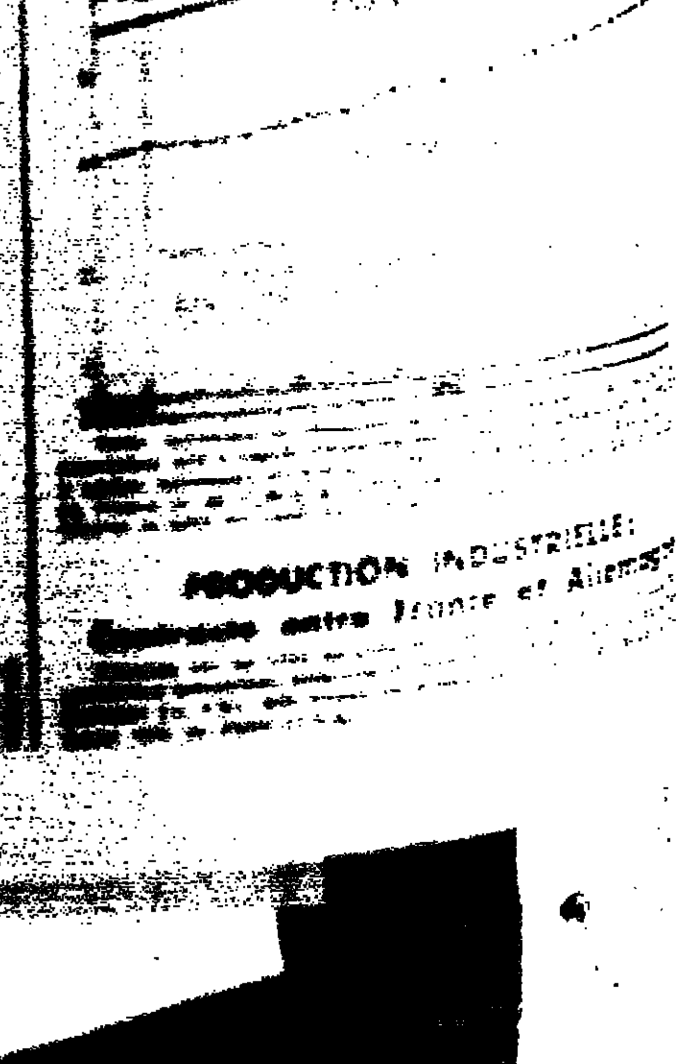
PRODUCTION INDUSTRIELLE : Contraste entre France et Allemagne

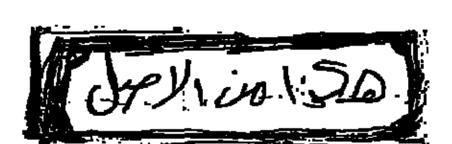
Calculée sur les trois derniers mois et ramenée en rythme annuel, la production industrielle progresse toujours en France (+ 5 %) et en Grande-Bretagne (+ 4 %). Elle stagne en Allemagne (+ 1 %) et recule, quoique moins vite, en Italie (− 3 %).



éalités de l'inflation

PRIX : L'inflation recule





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

15 Ingénieurs "Terrain"

Débutants - Grandes Ecoles

L'entreprise

Créée en 1960 et filiale du groupe SCHLUMBERGER depuis 1971, FLOPETROL est leader mondial de l'essai de puits et emploie aujourd'hui **2200 personnes. 1300 Ingénieurs et Techniciens** assurent les services FLOPETROL, dans plus de 80 pays à partir de 42 bases permanentes.

Les activités

FLOPETROL propose aux compagnies pétrolières son **professionnalisme, sa rapidité d'intervention, ses méthodes et ses équipements de pointe** (électronique et informatique) dans les domaines suivants : essais de puits, interprétation des essais de puits, analyse des propriétés des fluides, mesures au fond des puits, contrôle de production, complétion, entretien et reconditionnement des puits, installations de production.

Les ingénieurs

Pour faire face à un développement constant, FLOPETROL recrute en permanence de **JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES** possédant une bonne connaissance de l'**Anglais.**

Dans un premier temps, ils suivent un stage rémunéré à MELUN (77). Ce stage dure 3 mois, les cours y sont dispensés en langue anglaise.

Ils rejoignent les bases opérationnelles à l'Etranger pour participer durant deux ans environ aux opérations techniques sur les puits.

A l'issue de cette formation sur les chantiers, ils se voient confier des responsabilités leur permettant d'évoluer vers le poste de « **BASE MANAGER** » (« Patron » avec toutes les tâches techniques et d'organisation, les relations commerciales, la gestion du Personnel et du Budget, etc.). Ensuite, selon leurs goûts et aptitudes, ils peuvent se spécialiser dans certains domaines techniques ou s'orienter davantage vers le management (district manager, region manager...).

FLOPETROL propose à ses ingénieurs un salaire motivant (2200 $ U.S. par mois au départ) et de nombreux avantages liés à l'expatriation.

Une robuste constitution, une bonne adaptabilité et une large ouverture d'esprit font partie des exigences de ces **postes évolutifs offrant la possibilité d'accéder rapidement à des responsabilités élevées et variées.**

Pour faire acte de candidature, adresser lettre manuscrite en anglais, C.V. et photo en précisant sur l'enveloppe la référence M 1652 à **MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens, 75002 PARIS** qui transmettra.

FLOPETROL — FLOPETROL Schlumberger

MEDIA PA

L'Institut de Recherches Métallurgiques (Université Simon Bolivar) à Caracas recherche

DEUX EXPERTS

dans les spécialités suivantes :

SCIENCES DES MATÉRIAUX

Niveau : Dr Ingénieur ou Dr État.
Age : 35-50 ans.
Expérience : Préparation et fabrication d'alliages (Ni-Ti-V-Al). Etude des propriétés et utilisation.
Travail : Participera aux projets de développement d'alliages à partir des éléments mentionnés pour des utilisations non conventionnelles.

CORROSION

Niveau : Dr Ingénieur ou Dr État.
Age : 35-50 ans.
Expérience : Thermo et cinétique de corrosion des métaux et alliages face à (SO_2-H_2S-V-CO_2-H_2O). Dominer technique expérimentale (Me Auger Rx-Mossbauer).

Envoyer dossier à : INMETAL, Apartado 66344, Las Américas 1061 CARACAS, VENEZUELA.

Filiale d'un Groupe Français leader dans le domaine de l'exploitation, la transformation et le commerce du bois, notre usine de Comamussy (500 personnes) fabrique des produits d'emballage à base de bois et panneaux

jeune directeur d'usine proche Casablanca

Sous l'autorité du Directeur Général de l'entreprise, vous dirigerez le personnel, la fabrication, les approvisionnements.

Jeune ingénieur à dominante électro-mécanique, vous êtes aujourd'hui responsable de production et vous vous jugez capable d'assumer une responsabilité plus importante.

Après cette mission dans un cadre particulièrement agréable (avec régime expatrié) notre groupe vous offrira des perspectives d'évolution.

Adressez lettre, C.V. et rémunération sous référence M 603 à M. d'Aboville, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

résonance

---

réaliser d'importants ensembles industriels dans le monde...

MANAGERS DE GRANDS CHANTIERS

Nous sommes l'un des grands de la réalisation de complexes industriels clés en main. Dans le monde entier, nous assurons la maîtrise d'oeuvre d'installations pluridisciplinaires dans des secteurs diversifiés (usines d'engrais, papeteries, complexes pétrochimiques, agro-alimentaire, stations de pompage, etc...).

Nous offrons à de jeunes ingénieurs de rejoindre nos grands chantiers à l'étranger et d'y exercer leurs compétences dans une délégation de responsabilités à la mesure de leurs capacités et de leurs ambitions.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs d'environ 33 ans, diplômés d'une grande école (Centrale, A et M ou équivalent). Idéalement, ils ont l'expérience de la direction de chantiers (tuyauterie industrielle, mécanique, électro-mécanique, chaudronnerie, etc...) : de l'animation des hommes : de la gestion économique : des relations avec les sous-traitants et le maître d'ouvrage. *Ils peuvent envisager des affectations dans divers pays et parlent évidemment anglais.*

Les conditions de rémunération et d'expatriation sont particulièrement attractives pour des ingénieurs à la personnalité d'entrepreneur.

Notre conseil, Guy Deschamps, vous remercie de lui écrire en toute confiance en indiquant la référence M 5457 K à

EGOR INTERNATIONAL
8 rue de Berri 75008 Paris

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Importante société de négoce agro-alimentaire

Directeur de filiale
Abidjan

pour assurer la gestion, l'administration et l'animation commerciale *de la filiale employant entre 50 et* 200 personnes suivant les saisons.

Expérience de plusieurs années dans la conduite d'une direction de société commerciale à justifier.

Connaissance du pays d'Afrique Francophone très appréciée.

Pratique de l'anglais souhaitée.

Bon organisateur, grande aptitude de la communication.

Rémunération très motivante + avantages liés à l'expatriation notamment logement, voiture de fonction, congés payés 2 mois etc.

Ecrire avec C.V. détaillé, salaire actuel, *téléphone* privé sous référence 22003 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly.

BANQUE POPULAIRE DE LA GUADELOUPE
recherche

UN RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

pour assurer le développement de logiciels bancaires T.R./B.D. sur I.B.M. - 38.

Expérience bancaire et/ou Système 38.
(3 ans minimum)
Lieu de travail : POINTE-A-PITRE.

Service du Personnel, Banque Populaire de la Guadeloupe, 10, rue Achille-René-Boisneuf - B.P. 35, 97161 POINTE-A-PITRE CEDEX.

GABON recrute
PROFESSEURS ET INSTITUTEURS

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1982-1983

PROFESSEURS :

P.E.G.C., licenciés, maîtrises et certifiés pour enseignement 2e degré général et technique en mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles, enseignement manuel et technologique, français/espagnol dans lycées et collèges, capitale et provinces. Aucune candidature reçue en anglais, philosophie, histoire et géographie.

ATTACHÉS ET CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE

INSTITUTEURS :

Normaliens pour enseignement 1er degré capitale et provinces.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage vacances tous les ans.

Salaire mensuel brut pour ancienneté professionnelle de 5 ans, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

- Instituteurs .... : indice 325 = 4 160 F
- P.E.G.C. .... indice 350 = 4.410 F
- Licenciés .... indice 410 = 5 010 F
- Maîtrises .... indice 515 = 6 060 F
- Certifiés .... indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 1er avril 1982 à Service culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, C.V., état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B. : Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet, sera retourné à l'expéditeur.

Important Groupe Français recherche pour ses filiales en AFRIQUE

INGÉNIEURS
E.S.C. ou équivalent

ayant expérience dans diffusion matériaux construction et/ou équipement de chantiers. Minimum 30 ans.

Avantages habituels d'expatriement.

Adresser C.V. et prét. № 22.422, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
recherche
dans le cadre de son développement à l'étranger

2 JEUNES INGENIEURS

diplômés Grande Ecole pour poste de responsabilités sur d'importants chantiers.

La maîtrise de la langue anglaise est nécessaire.

Envoyer C.V. détaillé s/n° 031429 M à : RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour une de ses Filiales en

COTE D'IVOIRE
LE RESPONSABLE DU BUREAU D'ETUDES DE SA CONSERVERIE D'ANANAS

Ingénieur ENSIA ou équivalent, débutant, il aura à étudier et mettre en œuvre tous moyens susceptibles d'améliorer la productivité et l'entretien de l'usine.

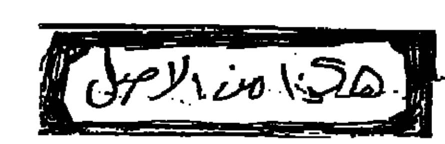
Nous lui offrons de partir en famille (lieu de résidence : 100 kms d'ABIDJAN) avec le salaire et les avantages liés à l'expatriation.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 22772, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR GENERAL
16 Millions CFA — NIGER — Produits Grande Consommation

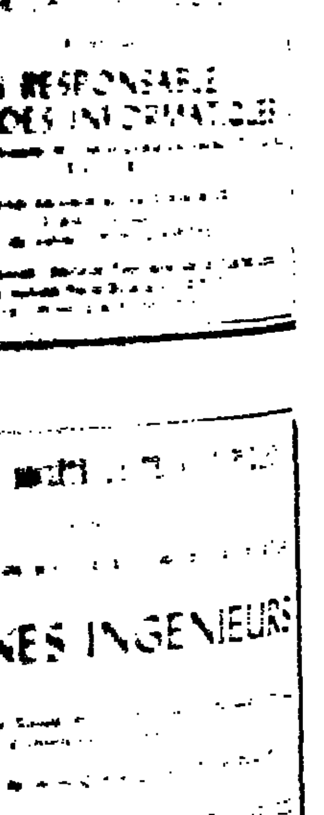
Un Groupe industriel français (effectif 3.000 pers. - C.A. 600 millions de Francs), leader sur son marché et spécialisé dans la fabrication de produits de grande consommation durables, recherche le DIRECTEUR GENERAL de sa filiale nigérienne (C.A. 740 millions CFA). A partir des objectifs définis en liaison avec la Direction Générale du Groupe, il sera responsable de la gestion (budgets, plans, trésorerie, recouvrement de créances, relations avec les banques, informatisation des procédures) technique (amélioration de la rentabilité de l'outil industriel) et humaine de cette filiale. Il définira la politique commerciale et il suivra les principaux clients. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure commerciale ou ingénieur + complément de formation en gestion, possédera plusieurs années d'une expérience professionnelle lui ayant permis d'assumer des responsabilités commerciales au sein d'une société fabriquant des produits de grande consommation. L'expérience de l'expatriation en Afrique noire constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous référence 479/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

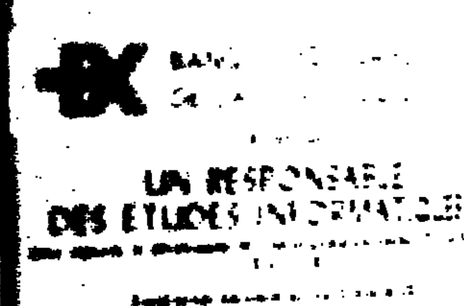


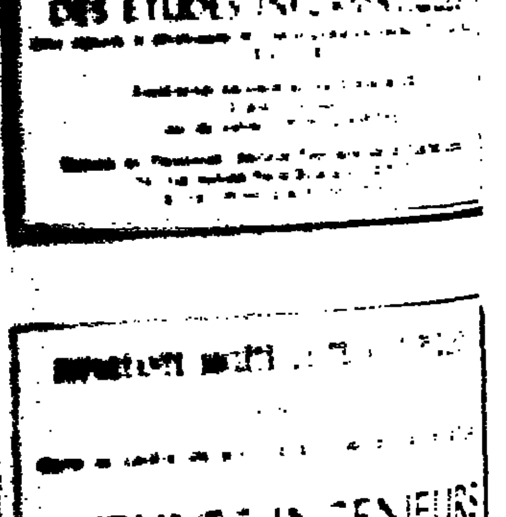
emplois internationaux

DEUX EXPERTS



jeune directeur d'usine proche Casablanca





UN RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

2 JEUNES INGENIEURS

GENERAL

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Message à un CHEF REGIONAL DES VENTES

Rhône-Alpes

Vous souhaitez entrer dans une société connue et performante distribuant sur le marché français une gamme de

matériels électroniques

allant des composants aux périphériques haut de gamme en passant par l'instrumentation, la mesure.

Nous créons un bureau à LYON dont une partie de l'équipe viendra d'autres unités régionales. Pour cette équipe, nous recherchons un Chef de Vente, responsable devant le PDG, de la gestion et du développement de la clientèle.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes un professionnel de la vente de matériels électroniques, si vous connaissez la région mais surtout si vous avez fait la preuve de votre efficacité et de vos talents d'animateur et de gestionnaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/141/A à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp — **CABINET Henri PHILIPPE**
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL CHIMIQUE
offre possibilités de carrière à

CADRE FISCAL

Résidence LYON

Il lui sera confié des responsabilités importantes sur tous les problèmes fiscaux soulevés dans la gestion d'un groupe de sociétés.

Le grand intérêt de cette fonction réside dans la large diversification des activités.

Conditions requises :

Formation Ecole Nationale des Impôts
Expérience professionnelle de plusieurs années dans la fonction publique ou le secteur privé.
Connaissances de la langue anglaise souhaitées.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prét. à no 22791 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion totale garantie.



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION DEVELOPPEMENT TRAVAUX

2 INGENIEURS CONFIRMES SENIOR

pour coordination travaux d'équipement pétrolier pour l'off shore (fabrication à terre, travaux sur site)

5 INGENIEURS OU TECHNICIENS SUPERIEURS CONFIRMES DE CHANTIER OFF SHORE

pour la fabrication de :
— modules de quartiers d'habitation,
— modules de traitement, — structures, — bouées de chargement.

1 INGENIEUR CONFIRME DE CHANTIER DE TRAVAUX SUR PLATEFORME

1 TECHNICIEN SUPERIEUR CONFIRME DE TRAVAUX DE LEVAGE EN MER

Connaissance de l'anglais indispensable.
Expérience Mer du Nord hautement souhaitable - Lieu de travail France et Etranger.
Adresser CV et prétentions sous No 22.201 à SNEAP - DC Recrutement 26, avenue des Lilas Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.

Recherche SAISONS 1982 ANIMATEURS
Adresser curric. vitae + photo. Village vacances ARC-EN-CIEL. Port d'Albert. Vieux-Boucau. 40480 LANDES.

Association culturelle recrute ANIMATEUR
cinéma, vidéo, relations publiques. 5.400 F bruts. Env. C.V. dét. à A.F.C.C., 140, Gde-Rue, 25000 Besançon.



Plus qu'à vos connaissances techniques d'Ingénieur, c'est à vos qualités d'homme ayant déjà réussi une première expérience de commandement en production que nous nous adressons. Doué d'une réelle force de caractère, autonome, bon gestionnaire, vous avez profondément le goût du challenge toujours renouvelé de la direction des hommes. Ambitieux, vous souhaitez une évolution brillante et rapide de votre carrière.

Notre groupe, multinational, est d'une dimension telle que vous y trouverez de belles opportunités. Dans un premier temps, nous vous confierons une unité de 500 personnes, réellement leader dans son domaine de fabrication. Une expérience antérieure de production en grande série vous rendrait très vite opérationnel.

Sachez aussi que nous sommes installés dans l'axe Rhône-Alpes, à moins d'une heure des pistes de ski, et que la région est bien agréable.

Si vous vous sentez concerné par cette proposition, écrivez sous réf. 249 M à notre cabinet CLEAS qui étudiera avec vous votre candidature.

CLEAS
6 Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS. Tél. 267.35.11

---

emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

GABON recrute

PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recherche pour la rentrée 1982-1983

Professeurs d'enseignement technique et technologique titulaires d'un des diplômes suivants :

Ingénieurs, BTS, BT, BEI, BP, CAECET et CAPET.
Expérience professionnelle ou pédagogique de 3 ans minimum dans les spécialités :
- Constructions métalliques.
- Mécaniques automobiles.
- Mécaniques entretien.
- Maçonnerie.
- Électromécanique.
- Constructions mécaniques (dessin industriel).
- Dessin du bâtiment.
- Froid - climatisation.
- Electronique.
- Secrétariat (BTS minimum).

Pour enseignement dans les lycées et collèges, capitale et province.

Avantages pour tout personnel :
Logement meublé ; avantages familiaux ; voyage - vacances tous les ans.

Salaire brut mensuel pour 5 ans ancienneté, après le diplôme le plus élevé, tous pays, prouvée par état de services :

- BP/BEI/BT .... indice 195 = 2 752 F
- BTS .... indice 325 = 4 160 F
- CAECET .... indice 350 = 4 410 F
- CAPET .... indice 665 = 7 560 F

Adresser candidature avant le 1er avril 1982 à Service Culturel, ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 Paris (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, curriculum vitae, état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil, certificat médical).

N.B. — Tout dossier non strictement conforme à l'annonce ou incomplet sera retourné à l'expéditeur.

Recherchons pour LIBERIA

DIRECTEUR FINANCIER

NIVEAU D.E.C.S.

Parfaite connaissance de l'anglais.
Expériences professionnelle et africaine nécessaires.
Avantages habituels aux expatriés.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 31.467 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Important Groupe Français commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durables à caractère technique (matériels industriels, outillage, pompes, groupes électrogènes...) recherche pour sa filiale du NIGERIA

commercial assistant

auprès du DIRECTEUR GENERAL

Sa mission consistera à organiser et contrôler la fonction commerciale sur l'ensemble du Nigéria (Lagos + 8 Agences).

Il aura, entre autres, sous sa responsabilité, en liaison directe avec la Direction Générale, l'administration des ventes, l'animation de l'équipe commerciale à travers les diverses branches d'activité ainsi que les relations commerciales et administratives au plus haut niveau.
Connaissance produits quincaillerie et matériels industriels très appréciée.
35 - 40 ans.
Expérience Afrique Noire indispensable et souhaitée dans pays anglophones.
Bilingue anglais.

Résidence LAGOS.

Cabinet Leconte — Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous réf. 22730 4, rue Amiral Courbet, 75116 PARIS.

FACULTY OF ENGINEERING DEPARTMENT OF ARCHITECTURE YARMOUK UNIVERSITY IRBID - JORDAN

New Faculty teaching and studio-conducting positions at all academic levels created in all fields of architecture and planning.

Positions aviable for Feb. 1982 and Sept. 1982.

Prerequisites :
Practical and/or teaching experience.
Salaries :
Competitive.
Benefits :
Furnished accomodation at reasonable rent. Health plan and life insurance. Airfare to and from Jordan for husband, wife and children under eighteen at the beginning of contract and after termination of services, respectively.
Ten weeks of holidays, nine of which during the summer.

Language of instruction is english.

Send complete curriculum vitae, address, and telephone numbers to :

Dean of Engineering
Yarmouk University
Irbid - Jordan.

Importante Société Transit recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE

CHEF COMPTABLE ITINÉRANT

Célibataire indispensable
Formation D.E.C.S. ou équivalent.

Ecrire avec C.V., photo et prét. s/le n° 22.077 à CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIE ALIMENTAIRE LILLE-SUD RECHERCHE

UN CADRE

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION COMMERCIALE
(Homme ou Femme)

Rattaché directement au Directeur commercial, ce poste consiste à animer et diriger 16 personnes (prise et gestion des commandes, gestion des fichiers, assistance de la force de vente).

Le candidat retenu, outre une personnalité solide et une expérience significative, possèdera d'abord la logique et la rigueur lui permettant de maîtriser tous les aspects d'une gestion informatisée, son ouverture naturelle lui permettra ensuite de développer son sens commercial.

L'esprit d'équipe est nécessaire pour réussir dans cette fonction exigeante et dynamisante.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous n° 7.770 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

THOMSON - BRANDT
Armements
recherche pour son Bureau d'Etudes et Centre d'Essais à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) 20 km au Sud d'Orléans

ingénieurs

grandes écoles
(X, Centrale, Mines, Sup-Aero)

débutants ou première expérience industrielle, décidés à préférer la Province à Paris.
Envoyer candidature + C.V. à Thomson Brandt - Armements CENTRE D'ESSAIS 45240 La Ferté-Saint-Aubin

deb's

TITN, filiale THOMSON CSF informatique recherche pour son agence de Rennes

INGÉNIEURS ANALYSTES ANALYSTES PROGRAMMEURS

débutants à 3 ans d'expérience en assembleur famille 6.800, pour application temps réel.
Envoyer C.V. photo et prétentions en précisant le poste : 22, rue de la Retardais, Z.I., Lorient, 35000 Rennes.

SOCIETE DES TUYAUX BONNA
Nombreuses implantations en France et à l'Etranger
C.A. 800 Millions de Francs - 2500 personnes
recherche pour

MARSEILLE

un cadre comptable

30 ans minimum
FORMATION ESC ou équivalent, option Comptabilité.

Ce poste à pourvoir rapidement, nécessite une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction comptable.
En collaboration avec le responsable régional des services comptabilité et gestion, il aura en charge la comptabilité de plusieurs établissements.

Le candidat retenu, maîtrisant parfaitement la comptabilité générale, sera ouvert à l'analyse des coûts, aux suivis budgétaires, sans négliger le travail administratif.
Il sera disponible pour des déplacements dans la région.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 8847.



Société des Tuyaux BONNA
Boite Postale 371 - 08
75365 Paris Cedex 08



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société des Aciers Fins de l'EST (S.A.F.E.) Sidérurgie et Forge

Filiale RENAULT à HAGONDANGE (57)
recherche

UN INGENIEUR CONFIRME OUTILLAGE FORGE

pour prendre responsabilité d'un Service important équipé de machines-outils classiques, machines à commande numérique, machines à électroérosion, électrochimie.

Le poste convient à INGENIEUR GRANDE ECOLE, ayant sens du commandement, expérience en usinage ou outillage et, si possible, connaissances informatique industrielle.

UN INGENIEUR ADJOINT CHEF SERVICE DEVELOPPEMENT

Le candidat retenu participera aux études de faisabilité et de rentabilité des projets d'investissements et aux études d'organisation des fabrications.

Poste convenant à INGENIEUR CENTRALE, MINES, A. & M.... ayant, si possible, quelques années d'expérience et alliant goût de la technique au sens de la gestion et du développement. Anglais indispensable.

UN JEUNE INGENIEUR ACIERIE

Formation GRANDE ECOLE, ayant goût pour la fabrication dans un service de technicité avancée.
Ce poste met en valeur connaissances en métallurgie, chimie des hautes températures, mécanique et électricité.

Situations intéressantes - Logement de fonction assuré.
Adresser candidatures avec C.V. à : S.A.F.E. - Département Personnel et Relations Sociales
B.P. 38 - 57301 HAGONDANGE CEDEX.

CONTESSE

ingénieur acheteur

Région Nord — **Métallurgie**

Un groupe français de taille moyenne (CA 170 MF), spécialisé dans la conception, la fabrication et la vente de composants d'ensembles routiers, recherche son Ingénieur Acheteur. Sous l'autorité du directeur industriel et en liaison étroite avec les différents services, sa mission est d'assurer les achats nécessaires (50 MF/an) aux meilleures conditions compatibles avec les normes approuvées en matière de qualité et de livraison (choix des fournisseurs, négociations de prix, connaissance des marchés ...) Appelé à de fréquents déplacements, l'ingénieur (AM, ENSM, ENSAI ..) que nous souhaitons rencontrer est âgé de 35 ans environ. Il possède une solide expérience des achats ou technico-commerciale en milieu industriel et la pratique courante de l'anglais. Ce poste doit motiver un véritable négociateur à l'esprit curieux. Une orientation ultérieure vers la direction du service achats est prévue. La rémunération sera liée à l'importance du poste et à l'expérience du candidat retenu

Adresser votre CV. avec une courte lettre manuscrite sous la référence 5125/M à C. Beauvillain, Sema-Sélection: 43, rue Delory 59800 LILLE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

BACO
Constructions Électriques

Responsable BE - Développement

Ingénieur A.M. ou équivalent

En expansion en France et à l'étranger, leader sur nos principaux marchés, nous renforçons notre structure études-développement et recherchons le responsable du BE et du Laboratoire de l'une de nos «lignes produits». Les appareillages électromécaniques complexes que nous concevons sont réalisés aux normes des principaux pays industrialisés, y compris les U.S.A. et notre production intégrée est automaisée. Cette situation convient à un Ingénieur Mécanicien connaissant bien l'électricité ou Electromécanicien diplômé A.M. ou équivalent, connaissant l'Anglais ou (et) l'Allemand, ayant au moins 3 ans d'expérience en BE et Laboratoire. Des qualités d'animateur, l'esprit d'équipe, le désir de s'intégrer durablement à une PMI dynamique sont demandés. De réelles perspectives d'évolution existent. Résidence : Strasbourg.

sélé CEGOS Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 23604/M à M.J. FOURNIAT, Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX
204 Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC



Premier constructeur mondial de presses à injecter le caoutchouc (85 % du C.A. à l'export) recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL À VOCATION INTERNATIONALE

Rattaché au Président-Directeur Général, il exercera ses responsabilités avec une large délégation :
- animation et coordination du réseau de vente France et étranger (5 filiales, agents dans la plupart des pays industriels),
- préparation et exécution du programme marketing,
- contrôle de la gestion administrative des ventes.

Ce poste appelle un homme à fort potentiel : diplômé d'études supérieures (commerciales ou techniques) il aura dans la vente des biens d'équipement en France et à l'export une expérience qui sera appréciée davantage en fonction de son intensité et de sa richesse, que de sa longueur.

Poste basé à LYON.
Chaque candidature sera traitée de façon confidentielle par

josette vanden borre
Chamandre 01340 Foissiat.

média-system



NANTES

SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE EN FORTE EXPANSION

100 MF en 77, 300 MF en 80, 485 MF prévu en 82

Leader international dans sa branche

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS CONFIRMES

JL.25 ETUDE : 2 à 3 ans d'expérience

UN ANALOGICIEN : Basse Fréquence, Mesure très bas niveau

UN ANALYSTE : Calculs scientifiques. Langages FORTRAN et autres langages évolués. Langage assembleur MOTOROLA 6800.

JL.26 PRODUCTION : 2 à 3 ans d'expérience

Ingénieurs prenant en charge la responsabilité d'un secteur de PRODUCTION. Postes apportant de réelles perspectives d'évolution.

RESPONSABLE FABRICATION

INGENIEUR AM CONFIRME :
Rattaché à la Direction de Production, ce cadre supervisera l'activité de plusieurs secteurs de production (Fabrication mécanique. Circuits imprimés). Expérience dans l'électronique souhaitée.

Postes à pourvoir à NANTES. Nombreux avantages sociaux.
Horaire dynamique sur 4 jours 1/2.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo et C.V. à notre Conseil AEXA, M. LUCAS - 3, rue Julien Videment, 44200 NANTES.

AEXA

CONTESSE

PRENDRE LA RESPONSABILITE D'UN SITE

Votre expérience d'ingénieur de quelques années vous a conduit à participer à des opérations de montage ou d'essais sur des installations industrielles importantes.

Notre société, spécialisée dans la fourniture d'ensembles industriels clés en main, vous propose de vous joindre à nous pour assurer, tant sur le plan technique, gestion (coûts et délais), que de l'encadrement, la réalisation complète d'une intervention.

La responsabilité de l'ingénieur que nous recherchons s'étend :
— au choix des procédés et des moyens;
— à la préparation des travaux;
— au suivi de leur exécution sur le terrain.

Basé à **LYON,** cet ingénieur est détaché sur site (France principalement) pour des durées moyennes allant de 2 à 4 mois, les déplacements représentant environ 50 % de la fonction.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73417 M à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Un Groupe industriel français à vocation internationale
recherche pour une de ses usines de PROVINCE

Un Chef de Services Techniques

(CENTRALE, MINES, ENSAM)

Rattaché à la Direction de l'usine, cet ingénieur sera chargé de :
- l'assistance technique des ateliers de production de pièces en graphite pour l'électricité, en FRANCE et à l'ETRANGER,
- la planification industrielle,
- les recherches et essais technologiques pour l'amélioration des procédés de fabrication.

Le candidat devra avoir le goût et la pratique des relations sociales à tous niveau et une expérience de 3 à 5 ANS dans une fonction de production ou méthodes. Une formation complémentaire de gestion (IAE, ICG ou équivalent) serait appréciée.

ANGLAIS courant indispensable - Déplacements à l Etranger.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous référence 446 M à :
ICM 83 rue de Rennes PARIS 6 qui transmettra:

Société Industrielle, sous-préfecture EST de la FRANCE,
recherche
COUPLE pour assurer les fonctions de

MAITRE D'HOTEL et de CUISINIERE

dans sa maison de réception.

Adresser lettres de candidature et référ., Nº 116.640 M,
RÉGIE PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DIRECTEUR GENERAL

250.000 F

Promotion Immobilière Languedoc-Roussillon

Une société de promotion immobilière (CA 70 millions de F., effectif 25 pers.) implantée sur la région Languedoc-Roussillon et qui possède des filiales à l'étranger, recherche son DIRECTEUR GENERAL «FRANCE». A partir d'objectifs définis en liaison avec le P.D.G. et le Conseil d'Administration, il sera responsable de la gestion globale de la société sur les plans financier, administratif, juridique, personnel... Il accordera une particulière attention à l'aspect technique de sa fonction : politique foncière, montages financiers, relations et négociations avec les administrations, les architectes et les entrepreneurs, suivi des chantiers, commercialisation... Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure de type Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce, possèdera surtout une expérience professionnelle d'une dizaine d'années acquise obligatoirement dans le même secteur d'activité à des postes de hautes responsabilités. Ecrire sous réf. 476/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

Un ensemble industriel de 2300 personnes filiale THOMSON-BRANDT, crée à LYON la fonction suivante :

adjoint chef entretien et travaux neufs

Ingénieur diplômé

pour l'entretien de ses installations et de ses bâtiments faisant appel à des techniques diverses : production et distribution d'électricité, chauffage, climatisation, économies d'énergie.

Ce service central comporte un ensemble de 75 personnes et de nombreuses relations avec des sous-traitants.
Age minimum 30 ans pour ce poste évolutif.

Ecrire au CABINET GATIER
32 rue Barrême 69006 LYON,
sous référence 595 M.

Cabinet Gatier

média-system

vous êtes ingénieur A.M. ou équivalent

Vous venez de terminer vos études et vous cherchez à vivre une première expérience professionnelle enrichissante et variée

Le Directeur technique de notre important groupe de sociétés du secteur agro-alimentaire (900 millions de C.A., 800 personnes, siège PAU) vous propose de participer à la réalisation d'un important programme d'investissements portant entre autres sur la **création d'une nouvelle unité de production.**

Votre potentiel, après cette première expérience, devra vous permettre de saisir l'une des opportunités de développement offerte par notre groupe.
Rémunération motivante

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 309 RT à

SCOTI 33 rue de Miromesnil
75008 Paris
Discrétion assurée.

média-system

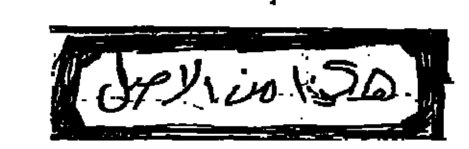
INGENIEUR CHEF DE PROJET TELECOMMUNICATIONS

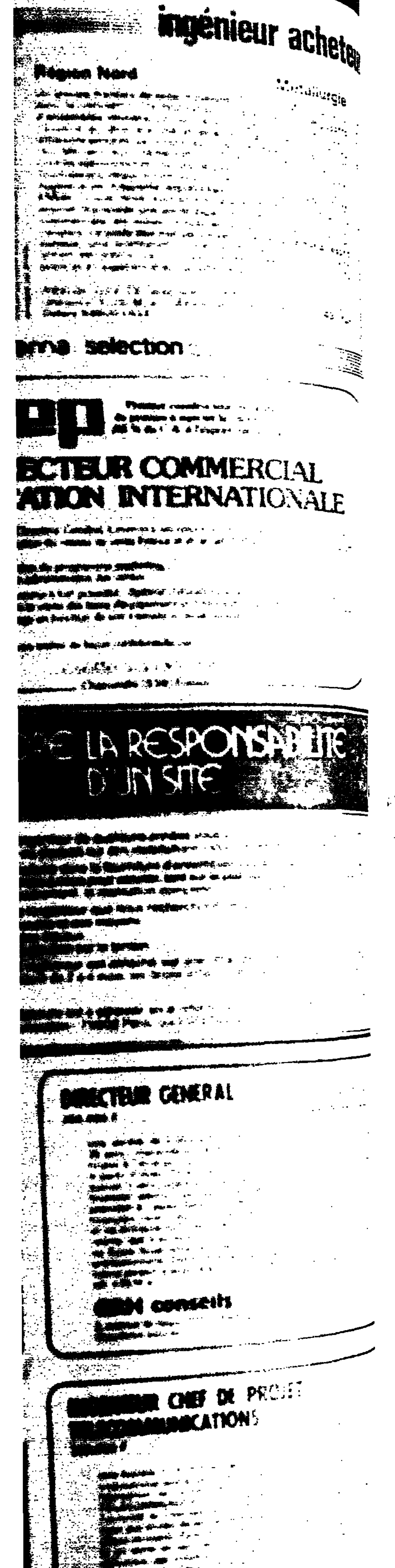
200.000 F.

Région Lyonnaise

Une Société (C.A.: 1,2 milliard - effectif 3.300 pers.), filiale d'un groupe international aux activités très diversifiées et elle-même spécialisée dans la fabrication de câbles, recherche un INGENIEUR CHEF DE PROJET TELECOMMUNICATIONS pour sa Division Câbles Téléphoniques. Sous l'autorité du Chef des Services Recherche et Développement, il devra participer aux études devant permettre une amélioration des caractéristiques des câbles existants. Puis, après un stage de plusieurs mois en Bureau d'Etudes et en usine au sein de sociétés étrangères du groupe, il participera à la définition des moyens à mettre en oeuvre pour le développement et la fabrication de câbles à fibres optiques. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur E.S.E ou TELECOM possèdera quelques années d'expérience industrielle dans le même secteur d'activités. Des connaissances en connextique et optoélectronique sont souhaitées. Il parlera anglais et/ou italien. Ecrire sous référence 485/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

EIMCO-SECOMA

Société fabriquant et commercialisant des MATERIELS de TRAVAUX SOUTERRAINS (foration, boulonnage, chargement et transport), largement tournée vers l'exportation à destination du monde entier, recherche

INGENIEUR futur CHEF DES ETUDES

(MINES, A.M., E.N.S.L. ou équiv.)

ayant une dizaine d'années environ d'utilisation et d'entretien, ou de conception de matériel dans société minière ou de travaux publics.

Après une période de mise au courant indispensable, il remplacera l'actuel responsable du Bureau d'Etudes appelé à des fonctions plus larges dans la société.

Anglais courant indispensable.

Lieu de travail : banlieue lyonnaise.

Rémunération en rapport avec expérience.

Adresser les candidatures à Eimco-Secoma, Service du Personnel, B.P. 46, 69330 MEYZIEU

CONTESSE

PASSIONNES PAR LA PHYSIQUE

et ses applications avancées : mise en œuvre de métaux réfractaires, couches minces, ultravide, électronique de puissance...

VOUS ETES :

INGENIEURS

débutants ou presque, sortant de

E.C.P., E.S.P.C.I., E.N.S.T., E.S.E., I.D.N.

NOUS SOMMES :

LEADER MONDIAL

pour les composants vitaux des émetteurs de puissance, radiodiffusion et télévision grâce à notre intense activité de recherche.

VOUS SOUHAITEZ :

vous intégrer à des équipes responsables de la recherche, de la fabrication et des performances des produits. Orientations possibles vers la réalisation des nouveaux équipements, les méthodes ou les liaisons techniques, monde entier.

NOUS VOUS OFFRONS :

des évolutions de carrière dans un établissement à taille humaine, au bord du Léman.

Envoyer CV, et photo à J.C. PEYROT - Chef du Personnel - THOMSON-CSF - 74201 THONON
Tél. : (50) 71.11.00

CONTESSE

Une filiale THOMSON à VALENCE (1300 personnes) fabricant exclusif des machines de tri postal françaises et à l'export recherche un

CHEF DU BUREAU D'ETUDES SERIES

s'adressant à un ingénieur généraliste expérimenté en position III, il aura, dans le cadre de la Direction Technique l'entière responsabilité de l'organisation du travail de 19 personnes, ingénieurs et techniciens.

Sa mission sera d'assurer l'interface entre la conception et la production en réalisant la pré-industrialisation avant l'intervention des méthodes. Il assurera en permanence la gestion des dossiers de fabrication en fonction de l'évolution technique des matériels.

Il s'agit d'un produit différencié de petites séries répétitives à dominante mécanique intégrant des problèmes de tôlerie, d'électricité et d'électronique. Le dialogue et la concertation avec les études et la production sont fréquents et importants.

Ecrire CABINET GATIER - 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence 991 M.

média-system

Cabinet Gatier

DIRECTEUR DES VENTES

Fils à coudre

Notre société diffuse des produits industriels à haute valeur ajoutée. Notre département "Fils à coudre", leader sur le marché français, réalise 50% du C.A. global de la société (275 M.), auprès d'une clientèle de confectionneurs.

Le départ à la retraite de notre Directeur des Ventes nous amène à rechercher rapidement un successeur.

En liaison étroite avec la Direction Générale, cet homme participera à l'élaboration de la politique commerciale qu'il aura ensuite pour mission d'appliquer. Sur le terrain, environ 30% de son temps, il dirigera et animera l'ensemble du réseau commercial : 8 agences régionales réparties sur toute la France, et supervisera la gestion des stocks dans des dépôts et sous-dépôts.

Nous recherchons pour ce poste un meneur d'hommes capable de s'intégrer dans une équipe soudée et performante. De formation supérieure, âgé de 32 ans minimum, il aura déjà acquis l'expérience de la fonction. Des connaissances en confection seraient appréciées.

Siège de la société : **Métropole NORD.**

Merci d'adresser C.V. avec photo et prétentions sous la référence 2787 M à Danielle JALBERT

CORT 65, avenue Kléber 75116 PARIS.

Chef des Ventes export



500 personnes
98 % du C.A. à l'export

De 17 000 tonnes en 1978, notre production de poulets congelés atteindra 70 000 tonnes en 1982 dont 60 % seront exportés vers les pays de la péninsule arabique.

Souhaitant conquérir de nouveaux marchés sur les pays de l'Europe et de la Côte Ouest de l'Afrique noire, nous renforçons notre structure et créons ce poste de Chef des Ventes directement rattaché à notre D.G.

Nous recherchons un homme de terrain, excellent négociateur, 30/35 ans, de bonne formation générale, une pratique courante de l'anglais et de l'allemand et une expérience du négoce international. Il complètera sa démarche commerciale par le suivi des procédures afférentes à l'export (transit, douane, crédits documentaires...) qu'il maitrise de par son expérience.

Poste basé à Briec de l'Odet (S. 29) et nécessitant une grande disponibilité.

Ecrire avec lettre + C.V. + photo à **CAPFOR BRETAGNE - 13 Bd de Kerguélen 29000 QUIMPER. Tél. : (98) 95.14.30 s/réf. UN 0426**

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES-PARIS-LYON-BREST-QUIMPER-MONTLUÇON-NIORT

Au sein d'un des grands de la distribution alimentaire, gérer un centre de profit produits laitiers.

Voilà ce que nous proposons, soit à un professionnel des produits laitiers connaissant la distribution, soit à un professionnel de la distribution connaissant les produits laitiers. Ce collaborateur sera rattaché au Directeur régional, et dirigera un département de 35 personnes et 40 M. de F. de C.A. : négociation fournisseurs, achats, encadrement et animation des équipes de vente et de logistique, ventes aux grands clients. Ce poste est à pourvoir au sein d'un de nos établissements de province, 200 km au sud de Paris. Les perspectives d'évolution vers des responsabilités de Direction élargies nécessitent un candidat à forte potentialité. Notre taille (N°1 dans notre secteur d'activité), notre expansion continue, notre gestion des hommes basée sur la promotion interne, nous permettent de faire généralement une longue route avec les bons professionnels qui nous rejoignent.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 21781 M à notre conseil
61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur industriel

Région Nord 300 000 F

Un constructeur français de matériel de transport, de renom international, recherche le Directeur-Industriel de son unité de production implantée dans le Nord.

Numéro 2 de l'usine, il aura l'entière responsabilité de l'outil industriel. Soucieux du respect des délais et de la qualité, sensibilisé aux problèmes de gestion et de prix de revient, il devra organiser, diriger, contrôler les départements : fabrication, ordonnancement, entretien-travaux neufs, achats, S.A.V. ; soit environ 860 personnes.

Son sens des priorités, ses qualités de contact, d'information et de communication doivent lui permettre de s'engager personnellement dans le développement du potentiel humain de l'usine.

Agé d'au moins 35 ans, diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieur, il a acquis une solide expérience de la fonction dans l'industrie « Biens d'Equipement ». Une bonne maîtrise de la gestion de production informatisée et une pratique courante de l'anglais sont autant d'atouts pour réussir dans le poste.

Gilbert RAYNAUD traite confidentiellement votre candidature sous la référence 5000 LM.

MEDIA PA

argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE AGRO-ALIMENTAIRE LYONNAISE

recherche

DIPLOMES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

pour études des circuits administratifs et mises en place d'outils de gestion.

Ce poste convient à diplômé Enseignement Supérieur (type Sup. de Co. ou Sciences-Eco) expérimenté ou désireux d'acquérir cette nouvelle expérience (débutant accepté).

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 6427/L à Contesse Publicité
74, rue Béchevelin
69363 LYON CEDEX 07

CONTESSE

SAFT

Groupe CGE

Leader mondial dans le domaine des accumulateurs alcalins

recrute pour

BORDEAUX

UN JEUNE INGENIEUR DE RECHERCHE EN ELECTROCHIMIE

rattaché au Chef du Service Recherches, il participera, avec son équipe de techniciens, à la définition et à la réalisation des programmes de recherche fondamentale, en liaison avec les laboratoires universitaires et avec ceux du centre de recherches de la CGE.

Pour réussir dans ce poste il faut :

— une formation Grande Ecole d'Ingénieur complétée par un Doctorat Es Sciences,
— la pratique de l'anglais.

Possibilité d'évolution à moyen terme soit dans le cadre de la Direction Technique, de la Direction de production ou du marketing.

Adresser votre dossier de candidature sous référence A16 20 à la Direction des Ressources Humaines - SAFT - 119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET — Discrétion absolue assurée.

COGEMA
ETABLISSEMENT DE LA HAGUE

CHEF DU PERSONNEL
HF

La COGEMA (9000 personnes, 8,5 Milliards de CA) est un des leaders mondiaux de son secteur d'activité : le cycle complet du combustible nucléaire.
Son expansion constante se poursuivra à un rythme croissant dans les années à venir
Pour son établissement de LA HAGUE (1500 personnes) nous recherchons le Chef du Personnel.
Sous l'autorité du Chef des Services d'Etablissement, sa mission couvre l'ensemble de la Fonction personnel.
Il assure la mise en œuvre de la politique de formation et de recrutement (200 recrutements par an les prochaines années).
Il assiste et conseille la Direction de l'usine dans le domaine des relations sociales.
Il maîtrise la gestion et l'administration du personnel. Il étudie, propose et anime personnellement toutes les actions relatives à l'amélioration du climat social.
Pour réaliser ces objectifs, il dirige et coordonne une équipe de 25 personnes, dont 3 cadres
Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la Fonction personnel, ayant une expérience de cinq années minimum. De formation supérieure, il exerce des responsabilités similaires au sein d'un grand groupe industriel.

Outre ses qualités de rigueur et d'organisation, il a fait la preuve de son dynamisme et de sa crédibilité personnelle dans le domaine des relations humaines.
Il est exceptionnellement motivé par l'aspect relationnel de la fonction.

Les conditions offertes et les perspectives de carrière dans le groupe sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Nous remercions les candidats d'adresser lettre manuscrite de motivation, C.V. complet et rémunération actuelle sous référence M 14416 E à :

média-system

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

SUD DE LA FRANCE | 1 heure de la montagne
2 heures de la mer



LE CRÉDIT AGRICOLE DE VALENCE

recherche

UN ASSISTANT MARKETING

chargé, au sein d'une petite unité, par sa Direction Commerciale d'une mission essentiellement fonctionnelle d'étude, de conseil, de conception, de suivi et d'assistance en collaboration avec l'unité commerciale. Il devra néanmoins avoir des qualités d'animation et une force d'entraînement particulièrement contagieuse.

Le candidat, âgé de 30 ans environ, diplômé d'une école supérieure commerciale, sait appliquer les techniques informatiques et maîtrise parfaitement les outils statistiques.

Ouvert et dynamique, il sait convertir sa réflexion en propositions d'action.

Adresser lettre manuscrite plus C.V. détaillé plus photo, plus rémunération actuelle à :
SERVICE RELATIONS HUMAINES
C.R.C.A.M. de la DROME.
290, rue Faventines,
26010 VALENCE.

Directeur d'usine
Chimie Nord

Ce poste présente plusieurs contraintes spécifiques qui font tout son intérêt pour un jeune ingénieur en recherche de responsabilités.

L'usine fabrique, à côté de produits de masse, des spécialités chimiques très pointues souvent leaders sur leur marché, cette orientation est celle de l'avenir et implique d'organiser l'innovation : nouveaux procédés, meilleurs rendements, conception et modifications d'ateliers, amélioration de la qualité, réduction des coûts, économies d'énergie... il y a beaucoup de choses à faire.

10 cadres compétents, un laboratoire avec lequel la collaboration est efficace et productive, un personnel fidèle à former et à interesser, l'aquis est solide.

Ajoutons que l'unité appartient à un grand groupe, qu'elle est décentralisée et que la manipulation de produits dangereux est fréquente : la représentation du directeur auprès des pouvoirs publics n'en est que plus importante.

Les conditions nécessaires à une réussite sont de deux ordres : d'abord en avoir envie, aimer se mesurer à la réalité industrielle : concevoir, innover, améliorer, commander, organiser, ensuite être, soit Ingénieur Chimiste avec une spécialisation génie chimique, soit Ingénieur Mécanicien avec une expérience chimie (fine).

C'est un beau commandement, nous en parlerons volontiers avec les ingénieurs qu'il intéresse. Nous les remercions d'adresser leur curriculum vitae sous réf. DU 248M à SEFOP.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

POUR SA FILIALE SITUÉE A ORLÉANS
UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son unité de production (secteur mécanique) un

CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Rattaché directement au Directeur Financier,
il sera plus particulièrement chargé de :

Réviser le système de prix de revient et déterminer les prix des devis.

Etablir et suivre les instructions et les procédures internes de comptabilité analytique.

Participer au développement et à la mise en place d'un nouveau système de gestion informatisé.

Assister le Directeur Financier dans la préparation du « Reporting ».

Agé de 30 ans minimum parlant couramment l'anglais, il devra posséder :

Une formation supérieure (HEC, ESSEC, ...).

Une expérience similaire dans l'industrie d'au moins trois ans et une connaissance de la comptabilité anglo-saxonne.

Et les qualités humaines nécessaires pour animer une petite équipe.

Il est offert une rémunération attrayante, fonction de l'expérience du candidat.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et leurs prétentions sous la référence 901 M, au cabinet de conseil chargé du recrutement.

M. V.W.H. GREENWAY, PARTNER, avenue Louise 523, Boîte 30, B - 1050 BRUXELLES.

Les entretiens auront lieu à Paris.
Discrétion totale assurée.



LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA SOMME
recherche pour son siège d'
AMIENS

ORGANISATEUR

Rattaché au Directeur Adjoint, il aura pour mission de créer une cellule Organisation. Dans ce cadre, il analysera les circuits et le traitement de l'information, les procédures et l'organisation du travail et proposera des solutions visant à optimiser le fonctionnement des services et les relations avec les agences. Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (dans une branche scientifique de préférence), ayant des notions en informatique et si possible une première expérience en organisation.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 3120 à notre conseil, qui garantit réponse et discrétion.

CABINET OPPERT
69, Bd Maréchal Joffre - B.P. 4
92340 BOURG-LA-REINE

SOCIÉTÉ DE SERVICES
filiale d'un groupe multinational, spécialisée dans l'installation et la maintenance de matériel d'équipements d'hydrocarbures
recherche

DIRECTEUR RÉGIONAL LORRAINE-ALSACE

Mission :
- action commerciale et développement des produits sur la région,
- gestion d'un compte d'exploitation (20 millions),
- gestion et animation d'une équipe de 60 personnes.

Profil :
- ingénieur ou connaissances mécanique, électricité, électronique, hydraulique,
- expérience commerciale,
- compétence en gestion financière et de personnel.

Transmettre C.V., prétentions, photo, sous référence LZ-LM 010 DR.
En retour une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil, 25, rue François-Ier, 75008 Paris

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX
cherche ingénieur thermicien ayant de préférence quelques années d'expérience pour diagnostic économies d'énergie dans bâtiments d'enseignement sur région Aquitaine et connaissances générales sur constructions.
Résidence : agglomération bordelaise souhaitée.
Traitement : indice brut de 495 à 659 (soit salaire à partir de 6.400 F)
Envoyer C.V. et photographie au Rectorat de l'Académie de Bordeaux, B.P. 935, 33060 Bordeaux Cedex avant le 15 février 1982.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

IMPORTANTE SOCIETE
Filiale d'un grand groupe industriel
recherche
pour l'une de ses unités (600 personnes)
implantée en Haute-Savoie
spécialisée dans les fabrications de composants électromécaniques et électroniques

INGENIEUR

Responsable de la gestion de production, le postulant issu d'une grande Ecole (A.M. ou équivalent) sera âgé de 30 ans minimum, et possèdera une expérience affirmée de la fonction (gestion des stocks, gestion des délais etc...).

Il aimera le contact humain, tout en réunissant d'excellentes qualités de meneur d'hommes.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 6459/L à CONTESSE Publicité 74, rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 07.



Industrie Pharmaceutique recherche pour son usine de TOURS

ACHETEUR H/F

Il est souhaité
- Bonne formation technique.
- Connaissances conditionnements.
- Expérience minimum 5 ans.

Adresser CV et photo à Synthélabo, Service du Personnel, BP 0166, 37001 Tours Cédex.

média-system

DIRECTEUR INDUSTRIALISATION

Ingénieur Grande Ecole
Sud Ouest

Notre Groupe fabrique des vannes et servo-mécanismes de haute performance distribués dans le monde entier. Il compte 1.000 personnes réparties en plusieurs unités de production en France et à l'étranger. Sa clientèle appartient à tous les grands secteurs industriels.
Nous voulons qu'il conserve l'avance technique qui en fait un des leaders mondiaux dans sa spécialité. Pour préparer son avenir, nous recherchons un ingénieur à fort potentiel qui devra concevoir l'évolution de l'ensemble des moyens de production dans le cadre du plan de développement à long terme, remettre en cause les technologies actuellement utilisées, étudier les techniques nouvelles de fabrication et de gestion concourant à une meilleure productivité.
Ce poste, basé à Bordeaux, est destiné à un ingénieur (ECP, ENSAM ou similaire). Domaines d'applications techniques d'usinage, fonderies classées, traitement de surfaces. Optimum 40 ans. Anglais obligatoire.

Adresser CV détaillé s/réf. 212/47M à
France Cadres 22 rue St Augustin 75002 PARIS

Société industrielle française, filiale **THOMSON-BRANDT**, produits grand public, crée à **LYON** dans son usine de 1 600 personnes, le poste de :

RESPONSABLE METHODES

Ingénieur diplômé **AM ou ENSI**
âge minimum 35 ans, il assumera l'organisation des moyens de fabrication (grosses presses) d'une unité de 350 personnes transformant la tôle fine destinée à une production de biens d'équipements électroménagers en grandes séries.
En accord avec les méthodes centrales, il aura toute l'autonomie pour atteindre les objectifs de gains de temps et matières dans un environnement informatisé.
Ecrire au CABINET GATIER, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence 994 M

média-system

Cabinet Gatier

Haut Languedoc

PMI TRANSFORMATION PAPETIERE

Directeur Commercial

Le cadre de direction que nous souhaitons rencontrer très rapidement bénéficiera d'une large autonomie.
Responsable de son département en termes de C.A. et marges, il animera une équipe commerciale et technique très performante. Etant bien secondé, il devra traiter lui-même les marchés importants en France et assurer les contacts à l'exportation. Le développement de nouveaux produits entrera ultérieurement dans ses attributions.
Le poste nécessite l'expérience d'une fonction similaire et la pratique de l'anglais ou de l'allemand.
De fréquents déplacements sont à prévoir en France et à l'étranger.
La connaissance de produits arts graphiques, emballage, ou péri-informatiques serait appréciée sans être toutefois un impératif.
Merci d'adresser votre dossier sous réf. 300 à

EXPERIENCE T. 266.30.47
23, rue d'Anjou 75008 Paris

Un ensemble industriel de plus de 2300 personnes,
Groupe **THOMSON-BRANDT**
crée à **LYON**, le poste de

AUTOMATICIEN INDUSTRIEL

ESE, ECL, ENSAM, ENSI

possédant une expérience même courte dans cette fonction. Il sera responsable d'une manière autonome de la conception et de la mise en œuvre de l'automatisation de machines ou procédés de fabrication de biens d'équipements électroménagers en grandes séries dans un ensemble technologique moderne dont il occupera une fonction clé nécessitant un esprit prospectif et de bonnes qualités de contacts.

Ecrire CABINET GATIER, 32 rue Barrême 69006 Lyon, sous référence 590 M.

média-system

Cabinet Gatier

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE SAFT

un chef de projet pour affiner la gestion de nos ventes.

Dans le groupe, « les piles », c'est nous. Nous les fabriquons et les distribuons sous les marques MAZDA et SAFT-LECLANCHÉ. Notre service informatique dispose (Paris-Ouest) d'un 4341/DOS-VSE de 4 mégas et d'un réseau de 60 terminaux implantés au siège et dans les usines.

Vous conduisez la refonte de la gestion de nos ventes avec des utilisateurs qui savent ce qu'ils veulent, concevez nos outils de simulation commerciale puis supervisez l'équipe de réalisation. Le projet s'appuie sur l'utilisation de CICS et TOTAL.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis, dans l'industrie de préférence, l'expérience de la conduite d'applications commerciales et financières. Venez rejoindre une équipe jeune et dynamique à qui le travail ne fait pas peur.

Notre consultante, Mme S. HOFFMANN, vous remercie de lui écrire (réf. 4109 LM) à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur du personnel au plus tard en 1987

1987 ! Ce ne serait pas mal pour vous qui êtes né aux alentours des années 1950. Directeur du personnel dans une affaire saine de 530 millions de CA et de 1500 personnes, cela mérite encore quelques petites années de préparation. Surtout auprès d'un bon professionnel qui prendra alors sa retraite. Même s'il y faut quelques efforts comme celui de partager votre temps entre le siège parisien et l'usine des environs de Lyon les deux premières années. Le tout bien payé dès la prise de fonction...
Le directeur général attache beaucoup d'importance à l'engagement de ce futur membre de son comité de direction. Il faut donc que vous ayez une formation supérieure (Sciences Po, HEC, ESSEC, Sup. de Co.). Vos premières armes, vous avez dû les faire en usine de mécanique, en vrai responsable.
Aujourd'hui homme de terrain, des relations avec les partenaires syndicaux vous savez garder le contact avec les ateliers et l'encadrement. Mais vous prendrez aussi très vite des responsabilités de préparation de l'avenir : réflexion sur les structures, la pyramide d'âge, la force de vente, l'évolution des masses salariales, la formation, etc... Il s'agit bien de se préparer à succéder tout en sachant tout de suite seconder intelligemment. Tous les termes de cette annonce ont été pesés. Vous écrivez aux conseil de Sirca ce que vous en pensez, avec votre curriculum vitae. Référence 824 666M. Discrétion absolue.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

ingénieur en organisation

Nous sommes la filiale informatique d'un important Groupe Français, spécialisé dans les problemes de distribution d'eau. Nous intervenons au niveau informatique et organisation du Groupe mais aussi auprès de Sociétés extérieures.

Nous recherchons un Ingénieur en Organisation confirmé, possédant 4 à 5 ans d'expérience acquise dans un cabinet d'Organisation. Sa compétence se sera exercée dans des domaines tels que : Audit, Plan informatique, Choix de materiels etc...

Son rôle : intervenir lui-même sur des missions d'organisation dans les axes définis ci-dessus et encadrer une petite equipe d'organisateurs juniors.

Nous offrons à un candidat âgé de 30 ans environ et de formation Ingénieur ou equivalent, la possibilité de s'exprimer à l'intérieur d'une Société jeune, dynamique et en plein developpement.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous référence 12.07/IO/437 à ADEQUATION 62/64 Avenue Emile Zola 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Argos

Premier cabinet du Nord, spécialisé dans la gestion des ressources humaines ouvre

ARGOS PARIS
135, avenue de Wagram, 75017 PARIS
Tél. : 227.96.49.

Gilbert RAYNAUD, son directeur, se tient à la disposition des responsables d'entreprise pour les informer des différents services qu'offrent nos quatre départements :
- Conseil en recrutement,
- Audit Social,
- Formation aux techniques de communication,
- Cession d'entreprises, recherche de cadres associés.



argos
135, avenue de Wagram, 75017 PARIS
Siège social : 517, avenue de la République
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

Importante Société d'Ingénierie Nucléaire (1000 personnes)
recherche pour sa

Division Financière et Comptable

Plusieurs collaborateurs expérimentés

Service facturation clients

Fonction : Elaboration de factures en application des contrats d'ingénierie.
Niveau souhaité : Bac Comptable ou diplôme professionnel équivalent.

Service contrôle de gestion

Fonction : Suivi des budgets et des prix de revient internes.
Niveau souhaité : BTS ou DUT Comptable DECS apprécié.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. F, à :



Direction du Personnel
1 rue des Hérons, Montigny-le-Bretonneux
78184 – Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Direction Financière et Comptable

d'une société industrielle (5 000 personnes) en pleine expansion, offre des opportunités de carrière à des cadres de haut niveau.

CHEF DE LA COMPTABILITÉ SIÈGE

(90 personnes)

Il sera chargé de coordonner l'activité de plusieurs services comptables et il assistera le Responsable des Services Comptables de la société dans des missions de contrôle et d'organisation.
École de Gestion + DECS.
Expérience minimum de 5 ans, dans une fonction à responsabilités, exercée dans une société d'envergure.
Anglais souhaité.
Réf. 73361/1

CHEF DU SERVICE "COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ACHATS ET CHANTIERS"

(30 personnes)

pour suivre, au siège, les comptabilités "achats de matériel" et "dépenses propres" de nos chantiers France et Export.

Expérience comptable dans une société d'ingénierie appréciée.
Anglais indispensable.
Réf. 73361/2

CHEF DU SERVICE "COMPTABILITÉ GÉNÉRALE SIÈGE"

(30 personnes)

pour animer et contrôler les activités de trois unités au siège social :
- immobilisations,
- frais généraux,
- personnel (services d'études).

Ce poste intéresse un candidat de formation supérieure + DECS, ayant 5 ans d'expérience au moins dans une entreprise industrielle.
Réf. 73361/3

CADRE

pour lui confier la création et la gestion de nos filiales sur les plans juridique, financier et personnel.

Outre une école de Gestion et le DECS, une expérience à la fois financière et comptable, acquise dans une PME, nous semble particulièrement adaptée.
Réf. 73361/4

RESPONSABLE COMPTABLE DE LA FILIALE EXPORT

Il sera chargé de l'établissement des comptes de notre filiale Export, jusqu'à l'élaboration des déclarations annuelles.

Cette activité concerne des comptabilités décentralisées à l'étranger.

DECS et 3 ans d'expérience au moins, dans une filiale Export - Anglais indispensable.
Réf. 73361/5

Lieu de travail : **Paris-La Défense.**

Fonctions évolutives, en raison des dimensions de l'entreprise et de son développement rapide.

Candidatures et CV sont à adresser sous la référence correspondant au poste à HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Cadre classe V ou VI

Banque - Département international
Zone Afrique, Proche et Moyen-Orient

Afin de structurer l'équipe chargée du secteur **Afrique, Proche et Moyen-Orient**, et de faire face au développement rapide des affaires, une **importante banque** recherche un **cadre** de bon niveau **(classe V ou VI)**.

Il se verra confier la responsabilité du montage, de la négociation et du suivi des crédits export de la zone.

Ce poste conviendrait à un **diplômé d'études supérieures**, âgé de 28 ans minimum, ayant une bonne pratique écrite et parlée de la langue anglaise.

Il justifiera par ailleurs d'une **expérience de 5 ans environ en matière de crédit-export**, acquise soit dans le département international d'une banque, soit dans la direction financière export d'une importante société industrielle.

Préférence sera donnée aux candidats possédant une expérience concrète dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- offres financières par crédits acheteurs en devises et/ou exigeant des calculs actuariels,
- co-financement avec les banques régionales ou multinationales,
- financements spéciaux (avions, navires, projets miniers, etc.).

Pour un élément de valeur ayant donné les preuves de son efficacité, existent de réelles **perspectives d'évolution** vers des postes à responsabilités dans le département international ou à l'étranger.

Lieu de travail : **Paris 8e**.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 1649 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA



Leader européen de l'Offshore Pétrolier.
CA : 2,4 Milliards de FF en 1981 - Oscar à l'exportation.

NOUS CREONS, au siège à Paris, un service spécialisé dans les UNITES DE PLATEFORMES MARITIMES (TOP-SIDES- FACILITIES).
Ce service interviendra dans le domaine des équipements, de la tuyauterie, de l'instrumentation et de l'électricité pour la réalisation de projets tels que : installations de compression, de collecte et de traitement, injection d'eau, utilités...
NOUS RECHERCHONS, pour démarrer ce service, une équipe de spécialistes :

ingénieurs confirmés

(Réf. 8935 IC)
Vous êtes diplômé EEMI, ENSEM, ou équivalent, vous avez 30 ans environ et vous pouvez faire état d'une expérience de 4 ans minimum dans le secteur pétrolier ou pétrochimique. Vous êtes intéressé par les questions techniques et les problèmes de coût, les travaux et les méthodes de construction.

acheteurs

(Réf. 8935 A)
Vous avez 30/35 ans et vous possédez une expérience confirmée de plusieurs années dans l'approvisionnement de matériel pétrolier ou pétrochimique. Vous êtes intéressé par les questions d'organisation et de suivi des commandes.

techniciens estimateurs

(Réf. 8935 TE)
Vous avez un niveau DUT ou BTS de génie mécanique ou électrique et vous possédez une première expérience de 2 ans environ en qualité d'estimateur acquise dans une société internationale du secteur pétrolier ou parapétrolier.

techniciens de planning

(Réf. 8935 TP)
Votre expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire vous permet d'étudier et de mettre en place les plannings de travaux (chemin critique, analyse de risques...).

Pour l'ensemble de ces postes, vous pratiquez couramment la langue anglaise, vous avez des notions d'informatique et vous êtes disponible pour effectuer des missions sur nos chantiers à l'étranger.
Des perspectives d'évolution de carrière intéressantes sont possibles pour des candidats de valeur.
Envoyez CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à MEDIA-SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Nicole LATOUCHE, psychologue, Docteur en Sociologie, qui assurait depuis 1973 les fonctions de Directeur Adjoint à l'Université de Technologie de Compiègne, a rejoint le cabinet CLEAS spécialisé dans la recherche et la sélection des cadres.

Elle travaille de nouveau comme consultant auprès de Claude EGNELL avec laquelle elle avait fait équipe de 1969 à 1973 à la CEGOS comme conseil en recrutement de cadres.

CLEAS

6 Place de la République Dominicaine
75017 PARIS - Tél. 267.35.11

Prospective-Recherche-Développement

Matériel d'énergie domestique

Solide entreprise française (1000 personnes), placée parmi les tous premiers constructeurs européens de matériel de chauffage, nous recherchons un ingénieur diplômé qui, placé auprès de notre Directeur Technique, sera chargé de projets nouveaux et de la diversification de nos produits.
Une expérience de 2 à 5 ans acquise au bureau d'études ou en laboratoire dans le domaine mécanique est indispensable. Une bonne compétence en thermique est vivement souhaitée. La connaissance d'éléments relatifs au chauffage ou à l'électronique serait un atout supplémentaire.
Le poste situé en Région Parisienne peut devenir un remarquable tremplin de carrière pour une personnalité créatrice et efficace. Réf. M 962

Chef de Bureau d'Etudes Industrielles

Mécanique de précision - Opto-électronique
220/240.000 F an

Filiale performante d'un grand groupe français, nous sommes spécialisés dans les applications industrielles, civiles et militaires, de techniques de pointe. Notre service industrialisation et développement comprend un bureau d'études industrielles pour lequel nous recherchons un futur patron.
Il sera chargé de concevoir et développer l'architecture mécanique des produits, de réaliser les dossiers de définition et fabrication et d'élaborer des choix de solutions (proposition technique/coût estimé). Ingénieur grande école (type AM - SUP AERO - ESE - ESO) âgé d'environ 38 ans, il disposera d'une solide expérience dans le domaine de la mécanique de précision acquise en méthodes, fabrication ou BE. La connaissance de l'anglais et des compétences en opto-électronique feront de lui le candidat idéal. Ce poste est situé en agréable banlieue parisienne Sud. Réf. M 963

Envoyez votre CV en précisant la réf. du poste aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

350, rue de Vaugirard 75015 Paris

GFC

DIRECTEUR DES VENTES

Région Parisienne
280.000 +

Leader dans sa spécialité de fabrication et de commercialisation de biens électroniques pour professionnels, notre Société compte plusieurs filiales de vente à l'étranger. L'effectif, de 800 personnes, est à la taille de notre Chiffre d'Affaires : plus de 500 millions de francs en 1981.

Pour seconder le Directeur Commercial, nous créons un poste de Directeur des Ventes que nous proposons à une personnalité de premier plan et passionnée
— 35 ans environ
— diplômée des Grandes Ecoles

et ayant une solide expérience de la distribution des biens électroniques, possédant d'excellentes connaissances des systèmes informatiques comme des composants et ayant une expérience, «sur le terrain», de la vente, de l'animation et de la gestion commerciale.

Les responsabilités de ce cadre supérieur seront essentiellement :
1. L'animation et la formation de la force de vente à travers un réseau d'agences sur tout le territoire national et représentant 100 personnes
2. L'administration des ventes.

Les missions qui lui seront confiées, après une période de formation, seront :
- le développement du C.A. et l'amélioration de la pénétration en clientèle
- l'application des politiques produits
- la participation à l'élaboration de la politique commerciale.

Si vous pensez pouvoir relever le défi réaliste d'accroître notre C.A. de plus de 30% en 82, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 202158 M, à Claude LAMY.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
A VOCATION INTERNATIONALE
un des leaders du secteur électronique grand public, recherche pour son

DEPARTEMENT VIDEO

TECHNICIEN ELECTRONICIEN VIDEO

Il sera chargé :
— de l'analyse technique des nouveaux produits lancés sur le marché.

Nous demandons :
— formation DUT, BTS électronique ou équivalent,
— expérience indispensable dans le domaine de la vidéo,
— anglais courant.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 2933 M à PIERRE LICHAU SA - BP 220
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra

Gilbarco — Une société du groupe EXXON ENTERPRISE

Dans le cadre de notre expansion sur le marché des distributeurs de carburants, systèmes et périphériques de gestion automatique des stations-services nous cherchons un :

Ingénieur électronicien

Vous êtes diplômé Grande Ecole **(SUPELEC, ENSEEIHT, ENSI)**, et êtes passionné par l'électronique digitale et les sytèmes à microprocesseurs.

Votre mission : développer et supporter une nouvelle gamme de produits en encadrant une équipe de techniciens.

Vous maîtrisez, bien sûr, l'anglais.

Des **déplacements de courte durée à l'étranger** sont à envisager.

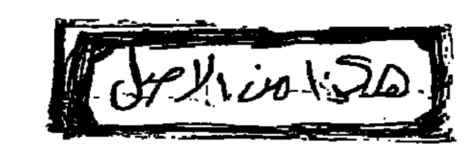
Merci d'écrire à Bernadette BLUZET sous référence 1224.

Pour avoir des renseignements complémentaires sur ce poste, nous vous invitons à écouter une information téléphonée en appelant 24 h sur 24 le 742.86.50.

Communiqué

7, rue Pasquier - 75008 PARIS
Tél. : (1) 742.14.40

INFORAMA CARRIERES



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CADRE FINANCIER 200.000 F

Grand nom français de l'Industrie pharmaceutique, notre groupe en expansion, aborde une phase importante de sa croissance. Une croissance que nous voulons harmonieuse, qui repose sur une ambitieuse politique de recherche et d'intégration de nos activités. Les hommes jeunes qui conduisent ce développement savent répondre aux sollicitations d'une structure souple et évolutive.

Pour renforcer notre DIRECTION FINANCIÈRE et COMPTABLE, nous recherchons un DIPLÔMÉ d'une GRANDE ÉCOLE de COMMERCE que nous chargerons de la coordination comptable et financière des sociétés du groupe.

Il assurera d'une part, divers travaux tels que consolidation des comptes, supervision de la trésorerie, établissement de tableaux de bord, contrôle de gestion de certaines sociétés et, d'autre part, des actions de conception dans la mise en œuvre de procédures comptables et l'amélioration des systèmes d'information dans tous les domaines de la gestion.

Des missions, menées en étroite collaboration avec la direction générale et nos directions opérationnelles, qui nécessitent un sens des contacts et une grande faculté d'adaptation à des situations très variées.

Nous pensons confier ce poste à un candidat possédant 3 à 4 années d'expérience et capable d'envisager avec sérénité et ambition son évolution de carrière au sein de notre organisation. Le poste est basé à PARIS, (à proximité de l'ÉTOILE) ; il implique quelques déplacements auprès de nos sociétés en France.

Nous étudierons avec la plus grande attention votre candidature que vous adresserez sous référence 7652 à ORGANISATION ET PUBLICITÉ 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

answare

FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

Son Département Scientifique, Industriel, Logiciel de base regroupant 200 Spécialistes

recherche dans le cadre d'une expansion très rapide des

ingénieurs informaticiens

ayant des compétences dans les domaines suivants :

- téléphonie
- contrôle de procédé
- CFAO
- traitement d'images
- moniteur temps réel
- produits logiciels
- systèmes d'informations
- télématique
- commutation
- suivi de production
- télé et radio-transmission
- traitement graphique
- moniteur transactionnel
- systèmes de mesure et de prévision
- réseaux, procédures, protocoles
- commande numérique

De réelles opportunités de carrière sont offertes aux candidats les plus ambitieux.

Si vous êtes intéressés, veuillez adresser votre C.V et vos prétentions à Bénédicte DELAHAYE sous réf. DCA 161 MG 135 rue de la Pompe - 75116 Paris

---

Important Editeur d'ouvrages techniques et professionnels à PARIS recherche son :

RESPONSABLE GESTION COMMERCIALE

Il dirige et contrôle l'ensemble des opérations allant de la réception des commandes à l'expédition des ouvrages avec le souci d'optimiser la qualité du service et la rentabilité.
Il participe à l'élaboration et au contrôle des budgets.

Ce poste, pouvant évoluer vers une direction de la gestion commerciale, conviendrait à un candidat actif, concret et autonome, ayant une formation supérieure commerciale ou de gestion, le goût de l'organisation et du contact et une bonne pratique de l'informatique.
Une expérience dans l'édition serait un atout important.

Ecrire avec C.V. détaillé, en précisant la rémunération actuelle, sous référence 93M à Denis JOUSSET qui traitera confidentiellement les candidatures.

plein emploi
10 rue du Mail
75002 PARIS



INGENIEURS HAUT VOL

(Sup Aéro-Centrale)

La puissance industrielle de l'Aérospatiale s'exprime par 4 divisions, 11 établissements, 6 filiales... et d'éclatants succès commerciaux.
Cette technologie sophistiquée fait naturellement appel à des ingénieurs de haut niveau, soit spécialistes d'Aéronautique, soit généralistes mais, dans tous les cas, possédant de solides connaissances en aéronautique, en informatique et... passionnés d'aviation !
C'est à de tels hommes que la Division Avions propose deux postes pour le Département des Etudes de sa Direction Commerciale.
Leur mission s'articulera autour de deux axes :
- **Etudes** (performances, élaboration de clauses techniques...)
- **Relations** techniques et commerciales (bureau d'études, fournisseurs, compagnies aériennes).

Ces postes basés en région parisienne et / ou toulousaine, s'adressent à des ingénieurs ENSA, ECP, éventuellement ENSMA, ENSICA, débutants ou confirmés par une première expérience identique (2 à 3 ans). La pratique courante de l'anglais (lu - parlé - écrit) leur sera indispensable ; mobilité nécessaire pour des déplacements, fréquents (par avion, of course !).

Assurées d'une discrétion absolue, les candidatures (CV, photo, prétentions) adressées sous référence 505, seront transmises par RSCG CARRIERES, 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS.

l'efficacité opérationnelle

rscg carrières

CEGOS ALPHA-LANGUES
RECHERCHE



Professeur(s) d'Anglais

à temps partiel ou plein temps.

Prière d'envoyer C.V. et photo à
Martine CIENKI
Cégos Alpha-Langues
Tour Chenonceaux
204, Rond Point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE CEDEX

CEGOS ALPHA-LANGUES
recherche

Traducteurs(s)

confirmé(s) Anglais/Arabe
Langue maternelle Arabe.
traductions techniques.

Prière d'envoyer C.V. et références à
Martine CIENKI
CEGOS ALPHA-LANGUES
TOUR CHENONCEAUX
204 Rond Point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE CEDEX

Entreprise de Bâtiment et de TP de Premier plan
nous recherchons, un

ASSISTANT DE GESTION

qui prendra en charge le suivi administratif des programmes de recrutement.

CE NOUVEAU COLLABORATEUR
TITULAIRE D'UN DUT DE GESTION ET
D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
OPTION « PERSONNEL »,

possédera un sens de l'organisation très poussé, il pourra faire état d'une bonne initiation et si possible d'une première expérience de la gestion administrative informatisée.

Une bonne connaissance de l'Anglais sera, en outre, très appréciée.

Ce poste est basé à NANTERRE.

Nous vous remercions de faire parvenir votre dossier de candidature à

dumez Service des Relations Humaines
345, avenue Georges Clemenceau 92022 NANTERRE CEDEX.

CONTESSE

DIEBOLD FRANCE
recherche

INGENIEURS-INFORMATICIENS

attirés par le métier de

CONSEIL EN GESTION

Nous offrons : la possibilité d'une évolution de carrière intéressante en vous permettant de mettre à profit vos connaissances techniques dans le cadre d'intervention de conseil de haut niveau.

Nous recherchons : des ingénieurs, grandes écoles, ayant au moins 3 ans d'expérience et une bonne technicité dans les domaines :

- TELETRAITEMENT
- BASES DE DONNEES
- MINI-INFORMATIQUE

Envoyer C.V. photo et prétentions à :
Mme AICH - DIEBOLD FRANCE
63, rue la Boétie - 75008 PARIS



vallourec

Premier fabricant français de tubes d'acier, nous renforçons nos structures Production et recherchons un

Ingénieur contrôle qualité

Basé en province dans l'un de nos établissements les plus importants, vous serez intégré à notre service contrôle qualité, contrôle non destructif par ultrasons, ressuage, magnétoscopie, et mettrez en œuvre les procédés classiques et sophistiqués de contrôle de la production. Vous serez également responsable du contrôle des spécifications et procédures, de la vérification des homologations et agréments.

Ingénieur Grande Ecole (option métallurgique ou mécanique), vous possédez si possible une expérience des procédés de contrôle qualité.
L'importance de notre groupe permet d'offrir de réelles possibilités de carrière aux candidats de valeur.

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui écrire s/réf. B5386M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec



Branche Médicale de THOMSON CSF
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

GRANDES ECOLES (E.S.E. - E.N.S.T.A. - Telecom)

Ingénieurs débutants

Pour maintenance en tant que supports techniques de systèmes informatisés de haute technicité.

Ingénieurs confirmés

Ayant une expérience dans le domaine du service Après-vente de produits électronique ou informatique, pour encadrement de Techniciens et Ingénieurs de Maintenance.

Ces postes basés à Paris permettront de travailler dans un cadre international.

De nombreuses possibilités de carrière s'offriront aux Ingénieurs à fort potentiel humain et technique.

Prière adresser CV photo et prétentions à CGR
Service du Personnel - BP 50 - 75755 PARIS cedex 15

CONTESSE

BERTIN & Cie
Recherche et Développement

recherche pour sa direction

MARKETING

plusieurs

INGENIEURS

(X, MINES, HEC...)
pour :

- identifier les besoins scientifiques et techniques dans des secteurs de pointe,
- négocier des contrats de Recherche Industrielle dans diverses branches industrielles.

Envoyer CV et rémunération souhaitée sous référence 827 à :
M. R. BOY — BERTIN & Cie
BP 3 — 78390 PLAISIR

Important Groupe spécialisé dans la gestion de Services Publics, *recherche :*

Chefs des Services Administratifs et Comptables

HEC, IEP, ESSEC, ou équivalent

Après une formation au Siège ou en établissement régional, les candidats recrutés évolueront vers des fonctions de Responsables administratifs et comptables au niveau d'un centre de décision régional ; ces postes englobent la responsabilité de l'ensemble des services administratif, comptable, personnel, juridique, informatique, gestion client.

Les candidats souhaités auront 5 ans d'expérience au cours desquelles ils auront acquis de sérieuses compétences administratives et comptables.

Ils seront partisans de la mobilité géographique, leur carrière étant liée à des affectations successives dans de grandes villes de province.

La pratique de la langue anglaise sera appréciée.

Rémunération envisagée 140. 000 F / an.

Adresser CV. et prétentions à No 19502 - COFAP - 40, rue de Chabrol 75010 PARIS, *qui transmettra.*

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche
jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat, avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 21.989 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

- **UN INGÉNIEUR**
- **UN TECHNICIEN**

Pour assurer :
- Rédaction de notices techniques de certains matériels ;
- Formation des clients sur ces mêmes matériels.

Pratique de l'anglais ou de l'espagnol souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prét. à IMPACT T.R., 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Jeunes Ingénieurs Informaticiens

Postes évolutifs à responsabilités multiples !

THOMSON-CSF TELEPHONE recrute des ingénieurs informaticiens pour sa Division Commutation Publique..

Ingénieurs logiciel

Malakoff

Dans le cadre de notre activité **commutation de messages** nous souhaitons confier le développement de logiciels à de jeunes ingénieurs.

Ils interviendront dans le domaine de la **télé-informatique** et des réseaux pour l'étude et la réalisation de **systèmes temps réel.**

Une première expérience similaire constituerait un atout important pour prendre rapidement des responsabilités étendues dans le processus de développement (du premier contact avec le client jusqu'à la mise en service des équipements).

Ces postes sont à pourvoir au sein d'une petite équipe dont l'activité est en expansion permanente, notamment à l'exportation.

Vous êtes intéressé ? Envoyez C.V. et prétentions sous référence DCP 82.2.M à Patrick LEQUENNE - THOMSON-CSF TELEPHONE - Division Commutation Publique - 146, bd de Valmy, 92700 COLOMBES.

Ingénieurs électroniciens informaticiens

région Nord-Est

Nous recherchons des **hommes de terrain** dynamiques alliant à leurs connaissances techniques une personnalité affirmée.

Après une formation d'un an sur nos produits, ces jeunes ingénieurs, (débutants ou possédant quelques années d'expérience), devront être capables de résoudre les problèmes techniques liés au bon fonctionnement de nos centraux téléphoniques temporels.

Ils devront faire preuve de réelles **qualités d'animateur** pour assurer un rôle de coordination au sein des équipes d'installation.

Nous leur demanderons de **se déplacer en permanence** sur les sites de la **région Nord-Est** pour apporter une efficacité technique accrue à nos clients.

En contrepartie, nous leur offrons une formation et une expérience valorisantes ainsi que des perspectives d'évolution à la mesure de notre groupe.

Cette opportunité vous attire ? Envoyez photo, C.V. et prétentions sous référence DCP 82.1.M à Jacques SECHER - THOMSON-CSF TELEPHONE - Division Commutation Pub .que - 146, bd de Valmy, 92700 COLOMBES.



THOMSON-CSF TELEPHONE

MEDIA PA

TRAVAUX PUBLICS DE GRANDE ENVERGURE

NOTRE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER recherche son ADJOINT

Sa mission globale sera de superviser notre contrôle de gestion, d'améliorer nos méthodes et éventuellement d'en promouvoir de nouvelles. Il devra se déplacer régulièrement, en France comme à l'étranger, afin de rencontrer, de former et d'assister sur les chantiers nos responsables administratifs et techniques. Pour nous, il est en effet important de maintenir sur chacun de nos chantiers cet état d'esprit maison qui est aujourd'hui l'un de nos moteurs.

Tant mieux si sa formation est d'excellent niveau, mais il lui faut surtout d'excellentes aptitudes à la communication, la pratique de l'anglais ainsi qu'une connaissance concrète du milieu des Travaux Publics.

La taille de notre Groupe lui permet, à terme, une évolution de carrière à la hauteur de ses ambitions.

Adressez votre candidature sous référence 7626 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



Le Cabinet PANISSOD - SUHNER
Spécialiste de la Communication
recherche

SON RESPONSABLE FORMATION

Chargé de la préparation, de l'animation et du suivi des séminaires, il devra organiser, gérer, développer son secteur. Il participera également aux autres activités du Cabinet (diagnostic, recrutement, études marketing...).

De formation supérieure, il a au minimum 30 ans et une expérience de l'entreprise de plusieurs années. Ses qualités de dynamisme et de compréhension des relations humaines, sa capacité créatrice à se remettre en question, sa rigueur lui permettront de s'intégrer efficacement à une équipe très motivée.

Les conditions de rémunération seront déterminées en fonction des compétences.
Un apport éventuel de clientèle sera apprécié.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) au

Cabinet PANISSOD - SUHNER
109, rue de Turenne - 75003 PARIS.

Avec cinq ans de métier, démarrer notre contrôle de gestion

Cinq à six années d'expérience ont valorisé votre formation supérieure (de préférence du type ESC). A travers une phase d'audit, vous avez acquis la rigueur et le sens de l'organisation comptables. Un passage en entreprise vous a ensuite pénétré de l'esprit et de la nécessité du contrôle de gestion. Vous aspirez maintenant au temps de la mise en pratique de tout cet acquis.

L'opportunité, la voilà. Notre groupe vient de définir une politique de gestion plus rigoureuse et en entreprend la mise en application. Nous sommes directement concernés. Notre Directeur Financier recherche donc ce nouveau collaborateur direct auquel il confiera le suivi du budget (notre CA dépasse 900 MF), le démarrage d'une vraie comptabilité analytique et le reporting à la maison-mère. Dans notre activité d'importateur automobile, la présence d'un contrôleur de gestion qui tienne bien la route s'impose...

Les consultants de Sirca vous donneront plus de détails en vous recevant sur le groupe étranger auquel nous appartenons et sur notre organisation interne. En leur écrivant sous référence 822 665M, confirmez-leur que vous parlez anglais avec une bonne aisance. Sachez enfin que ce poste est basé à Paris.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

EXPLOITANTS
"Grandes Entreprises"

Une des premières banques nationales françaises, développant ses activités en France comme à l'étranger, souhaite renforcer ses effectifs de Cadres chargés de clientèle "Grandes Entreprises".

Elle propose à de jeunes professionnels de la banque "exploitants" de clientèle entreprise depuis 2 à 4 années (**Classe V ou VI**) des affectations à **Paris** ou en **Région Parisienne.** Ces premières fonctions, qui leur permettront de valoriser et de diversifier leur expérience bancaire auprès de sociétés de grandes dimensions, nécessitent un sens des responsabilités et un goût prononcé pour la négociation.

Ces cadres sont appelés à évoluer rapidement au sein des **structures internationales** (la maîtrise d'une langue étrangère serait à ce titre appréciée).

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73089 à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



calma

Leader dans la technologie des Systèmes de Conception Assistée par Ordinateur (CAO/CFAO) offre d'exceptionnelles possibilités de carrière au sein d'une équipe dynamique travaillant dans un domaine de pointe à

INGÉNIEURS D'APPLICATIONS EN INGÉNIERIE
(Génie Civil, Process, Structure)

Ingénieurs Grandes Écoles, ayant plusieurs années d'expérience effective en bureaux d'Études Engineering, parlant anglais, vous souhaitez maintenant connaître les techniques nouvelles employées dans votre domaine et pratiquer les méthodes de travail de l'Engineering moderne.

Après une formation approfondie à la C.A.O. en Europe et aux U.S.A., vous aurez à analyser les problèmes toujours renouvelés de nos prospects (grandes entreprises européennes), à leur présenter les solutions offertes par nos équipements et à assister nos clients pour le démarrage de nos systèmes.

Rémunération particulièrement attractive.
Lieu de travail : Suresnes, avec de nombreux déplacements de courte durée en Europe.

Envoyez CV + photo à Catherine LAMENT, CALMA Europe Sud, 11, rue Benoît-Malon 92150 Suresnes. Discrétion assurée.

Calma Company is a wholly owned subsidiary of the General Electric Company of the U.S.A.

Mobil Plastics Europe
recherche pour compléter sa force de vente

UN(E) ATTACHE(E) COMMERCIAL(E)

Diplômé (e) et ayant quelques années d'expérience dans l'emballage souple pour produits alimentaires.

L'Anglais est fortement souhaité mais la priorité sera donnée à un négociateur de premier plan capable d'une large autonomie.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prét. sous no 22140 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Recherchons AGENT DE TERRAIN
(FIELD ENGINEER)

Nous sommes une société américaine de technologie avancée opérant sur un marché croissant.

Nos articles sont reconnus dans le monde entier comme étant d'avant-garde.

Afin de mieux servir notre clientèle française nous recherchons une personne possédant une très bonne expérience dans la programmation de mini-ordinateur, et capable de travailler dans un milieu indépendant.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est exigée et une expérience des minicomputers - système Sperry Univac V 77 serait très souhaitable.

Envoyez votre C.V. en anglais à
AUTO TROL TECHNOLOGY S.A.
91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Jeunes analystes à potentiel
(2 à 3 ans d'expérience)

Après une formation supérieure, vous avez choisi de vous orienter vers l'informatique et vous avez intégré soit une SSCI soit une Entreprise.

Depuis 2 ans ou un peu plus, vous êtes analyste et aujourd'hui, vous vous posez le problème de votre évolution.

Peut-être sommes-nous en mesure de vous proposer une opportunité intéressante ?

Notre société (effectif 4 000 personnes) est filiale d'un très important groupe anglo-saxon, leader dans son domaine (biens d'équipements). Plus de 2 % de notre C.A. est consacré à nos investissements informatiques.

Employant 140 personnes (moyenne d'âge 30 ans) notre Direction des Systèmes d'Information s'appuie sur un environnement technique particulièrement riche (IBM 370/158 et 370/168, PDP 11/70, mini 6, réseau télétraitement).

Analyste, vous aurez la responsabilité du développement de projets, et progressivement, vous serez amené à encadrer une petite équipe.

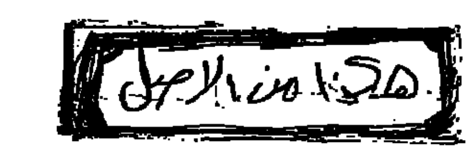
A court terme (environ 2 ans), votre succès dans la fonction vous permettra d'évoluer dans une structure très ouverte, soucieuse d'optimiser son potentiel humain. Une orientation Chef de Projets ou Système est tout aussi concevable qu'une orientation organisation ou Comptabilité.

Poste à pourvoir : **proche banlieue.**

Notre conseil étudiera confidentiellement votre dossier que vous lui ferez parvenir sous référence M 222.



MEDIA PA



ORGANISME PROFESSIONNEL
recherche pour
sa DIVISION INTERNATIONALE

SECRÉTAIRE TRADUCTEUR TRILINGUE

(H. ou F. dynamique et expérimenté(e)

- Langues pratiquées : français - espagnol - anglais.
- Diplôme Traducteur trilingue souhaitée.
- Fonctions variées : traduction - secrétariat, rédaction, exploitation de textes techniques et d'informations, tenue de dossiers.
- Apte aux responsabilités.
- Expérience souhaitée : 5 ans mini dans poste similaire.

— Lieu de travail : Boulogne-Billancourt.
— Poste libre de suite.
— 40 h. par semaine. Avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit dét. et prét. à n° 22.621 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Duni

FUTUR SECRETAIRE GENERAL

Nous sommes la filiale française (30 personnes, 15 M.F.) d'un très puissant groupe international spécialisé dans les articles de table à usage unique. Implanté commercialement en FRANCE depuis plusieurs années, nous avons intégré notre production très récemment.

Directement rattaché à la Direction Générale, il assume la responsabilité comptable et financière de la filiale en relation très étroite avec la Direction financière du groupe. Il élargira progressivement son domaine de responsabilités vers des fonctions de Secrétaire Général.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial. Sa première expérience axée sur l'aspect financier, a été acquise en filiale française d'un groupe international produisant localement.

Ce poste basé à 40 km à l'Ouest de Paris, nécessite une parfaite maîtrise de l'Anglais.

Merci d'adresser CV complet, lettre de motivation et rémunération actuelle sous référence M 10440 B à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

RESPONSABLE HARD

Nous sommes une très importante Société de dimension internationale spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes industriels.

Au sein de notre direction «Systèmes informatiques» un service est chargé de l'ensemble des moyens utilisés pour la réalisation des affaires et des produits (plate-forme, laboratoire, bureau d'études, atelier...).

Il est responsable de l'intégration des systèmes (minis, micros, interfaces industriels...) des spécifications, des commandes et du suivi de la fabrication sous traitée (cartes, coupleurs, micros...).

Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur diplômé, justifiant d'une expérience industrielle d'environ 5 ans.

Cette expérience, en fabrication, sous-traitance, service... s'est déroulée en milieu électronique ou micro-informatique et l'a rompu aux exigences de la réalisation au-delà de la simple utilisation.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous réf. M 10211 M à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Directeur estimations-projets pour offshore pétrole

Nous recherchons un "patron" pour notre équipe d'estimation des projets.
Outre l'animation de cette équipe, il aura pour mission d'organiser la collecte des données et informations auprès des directions opérationnelles pour permettre leur exploitation au niveau des projets en cours d'études et d'assurer une bonne liaison avec le bureau d'études et les commerciaux.
L'homme que nous souhaitons nous adjoindre doit avoir 40 ans au moins et une double expérience chantier et projets dans le domaine de l'offshore et des installations pétrolières. Il devra être doué d'un esprit d'entrepreneur, de qualités d'analyse-synthèse, rigueur et évidemment maîtriser parfaitement l'Anglais et éventuellement l'Espagnol.



Si vous correspondez à ce profil, nous attendons votre C.V.
BOUYGUES OFFSHORE - Service du Personnel - Référence 7608
La Boursidière - 92357 LE-PLESSIS-ROBINSON

---

elecma

Division Electronique de la SNECMA

SITUEE A SURESNES, RECHERCHE UN

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

« ACQUISITION ET TRAITEMENT DE MESURES »

Il prendra en charge la promotion et la vente de matériels de haut niveau technologique conçus par la division, et participera à la gestion commerciale de son secteur d'activité.

Ce poste concerne des ingénieurs technico-commerciaux confirmés, de formation électronique, maîtrisant l'anglais.

Adresser lettre, C.V. + prétentions à SNECMA,
Département Encadrement, 2, bd Victor 75724 PARIS Cedex 15.

CONTESSE

UN ANIMATEUR DES VENTES A HAUT NIVEAU

est recherché
par une grande société internationale de distribution
(produits d'hygiène corporelle)

Diplômé de l'enseignement supérieur - ou non - vous avez une personnalité ouverte, un équilibre dynamisant, un potentiel de véritable Directeur des Ventes.

Meneur d'hommes, habitué aux déplacements, vous saurez former, enthousiasmer et mener au succès votre équipe de vendeurs en accroissant notre part de marché dans la PROVINCE qui vous sera confiée.

Un stage pratique sur le terrain et une période de formation au siège vous permettront de vous intégrer rapidement.

La dimension de la société permet d'envisager des ouvertures intéressantes pour un candidat motivé qui possède l'anglais et veut évoluer AU NIVEAU NATIONAL.

Salaire et avantages très attractifs.

POSTE BASE EN GRANDE BANLIEUE PARISIENNE.

Adresser votre candidature (CV + photo) à No 22.144 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Diplômés ESC, Bac + 4 à fort potentiel

Vous avez le sens du commerce ?

Prouvez-le !

Vous, vous aimez vendre. Acheter. Fixer vos marges et déterminer vos prix. **En un mot, vous êtes un commerçant dans l'âme.** Mais ce n'est pas tout.

Ce qui vous caractérise aussi, c'est votre **goût des contacts humains.** Votre capacité à animer, motiver et former une équipe. C'est encore votre souci d'apporter des idées nouvelles, d'allier l'imagination à l'action - enfin, c'est votre tempérament de **« fonceur »**, de **« battant »**. Vous n'avez pas peur de retrousser vos manches pour une tâche qui vous passionne. Au contraire !

Vous nous intéressez parce que vous nous ressemblez.

Leader de la grande distribution, nous connaissons sur notre marché une forte expansion. Pour l'un de nos hypermarchés, situé en **Banlieue Parisienne Sud**, nous recrutons des hommes et des femmes tels que vous, à qui nous confierons **la responsabilité d'un rayon.**

En véritable patron, vous achèterez vos produits, déterminerez actions promotionnelles, prix et publicité, gérerez vos stocks, fixerez vos objectifs, encadrerez et animerez votre personnel...

Pour vous, ce sera **l'occasion** de prendre des responsabilités et de **mettre en valeur vos qualités de commerçant et de chef d'entreprise.** Certes, vous devrez vous investir dans ce métier exigeant, mais passionnant. En contrepartie, nous saurons reconnaître vos résultats par un **salaire motivant et de réelles perspectives d'évolution** au sein de notre groupe.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 1651 à



(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

Filiale Groupe Multinational Equipements Automobile
recherche

RESPONSABLE AUDIT QUALITE

MISSION :
— Chargé du respect des procédures et de la politique qualité à l'intérieur de la Société
— Assurer la coordination entre les différents services, certains clients et/ou fournisseurs.

LE CANDIDAT :
— Il devra avoir une formation d'ingénieur ou universitaire
— Il aura une bonne expérience dans le domaine de la qualité.

Une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciée.

Le poste situé en proche banlieue parisienne nécessitera des déplacements de courte durée.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 22755 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CABINET DE BREVETS BANLIEUE PARISIENNE
recherche **COLLABORATEUR INGENIEUR C.E.I.P.I.**

Adresser C.V. sous no 22096 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Organisation et informatique

Pour vous, l'informatique est avant tout un outil de gestion, un moyen, fascinant il est vrai, de résoudre des questions d'organisation. L'informaticien qui se complait dans son ghetto, très peu pour vous. Ce que vous aimez et savez faire se situe en amont de l'exécution technique.

Assister l'utilisateur dans la formulation de son besoin. Assurer la cohérence de celui-ci avec le plan général du traitement de l'information dans l'entreprise. Prendre en compte les données humaines et financières. Rédiger le cahier des charges, les procédures. Etablir des devis, un planning. Enfin, gérer le projet. Voilà la mission que nous souhaitons confier à un jeune chef de projet, de formation supérieure (école d'ingénieur ou grande école de gestion), pouvant justifier d'une expérience de 2 à 4 ans dans l'informatique appliquée à la gestion administrative comptable commerciale.

Il travaillera, dans le cadre d'un service comptant une vingtaine de personnes, à la construction d'un système de gestion conversationnel et décentralisé. L'entreprise, filiale d'un puissant groupe industriel français, regroupe près de 3000 personnes. Elle est localisée en toute proche banlieue Est. Prenez contact sans tarder, sous référence 825 663M, avec les consultants du cabinet Sirca qui vous remercient de votre confiance.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur "Etudes et Réalisations"

Ingénieur Centrale - Mines - A&M

Notre groupe est un des leaders dans la construction des **APPAREILS DE LEVAGE.** Notre bonne image de marque, nos implantations en France, Outre-Mer et à l'étranger, où nous réalisons 60 % de notre activité, nous permettent d'avoir un carnet de commandes solide et un optimisme raisonnable pour notre avenir car nous avons la capacité de nous adapter au marché.

Notre Directeur Technique souhaite se décharger de toute la responsabilité des Etudes et Réalisations, sur un Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole. Il lui faut posséder une large expérience dans les domaines de la mécanique lourde, électricité, hydraulique, mais il est surtout capable d'encadrer une équipe d'ingénieurs et techniciens responsables des études, définitions, conceptions, calculs, choix des composants, direction de l'exécution et des essais.

C'est une situation qui se situe dès le départ au niveau de l'Etat-Major de la Société et qui pourra offrir une belle évolution de carrière à une personnalité de premier plan qui a réussi dans un domaine technologique très proche.

Les Ingénieurs intéressés par cette situation peuvent prendre contact avec notre Conseil, André PLESSY, pour un entretien d'information, dans une discrétion totale assurée. (Réf. 6154) -CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS -Tél. : (1) 261.04.48.

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - BREST - QUIMPER - MONTLUÇON - NIORT

MEDIA PA



Groupe CGE

recherche pour son département
GENERATEURS SPECIAUX

UN INGENIEUR QUALITE

Responsable de l'Assurance Qualité des études de la branche militaire.

Ce poste sera confié à un jeune ingénieur mécanicien débutant (option contrôle qualité) maitrisant la langue anglaise.

Adresser C.V. et photo à
SAFT - Direction des Ressources Humaines - Réf. A2241
119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET

CONTESSE

GÉRER ET DÉVELOPPER DES BUDGETS EN RÉGION.

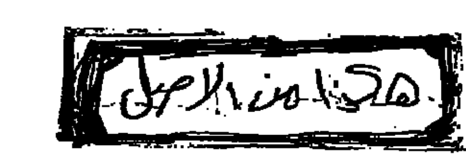
Nous sommes une agence Régionale importante. Nous recherchons un jeune CHEF de PUBLICITÉ dont la mission sera à la fois de gérer des budgets déjà acquis et d'assurer des tâches de prospection et de développement.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un(e) chef de Publicité dynamique, d'au moins 25 ans, ayant acquis nécessairement une première expérience en Agence d'au moins deux ou trois années. Notre Groupe lui offrira des possibilités d'évolution de carrière intéressantes.

Merci d'adresser votre Curriculum Vitae en nous indiquant votre niveau de rémunération à HAVAS CONTACT, 156 Boulevard Haussmann 75008 PARIS sous référ. 39421

Nous répondrons à toutes les candidatures que nous traiterons confidentiellement.

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

directeur du personnel

GÉNIE CIVIL ET BÂTIMENT

Notre entreprise réalise un C.A. de 600 M. de F. dont 40 % à l'étranger. Son effectif est de 1.700 personnes dont 150 cadres. Le développement de nos activités et la multiplication de nos chantiers nous conduisent à renforcer la fonction personnel, et à recruter un excellent professionnel. Rattaché au Directeur Général Adjoint, le Directeur du Personnel définira avec celui-ci la politique sociale et la mettra en œuvre au travers de la gestion du personnel et en particulier des cadres, du recrutement, de la formation, des relations avec les organismes extérieurs, les représentants du personnel ; il dirigera un service de 10 personnes dont 2 cadres. Ce collaborateur de formation supérieure, aura une expérience de 10 ans environ de la fonction, acquise de préférence dans une entreprise B.T.P., et connaîtra les problèmes liés au personnel expatrié et les règlementations en vigueur dans cette profession. La pratique de l'anglais est souhaitée car des déplacements sur les chantiers à l'étranger ne sont pas à exclure. Le poste est basé à PARIS.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 13882 M à notre conseil - 61, bd Haussmann 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

directeur commercial

"CHEMISES" 250.000 F

Nous sommes un grand industriel de l'industrie de l'habillement ; un de nos départements fabrique et commercialise deux marques de chemises (l'une est la griffe d'un prestigieux couturier français). Nous recherchons un collaborateur capable de conduire le développement des ventes, sur le marché français et européen, de ces deux lignes de produits. En liaison avec le Chef de Département, il définit la politique commerciale, anime et contrôle deux équipes de 10 représentants exclusifs, négocie avec les clients les plus importants, suit l'évolution des tendances sur le marché. Le poste basé à PARIS convient à un homme jeune, ayant acquis une expérience de la commercialisation d'articles d'habillement de marque ou de biens de grande consommation, connaissant le circuit des détaillants. Un candidat à fort potentiel peut trouver au sein de notre groupe des possibilités d'évolution professionnelle.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 11981 M à notre conseil - 61, bd Haussmann 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

*annonce parlée**

Directeur Financier Forages Pétroliers recherche son

Contrôleur de gestion

H.E.C., E.S.S.E.C., Sup. de Co.

Débutant ou 1 à 3 ans d'expérience. Il secondera le Directeur financier et verra s'accroître ses responsabilités, en particulier dans nos activités internationales pour suivre et conforter le développement spectaculaire de notre société. Anglais impératif.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez: 763.11.15, référence 1186.*

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris

THOMSON-CSF

LE DEPARTEMENT APPLICATIONS SPECIALES DE L'INSTRUMENTATION
recherche pour
MATERIELS HAUTE TECHNOLOGIE ELECTRONIQUE

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

FORMATION GRANDES ECOLES

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

BTS ou équivalent
Pour labos et plateformes
Les postes sont à pourvoir à Malakoff.
Ecrire THOMSON CSF Service du Personnel
23-27, rue Pierre Valette
92240 MALAKOFF CEDEX.

CONTESSE

NOUS SOMMES UNE SOCIETE FRANÇAISE
Solidement implantée en France et aux U.S.A.
Notre C.A. de 130 MF progresse constamment depuis 16 ans
nous recherchons pour notre
DIVISION ELECTRONIQUE

INGENIEURS DE MAINTENANCE CALCULATEURS

pour prendre en charge la maintenance de plusieurs ordinateurs de marques et de types différents. Après une formation initiale de plusieurs mois, le poste comportera des déplacements à l'étranger pour de courtes périodes. (Référence 16693/A)

INGENIEURS LOGICIEL DE SIMULATION

pour participer à l'analyse, la programmation et la mise au point de logiciels de simulation en temps réel. Des connaissances complémentaires en Aéronautique et/ou en Electronique sont souhaitées. (Référence 16693/B)

Lieu de travail : PARIS-OUEST

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence correspondante, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE - 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

Laboratoire Coopératif

organisation de consommateurs

recrute

ASSISTANT DU DIRECTEUR

- Formation supérieure scientifique (nutrition, génie alimentaire, santé...)
- Quelques années d'expérience.

Missions :
Études et projets pour actions de défense et d'information des consommateurs.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
LABORATOIRE COOPÉRATIF
16, rue Maignan-Larivière
95390 SAINT-PRIX

bleu

responsable d'agence

ingénieur thermicien

Un des premiers groupes privés de Services et de Négoce français (1000 personnes - 3 milliards de C.A.) spécialisé dans le DOMAINE ÉNERGÉTIQUE cherche à renforcer son équipe de Direction en province. S'appuyant sur une bonne implantation actuelle, le responsable d'Agence est chargé de la production calorique de centrales thermiques. Il doit manager une vingtaine de professionnels et un équipement sophistiqué. Il entretient la clientèle existante et cherche à étendre les raccordements aux réseaux qui lui sont confiés. Ingénieur, mais aussi gestionnaire, il a un diplôme des A.M., des MINES ou de l'ENSAI. Par ailleurs, il a acquis une bonne connaissance de la production de chaleur et de la direction d'équipes techniques. Postes à pourvoir en **Champagne et Bourgogne.**

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7761 à :

OP organisation et publicité

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(550 personnes - 130 M.F.)
filiale d'un groupe industriel de taille internationale, pour accroître son avance technologique dans le domaine du génie logiciel, recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES DIPLOMES D'UNIVERSITE

Les candidats retenus participeront :
- à l'étude de l'impact des nouveautés technologiques sur les méthodes et techniques de prévision ;
- à la définition d'outils support de ces méthodes (contrôleur de qualité, systèmes experts, didacticiels) ;
- à l'intégration de ces outils dans un atelier logiciel.

Les candidatures sont à adresser sous réf. 1011 au Service du Personnel - 315, bureaux de la Colline - 92213 St Cloud Cedex

Publicités Réunies

HISPANO SUIZA

3500 personnes – CA 1 milliard de Francs –
Filiale de la **SNECMA** fabricant des équipements pour les industries aéronautique, spatiale, nucléaire, etc.
CRÉE
dans son établissement de Bois-Colombes (2500 personnes)
les 2 postes suivants :

Responsable du Développement du Personnel

Sous la supervision du Chef du Service du Personnel de l'établissement et en relation fonctionnelle avec l'encadrement, il animera et coordonnera les activités d'une équipe de 10 personnes et sera responsable de : la gestion prévisionnelle du Personnel informatisée, le recrutement, la gestion des carrières, la formation, les relations sociales et la concertation avec l'encadrement.

Perspectives certaines d'évolution.

Le candidat souhaité (29 ans minimum) aura une formation supérieure et une expérience confirmée de la fonction, si possible dans une PMI.

Réf. RDP/M

IUT Informatique Administration du Personnel

Relevant du Responsable de l'Administration du Personnel, il sera le correspondant informatique et sera chargé plus particulièrement des études et de la mise en place de l'informatisation des données sur le Personnel : paie, fichier historique et applications.

Perspectives certaines d'évolution.

Le candidat souhaité (24 ans minimum) aura une formation IUT Informatique ou équivalent et si possible une première expérience dans la fonction Personnel.

Réf. IAP/M

Pour ces 2 postes, veuillez écrire sous la référence indiquée ci-dessus, en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil Richard BÉNATOUIL, **GROUPE BBC,** 37, boulevard Sébastopol - 75001 Paris.
Réponse rapide et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

un ingénieur, futur directeur général

Nous sommes l'une des bonnes affaires françaises de fabrication en sous-traitance d'ensembles mécaniques, installée dans une grande ville universitaire du centre de la France. Notre PDG cherche un tel ingénieur pour venir prendre à ses côtés la fonction commerciale qu'il assure personnellement avec nos clients : industrie automobile, poids lourds, machinisme agricole, armement, etc. et la fonction production dirigée par des ingénieurs compétents. La nomination à la DG est prévue à un ou deux ans.

A 40 ans au moins, vous êtes ECP, AM, etc. et avez fait vos premières armes dans la production en moyenne ou grande série, aux méthodes et en atelier et avez aujourd'hui la dimension d'un patron d'affaire de 500 personnes.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 4035 LM).

un chef de projet affirmé

féru de méthodologie

Le département informatique d'un groupe du tertiaire (finances, retraite, prévoyance, loisirs) dispose d'un 3031 supportant un réseau de 150 terminaux répartis entre les sites régionaux et le siège installé à La Défense.

Son directeur informatique met aujourd'hui l'accent sur « l'industrialisation de sa production de logiciels », vient d'opter pour MERISE, PAC et ADABAS et vous propose de conduire ses projets à caractère financier en rodant sa nouvelle approche méthodologique.

Vous avez une formation supérieure et acquis en cinq ans, de préférence dans le tertiaire, l'expérience de la conduite de projet DB/DC, de l'encadrement d'équipes de réalisation et avez appris à utiliser avec réalisme des outils méthodologiques sophistiqués.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4086 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTION DES COMPTABILITES

(NIVEAU GROUPE)

Périphérie de Paris

Une Société française, fortement implantée à l'étranger, réalisant plus de F 2 milliards de C.A. dans les biens de grande consommation, recherche le RESPONSABLE DES COMPTABILITES du groupe.

Il est responsable : • de la comptabilité générale et analytique • des comptabilités clients et fournisseurs • de la gestion des immobilisations • des prévisions et de la gestion de la trésorerie à court terme • des déclarations et aspects fiscaux.

Il s'assure en permanence de l'efficacité de son service comprenant environ 50 personnes ; assure la maintenance et le développement d'applications nouvelles sur informatique ; veille au respect des pratiques comptables ; analyse et commente les résultats et les écarts et apporte toutes suggestions permettant d'améliorer la fiabilité des résultats.

Ce poste conviendra à un excellent technicien comptable âgé de 30 ans minimum, niveau expertise comptable, ayant déjà acquis au moins 5 ans d'expérience à un poste de responsabilité avec utilisation de moyens informatiques.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (ret.) et rémunération souhaitée sous référence 20.140-M à CLA Recrutement 11, av. Delcassé 75008 Paris.





proposé à un

jeune ingénieur (Centrale, Arts et Métiers)

de débuter sa carrière par un poste d'ingénieur d'affaires dans son service Ingénierie. Il aura la responsabilité d'investissements importants dans les différents établissements de la Société. Il se verra confier notamment les études nouvelles de haut niveau mettant en œuvre des technologies de pointe et participera activement à l'évolution de nos techniques.

Après 4 à 5 ans dans ce métier où il aura acquis une solide connaissance de notre industrie, sa carrière pourra se poursuivre à l'intérieur de la Société, notamment en usine dans des postes de production.

Envoyer CV manuscrit, sous réf. S.E. 2, à :

Saint-Gobain Vitrage — Direction du Personnel
«Les Miroirs» — Cedex 27, 92096 Paris La Défense

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

C.R.N.-C.R.F. DE COUBERT

recherche

UN ÉLECTROTECHNICIEN

Titulaire du B.T.S. option A : construction et équipement ou équivalence, avec expérience professionnelle en maifenance d'installations électriques.

- Horaires de travail : 9 heures - 16 heures 48 ;
- Permanences de week-end par roulement soit environ un week-end de travail sur quatre ;
- Salaire mensuel brut : 4.587,17 F ou 5.011,91 F si plus de six ans de pratique professionnelle.

Ecrire avec C.V. à M[me] la Directrice du C.N.R.-C.R.F., route de Liverdy, Coubert, 77170 Brie-Comte-Robert.

INTER ELECTRONIQUE

Magazine des Industries électroniques recherche pour sa Rédaction Technique des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(grandes Ecoles ou Enseignement supérieur)

Le poste implique une bonne connaissance de la micro-électronique, de l'informatique, ainsi que des langues française et anglaise.

Envoyer C.V. et prétentions à :

CFIE - Direction du personnel
40, rue du Colisée, 75381 PARIS Cedex 08

Importante Société d'INGENIERIE NUCLAIRE
spécialisée dans la conception et la réalisation d'unités industrielle de Chimie Nucléaire, leader dans ce domaine, recherche pour sa DIVISION CONSTRUCTION, plusieurs

INGENIEURS DIPLOMES GRANDES ECOLES

Ayant une solide expérience dans la réalisation de complexes industriels acquise en ingénierie ou en entreprise. Postes à pourvoir :

Ingénieurs de préparation technique de la construction

Ils seront chargés :
— d'effectuer les études de faisabilité et d'organisation des chantiers,
— de collaborer à l'élaboration des plannings, l'évaluation des coûts et à l'analyse technique des offres.
Une compétence dans un des domaines suivants sera très appréciée : tuyauterie, mécanique, chaudronnerie, électricité, instrumentation.

Ingénieurs de marchés

Ils auront la responsabilité d'établir des marchés très importants : analyse des offres, négociations avec les entreprises et rédaction des contrats.

Ces postes sont à pourvoir au siège.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence CS, à :

SGN

Direction du Personnel
1 rue des Hérons — Montigny-le-Bretonneux, 78184 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

SOURCES

Filiale, à taille humaine, du groupe



Thomson CSF

recherche

Ingénieur Projets Affaires

Profil : ingénieur électronicien grandes écoles ENST, (supélec).
3 à 5 ans d'expérience, intéressé par la gestion technique centralisée en temps réel.
Mission : établir des réponses technico-commerciales au besoin de la clientèle, être capable de les défendre et de les imposer.
Ultérieurement, conduite des affaires dans le respect des délais et des coûts.
Responsabilité globale importante, sens des relations internes et externes.
Lieu de travail : banlieue Ouest de Paris. (RER).

Envoyer CV et prétentions sous N° 8140 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

RESPONSABLE EXPORTATION

PARIS
140 - 180.000 F. — Signalisation Routière

Une Société française occupant une position de leader dans le domaine de la signalisation recherche un RESPONSABLE EXPORTATION pour sa Division Signalisation Routière. Sous l'autorité du Directeur de cette Division, il sera chargé de prospecter les marchés potentiels à l'exportation avec analyse de leurs besoins en vue de créer, développer, organiser et suivre un réseau commercial international chargé de promouvoir localement auprès des administrations et installateurs, les ventes d'une gamme de matériels destinés à la signalisation routière et à la régularisation du trafic. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation ESC..., possédera une première expérience commerciale acquise dans le secteur des biens d'équipements. Il sera parfaitement bilingue français-anglais. La connaissance courante de l'espagnol serait appréciée. Ce poste implique 50 % du temps en déplacements dans le monde entier.
Ecrire sous référence 483/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

ADJOINT AU DIRECTEUR INDUSTRIEL

Banlieue Ouest Paris
130.000 F. — Industrie Alimentaire

Une Société française (320 pers. - C.A. 350 millions de Francs), spécialisée dans la fabrication de produits alimentaires destinés à la préparation de petits déjeûners et de desserts, et qui occupe une position de leader, recherche un ADJOINT AU DIRECTEUR INDUSTRIEL. Sous l'autorité de ce Directeur et en liaison avec les Directeurs d'établissements, il apportera une assistance technique aux usines au niveau de la conception et de la réalisation d'investissements (génie civil, implantation ou modification de chaines de fabrication, électricité, pneumatique, circuits fluides...) devant permettre une optimisation des conditions de production. Il mènera également des études portant sur le développement de nouvelles technologies et process en matière de fabrication, conditionnement, emballage. Le candidat retenu, âgé d'au moins 27 ans, de formation Ingénieur A & M, ECAM, ICAM, IDN..., possèdera deux à trois ans d'une première expérience professionnelle industrielle. Ce poste implique de fréquents déplacements de courte durée.
Ecrire sous référence 482/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

Le Président-Directeur Général d'une
SOCIETE DE DISTRIBUTION
D'ARTICLES D'HABILLEMENT
recherche son

responsable administratif et financier

Mission :
— Coordination de l'organisation administrative et comptable
— Supervision des services généraux, de la facturation
— Négociation avec les banques
— Recrutement du personnel employé.

Il devra posséder :
— 5 à 10 ans d'expérience professionnelle dans un poste similaire,
— une excellente maitrise des problèmes de gestion informatisée,
— une formation comptable et financière.

REMUNERATION : 150.000 F + selon expérience.

Envoyer C.V. sous no 22399 à CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

FILIALE
GROUPE MATRA
BRANCHE TELECOMMUNICATION

recherche

2 INGENIEURS DEVELOPPEMENT LOGICIEL

(pour une nouvelle génération d'autocommutateurs)

Ingénieurs Informaticiens, électroniciens ou de formation équivalente. Ils s'intégreront à l'une de nos équipes chargée de concevoir et de développer des systèmes en temps réel dans le domaine de la commutation privée.

Une expérience soft est souhaitée, mais l'un des deux postes est ouvert à un débutant de fort potentiel.

Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue parisienne.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 22.671, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

ingénieur services techniques

Mines, Supelec, Centrale, IDN, A.M.

recherché par Grand groupe électromécanique français - département TURBO-MACHINES pour proche banlieue Paris.

Le candidat est âgé de 30 ans environ et il possède de solides connaissances d'ELECTROMECANIQUE, D'AUTOMATISMES ELECTRONIQUES et d'INFORMATIQUE.
Il lit, parle et écrit l'anglais.

Ses compétences en électronique et en informatique doivent lui permettre d'intégrer l'adaptation et l'utilisation de microprocesseurs dans le réglage et la conduite de nos turbo-machines dont la technicité est appréciée sur le marché mondial.

Intéressante promotion en perspective après réussite à ce poste qui implique des déplacements de courte durée tant en France qu'à l'étranger.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 4985-M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion assurée.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Nous sommes une Société Industrielle de 15.000 personnes dans la banlieue Ouest de Paris :
Notre informatique : IBM 3033 OS/MVS, un réseau de télétraitement, un système de base de données.
Une informatique décentralisée au moyen de minis ordinateurs de gestion.
Nous avons décidé de renforcer notre équipe tant sur les applications du système central que sur les applications décentralisées.
Pour cela nous recherchons :

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Ayant :
Une formation ingénieur (INSA), 2 à 5 ans d'expérience soit sur des gros systèmes soit sur des minis ordinateurs, une volonté de réussir et d'évoluer.

Le recrutement a été confié à :
COMELOG- sous référence SB2
9, rue Saint-Anne - 75001 PARIS.



pmp

P.M.E. DE POINTE

ÉQUIPEMENT MAGASINS
40 % DE CROISSANCE ANNUELLE

recherche

ASSISTANT DU PRÉSIDENT

BASÉ RÉGION PARISIENNE

Initialement chargé du lancement, auprès des principaux distributeurs européens, de nouveaux équipements de grandes surfaces.

Responsable ultérieurement d'une direction opérationnelle.

Ce poste convient à un jeune diplômé ESC, IUT, ayant 5 ans environ d'expérience concrète de la grande distribution et de ses problèmes d'équipement.

Anglais courant indispensable.

RÉMUNÉRATION TRÈS MOTIVANTE
avec intéressement non plafonné.

Adresser curriculum vitae manuscrit avec photo et n° de téléphone sous référence n° 6.397 à :
M. DUBOST, 2, rue des Petits-Pères, 75002 PARIS.
DISCRÉTION ABSOLUE.

INFORMATIQUE DE GESTION

Finance Engineering SA, recherche pour ses équipes de développement d'applications dans le domaine boursier

3 JEUNES DIPLOMES

HF

DUT inf, MIAGE, Ecoles de Gestion

Ils participeront à la réalisation et au développement en TEMPS REEL de produits informatiques spécifiques tout en assurant une assistance technique à nos utilisateurs internes.

Une expérience minimum de 1 à 2 ans dans la PROGRAMMATION et L'ANALYSE est indispensable.

La phase d'intégration s'effectuera par une formation spécifique aux produits assurée par l'Entreprise.

Les postes sont à pourvoir rapidement.

Adresser CV + photo et salaire actuel à :
B. CEYROLLE - Finance Engineering S.A.
18 Boulevard Montmartre — 75009 PARIS

---

goupil

Constructeur du premier micro-ordinateur télématique français, leader sur un marché très concurrentiel, GOUPIL/SMT développe activement ses opérations pour satisfaire la demande d'un marché à fort taux de croissance, et offre d'excellentes opportunités de carrière dans les domaines de la production, du développement, du marketing et du personnel.

PRODUCTION :

UN CHEF DE SERVICE ACHATS-MAGASIN

Ce poste convient à un titulaire de BTS électronique avec une formation complémentaire aux achats. Habile négociateur, il dispose d'une expérience professionnelle de 7 à 10 ans. Réf. 8201.

UN TECHNICIEN DE MÉTHODES ET DE FABRICATION

Ce poste convient à un titulaire de BT ou BTS électronique, formé aux méthodes de contrôle en usine ; ayant le sens de l'analyse et des contacts humains, il dispose d'une expérience de 7 ans en milieu industriel. Réf. 8202.

DÉVELOPPEMENT :

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT

Chargé du suivi des investissements internes et externes, le titulaire est de formation supérieure en électronique et manifeste goût et aptitude pour l'encadrement d'équipe et le suivi budgétaire. Réf. 8203.

DEUX INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT MATÉRIEL ET LOGICIEL

Ils participent activement à la définition et à la réalisation des produits nouveaux. Réf. 8204

MARKETING :

UNE ASSISTANTE MARKETING

Elle est chargée de l'application et du contrôle des programmes marketing (communications, études). Elle fait preuve de créativité, de dynamisme et de rigueur. De formation supérieure, elle justifiera d'une expérience réussie de 2 à 3 ans chez un annonceur ou en agence. Réf. 8205.

UNE ANIMATRICE-FORMATRICE

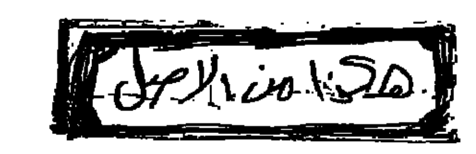
Chargée de la présentation de la gamme des micro-ordinateurs et des logiciels, elle assure aussi la formation des utilisateurs. Elle manifeste des qualités de contact et sait adapter son discours au niveau de son auditoire. Jeune universitaire, orientée vers le service, elle est disponible pour de courts déplacements. Réf. 8206.

PERSONNEL :

UN RESPONSABLE DU PERSONNEL

Chargé de la mise en œuvre d'une gestion efficace du personnel, il gère aussi les services généraux. Le poste convient à un candidat généraliste de formation ayant une première expérience professionnelle capable d'apporter une contribution personnelle à l'équipe de direction. Réf. 8207.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, photo, sous référence correspondante, en précisant rémunération actuelle et souhaitée à : GOUPIL/SMT - 22, rue Saint-Amand, 75015 PARIS.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

MEESCHAERT - ROUSSELLE
Agents de Change
Paris 9ème
recherche pour son Département Institutionnel

UN ASSISTANT DE GESTION

Rattaché au service d'Assistance Commerciale Institutionnelle, il sera chargé des relations technico-commerciales avec la clientèle et participera à l'administration technique courante des dossiers.

Ce poste exige une formation économique (Bac +), un sens aigu du service et des relations, un goût pour le secteur économique et la résolution de problèmes techniques divers.

La connaissance du marché des valeurs mobilières (actions et obligations) est souhaitée, ainsi qu'une première expérience d'entreprise dans un secteur voisin.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Ecrire sous référence AG, en joignant photo et salaire actuel à :
B. CEYROLLE - Charge MEESCHAERT - ROUSSELLE
16 Boulevard Montmartre - 75009 PARIS

Directeur Général Adjoint
Société de services

Editeur, spécialiste de l'information destinée aux entreprises, notre société connait un fort taux de croissance depuis plus de 20 ans (CA 50 millions en 81).
Nous avons pris le virage informatique, trouvé des partenaires, élaboré de nouveaux produits qui concrétisent notre vocation internationale au sein d'un Groupe leader dans son domaine. Nous sommes des commerçants (80 personnes sur le terrain) et une société de services. Equipe de Direction soudée, des objectifs bien définis et des moyens.
Le DIRECTEUR GENERAL ADJOINT qui convient bien à un tel ensemble a le style et la polyvalence d'un dirigeant de PME. Il connait les hommes, les vendeurs, a l'habitude de la négociation et des relations avec les instances du personnel, c'est un généraliste, un gestionnaire pragmatique, un homme de synthèse. Il a déjà une quinzaine d'années de vie industrielle.
S'il est ingénieur ou scientifique, il a une expérience commerciale importante. S'il est HEC, ESSEC..., c'est un praticien. Dans les deux cas, il connait bien l'outil informatique pour l'avoir implanté ou utilisé concrètement.
Par dessus tout, et vous l'avez compris, ce sont les qualités d'adaptation à une équipe et à des hommes qui primeront.
Nous avons demandé à SEFOP, qui vous remercie de lui adresser votre dossier, sous réf. DG 247M, de vous parler longuement de nous et de nos projets.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

IMPORTANTE ENTREPRISE
Banlieue proche Nord-Ouest
Leader dans une technicité d'avant-garde
recherche pour emplois immédiats

INGENIEURS SYSTEMES EXPERIMENTES

pour l'optimisation, évolution des systèmes existants.
IBM 4341 sous M.V.S. avec télétraitement CICS et CAO

ANALYSTES-PROGRAMMEURS EXPERIMENTES

(MIAGE ou IUT)
pour développement d'Applications en gestion de production.
Places stables - Rémunération + de 13 mois
Congés : 6 semaines - Avantages sociaux appréciables.
Adresser C.V., photo et prét. ss no 22327 à CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01,
qui transmettra.

CHEF DES VENTES
Futur Directeur des ventes

Leader sur le plan national dans notre spécialité, nous fabriquons et commercialisons des produits mécaniques s'adressant à un éventail de professions extrêmement large. Notre distribution se fait au travers d'une clientèle de revendeurs et de constructeurs.

L'homme que nous recherchons aura la responsabilité du développement du C.A. sur le marché spécifique des constructeurs. Sous l'autorité du directeur commercial, il participera à l'élaboration de la politique, contrôlera et animera le réseau commercial (10 représentants).

Age de 30 ans minimum, vous avez une formation commerciale supérieure, l'expérience de la vente et de l'animation d'une équipe, acquise de préférence, dans une société de distribution industrielle.
Vous êtes disponible pour vous déplacer sur toute la France.
Votre réussite dans ce poste vous permettra d'accéder à des fonctions plus élargies.

Siège de la société : **Nord Est Paris.**

Merci d'adresser C.V., avec photo et prétentions sous la référence 2788 M à Danielle JALBERT.



65, avenue Kléber 75116 PARIS.

INGENIEUR
entretien et travaux neufs

WANDER, filiale du Groupe SANDOZ, spécialisée dans la fabrication de produits alimentaires, recherche un ingénieur pour lui confier, avec une équipe d'une dizaine de techniciens,

- l'entretien de l'ensemble du matériel de production et des installations,
- l'implantation d'un nouvel atelier de fabrication en collaboration avec le Directeur de Production.

Ce poste qui débouchera à terme sur des responsabilités plus globales en production au sein de la société ou du groupe, s'adresse à un ingénieur électromécanicien (AM, IDN, INSA...) ayant acquis une bonne première expérience de préférence dans une industrie alimentaire.
Anglais ou Allemand très apprécié.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle, s/réf. 71 M à Catherine ROZES

plein emploi
10, Rue du Mail
75002 PARIS



Analystes expérimentés

Filiale chargée de la mise en œuvre des systèmes informatiques d'un très important groupe d'assurances recherche, pour intégrer à ses équipes de développement des analystes expérimentés.

- puissants ordinateurs IBM sous OS (3033 et 3081)
- utilisation de l'Assembleur IMS pour le réseau de télétraitement (1200 terminaux) de DL1 pour les bases de données et de TSO pour le développement des programmes
- formation nécessaire assurée
- lieu de travail La Défense.

Envoyer CV et photo, sous réf. 8781 à Gie, Service du Personnel, Cedex 11, 92081 Paris La Défense.

média-system

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

Une des premières sociétés mondiales de Géophysique appliquée à la recherche minière et pétrolière recherche pour son **Département du Personnel à son Siège Social à MASSY (91)**

CADRE "PERSONNEL"
Formation Juridique

Licence ou maitrise Droit Social
Anglais courant indispensable.

Expérience dans service personnel pendant 1 à 3 ans appréciée, de préférence dans Société ayant activité importante hors France.

Envoyer CV, photo et prétentions à C.G.G.
6, rue Galvani – 91301 MASSY.

HAVAS CONTACT

Important groupe français à vocation Internationale, spécialisé dans le domaine de l'exploitation et du Commerce du BOIS crée pour les besoins de sa holding à Paris, le poste de

responsable secrétariat juridique

Sous l'autorité du Directeur Financier et Juridique, vous assurerez le Secrétariat Juridique du Groupe, suivi des dossiers juridiques des Sociétés, comptes rendus des Conseils d'Administrations et d'Assemblées, toutes formalités juridiques, dactylographie, préparation des dossiers (droit du travail, commercial, droit des Sociétés).

Vous avez une formation supérieure en droit, complétée par une pratique du secrétariat et vous avez exercé des fonctions équivalentes dans un Cabinet d'Audit, de Commissaire aux Comptes, chez un Lawer anglo-saxon ou en entreprise.

Adressez lettre, C.V., rémunération actuelle sous réf. M 604 à Mme Bernié, Résonance, 80, rue Taitbout 75009 Paris.

la gestion du personnel exige un résonance



recherche pour son Service Ingénierie :

chargé d'affaires

A partir d'un avant-projet et d'un cahier des charges, le chargé d'affaires assure la réalisation d'investissements dans les établissements de la Société. Il réalise un projet, lance des appels d'offre, effectue l'étude comparative qui permet de décider du choix du fournisseur. Il suit ensuite la réalisation jusqu'au démarrage de l'installation.

Ce poste implique des déplacements fréquents.

Les candidats de niveau BTS ont une formation à la mécanique et une spécialisation en automatismes. Sans être dessinateurs de métier, ils doivent savoir s'exprimer par le dessin et posséder une expérience de 4 à 5 ans en Bureau d'études ou en fabrication. Compte tenu de l'importance des relations avec les utilisateurs et les fournisseurs, les capacités de dialogue et les qualités de contact seront déterminantes pour ce poste.

Envoyer CV manuscrit et prétentions, sous réf. S.E.1, à :
Saint-Gobain Vitrage — Direction du Personnel
«Les Miroirs» — Cedex 27, 92096 Paris La Défense

SOURCES

SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE
REALISANT DES BIENS D'EQUIPEMENT
LEADER DANS SON DOMAINE,
recherche

DIRECTEUR EXPORTATION

Il aura pour mission d'augmenter et d'assurer notre implantation dans le monde, pour cela, il devra :

- rendre plus performant nos Agents
- dynamiser nos filiales à l'étranger
- assurer l'administration des commandes

Il doit être dynamique, volontaire, passionné, imaginatif, fin négociateur, bon gestionnaire, EN UN MOT IL DOIT ETRE EFFICACE

Une formation supérieure, une réelle expérience de l'animation d'un Service Export, une très bonne pratique de l'anglais, seront autant d'atouts pour réussir dans cette tâche passionnante.

Il dépendra de la Direction Générale située en Région Parisienne.
Discrétion assurée.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à No 22.387
à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

JEUNE SECRETAIRE GENERAL POUR P.M.E EN PLEINE MATURITE HF

Née en 1979, notre jeune Société, filiale d'un Grand Groupe Français très réputé, a atteint sa pleine maturité et doit faire face à sa croissance.
Vingt personnes au départ, nous sommes plus de 150 aujourd'hui dont 50 en R.F.A. et devons poursuivre encore notre progression.
Prestataire de service de «matière grise» dans le domaine industriel, nos ingénieurs et techniciens interviennent dans le monde entier. Pour assister et conseiller dans leur mission nos Responsables d'Unité, tant en France qu'en Allemagne, mais surtout pour seconder notre Direction, basée en banlieue Ouest, nous recherchons notre Secrétaire Général.
Membre de l'équipe de Direction, il sera chargé de la fonction administration générale (problèmes administratifs et juridiques, services généraux) et participera à l'élaboration et à la conduite de la politique financière (analyses économiques, investissements, fiscalité) et sociale (ressources humaines et relations sociales).
Vous percevez donc l'étendue et l'ouverture de cette fonction ainsi que les exigences d'efficacité et de disponibilité d'esprit qu'elle suppose.
Homme ou Femme, jeune, de formation supérieure (Droit, Sciences Po, Ecole de Commerce) maitrisant l'Allemand - et pourquoi pas l'Anglais, ayant déjà exercé depuis 10 années environ des fonctions de «généraliste» dans une P.M.E, vous souhaitez aujourd'hui venir décharger une jeune Direction du court et du moyen terme et l'aider à gérer la croissance internationale de sa Société.
Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature sous réf. 3317 à rscg carrières - 48 rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.

rscg carrières

CONTROLE DE GESTION

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
(8.000 personnes, 8,1 MDS de C.A.)
souhaite accueillir au sein de la Direction Comptable à PARIS

Un Jeune Diplômé ESC
HF

FONCTION :
— exploitation et contrôle des chiffres provenant des différentes Directions et Filiales du Groupe ;
— développement de la comptabilité analytique ;
— participation à la confection des bilans.

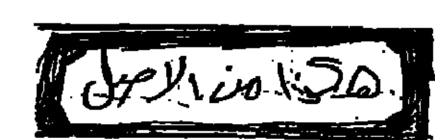
Pour ce poste évolutif auquel sont liées des responsabilités d'encadrement à court terme, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une école de commerce, titulaire si possible du DECS ou ayant une première expérience de ce type d'activité.

Nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite, un C.V. détaillé, une photo et la rémunération souhaitée sous No 22582, CONTESSE Publicite, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

Importante Sté Bagneux.
3 INGÉNIEURS
ANAL. PROGRAMMEURS
MITRA 125 — 4 ans d'expérience.
Langage LTR souhaité.
Tél. pour R.V. 281-93-44.

Sté expertise comptable rech.
COLLABORATEUR
CONFIRME N3
Écrire avec C.V. et prétent. SODIP, 60, r. Rendez-Vous, 12e.

17e, proche ÉTOILE
Agence relations publiques recherche concepteur rédacteur expérimenté.
Connaissance de la presse appréciée.
Env. C.V. avec prét. à CHORUS, 33, rue de Chazelles (17e).



OFFRES D'EMPLOIS



chargé d'affaires

DIRECTEUR EXPORTATION

CONTROLE DE GESTION

Un Jeune Diplômé ESC HF

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE
implantée en Banlieue Nord de Paris
recherche pour renforcer son encadrement

2 RESPONSABLES DES METHODES

L'UN EN MECANIQUE
L'AUTRE EN ELECTRICITE/ELECTRONIQUE

Ces praticiens confirmés des méthodes, (INGENIEUR ou NIVEAU SIMILAIRE) animeront une équipe de préparateurs dans un souci permanent d'améliorer les moyens de production pour la fabrication en petites et moyennes séries de produits très évolutifs.

Pour cela, ils seront ouverts aux techniques modernes en harmonie avec les technologies utilisées (mécanique générale et de précision, électronique, informatique ...).

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous No 22639 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
INTERNATIONALE
PRODUITS CHIMIQUES
(Paris)
recherche

INGENIEUR T.P.

Possédant expérience béton pour promotion et vente de produits adjuvants pour le bâtiment auprès des grandes entreprises de T.P., des administrations et des centrales à béton.

Homme de contact et bon négociateur, possédant une bonne expérience des chantiers, il aura à animer et conseiller le réseau distributeurs en France (fréquents déplacements).

Ce poste nécessite la connaissance de l'allemand ou à défaut de l'anglais.

Ecrire avec CV et prétentions à No 22.293 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

GROUPE INDUSTRIEL
DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche un

ANIMATEUR HF

pour développer des actions

d'innovation sociale

Faisant partie intégrante de l'équipe des relations humaines au niveau du groupe, le candidat devra justifier d'une formation supérieure en sociologie du travail et d'une expérience industrielle éventuellement complétée par une activité de consultant.

Lieu de travail : PARIS avec fréquents déplacements de courte durée en province.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous no 22303 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Groupe Financier 1er Plan
Produits d'Epargne et d'Assurances
en forte expansion
recherche

Chargée d'Etudes Commerciales

Ce poste conviendrait :
- à une jeune diplômée de l'enseignement supérieur (licence ou maîtrise en droit ou sciences économiques) débutante ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience,
- ayant une formation complémentaire marketing.

Elle sera chargée :
- de la mise en place de contrats importants et, de l'analyse de leur évolution sur un plan commercial,
- de la préparation en liaison avec les services du groupe et les responsables commerciaux d'éditions commerciales et de leur suivi.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous Nº 8143 à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Groupe Financier 1er Plan
Produits d'Epargne et d'Assurances
en forte expansion
recherche

Chargé d'Etudes Economiques

Formation licence sciences économiques.

Ce poste nécessite :
- La lecture des journaux.
- L'élaboration de graphiques et commentaires sur la conjoncture.
- La rédaction de certaines rubriques d'informations économiques.
- La constitution de dossiers sur les produits financiers.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous Nº 8144 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

TRAVAUX PUBLICS

DUT GESTION

Vous avez cette formation, vous parlez anglais et vous êtes à la recherche de votre premier ou de votre deuxième emploi ?

Nous vous proposons de participer à la gestion de l'un de nos chantiers français ou étrangers (centrale thermique, ponts et ouvrages d'art). Vos fonctions couvriront :

- le suivi budgétaire des dépenses,
- le suivi de la trésorerie,
- le suivi de la comptabilité analytique, etc.

Nos activités internationales ainsi que la richesse de notre structure vous assureront une formation à la fois précise et variée. Afin de nous rencontrer, envoyez votre C.V. sous référence 7696 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Recherche

INSPECTEUR DES EAUX

Connaissant le marché du bricolage dans les moyennes et grandes surfaces.
Sachant encadrer une force de vente pour Bassin Parisien.

Envoyer C.V. avec photo à :
M. MICONI — EURODIS
43, av. Politzer, 78190 Trappes

Une Sté d'Etudes Mécaniques
proche banlieue Nord
filiale d'un important groupe industriel français
recherche

L'ASSISTANTE DE SON D.G. BILINGUE RUSSE

C'est un poste de responsabilités : elle est en charge de traductions à caractère technique et commercial, assure le suivi des affaires en l'absence de son patron, et sera appelée à de courts déplacements en Europe de l'Est. Son niveau de rémunération est fonction de ses aptitudes et d'une expérience réussie à un poste similaire.

Les candidates seront reçues sur rendez-vous par
Florence GRAVIER
AS Carme Conseils, 553-87-28.

vous verrez vos banquiers tous les jours

- Votre rôle sera d'assurer le refinancement de nos contrats (leasing et location) par "Blocs" d'environ 10 MF.
- La signature de notre maison mère est de premier ordre puisqu'il s'agit d'une des plus grandes banques américaines basées en Californie et très profitable.
- Vous avez trois à quatre ans d'expérience de financement ou de refinancement, acquise soit au sein d'un établissement financier, soit dans une industrie louant des équipements à forte valeur unitaire.

Si vous désirez participer à ce recrutement envoyez votre C.V. sous réf. 145-18 à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

LABORATOIRES DE MARCOUSSIS
CENTRE DE RECHERCHES DE LA C.G.E.
(REGION PARISIENNE)
recrutent : (Réf. P/2512)

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(ESE, ...)
ou UNIVERSITÉ

pour des recherches appliquées dans le domaine de l'électromagnétisme et de la SUPRACONDUCTIVITÉ.

Des connaissances complémentaires en électronique et quelques années d'expérience de laboratoire seraient appréciées.

Adr. C.V. détaillé et lettre manuscrite au Service du Personnel des LABORATOIRES DE MARCOUSSIS, Route de Nozay - 91460 MARCOUSSIS.

Importante Société de Bâtiment et Travaux Publics
recherche pour son Siège
situé en région parisienne
(BANLIEUE SUD — SUD OUEST)

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE DE GESTION

(EXPLOITATION ET ETUDES)

Il prendra la direction d'un Service se composant d'une vingtaine de personnes.
- Formation école ingénieur ou équivalent,
- 35 ans environ
- 7 à 8 ans d'expérience
- Connaissance du matériel NCR, HP appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo sous référence 3158 à PIERRE LICHAU SA BP 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Entreprise conditionnement d'air proche banlieue Ouest
recherche

TECHNICIEN-PROJETEUR

en Climatisation et Plomberie pour encadrement de DESSINATEURS et COORDINATION. Adresser C.V. et prét. sous nº 4104/FR à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

Société PARIS
recherche :
J. H., bonne culture générale, facilité élocution et adaptation pour présentation opérations ayant intérêts économique — écologique — social et rech. sponsors locaux.
Nbx déplacements province.
Fixe + INT + frais.

Env. lettre manus. détaillée + C.V. + photo indiquent préten. sous réf. 886, à Publi-Bourse, 7, place de Valois, Paris-1er, qui transmettra.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS
recherche

DÉLÉGUÉS(ÉES) CULTURELS(LES)

28 ans min., bonne élocution. Excellente présentation, dynamique. Stage de formation gratuit. Rémunération importante. Possibilités réelles de promotion dans un proche avenir.
Statut V.R.P.
Tél. au 538-66-23, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30.

Nous sommes une Société française de première importance
nous recherchons
quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5.000 à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- une formation complète,
- une activité prenante,
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec curric. vitae et photo ss le nº 1.789 à Publ. Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris. La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

BANQUE INTERNATIONALE
200 personnes
recherche pour PARIS ...

CADRES EXPÉRIMENTÉS

pour son audit interne
- un responsable audit et ou inspection
- un contrôleur confirmé.

Profil : formation supérieure, ESC, Sciences Po... Expérience bancaire.

Ecrire s/nº T 031.470 M à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

UNION FONCIERE ET FINANCIERE
recherche pour son département

INVESTISSEMENTS

UN CADRE CONFIRME

Le candidat de formation supérieure ayant une expérience du marché immobilier parisien et si possible de province (bureaux et entrepôts principalement), aura la responsabilité de la recherche, l'étude et le placement d'opérations immobilières pour des investisseurs (SCPI, SICOMI, Sté d'Assurances ...).

Une connaissance des intervenants aux différents stades de la construction serait appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à U.F.F.I. - Direction du Personnel 35/37, rue de Rome 75382 PARIS Cedex 08

CONTESSE

INFORMATIS

Pour d'importants projets Télécom. - SOFT base - CAO. Robotique, processus industriel RECHERCHE 15 INGÉNIEURS

INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 ans expér. réseau Télécom. (PROT X25 - HDLC - BSC...).

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Expérience logiciel, téléphonie.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans expérience CII HB 66.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM - OS/DOS - VSE - VM. CMS - CICS - DL1.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Logiciel contrôle process. SOLAR - MITRA - PDP 11.

INGÉNIEURS CAO
3 ans de logiciel CFAO. Déplacements fréquents USA.

INGÉNIEURS FORMATION
pour dispenser des cours de COBOL sous CICS et DL1, de télécommunications et de CAO

INGÉN. COMMERCIAUX
ayant l'expér. de la vente des services informatiques. « Constructeurs » ou SSCI. Salaire très motivant.
Ecrire Direction technique, 26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

Sté d'ÉLECTRONIQUE
Filiale groupe important
recherche
pour S.A.V. Paris et R.P.

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

- Connaissances radio-téléphone souhaitables.
- Permis de conduire VL exigé.

Adr. lettre manusc. avec C.V. à S.F.T.P., 90, rue Victor-Hugo, 93170 BAGNOLET.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recherche

RÉDACTEUR

possédant DEUG ou équivalent. Bonnes connaissances anglais requises. Poste à pourvoir immédiatement.
Adr. lettre manuscrite et C.V. à ORSTOM, 24, rue Bayard, 8e.

Société d'études en télétraitement et télécommunications, proche PONT DE SÈVRES, recherche

INGÉNIEURS PROJET

Diplômés ENST ou équivalent ou autodidactes.

PROFIL :
- 1 à 2 ans expérience dans poste similaire, débutants acceptés.
- Expér. télécom. et téléinformatique appréciée.
- Anglais lu et parlé couramment.
- Créatifs et aimant les responsabilités.
- Nationalité française.

Postes stables et évolutifs pour candidats de valeur. Pour R.V. Tél. 359-86-46/73-64.

Importante Entreprise Electricité
recherche pour poste
TECHNICO CCIAL EXPORT

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

5 ans pratique minimum.
Déplacements de courte durée à l'Étranger.
Bonne connaissance anglais indispensable.

Ecrire sous le nº 31.448 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ecole technique centre Paris recherche PROFESSEURS bactériologie (travx pratiques), physique-math. et législation. C.V. à LAIR, 38, r. des Mathurins, Paris-8e, qui transmettra.

STE FRANÇAISE T.P.
recherche

INGÉNIEUR MATÉRIEL

Formation A.M. ou équivalent. Langue anglais. Age minimum 30 ans. Expérience min. 5 ans, matériel terrassement, transport et génie civil avec chantiers. Rémunération selon expérience.
Lieu Paris.
Env. C.V., photo sous réf. 2996, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris cedex 09, qui transm.

SOCIÉTÉ IMPORTATION ET DISTRIBUTION PRODUITS CHIMIQUES (CHAMPS-ÉLYSÉES)
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

TECHNICO-COMMERCIAL
pour prospection et suivi clientèle toutes industries et plus particulièrement électronique, électricité et pharmaceutique.
- 25 ans minimum.
- Niveau école supérieure de chimie ou équivalent.

Ecrire avec C.V. à : CIPEC, 7, rue Lincoln, 75008 Paris.

Société d'électronique médical
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS ET INFORMATICIENS

ANALYSTE PROGRAMMEUR

connaissant langage assembleur Macro 11 de DEC et du RT 11

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Envoyer curric. vitae à E.C.E.M., rue Armand, 77330 OZOIR-LA-FERRIÈRE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
de transport maritime
recherche pour son département organisation

JEUNE DIPLOMÉ(E)

Sup. de Co. + B.E.C.S.

Env. C.V., ph., pr. ss nº 22.618 à CONTESSE P., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Ets privé sous contrat NEUILLY — Recherche PROF. SUPPLEANT MATHS, jusqu'à JUILLET Tél. 624-10-40, poste 86.

ASSOCIATION SEJOUR LINGUISTIQUE recherche NEUILLY
Personne active 2 h. par jour. Téléphone 747-70-16.

Recherchons

PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ

Dipl. exigé B.T.S. ou D.E.C.S. pour classe niveau B.E.P.
Temps complet. Remplacement jusqu'au 30 juin.
La Directrice Lycée L'Initiative, 24, rue Bouret, 75019 PARIS. Téléphone : 607-82-36.

CABINET
D'EXPERTISES COMPTABLES
et de COMMISSARIAT aux COMPTES
recherche

N5 - STAGIAIRES

D.E.C.S. complet + Etudes Supérieures

N4 - STAGIAIRES

D.E.C.S. complet + Etudes Supérieures
+1 an expérience en Cabinet

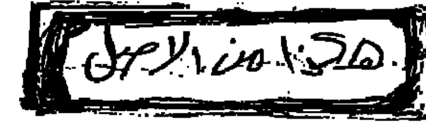
Ecrire Cabinet TUILLET & Cie
22, rue de la Banque 75002 PARIS

SOCETEC
Société d'ingénierie
recherche

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL DIPLOMÉ

- Ayant une première expérience en ingénierie d'installations d'usines ou BET tous corps d'état, connaissances installations pétrolières appréciées.
- Anglais lu, écrit, parlé.
- Possibilités déplacements France-Étranger.

Envoyer curric.-vitae, photo et prétentions à : SOCETEC, 5, rue Chante-Coq, 92808 PUTEAUX CEDEX.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col. *	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

INRA rech. ingénieur E.N.S.A.-E.N.I.T.A. spécialisation zootechnie, pour recherches pluridisciplinaires sur élevage bovin en Guyane. 5 années minimum d'expérience de recherches appliquées de terrain et qualités animateur d'équipe requises. Curriculum vitae demandé. Ecrire à M. B. VISSAC, INRA/C.N.R.Z. D.R.S.A.D., 78350 JOUY-EN-JOSAS.

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS DE POMPAGE ET DE TRAITEMENT DES EAUX recherche

2 électro-mécaniciens

B.T. ou ÉQUIVALENT

Minimum 5 ans expérience en maintenance et dépannage de pompes compresseurs, moteurs thermiques, matériels divers, pr l'un (connaissances en électricité souhaitées), moteurs électriques, armoires B.T., télécommandes pour l'autre (connaissances en électricité souhaitées).

- Permis V.L. indispensable ;
- Lieu de travail : Colombes ;
- Horaire 2/8 (exceptionnellement 3/8) ;
- Astreinte téléphonique périodique.

Ecr. avec C.V. et prét. à l'attention de M. DUVAL, B.T.A., 54, RUE LA BRUYÈRE, 92508 RUEIL-MALMAISON CEDEX.

ERIN

recherche pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

Grandes écoles, option informatique, automatique, électronique ou universitaires. Débutants 3 ans d'expérience.

Ecrire avec C.V. ss réf. 8.774 à AXIAL Publ., 27, rue Taitbout, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS SPÉCIALISÉS recrute pour son centre d'ORLY

1 CHEF D'AGENCE

30 ans minimum connaissant déclarations en douane. Anglais courant (parlé, écrit). Expérience du transit international

Rémunération : 100.000 F/an.

Adr. C.V., photo et prétent. ss le nº 22.554 à CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

CABINET COMPTABLE recherche STAGIAIRE ou COLLABORATEUR N 4. Possibilité association. YTO, 6, rue des Ormes, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Importante Société de distribution de composants électroniques située à CLICHY dans le cadre du démarrage de son système TOLAS fonctionnant sur un ordinateur PDP 11/70. 40 terminaux en télétraitement.

recherche :

UN RESPONSABLE INFORMATIQUE et ORGANISATION

Celui-ci sera chargé des relations avec les utilisateurs, de l'exploitation du système, de l'évolution des programmes, des relations avec les fournisseurs de matériels et de logiciels et d'une manière générale de la bonne insertion du système dans la Société. De bons contacts humains, une connaiss. approfondie de la distribution sont des atouts déterminants. La connaissance du matériel Digital du système RSTS et BASIC seront appréciées.

Adresser candidature avec C.V., photo et prétentions à M. ENRICI - GECSI, 47, rue Marie-Reynoard, 38100 GRENOBLE.

secrétaires

ÉTABLISSEMENT FINANCIER quartier Champs-Elysées recherche

SECRÉTAIRE

BILINGUE ANGLAIS
– parfaite dactylo,
– 25-30 ans environ, BAC ou équivalent.

Assurant son secrétariat, elle assistera le cadre responsable dans la coordination des services administratifs, la gestion courante et les relations avec l'administration.

Bonnes qualités humaines nécessaires.

Adresser curric. vitae manuscrit et photo (retournée) à M. PHAN, 6, rue de Berri, 75008 PARIS.

Société informatique, Paris (9e) recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Libre rapidement. Age minimum 25 ans. Organ., consciencieuse, pouvant assurer un secrétariat complet : dactylo aidée par bureautique. Formation assurée. Envoyer curric. vitae à la Société CIVA, 91, r. St-Lazare, Paris-9e.

GALERIE ARTS PRIMITIFS cherche **SECRÉTAIRE VENDEUSE**

très bon anglais sans responsabilités. Adr. lettre manusc. av. C.V., photo et prét. s/nº T 031.416 M, à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION ASTER INFORMATIQUE forme

DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS

qui, à l'issue d'une formation privée complète (COBOL, BASIC.TÉLÉTRAITEMENT) d'une durée de quatre mois, se verront confier un poste au sein de notre SOCIÉTÉ ou d'ENTREPRISES CLIENTES, BAC + 2 minimum.

Adr. C.V. lettre manuscr., photo et disponib. au respons. CENTRE DE FORMATION ASTER INFORMATIQUE 6, impasse des Deux-Cousins, 75017 PARIS.

Formation et placement

ANALYSTES PROGRAMMEURS



206-24-63 Inscription.
238-14-55 Cession.
241-83-83 Mars 1982.
Ouvert toute l'année.

capitaux propositions commerciales

Exportation aux U.S.A. est la solution de votre environnement économique et politique d'aujourd'hui. NOUS ÉTUDIONS. NOUS CONSEILLONS. NOUS VENDONS. Notre succès est votre succès. S.A.L. LTD 200 Lexington Avenue, Space 713 NEW-YORK. NY 10016, Télex TRICLAL 429617.

COMPLÉTEZ VOTRE ACTIVITÉ EN EXPLOITANT PRÉSENTOIRS PLAQUES SIGNALET. SECTEUR EXCLUSIF. FORMULE INÉDITE. Nécessaire disposer 22.500 F P.M. STOP (40) 81-23-37.

villégiature

SKI à VAL-THORENS, particulier loue à la semaine, sauf du 13 au 20 février, appart. confortable, entièrement équipé, 3 pièces + cuisine + 2 salles de bains (lave-vaisselle, TV COULEUR), capacité 8 personnes. Téléphone : (73) 37-16-46.

information divers

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nº spécial de France-Carrières, en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :

- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M. 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS Cedex 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre promotion immobilière, 10 ans exp., négociations foncières, montage et direction d'opérations syndic de copr., cherche situation stable. Préférence région Alsace. Ecr. s/nº 7.754 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP

IEP, SC, ECO, IAE, DECS rigoureusement sélectionnés.

AFIPEC : 523-48-26.

CHEF SERV. JURIDIQUE ET CONTENT., DES Droit privé, IDA, IAE, CAPA, polyvalent, tr. expér., sér. référ. ch. sit. en rapport ou secrétariat général. Ecr. s/nº 7.753 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 39 a., Conseil d'assurances, cherche poste chargé d'assurances et de la maîtrise des risques dans groupe industriel. Ecr. s/nº 2.159 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre, 32 ans, études supér. (maîtrise), anglais, espagnol, 7 ans expérience. Conseil recrutement cadres recherche poste recrutement ou relations publiques. Excellent contact. Très bonne présentation. Etudie toutes propositions Paris. Ecrire sous nº 22573, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Cherche garde enfant ou récept. personne consciencieuse. Queulain, 10, rue de Pont-à-Mousson, Paris-17e, tél. : 263-02-99.

J. H., 26 ans, chauffeur, tous permis cherche emploi. Téléphone 205-41-43. Libre de suite.

J. F., stage maquette Photo (Estienne), connaissances typographiques, cherche apprendre métier, SMIC accepté. Ecr. s/nº 6242 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 22 ANS, BTS Tourisme, Anglais, Espagnol, Italiens, courants, 1 an d'expér. tourisme et hotellerie. Excellente présentation, dynamique, très bons contacts humains, recherche emploi stable et intéressant. Ecrire nº 66.127 PUBLICITÉ ZEMOR 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui transmettra.

Cadre audit bancaire très expérimenté BP + 2 ans ITB cherche poste audit ou organisateur. Téléphone 751-05-29.

EXPÉRIENCE ENTREPRISE Moyenne et importante commerciale dynamique Gestion Stricte

DIRECTEUR GÉNÉRAL

HEC CPA Licence Droit, 50 ans recherche poste responsabilité commerciale ou générale, résidence Paris, accepte toutes provinces.

Ecrire CANET nº 5.129, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

J.H., libéré obligat. milit. cherche place stable, bonnes connaissances législation Sécurité sociale, emploi bureau ou chauffeur-livreur, permis V.L. Léandre, 41, r. des Cévennes, 15e. Tél. : 557-89-80.

Homme, 50 ans recherche place gardien, même mi-temps. Ecr. s/nº 6.238 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL MANAGER 35. Expér. Oversea looks for GOOD JOB in Africa or USA, Please phone (56) 86-57-86.

URGENT, J.F. TRADUCTRICE dipl. Univers., fr.-angl.-allem., comm., éco., scient. ch. emploi traduct. salariée à domicile. Ecr. s/nº 7.764 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OPÉRATEUR PUPITREUR Expérience sur I.B.M. 34 Connaissance COBOL G.A.P. II cherche poste Région Parisienne sur MINI GROS et Système Ecrire à M. ADJAKLY MARIUS, 3, allée de la Boulangère, 95200 SARCELLES.

J.H., 30 ans, B.T.S., D.E.C.S., expérience 3 ans cabinet + 1 1/2 an responsable service gestion clients, pré-contentieux, factoring, cherche poste avec responsabilités. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le nº T 031.450 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VENTES DIRECTES ET REPRÉSENTANTS Docteur en Droit, diplômé ISSEC propose sa connaissance de : toutes formes de ventes, gestion par ordinateur, traitement et exploitation de fichiers, études marketing, réalisation campagnes promotion, rédaction, mailings, annonces, etc., à temps partiel ou complet. Ecrire sous le nº T 031.411 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme, 36 ans, ch. emploi en PUB. pour Afrique francophone. Ecrire à DUVAUT D. 31620 Villeneuve-lès-Bouloc. Tél. : (61) 82-05-54.

CADRE COMMERCIAL

rompu contacts tout niveau, 10 ans d'exp., lic. Eco., rech. situation stable, évolutive, avec respons. dans entreprise solide et dynamique. Tél. 889-44-17.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Ingénieur Gde Ecole, 15 années d'expérience diversifiée, sécurité et formation du personnel, propose collaboration défense de l'entreprise et protection des salariés et des biens. S'adresser à Y.-A. GUILLOU. Téléphone : 387-57-59.

J.F., 29 ans, expérience relations publiques, stage commercial. Que me proposez-vous ? Ecr. s/nº 2.180 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille, 22 ans employée de bureau archiviste-dactylo cherche situation stable. Tél. : 859-17-81.

Jeune Femme expérimentée cherche frappe dactylo à domicile : thèses, manuscrits... Tél. après 20 h., 603-66-41.

J.F., 26 ans, titulaire d'une **MAITRISE DROIT** Notions comptab., 1 an d'expér. Etudie toutes propositions en rapport avec ses connaissances. Ecrire sous le nº 031.485 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire Sténodactylo 10 ans de pratique, sérieuses référ. ch. emploi à mi-temps le matin. Tél. : 589-34-41.

50 a., 3 enf., 30 a. d'assurances, agent général, expérience sinistres cherche situation salariée sans exclusive professionnelle. Ecr. s/nº 7769 le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 45, rue des Italiens, 75009 Paris.

Représentant expérimenté introduit auprès directions entreprises et administrations cherche sociétés à représenter. Ecrire nº 54.840 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

35 ans, docteur en économie du travail, recherche poste chargé d'études dans organisme de recherche, grande entreprise ou collectivité locale. Ecrire sous le nº 031.247 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 32 ans, licence d'espagnol, Profes. d'espagnol, esprit aventurier, parfait bilingue français-espagnol, 6 ans en Amérique latine, sérieux, respons. Connaissance profonde du Mexique et des Mexicains. Etudierait ttes propositions. Ecrire sous le nº 031.447 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiante en doctorat de Sciences économiques recherche travail à temps partiel et donne des cours d'économie. Joindre Mlle Hadjadj au 372-78-29.

Dame 55 ans, ancienne gérante coiffure-parfumerie, sérieuse, bonne présentation, accepter. proposit. emploi stable. Delmas, 17, r. Buffon, 93100 Montreuil. Tél. : 857-01-19.

H., 28 ans, formation supér. 4 années d'expérience fonction personnel, formation recrutement rég. Sud-Ouest et Paris. Disponible immédiatement. Ecrire sous le nº 031.466 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Principal de gérance 29 ans, diplômé I.C.H. grande expérience négociation et gérance. Libre immédiatement recherche poste à responsabilités dans cabinet administrateur de biens Bordeaux et proche région. Etudie toutes propositions. Ecrire nº 27.309 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

Jeune couple ou homme seul cherche place cantine ou collectivité. Tél. : 588-40-43.

Assistante Commerc. Technique Parfait trilingue anglais-allemand cherche poste stable Paris-banlieue nord. Téléphoner lundi 1er février au 627-13-97.

MANAGER

Espagne - France - Italie

- 39 ans - Formation supérieure complète (droit, sc. Po)
- connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, export et marchés étrangers.
- Expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Capable diriger et gérer filiale à l'étranger.
- Anglais + Espagnol - Connaissance Allemand + Italien.

Cherche : En France, situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. dans PMI-PME ou grande société française ou internationale, en Espagne ou Italie, gestion, filiale. Ecr. s/nº 6.233 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre Volvo 345 DL HUT, gris métal. 11.000 km. 6 mois garantie constructeur. Prix 20 % de moins que neuf, cause double emploi. Tél. 457-93-62 après 18 h.

divers

UTILITAIRE-TOURISME **LOUEZ** Le véhicule de votre choix à un prix INCROYABLE. EXPRESS ASSISTANCE. ÉTOILE 504-01-60. MONTPARNASSE 222-35-04. Agence LYON ET CANNES.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

BOURSE 3/4 P 80 m² tt cft, refait neuf, clair 640.000 F. 347-15-42

4e arrdt

FACE ILE SAINT-LOUIS

Site exceptionnel

Dans programme luxueux, derniers appart. disponibles entièrement équipés. Livraison immédiate.

Réception du mardi au samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. 22, quai des Célestins

5e arrdt

MAUBERT, grande classe, bel immeuble, 6 P., 2 bains. TRANSEIL. Tél. 325-10-56.

Mº MONGE duplex 5 P, 110 m² décoration raffinée.

Directement sans commission 764-93-42 L'Ordinateur Immobilier.

Mº LUXEMBOURG RAVISSANT 4 PIÈCES. Px 860.000 F. 320-73-37.

MAUBERT Appartement duplex, 110 m². LIVING + 2 CHBRES, TT CFT. Serge KAYSER. Tél. 329-60-60.

6e arrdt

Quartier ODÉON très luxueux 3 P. Décoration raffinée. TRANSEIL 325-10-56.

Rue CHRISTINE Séjour + chambre tt cft, charme, 3e ét., asc. GARBI - 567-22-88.

RUE DE L'ODÉON Bel appt 160 m² env., parf. état, 2 portes palières. 329-85-06.

7e arrdt

COGNACQ-JAY AV. BOSQUET Imm. stand. pierre de t. Appt de réception 350 m² + 3 serv., garage. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

SOLFERINO, 364-42-70, calme **400 m² GD STANDING** s/jardin, arbres, ht plafond.

VANEAU 60 m², 3 p. cuis., bains, 4ème ét. sans asc. imm. Pierre de T. 690.000 GARBI 567-22-88

QUAI D'ORSAY 130 m² 5 P. + service, très bel imm. avec asc. 1.500.000 F. Assistance travaux à votre goût, au prix d'entreprise. DIRECT : 553-14-14.

38, RUE VANEAU luxueux 65 m² nf. 608-11-64 dble orientation s/pl., 14/18 h.

Angle 1, av. de TOURVILLE 10, bd Invalides, vue superbe, appt standing 207 m² et plus + boxe. Visites sur place ce jour, de 13 à 17 heures.

8e arrdt

EUROPE 157 m² vaste séjour, 2 chbres + studette, service imm. pierre de t. GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

N.D. LORETTE, Beau studio, cuis., w.-c., bains, poutres refait à neuf. Px 145.000 F. 526-99-04.

11e arrdt

PART. VD Appartement libre 2e ét., sans ascenseur, clair, 2 pces + s. de bains, kitchenette, tout refait, sauf peintures et sols. 330.000 F. Recevra s/place, s/rendez-vous, le mercredi 3 février. Téléph. le soir, du 1er au 2, au 358-32-18.

12e arrdt

DAGORNO Plein ciel. Imm. récent au dern. ét., très bel appart., séj., 2 chbres, 105 m², entouré de ses terrasses, exposition Nord-Sud, très bon état général, standing. Prix élevé justifié. SANTANDREA. Téléphoner : 260-67-36/66.

BEL-AIR - PICPUS récent beau 4 P. entrée, cuis. W.C., s. bains, loggia, asc. soleil 870.000 F - 344-71-97

13e arrdt

PATAY Immeuble récent stand. **3 P. TOUT CONFORT** 71 m² + terrasse 16 m² sans vis-à-vis, cuis. équipée, 560.000 F. 345-86-41.

Près bd AUGUSTE-BLANQUI **SUPERBE LOFT** à terminer 185 m², 1.100.000 F. 272-40-19.

14e arrdt

Ed.-Quin.-Raspail, 354-95-10 **PLEIN CIEL ASC.** 4 P. + studio, balc. soleil.

Près PARC MONTSOURIS 13e ETAGE PLEIN CIEL très gd stand. 3 P. 80 m² + balc. + park. Parfait ét. Nombreux aménagements. 900.000 F. 227-22-62.

15e arrdt

PRES CHAMPS-DE-MARS Beau 6 P. 2 bns gar. soleil dégagé. Matin : 567-47-47.

CECOGI CONSTRUIT **329, RUE LECOURBE** IMM. GRAND STANDING (Jardin., balcon, terrasse etc.) **STUDIO AU 6 P** Prix moyen 12.300 le m² Tél. : au 575-62-78

FELIX FAURE Refait neuf, 80 m². LIV, 2 CHBRES + 1 petite avec fenêtre, cuis., 2 bains, chauf. cent. Px 700.000 F. Pptaire. 504-01-50, poste 22.

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO 5 P. 120 m², 2 bains, ét. élevé + 2 services. 504-49-13.

MICHEL-ANGE MOLITOR Exceptionnel appt d'angle 4 P. dble séjour en rotonde de 40 m² + 2 chambres. S. de bains, cuis. équipée, service clair calme, soleil. 266-38-39 – 285-25-48.

LA SOURCE, 6 P., 160 m² Parfait état, 2 chbres service. Px total 1.750.000 F., très bel imm. avec ascenseur et tapis. PROMOTIC. Tél. 553-14-14.

EXCEPTIONNEL SUR LE BOIS Imm. de gd luxe, dble living + 3 chbres en duplex 170 m² + jardin privé de 120 m² + Park. prix : 2.800.000 F Vis. mardi 14/17 h., 9, place de la Pte de Passy. 553-00-21

18e arrdt

PRIX 240.000 F. 3 P., cuis., entrée, w.-c., bains, imm. ravalé, bon standing. Voir pptaire, lundi, mardi, 14/18 h. 30, 50 bis, rue Marx-Dormoy.

19e arrdt

PORTE DE PANTIN Imm. pier. de taille ravalé **3 PCES TT CFT** Sur avenue, exposit. SUD 290.000 F à déb. 345-86-41

20e arrdt

PARIS-20e Rue d'AVRON Part. vd studio tt cft, bien ensol. 145.000 F. Tél. 607-74-09.

78-Yvelines

Appt type F3, 5e ét. avec ascenseur, cave, garage. Prox. écoles et commerces. Px : 390.000 F dont 80.000. PIC. Tél. 041-10-21.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY ST-JAMES, atelier, 5 P. + TERRASSE, 45 m² plein-pied, mardi, 13 h/16 h. 8, rue Frédéric-Passy. 550-34-00.

NEUILLY, 28, bd Saussaye, living double + 2 chbres, tt cft. 120 m² + box. 1.500.000 F. Mardi, 13/17 h., 550-34-00.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL Part. vd studio imm. récent tt cft, balc. Px 150.000 F. Tél. 607-74-09.

94 Val-de-Marne

A VENDRE Charenton, 200 m bois de Vincennes, pr. Mº Charenton-Ecoles, 2 P., cuis., s. bns, w-c, cave, ch. centr. ind., tél. ds pet. imm., nomb. amén. 310.000 F. Tél. 353-10-10 apr. 20 h.

Province

(Affaire à saisir) Cause double emploi, de préférence de particulier à particulier, Appartement F2, très ensoleillé, Côte d'Azur, Les Lecques (Var) 300 m de la plage, 500 m du port. Rez-de-jardin, dans petit immeuble très bon standing de 2 étages, jardin 60 m², parfait état, charges insignifiantes. Prix 400.000 F. Tél. (16-92) 31-35-05.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75

RECHERCHE 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE recherche, urgent, 2 à 3 pièces Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER. Tél. 261-39-78. ou le soir : 900-84-25.

locations non meublées demandes

Paris

Collaboratrice journal rech. Appt 3 ch., Paris. Prix 3.000 F ch. comprises, agences s'abstenir. Écrire sous le nº 6.241 RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EMBASSY - SERVICE 8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTEM., HOTELS PARTIC. et VILLAS, PARIS ou Ouest résident. **562-78-99**

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit. - 770-87-26.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES. Villas, pav. ttes banl. Loy. garant. 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

bureaux

Locations

4 BUREAUX LUXUEUX 2e ardt, possibilité 2 ét. avec bail commercial Mme BONNET - 236-23-45

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique **355-17-50**

PROPRIÉTAIRE loue directement en totalité IMMEUBLE NEUF **de 750 m² de BUREAUX** sur 4 niveaux disponible le 1er février PLEIN CENTRE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE rue de Paris. Pr tous renseignements et visite 551-58-03, heures de bureau

BUREAUX MEUBLES à Paris 8e, 9e ou 15e **SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS** Télex - Secret - ts services **CONSTITUTION STES** Prix compét - délais rapides **ASPAC 293.60.50**

Sièges sociaux, 8e Création de sociétés **AFC - 359-20-20**

Domiciliation secrétariat, Champs-Elysées, Boulogne. A partir de 100 F HT/mois. Téléphone : 603-27-77.

BOULOGNE 20, rue Thiers Mº Marcel Sembat et Pte de St-Cloud, bureaux clairs 200 m² en 2 niveaux s/jard., indépendants et entièrement rénovés. S'adr. M. BAUMANN 17 ter, rue Thiers, 92100 Boulogne. 620-58-61

locaux commerciaux

MARAIS SAINT-PAUL Dans immeuble neuf 4 locaux commerciaux Rez-de-chaussée Surface de 110 m² à 220 m². Brut de coffrage Possibilité tous commerces

LOCATION ET VENTE Pour tous renseignements tél. à CIABA S.A. au : 720-30-00.

fonds de commerce

Part. vd. CAHORS, fonds **TABACS - JOURNAUX** 600.000 F. (65) 35-33-31.

pavillons

A vdre récent type F5 + gar. s/500 m² terrain, situé à MONTHYON (7 km Meaux). Prix 500.000 F Tél. 436-14-59 apr. 16 h 30.

94 FRESNES, pav. 4 P, 65 m². Décorat. luxueuse. 420.000 F.

Directement sans commission. Téléphone : 764-93-42. L'Ordinateur Immobilier.

propriétés

NOISY-LE-GRAND Dix minutes de Paris vend. propriété bourg. + mais. gardien, parc paysager 3800 m² 5 chbres, sal. 60 m², s. à mang., cuis., s. de jeux 60 m², 4 W.C. 2 s. de bain, sous-sol total. Cours tennis en aménagement. Prix : 2.700.000 F. Tél. : 805-16-27 ou 355-19-21, heure bureau.

maisons individuelles

Part. à part. vend Villa F 4 avec garage et jard. à Aix-en-Provence. (42) 27-80-23, h. r.

maisons de campagne

NANCAY (SOLOGNE) grande maison moderne plain pied séjour 50 m² + 3 chambres, sur 6.000 m² de terrain boisé - 572-02-87.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Le cumul « retraite-emploi » : Comment le contrôler ?

En annonçant sa décision de porter, à partir du 1er avril 1983, le taux de pension à 50 % pour les salariés âgés de soixante ans et totalisant trente-sept annuités et demi de cotisations, le gouvernement met fin à toutes les hypothèses et scénarios qui pouvaient s'élaborer autour de ce projet. En bloquant le taux de pension à 50 % dès les trente-sept ans et demi atteints, il incite le retraité en puissance à quitter son emploi.

Or, à soixante ans, si l'on excepte les travailleurs astreints à des travaux particulièrement pénibles, la retraite n'est pas toujours perçue comme une délivrance et certains souhaiteraient non s'arrêter de travailler mais réduire leur activité.

Actuellement, la seule atténuation à cette alternative imposée est le fait des caisses de retraite complémentaire, qui conditionnent le versement de leur prestation à une cessation de travail ou au maintien d'une activité très légère.

Si, donc, les conventions collectives ne reprennent pas ce nouveau *« progrès social »* en s'alignant sur ce nouveau droit de la Sécurité sociale, ou si l'exercice d'une nouvelle activité n'est pas interdit, la volonté du gouvernement de dégager des emplois ne sera pas satisfaite. D'où l'idée non d'interdire le cumul, — opération complexe et délicate — mais de le limiter, en prévoyant la suspension de la pension comme sanction lors du dépassement du plafond.

Il est très difficile d'évaluer le nombre de retraités qui exercent un emploi. Il s'agit dans leur grande majorité des fonctionnaires, principalement des militaires — qui organisent leur carrière en fonction de cette double pension — et des salariés dépendant des régimes spéciaux qui prennent leur retraite à cinquante-cinq ans, voire cinquante ans. Si un récent rapport de l'Inspection générale des affaires sociales parle de retraités relevant de régimes spéciaux exerçant une activité en 1979, le nombre ne serait que de cent vingt mille pour le régime général. *« La diminution du taux d'activité des retraités est donc très nette puisque la proportion des retraités actifs s'est réduite des deux tiers en moins de dix ans »*, ajoute le rapport.

Mais les chiffres de la population concernée baissent encore si on applique les limites financières du cumul emploi-retraite le plus souvent évoquées, deux fois et demi le SMIC, soit actuellement à peu près 8 000 F. Ils seraient environ trente mille dans une telle situation. Appliquée aujourd'hui, une telle disposition autoriserait un retraité touchant le maximum de pension (la moitié du salaire plafond de la Sécurité sociale, c'est-à-dire 3 295 F) à percevoir un salaire de 4 700 F par mois. Ce sont évidemment les cumuls de la hiérarchie qui sont visés. A faible qualification, salaire faible, donc petite pension et ensuite petit emploi. En revanche, à qualification élevée, salaire élevé, retraite maximum et seconde activité à forte rémunération. Le risque demeure de voir ces salariés s'engager dans la voie du travail noir ou d'une activité indépendante ou libérale.

Mais, si le principe du cumul est admis, si les limites en sont déterminées, qui va contrôler les services de la main-d'œuvre et du travail sur déclaration des employeurs, l'administration fiscale ou les caisses de retraite ?

Sans préjuger de leur capacité à rendre un tel service, l'hypothèse de charger les contrôleurs et les inspecteurs du travail d'une telle mission n'est guère retenue. Les services fiscaux, qui reçoivent d'une part les déclarations de revenus et, d'autre part, les informations émanant des entreprises et des caisses de retraite, paraissent tout indiqués pour assurer le contrôle. Or, il ne semble pas que cette administration envisage d'élargir sont rôle, — qui consiste à recueillir les données, à les confronter et à redresser les erreurs si besoin est pour fixer le montant de l'imposition — à d'autres attributions pour ensuite informer la caisse de retraite d'avoir à suspendre la pension. Et puis la périodicité annuelle des déclarations s'oppose à l'appréciation de la situation, ô combien variable, du retraité.

Le rôle de la Caisse nationale

Reste donc la C.N.A.V (Caisse nationale d'assurance vieillesse), qui verse la pension. La C.N.A.V. pratique déjà des contrôles de revenus pour les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité et pour les titulaires d'une pension délivrée au titre de l'inaptitude ou substituée à une pension d'invalidité. Dans ce dernier cas, la vérification du cumul s'effectue au moment de la demande de pension, puis, par sondage, une fois avant le soixante-cinquième anniversaire. En 1980, sur questionnaires envoyés, pensions furent suspendues. La C.N.A.V. ne procède que par déclaration sur l'honneur ; sans mettre en doute la véracité des réponses, elle s'interroge sur l'efficacité de ce procédé. Si le contrôle du cumul devait lui être confié, il lui faudrait traiter alors environ cinq millions de dossiers tous les trimestres — si l'on considère qu'à tout moment un retraité peut redevenir actif — pour lesquels chaque contestation fera l'objet d'un contentieux.

Face aux principes fondamentaux du droit au travail et du droit à pension acquis par des cotisations et dont la privation devient intolérable, il est vrai que le cumul d'un salaire et d'une retraite est douloureusement ressenti par les deux millions de chômeurs qui espèrent un emploi. Mais la mise en œuvre du contrôle de ce cumul suppose la mise en place d'une machinerie bien lourde pour des résultats aléatoires.

CHRISTIANE GROLIER.

TABACS

Les hausses du 1er février

Le prix des tabacs et cigarettes augmente d'un peu plus de 10 % en moyenne à partir de ce lundi 1er février. Le ministre de l'économie et des finances et le ministre du budget qui ont signé à ce propos l'arrêté publié au *Journal officiel* du 22 janvier estiment que ces hausses devraient rapporter quelque 2 milliards de francs supplémentaires à l'État.

Voici quelques exemples des augmentations :

Cigarettes françaises : Gauloises, 3,80 F (ancien prix 3,40) ; Gitanes, 4,90 F (4,40) ; Royale, 6,10 F (5,60).

Cigarettes étrangères : Marlboro, 7 F (6,30) ; Peter Stuyvesant, 6,60 F (5,90) ; Rothman, 7 F (6,30).

Cigares : Meccarillos (en 20), 13,60 F (12) ; Panter Small (en 20), 13,60 F (12) ; Wilde Havana Sincero (en 20), 32,80 F (32) ; Quai d'Orsay Panetelas (en 25), 675 F (560) ; Monte Cristo nº 2 (en 25), 870 F (720) ; Davidoff dom Perignon (en 25), 2 900 F (1 950).

Tabacs : Caporal (40 g), 4 F (3,60) ; Caporal export (50 g), 6,60 F (5,60) ; (Saint-Claude) (50 g), 7,20 F (5,90) ; Amsterdamer (50 g), 7,60 F (6,20) ; Clan Aromatic (50 g), 10,50 F (8,20).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU PRIX D'AMERIQUE

TIRAGE Nº 7 DU 30 JANVIER 1982

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

Classée première : la série 5 (Hymour 1er)
Classée deuxième : la série 3 (Jiosco 2ème)
Classée troisième : la série 7 (Idéal du Gazeau 3ème)

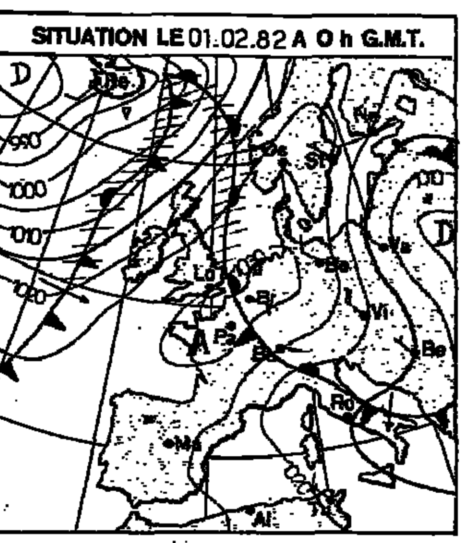
TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 5	SERIE 3	SERIE 7	AUTRES SERIES
1	1 01 41 51 01 281	F. 250 2 000 2 000 2 000 200 000	F. néant 1 000 1 000 1 000 100 000	F. néant 500 500 500 70 000	F. néant 250 250 250 20 000
2	2 32 032 882 1 422 7 342	250 2 000 12 000 10 000 20 000 20 000	néant 1 000 5 000 4 000 10 000 10 000	néant 500 2 500 2 000 4 000 4 000	néant 250 1 250 1 000 2 000 2 000
3	3 1 753 7 253 9 073	250 20 000 20 000 20 000	néant 10 000 10 000 10 000	néant 4 000 4 000 4 000	néant 2 000 2 000 2 000
4	4 04 3 924 6 274	250 2 000 20 000 20 000	néant 1 000 10 000 10 000	néant 500 4 000 4 000	néant 250 2 000 2 000
5	5 4 195 5 255 8 125	250 20 000 20 000 20 000	néant 10 000 10 000 10 000	néant 4 000 4 000 4 000	néant 2 000 2 000 2 000
6	6 01 106	250 750 000	néant 250 000	néant 100 000	néant 40 000
7	7 867 5 677 00 127	250 10 000 20 000 5 000 000	néant 4 000 10 000 750 000	néant 2 000 4 000 250 000	néant 1 000 2 000 70 000
8	8 448	250 10 000	néant 4 000	néant 2 000	néant 1 000
9	9 89 2 429 9 289	250 4 000 20 000 24 000	néant 2 000 10 000 12 000	néant 1 000 4 000 5 000	néant 400 2 000 2 400
0	0	250	néant	néant	néant

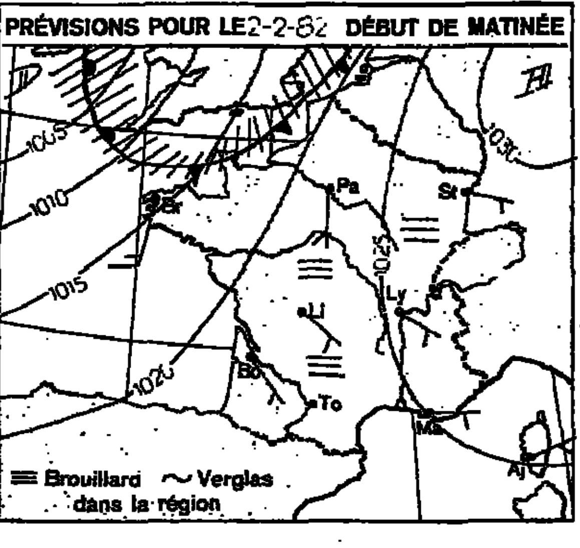
(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 5 qui ne bénéficient d'aucun autre lot

PROCHAINS TIRAGES LE 3 FÉVRIER 1982 LA CHANDELEUR A MALAKOFF (Hauts-de-Seine) L'ARLEQUIN AU CENTRE COMMERCIAL BELLE EPINE (Val-de-Marne)

LOTERIE NATIONALE TIRAGE DU 30 JANVIER 1982 Nº 7

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er février à 0 heure et le mardi 2 février à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe s'affaibliront sur leur face occidentale et la bordure du courant perturbé atlantique affectera passagèrement nos régions les plus à l'ouest.

Mardi matin, le temps sera doux et nuageux sur la Bretagne, la Normandie, la région parisienne et le Nord-Picardie ; de faibles pluies éparses se produiront près des côtes de la Manche. Sur les autres régions, d'assez nombreux brouillards se dissipant assez rapidement seront observés dans l'intérieur, quelques gelées de – 2 à – 4 sont possibles de l'Aquitaine au Massif Central, aux vallées des Alpes et en Alsace.

Beau temps près de la Méditerranée.

Dans la journée, temps ensoleillé sur les régions méridionales, le centre et l'est de la France favorisant une hausse des températures. Belles éclaircies sur le Bassin parisien et le Nord. Aggravation nuageuse de la Vendée au Cotentin avec des pluies plus marquées le soir.

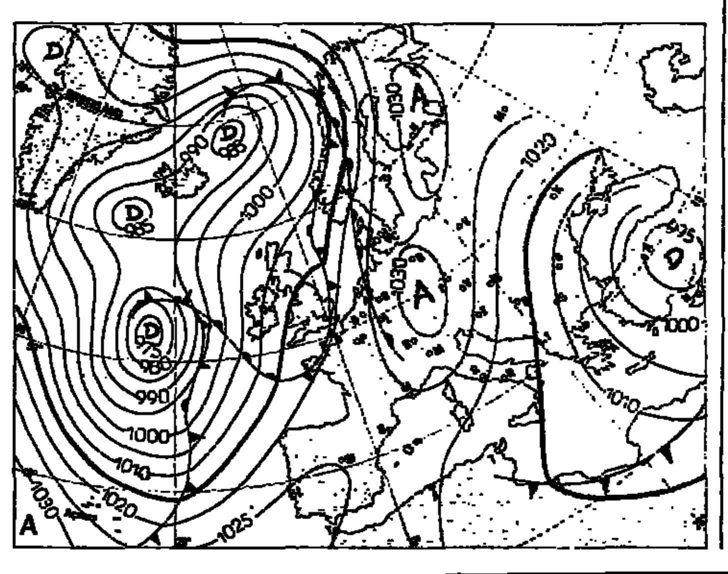
Vents faibles et variables dans la plupart des régions mais s'orientant au sud-ouest. Modérés près de l'Atlantique.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 1er février 1982 à 7 heures, de 1030 millibars, soit 772,6 millimètres de mercure. Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 31 janvier au 1er février) : Ajaccio, 14 et 2 degré ; Biarritz, 9 et 7 ; Bordeaux, 9 et 6 ; Bourges, 9 et 2 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 9 et 5 ; Dijon, 10 et 7 ; Grenoble, 10 et – 1 ; Lille, 8 et 6 ; Lyon, 9 et 5 ; Marseille-Marignane, 13 et 3 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 11 et 8 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 11 et 8 ; Pau, 9 et 4 ; Perpignan, 15 et 5 ; Rennes, 10 et 7 ; Strasbourg, 9 et 0 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 8 et – 1 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 2 degrés ; Amsterdam, 7 et – 1 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 3 et – 3 ; Bonn, 8 et – 5 ; Bruxelles, 7 et 1 ; Le Caire, 17 et 13 ; îles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 1 et – 7 ; Dakar, 25 et 18 ; Genève, 10 et 2 ; Jérusalem, 8 et 4 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 15 et – 2 ; Moscou, – 4 et – 8 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 4 et 2 ; Palma-de-Majorque, 20 et 2 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, – 9 et – 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 1er FÉVIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



BREF

COLLOQUES

CONTRE LA FAIM. — L'association Liaison et action contre la faim organise son huitième colloque, le samedi 6 février, à partir de 10 heures, à l'université de Paris-VII, tour 44, salle 310, troisième étage, 4, place Jussieu, 75005 Paris.

A l'ordre du jour : proposition de loi relative à l'organisation de la distribution des produits dits « excédentaires » et mobilisation générale contre la faim et la misère.

TEMPS LIBRE

VOLLEY-BALL. — La direction départementale Temps libre, jeunesse et sports de Paris organise des séances de volley-ball loisir chaque vendredi, de 19 heures à 21 heures, au gymnase Sainte-Clotilde, 99 *bis*, rue de Reuilly, 75012 Paris.

★ Renseignements et inscriptions au 607-14-59.

LES PROPOSITIONS DE CONCORDIA. — Concordia, association d'échanges internationaux, vient de publier son programme d'activités hiver-printemps 1981-1982 : chantiers internationaux de jeunes, stages de formation d'animateurs, randonnées pédestres ou ski de fond.

★ 27, rue du Pont-Neuf, BP 238, 75024 Paris Cedex 01, Tél. : 233-42-10.

ARCHÉOLOGIE EN PÉRIGORD. — Le Centre permanent d'initiation à l'environnement (C.P.I.E.) du Périgord Noir organise des stages sur l'archéologie, la préhistoire, l'ornithologie, les plantes médicinales et alimentaires, etc., offerts à tous et animés par des enseignants et des spécialistes.

★ ESPER-CPIE, mairie de Sireuil, 24620 Les Eyzies, Tél. : (53) 29-68-20.

VIVRE A PARIS

CINEMA POUR ENFANTS. — Heureuse initiative du Studio Contrescarpe à Paris, qui propose des films pour enfants pendant la durée des vacances de février et offre une entrée gratuite à tout accompagnateur de trois jeunes spectateurs. Du 3 au 16 février en matinées. Prix des places : 12 francs. 5, rue Blainville, 75005 Paris.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 FÉVRIER

« Paris d'autrefois raconté aux jeunes », 14 h 30, devant l'église Saint-Merri, Mme Colin.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Notre-Dame de Paris », 15 h, façade, portail central, Mme Bouquet des Chaux.

« Musée Cognacq-Jay », 15 h, 25, boulevard des Capucines, Mme Garnier-Ahlberg.

« L'art médiéval », 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« La peinture flamande au XVe siècle, 15 h 15, musée du Louvre, Victoire de Samothrace (Mme Caneri).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Opéra », 13 h, marches (Mme Hager).

« Collection Thyssen », 13 h 45, Petit Palais (Mme Leblanc).

« Les chefs-d'œuvre du musée », 10 h, musée du Louvre.

« Du cloître des Billettes à l'église des Blancs-Manteaux », 14 h 30, 24, rue des Archives (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé ».

« Musée de Cluny », 15 h, 6, place Paul-Painlevé (Tourisme culturel).

« Rénovation du Marais », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h 30 : 109, rue de Rivoli, M. A. Vauchez : « Pèlerins et pèlerinages de France du Moyen Age (XIe-XIIIe siècle) ».

17 h : Palais du Louvre, Mlle Quet : « La mosaïque cosmologique de Merida ».

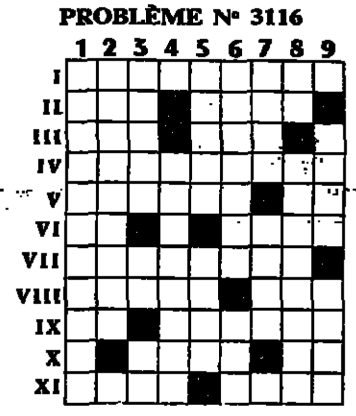
18 h : Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. P. Meyer : « L'hypertension artérielle, maladie de l'inné et de l'acquis ».

20 h 30 : 60, boulevard de La Tour-Maubourg, M. Y. Diénal : « L'amour amoureux » (psycho-santé).

20 h 30 : 61, rue Madame, M. M. Serres : « Du particulier à l'universel ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3116



HORIZONTALEMENT

I. Partisans de l'alliance sans alliance. — II. Les puissances y affichent leur impuissance. L'humble graminée ou le parfum capiteux. — III. La dernière tient souvent la première place. Bottera. — IV. On admet qu'il tienne la caisse, mais on ne lui permet pas de taper dedans. — V. Pupille dans les visées d'un vieux grigou. Pas approuvé pour autant. — VI. Préposition. Descend du ciel. — VII. Quand il s'étend, tout le monde dort. — VIII. Prennent de nombreuses bûches quand les trottoirs sont verglacés. Elément positif, ici en mauvaise position. — IX. Négation. Partie d'une veste ou la veste tout entière. — X. Elément de transaction populaire. Sont fermés en été. — XI. Fait s'embrasser les corps après avoir embrasé les cœurs. Pour elle, l'existence précède l'essence.

VERTICALEMENT

1. Jadis elle faisait sautiller ; aujourd'hui on ne pense qu'à la faire sauter. — 2. Poison pour les rats. — 3. La précipitation qu'elles annoncent incite la nôtre à rentrer. Nid d'espions. Il a mis à contribution le génie de Bonaparte. — 4. D'une valeur paritaire avec celle du franc. — 5. Facteur de puissance. Prière d'une vierge au bord du péché. — 6. Ses maîtres s'efforcent d'en préserver leurs clients. Symbole adamique qu'Eve aurait pu trouver dans la pomme. — 7. Evocation d'un voyage futur. Les produits qu'elle écoule sont plutôt coulants. — 8. Ce que, finalement, Sand et Rostand possèdent de commun. Ouvertures. — 9. Emballage compris. Capable de faire rosir une rosière.

Solution du problème nº 3115

Horizontalement

I. Procéduriers. Os. — II. Régicides. Ointe. — III. Réunis. Mue. El. — IV. Nuer. Enseigner. — V. On. Garée. Sens. — VI. Sires. Nue. Esse. — VII. Tee. Eu. Ecu. — VIII. Isbas. Nippes. Il. — IX. Al. Momie. Osée. — X. Urticacées. — XI. Eut. Alentours. — XII. Usuel. Ten. Pé. — XIII. Réel. Nu. Saines. — XIV. Sésame. Oc. Inouï. — XV. Naturistes.

Verticalement

1. Pronostiqueurs. — 2. Ré. Unies. Rusées. — 3. Ogre. Rebattues. — 4. Cierge. Ali. Elan. — 5. Ecu. Ases. Cal. Ma. — 6. Dîner. Mal. Net. — 7. Udine. Noce. — 8. Ressentiment. Or. — 9. Is. Piété. Ci. — 10. Mise. Pesons. — 11. Rouge. Dé. Ait. — 12. Sienne. Sourdine. — 13. Esse. Nos. — 14. Oter. Scier. Peu. — 15. Sel. Meule. Gésir.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 31 janvier :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application de la loi du 23 décembre 1981 sur l'exploration et l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins.

● Modifiant le décret du 28 septembre 1979 portant modification du régime d'assurances accident, maladie, maternité et décès des marins.

● Portant modification des articles R 2 et R 4 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

● Définissant les conditions de production de divers vins de pays.

DES ORDONNANCES

● Relative aux contrats de solidarité des collectivités locales.

● Relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail en agriculture.

Le Monde

économie

SOCIAL

La réduction de la durée du travail et ses conséquences

La réduction de la durée hebdomadaire légale du travail de quarante heures à trente-neuf heures, applicable à compter de ce lundi 1er février, est à l'origine de conflits de plus en plus nombreux. Ce pourrait être paradoxal, si l'on ne trouvait d'abord l'explication dans l'ordonnance gouvernementale elle-même, qui laisse aux négociations dans les branches professionnelles et dans les entreprises le soin de régler les modalités d'application et les contreparties de l'abaissement du temps de travail. Or employeurs et syndicats interprètent différemment le texte officiel.

Ainsi, à l'usine des glaces Motta, à Argentan (Orne), occupée depuis le 26 janvier, la C.G.T. et la C.F.D.T. refusent l'aménagement saisonnier (trente-quatre heures l'hiver, quarante-quatre heures l'été) que veut instaurer la direction. A Kodak-Vincennes, environ la moitié des deux mille quatre cents salariés ont cessé le travail pour obtenir que la cinquième semaine de congés payés ne « ratisse » pas les congés d'ancienneté. Ailleurs, comme dans les entreprises de vente par correspondance du Nord, c'est la compensation salariale qui est refusée par les employés.

Ailleurs encore, comme dans les P.T.T. ou dans les douanes, la remise en cause d'avantages acquis ou des problèmes touchant à l'aménagement du temps de travail (modulations d'horaires, travail du week-end, travail de nuit des femmes, etc.) suscitent de vives réactions.

En revanche, un accord vient d'être signé à Elf-France (huit mille trois cents salariés) entre la direction et les syndicats C.F.D.T. et F.O., prévoyant, sans perte de salaire, la semaine de trente-huit heures : au 1er janvier 1982 pour le personnel posté en 3 × 8 continu, au 1er octobre prochain pour l'ensemble du personnel.

Bon nombre d'accords définitivement conclus maintiennent intégralement le salaire réel

Fin janvier, on comptabilisait, selon le C.N.P.F., vingt-trois accords sur la durée du travail, définitivement conclus dans le secteur privé. On recensait également quelques accords de principe, soumis à l'approbation finale, comme dans le gardiennage (où la C.G.T. a signé), le commerce de gros, les remontées mécaniques, les exploitations frigorifiques ou les industries nautiques.

C'est dire qu'on n'a pas beaucoup avancé depuis le début de l'année : à partir du 20 décembre 1981, en effet, les négociations dans les branches professionnelles ont été suspendues à la publication de l'ordonnance, adoptée par le conseil des ministres du 13 janvier. Depuis, les discussions ont repris dans une douzaine de secteurs, comme le cartonnage, les industries laitières ou les articles de papeterie. Elles vont recommencer dans une quinzaine d'autres, comme les industries du verre, du médicament et des transformations de matières plastiques, et, surtout la métallurgie, le plus important, avec deux millions et demi de salariés.

Dans cette branche, la date retenue par le patronat et les syndicats pour la reprise des pourparlers — 16 février, — laisse à penser que l'échéance du 15 février, fixée par les pouvoirs publics pour dresser un nouveau bilan des négociations par branches, ne sera peut-être pas respectée. Mais ce n'est pas essentiel : le gouvernement a fait savoir aux partenaires sociaux qu'ils disposaient d'un délai supplémentaire — jusqu'en juin, date de parution des décrets d'application, — pour s'entendre valablement.

Et l'on déclare, au C.N.P.F., que l'*« ordonnance pousse à la négociation »*, dans la mesure où il s'agit, pour les dirigeants de l'avenue Pierre-1er-de-Serbie, d'engranger le plus grand nombre d'accords possible, sur les aménagements du temps de travail et autres « assouplissements », afin d'influer sur le contenu des décrets d'application et obtenir des dérogations...

La compensation salariale est, ainsi, à l'ordre du jour. Les organisations syndicales sont-elles prêtes à accepter une diminution des rémunérations, en fonction d'une réduction effective de la durée du travail ? L'ordonnance stipule que les « smicards » devront être payés 40 heures pour 39 heures. C'est la seule contrainte salariale qu'elle ordonne.

Dégressivité

Pour le reste — c'est-à-dire pour la plus grande majorité des travailleurs, — l'avis du ministre du travail, M. Auroux, est connu : une baisse dégresisve des traitements, selon leur niveau et selon l'ampleur de la diminution du temps de travail, ne peut être *a priori* exclue. C'est aussi le sentiment de la C.F.D.T., à condition qu'on se préoccupe des basses rémunérations et du volume des heures supplémentaires.

Dans ce contexte, il n'est pas inintéressant de regarder de près les clauses salariales des accords conclus. Dans leur majorité, ils s'alignent par ailleurs sur le protocole national, signé le 17 juillet 1981 par le C.N.P.F. et par les syndicats C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. sur la semaine de travail le trente-neuf heures et la généralisation de la cinquième semaine de congés payés.

On constate ainsi, selon des indications recueillies de source patronale, que bons nombre d'accords comprennent le maintien à 100 % des salaires réels : c'est le cas, par ordre alphabétique, dans les assurances (130 000 travailleurs), la bijouterie (30 000), le ciment (13 000), les combustibles, solides et liquides (10 000), le commerce de viande de gros (40 000), l'habillement (260 000), les instruments à écrire (3 000), les pâtes alimentaires (5 000), le Syntec (bureaux d'études et de conseils) (50 000), et les transports publics urbains de province (30 000). Ce dernier secteur est le seul où la C.G.T. ait définitivement signé.

Dans l'ameublement (90 000 personnes), le bâtiment et les travaux publics (1 800 000) et la sérigraphie (5 000), il s'agit du maintien à 100 % des salaires minimaux. En revanche, des compensations ont été admises dans trois branches : 80 % des salaires réels dans les matériaux de construction (100 000 travailleurs), avec la signature de F.O. et de la C.G.C. ; 60 % dans l'industrie sucrière (15 000), avec l'accord de la C.F.D.T., de la C.G.C. et de la C.F.T.C. ; 50 % dans l'importation charbonnière (7 000), avec l'approbation de F.O., de la C.G.C. et de la C.F.T.C. Dans l'industrie sucrière, toutefois, une prime en « début de campagne » permet de rétablir la rémunération réelle à près de 100 % (1).

C'est sur ce problème de la compensation salariale qu'a achoppé, jusqu'à présent, la négociation engagée dans la métallurgie, le patronat ne proposant que 66 % des traitements : la rencontre du 16 février pourrait être décisive, non seulement pour cette branche capitale, mais aussi pour l'ensemble des autres discussions. — M.C.

(1) Si l'on ne retrouve pas le nombre de vingt-trois dans les branches citées, c'est, notamment, que plusieurs accords ont été signés dans une même branche, pour telle catégorie de personnel particulière, comme l'encadrement.

LES NÉGOCIATIONS CHEZ RENAULT SONT FREINÉES PAR UNE QUERELLE DE CHIFFRES

Les négociations sur la durée du travail continuent à la régie Renault, où les syndicats ouvriers continuent de reprocher à la direction de *« ne pas respecter les engagements du gouvernement »*. Des débrayages ont été observés en fin de semaine dans les usines de Saint-Ouen et de Boulogne-Billancourt, et une grève *« illimitée »* a lieu depuis le jeudi 28 janvier à Maubeuge (Nord) contre les modalités des réductions d'horaires (*le Monde* daté 31 janvier - 1er février).

Vendredi, la fédération C.G.T. de la métallurgie avait dénoncé la déclaration faite par la direction de la Régie, d'une réduction de l'horaire hebdomadaire à 36 h 30 en 1982, impliquant l'embauche de 3 500 personnes. Selon M. Sainjon, secrétaire général de cette fédération, les salariés en équipe qui travaillent 41 h 40 feront 40 h 40 et les autres salariés effectueront 39 h 50 de travail hebdomadaire au lieu de 41 h 20 actuellement. La direction, pour sa part, précisait lundi 1er février qu'elle se référait au temps de travail effectif, excluant de l'horaire affiché pour les équipes les deux heures et demie de casse-croûte accordées chaque semaine.

Malaise aussi chez les fonctionnaires cégétistes, qui ont annoncé, à l'issue de leur congrès de Saint-Etienne, une journée de lutte consacrée, en février, aux revendications sur les salaires et l'emploi.

● *A Belfort (territoire de Belfort)*, les sapeurs-pompiers, qui réclament une dizaine de postes supplémentaires — ils sont actuellement soixante-quatre — ont fait grève samedi 30 janvier pour la deuxième fois. Le mouvement devrait se poursuivre samedi prochain.

La grève du zèle des douaniers provoque d'énormes bouchons à la frontière franco-espagnole

La grève du zèle des douaniers continuait ce lundi matin 1er février et elle avait des conséquences fâcheuses pour les usagers, notamment aux postes frontières des routes et des autoroutes.

La grève du zèle a eu pour effet d'interrompre depuis vendredi soir 29 janvier, dans les Pyrénées-Orientales, tout trafic, aussi bien par la route nationale n° 9 que par l'autoroute, avec l'Espagne.

Près de trois cents camions étaient encore, dimanche, stationnés côté français sur l'aire de l'« autoport » du Boulou et environ quatre cents attendent de l'autre côté de la frontière dans la zone de dédouanement de la Juquera, rapporte notre correspondant à Perpignan Jean-Claude Marré. De plus, côté espagnol, les camionneurs sont intervenus auprès des autorités pour obtenir l'assurance que les camions et leur chargement pourraient traverser en toute sécurité le département des Pyrénées-Orientales.

Seules les frontières de Cerbère et du col d'Ares (avec les difficultés liées à la dimension des routes) sont restées ouvertes au trafic.

Dan les Pyrénées-Atlantiques aussi, la situation restait tendue pendant le week-end, les camionneurs français empêchant, à Hendaye, les voitures de tourisme de passer. Dimanche, en fin d'après-midi, seuls les postes de Béhobie et du pont Saint-Jacques restaient encore ouverts aux voitures. Mais, dans le courant de la soirée, une centaine de camions, qui se trouvaient jusque-là au poste de péage de l'autoroute A-63 à hauteur de Benesse-Maremne (Landes), ont réussi à gagner la frontière à Biriatou, bloquant la circulation.

Une réunion était prévue lundi en début de matinée à Biriatou, pour tenter de trouver une solution.

Dans les aéroports parisiens, la journée de dimanche a été marquée par de longues attentes pour les passagers, mais ce lundi en début de matinée, les douaniers laissaient les voyageurs passer sans leur faire ouvrir systématiquement les bagages.

FISCALITÉ

LA TAXE SUR LES SALAIRES POUR LES EMPLOYÉS DE MAISON ENTRE EN VIGUEUR DÈS CETTE ANNÉE

Les personnes utilisant les services d'un employé de maison, d'une femme de ménage ou d'une assistante maternelle devront verser, dès cette année, et dans certains cas, dès le 15 février, la taxe sur les salaires, indique un communiqué du ministère du budget.

La loi de finances pour 1982 a supprimé la dispense de taxes sur les salaires instituée en 1950 en faveur des personnes n'utilisant, pour leurs besoins personnels, les services que d'un seul employé.

Les rémunérations versées à partir du 1er janvier 1982 sont donc passibles de la taxe, et les versements correspondants devront être effectués « dans les délais de droit commun », à l'aide de bordereaux que les employeurs pourront obtenir auprès des comptables du trésor.

Par tranches de salaire, le barème de la taxe est de 4.25 % jusqu'à 2 735 F par mois, de 8.50 % entre 2 735 F et 5 470 F par mois, et de 13.60 % au-delà (1).

Des délais de règlement de la taxe sont fonction de son montant. Si la taxe due est supérieure ou égale à 500 F par mois, le versement doit être effectué, au plus tard, le 15 du mois suivant. Pour un montant mensuel inférieur, elle doit être réglée pour le 15 du mois suivant la fin d'un trimestre si, pour ces trois mois, elle est supérieure ou égale à 500 F (2). Enfin, dans tous les autres cas, le versement doit être effectué pour le 15 janvier 1983 (3).

Les employeurs devront également faire parvenir au fisc, pour le 1er mars 1982, une déclaration des salaires versés en 1981. Cette déclaration, précise le communiqué, n'a qu'*« une valeur informative »* et n'entraînera pas le versement de la taxe sur les salaires payés l'an dernier.

(1) Pour les salaires trimestriels compris entre 0 et 8 200 F, le taux de la taxe est de 4.25 %. Entre 8 200 F et 16 400 F il est de 8.50 %. Au-delà de 16 400 F il est de 13.60 %.

(2) C'est le cas par exemple d'un salaire dont le calcul théorique entraînerait une taxe de 300 F par mois, soit 900 F par trimestre.

(3) C'est le cas par exemple d'un salaire qui entraînerait une taxe de 150 F par mois puisque son montant cumulé par trimestre (450 F) serait inférieur à la limite de 500 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép		Rep + ou Dép		Rep + ou Dép	
$ E.-U.	5,9400	5,9460	— 5	+ 45	— 30	+ 45	— 55	+ 85
$ can.	4,9577	4,9643	— 34	+ 30	— 63	+ 22	— 138	+ 22
Yen (100)	2,5702	2,5741	+ 151	+ 186	+ 322	+ 368	+1058	+1136
DM	2,5449	2,5493	+ 81	+ 115	+ 182	+ 227	+ 623	+ 75
Florin	2,3182	2,3217	+ 88	+ 106	+ 173	+ 210	+ 554	+ 623
F B (100)	14,9166	14,9402	— 503	— 256	—1306	— 963	—3223	—2670
F S	3,1953	3,2010	+ 144	+ 188	+ 305	+ 363	+ 990	+1105
L. (1000)	4,7464	4,7535	— 307	— 236	— 634	— 534	—1807	—1626
£	11,1225	11,1382	— 11	+ 115	+ 1	+ 174	+ 341	+ 654

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	10 1/4	9 15/16	10 5/16	10	10 3/8	10	10 3/8
$ E.-U.	13 3/4	14 1/8	14 3/16	14 9/16	14 5/16	14 11/16	15 1/8	15 1/2
Florin	9 1/2	10 1/4	9 5/8	10 3/8	9 3/4	10 1/2	9 7/8	10 5/8
F B (100)	13 1/4	14 3/4	17 1/2	19 1/2	19 1/8	20 5/8	19 1/4	20 3/4
F S	5 3/8	6 1/8	8 1/4	8 5/8	8 1/4	8 5/8	8 5/8	9
L. (1000)	19 3/4	25 1/4	21 3/4	23 1/4	22	23 1/4	23 1/8	24 1/4
£	14	14 3/4	14 1/8	14 3/4	14 3/16	14 13/16	14 3/8	15
F français	14 3/4	15 1/2	14 7/8	15 5/8	15 1/8	15 7/8	16 3/8	17 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

POINT DE VUE

La cinquième semaine de congés payés : pour aujourd'hui ou pour demain ?

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

La durée légale des congés payés vient d'être portée de quatre à cinq semaines par une ordonnance du 16 janvier qui doit entrer en vigueur à compter du 1er février. Et, déjà, une très vive querelle sur la date à laquelle cette réforme doit recevoir pleine application !

Comme précédemment, la durée du congé est fixée par référence au temps de travail accompli dans l'entreprise entre le 1er juin de l'année précédente et le 31 mai de l'année en cours, à raison de deux jours et demi ouvrables par mois de travail, au lieu de deux : ainsi le salarié qui aura travaillé dans l'entreprise pendant toute cette année de référence aura droit à trente jours ouvrables de congés payés, soit cinq semaines, au lieu de vingt-quatre correspondant à quatre semaines.

Attention, ont aussitôt répliqué diverses circulaires patronales votre cinquième semaine, ce n'est pas pour cette année ! En effet, les mois de travail effectués avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions — du 1er juin 1981 au 1er février 1982, — régis par les anciens textes, ne donnent vocation qu'à deux jours ouvrables : c'est seulement à partir du 1er février 1982 que les salariés pourront engranger deux jours et demi de congé par mois de travail...

Analyse apparemment sérieuse, et cependant contraire à la jurisprudence du Conseil d'Etat et surtout à celle de la Cour de cassation.

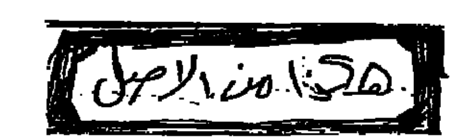
Apparemment sérieuse. Si, en effet, l'on considère qu'un véritable droit à X jours de congés — ou à une indemnité compensatrice au cas de rupture du contrat prématurée, — naît à la fin de chaque mois de travail, une nouvelle législation qui n'envisage aucune rétroactivité particulière est inapte à modifier ces droits définitivement cristallisés. Et l'on sera tenté de citer en ce sens un arrêt célèbre de la Cour suprême du 19 mars 1954 selon lequel *« les congés payés s'acquièrent mois par mois et constituent un élément de salaire à paiement différé »*.

Ce serait attacher trop d'importance à une argumentation de circonstance dont la haute juridiction a usé pour trancher une difficulté sans aucun rapport avec notre problème : il s'agissait de reconnaître vocation à l'indemnité compensatrice à un salarié licencié pour cause de maladie. En réalité, le droit du salarié à bénéficier de congés ou à percevoir une indemnité compensatrice ne s'acquiert nullement mois après mois : une telle thèse est notamment inapte à rendre compte de l'absence de tout droit au cas de licenciement pour faute lourde. Jusque-là éventuel, le droit au congé ou à l'indemnité compensatrice n'existe réellement qu'au moment où il est invoqué et reconnu. C'est à ce moment-là et à ce moment seulement que son contenu peut et doit être déterminé en application de toutes les exigences de la législation en vigueur, y compris celles relatives à la durée d'emploi et à ses conséquences.

Dès le début des années 50, le Conseil d'Etat avait d'ailleurs rejeté, dans une série d'arrêts, la thèse du salaire différé acquis mois par mois, s'opposant à ce que les indemnités de congés payés puissent faire l'objet d'une provision fiscale à la fin de chaque exercice social. Quant à la Cour de cassation, elle s'est elle-même prononcée, sans ambiguïté, sur les effets dans le temps de dispositions nouvelles en matière de congés payés. Rappelant que, *« en vertu de l'article 2 du code civil, toute loi nouvelle régit en principe les situations établies et les rapports juridiques formés avant sa promulgation, à moins qu'elle ne porte atteinte à des droits acquis sous l'empire de la législation antérieure... et que le droit à congé payé ou à indemnité compensatrice ne devient effectif que le jour où le salarié est admis à en jouir ou à s'en prévaloir »*, elle en déduit que l'indemnité compensatrice due à un salarié congédié doit être calculée en application du texte en vigueur au jour du congédiement, bien qu'une partie de la période de travail considérée soit antérieure à l'entrée en vigueur de ce texte (1). Principe tout à fait général et qui ne saurait être plus clair.

Dans l'application de l'ordonnance du 16 janvier, aucune distinction ne doit donc être faite entre les mois antérieurs et les mois postérieurs à son entrée en vigueur. Certes, on peut s'interroger sur les effets de cette cinquième semaine au plan de l'emploi... mais il serait regrettable que des combats d'arrière-garde, livrés sur un terrain purement juridique, viennent jeter le trouble dans l'esprit d'employeurs et de salariés qui ont mieux à faire que se plonger dans les recueils de jurisprudence.

(1) Voir notamment *Chambre sociale*, 1er mars 1957, etc.



La grève du zèle des douaniers provoque d'énormes bouchons à la frontière franco-espagnole

FISCALITÉ

... VOS NOTES DE FRAIS ... VOTRE CONFORT.



AGRICULTURE

M. Mitterrand reçoit le président de la F.N.S.E.A.

Ne pas désespérer La Motte-Beuvron

Les agriculteurs français sont mécontents. Ils le manifestent. La négociation sur les prix européens pour 1982-1983 s'annonce difficile pour la France. Le chef de l'État reçoit mardi 2 février M. Guillaume, président de la Fédération (F.N.S.E.A.). Les trois faits sont liés.

Cette rencontre, souhaitée par M. Guillaume, n'est pas en soi surprenante. Qu'à la veille d'une échéance décisive, le président de la République confère avec le responsable du principal syndicat d'agriculteurs, rien de plus normal. Mais cette reconnaissance de la primauté de la F.N.S.E.A. en tant que partenaire social, alors que le gouvernement s'est évertué à favoriser le pluralisme syndical, signifie que le temps est venu de faire faire preuve de réalisme politique.

Car le contentieux est épais. A l'origine, il y a la réception par Mme Cresson, ministre de l'agriculture, d'un groupe d'opposants internes à la F.N.S.E.A. Imaginons la tête de M. Séguy si le ministre du travail recevait en corps constitué les minoritaires de la C.G.T. Ce serait tout de suite quelque chose comme une « *intolérable - immixion - dans - les - affaires - d'une - organisation - démocratique* ». Pourquoi ce qui n'est pas pensable pour un syndicat ouvrier le serait-il pour une organisation paysanne ? Il est facile d'imaginera la suite : l'hostilité de l'un nourrit celle de l'autre. Le pouvoir joue la division, félicite publiquement les jeunes agriculteurs, le S.N.J.A., s'appuie un moment sur les chambres d'agriculture, cherche à constituer avec les syndicats de gauche une nébuleuse afin d'isoler la F.N.S.E.A. Cette stratégie a fait long feu. M. Bernard Lambert, dirigeant des Paysans travailleurs, n'a rien d'un faire-valoir. Le MODEF, seconde force paysanne, était purement et simplement ignoré (quoique reconnu). Enfin, comme toute minorité agressée, les paysans ont serré les trangs.

Dans les manifestations, ils ont cristalisé sur la personne du ministre de l'agriculture leur courroux. Le ton est monté, notamment et récemment, dans certains journaux dont on ne sait trop s'ils participent à une campagne ou s'ils rendent compte d'un conflit.

Le ministère de l'agriculture qui s'était sorti avec bonheurs des crises-guêpiers du printemps et de l'été (fruits et légumes, vins) qui avait inventé une bonne procédure pour répertorier et aider les exploitants en difficulté, a aussi pris des mesures gratuitement impopulaires. La réduction des primes pour les vaches allaitantes ne méritait pas cet excès d'attention tant du côté du pouvoir que du côté des éleveurs. Pourquoi décider une hausse des taux d'intérêt pour les prêts à l'agriculture sans avoir « *préparé le terrain* », pour ensuite donner satisfaction au « *terrain* », en réduisant ces mêmes taux pour les jeunes agriculteurs ? (Cette hausse mangeait l'avantage du doublement de la dotation à l'installation décidé par M. Mitterrand). Enfin vouloir dicter sa conduite au Crédit agricole, par-dessus la tête des caisses régionales, constituait une bévue vite rattrapée par les cheveux.

Deux logiques

L'épisode de la conférence annuelle agricole a déclenché les hostilités, alors qu'auparavant, les éleveurs et le pouvoir s'étaient enfin mis d'accord sur la question du prix du lait. Deux logiques s'affrontaient lors de cette conférence. Le malheur voulut que celle de la F.N.S.E.A. fût plus claire que celle du gouvernement, ce qui ne veut pas dire plus juste.

Le point du contentieux relatif à la concertation ne sera cité que pour mémoire : comment éviter, compte tenu de ce qui précède, que Mme Cresson répète : « *La concertation existe, on reçoit la F.N.S.E.A. plusieurs fois par mois* » et que M. Guillaume réponde : « *On ne nous écoute pas.* » S'il n'y avait peu eu l'erreur de parcours du début du septennat — par la faute de qui ? — il serait aujourd'hui plus aisé de renvoyer la F.N.S.E.A. à son rôle strictement syndical, de donneur d'avis et de contestataire. Au lieu de se contenter de rétablir un rapport normal entre une centrale syndicale de l'État, rétablissement nécessaire tant la collusion avec le pouvoir précédent était patente, le gouvernement en tentant de déstabiliser la F.N.S.E.A. a rendu caduc le jeu régulier des partenaires sociaux.

Des débats non tranchés

Tous les torts ne sont cependant pas de son fait. Le syndicalisme agricole a sa part. La F.N.S.E.A. ne s'est certes pas engagée dans le débat électoral en 1981, mais elle a combattu bruyamment ce qui faisait le programme agricole des socialistes, à savoir les *quanta* (prix garantis en fonction des volumes produits), les offices, pour les produits et pour la terre. Mme Cresson, militante avant d'être ministre, n'a pas digéré les *a priori* de la F.N.S.E.A. C'est à leur propos que M. Pierre Joxe, lors d'une convention nationale agricole du parti socialiste, avant les élections, avait traité M. Guillaume de « *menteur* » et de « *tricheur* ». Cela laisse des traces. Aujourd'hui, il serait serait raisonnable de reconnaître, pour les *quanta*, que le débat est double : entre la F.N.S.E.A. qui est contre et le gouvernement qui veut appliquer son programme ; entre les socialistes eux-mêmes qui ne sont plus tous aussi sûrs de la validité de cette thèse. Pour les offices, il conviendrait d'attendre et voir s'ils seront ou non capables de garantir les revenus et de maîtriser les importations. Toute condamnation préventive serait procès d'intention.

Dernier point du contentieux : la négociation sur les prix agricoles. Le gouvernement a lié ce dossier avec celui du budget européen, en fait la question britannique ; la F.N.S.E.A. pense que c'est une erreur. Mais on a prouvé, à l'Elysée et rue de Varnne, la volonté de la France de se battre sur ce terrain. C'est un bon point pour le pouvoir, même si les agriculteurs peuvent être sceptiques sur les résultats.

Le divorce donc est consommé entre la principale organisation paysanne et Mme Cresson, même si celle-ci fait des efforts certains pour changer l'ambiance. Les autres organisations syndicales qui avaient annoncé leur soutien au gouvernement sont aujourd'hui plutôt critiques.

On a vu les points du contentieux. Ce recensement n'est pas exhaustif. La querelle sur l'intégration de l'enseignement agricole privé dans un grand service public est encore à venir.

Après le comment, essayons de voir pourquoi on en est arrivé là. Dès la nomination de Mme Cresson au ministère de l'agriculture, au-delà même du contentieux avec la F.N.S.E.A., les paysans ont eu l'impression qu'on ne les prenait pas au sérieux. Parce qu'il s'agit d'une femme ? Saura-t-on jamais de quel poids cela a pesé ? L'arrivée de la gauche au pouvoir a aussi libéré le syndicalisme paysan de ses contraintes issues de sa connivence avec le gouvernement précédent. D'où les réactions plus violentes que l'on a enregistrées, sauf dans le midi viticole acquis au socialisme et où le maintien de la droite au pouvoir aurait entraîné une explosion de violence. Derrière l'hostilité paysanne, il y a aussi l'action de l'opposition, non pas tant celle des centristes qui s'est diluée dans la chute de son candidat, mais plutôt celle du R.P.R. Chirac sont deux syllabes qui claquent bien à l'oreille des agriculteurs. Enfin la F.N.S.E.A. elle-même noircit volontiers le tableau et se paye, comme son secrétaire général adjoint, M. Lauga, des effets de tribune, en déclarant que toutes « *les actions du gouvernement en matière agricole avaient été totalement négatives* ». Pourtant, quand celui-ci décide d'augmenter le volume des prêts bonifiés pour les jeunes, le C.N.J.A. lui n'hésite pas à s'en féliciter publiquement.

Du côté du pouvoir, on en est arrivé à cette hostilité parce que les dirigeants de la gauche reflètent en majorité la mentalité des salariés, parce que les agriculteurs n'ont pas voté pour eux et parce que, enfin, ceux des penseurs de la politique agricole qui sont devenus les conseillers du pouvoir ont conservé de la F.N.S.E.A. la vision des années 70, quand M. Debatisse réglait ses comptes en excluant les hommes de gauche de tous les postes à responsabilité. On est en 1982. Bien des cadres paysans ont changé dans les départements. Le travail théorique avec une gauche paysanne ultra-minoritaire n'était peut-être pas le meilleur poste pour observer ces évolutions.

Sur le plan économique, l'action n'est pas claire. Le gouvernement a réglé des crises et entreprend des réformes de structures. Pour faire quoi ? Quelle est la meilleure stratégie pour garder le plus de gens à la terre ? Quand donnera-t-on un corps à la doctrine d'une agriculture économe et autonome ? Comment tout cela s'insère-t-il dans la politique agricole commune ? Des débats ont eu lieu au sein du cabinet du ministre, qui n'ont pas été tranchés. D'où l'inquiétude des agriculteurs, celle des autres départements ministériels, le ras-le-bol de certains députés. Pour les autres couches sociales, il y a eu le symbole des nationalisations et l'avancée prometteuse sur la durée du travail et la retraite. Pour améliorer les conditions de vie des agriculteurs, Mme Cresson a des projets concrets. Il faudrait les réaliser vite, même sur une petite échelle. La rencontre entre M. Mitterrand et M. Guillaume n'effacera pas tout, ne règlera pas tout. Disons seulement qu'elle est nécessaire, pour la tranquillité du pays, pour ne pas désespérer La Motte-Beuvron à quelques semaines des élections cantonales, pour envisager avec sérénité l'hypothèse d'une rupture à Bruxelles sur le dossier agro-budgétaire.

JACQUES GRALL.

● *Mme Cresson*, ministre de l'agriculture, a inauguré, jeudi 28 janvier, la Maison de la vigne et du vin de France, installée à Paris, rue François-Ier, en compagnie du maire de Paris, M. Jacques Chirac. Cette maison regroupera un grand nombre d'organisations professionnelles viticoles et mettra à la disposition du public et de ces organisations des salles de réunion, de projection et de dégustation. Une banque de données sur la vigne et le vin devrait également y être créée.

AFFAIRES

Thomson-Brandt fermera fin mars l'usine Vidéocolor d'Ulm (R.F.A.)

Après une grève «sauvage», les salariés ont obtenu une revalorisation de leurs indemnités

De notre correspondant

Bonn. — L'usine Vidéocolor d'Ulm, qui fait partie du groupe Thomson-Brandt, va être fermée fin mars 1982 (« le Monde » du 13 novembre 1981). Après une grève du personnel, qui s'est prolongée pendant quinze jours, un accord est intervenu sur les modalités de la fermeture et le montant des indemnités accordées aux mille six cents ouvriers et employés.

Le règlement de ce conflit pourrait marquer l'ouverture d'une phase nouvelle dans les relations industrielles de la R.F.A. C'est la première fois qu'une grève illégale a trouvé autant de compréhension de la part des dirigeants syndicaux et même du gouvernement chrétien-démocrate du Bade-Wrtemberg. Des considérations nationalistes ont sans doute joué un rôle à cet égard. Le combat contre la fermeture de l'usine Vidéocolor aurait peut-être été conduit avec moins d'ardeur si les intéressés n'avaient pas été en mesure de dénoncer la politique « *inhumaine* » d'une société multinationale.

Personne certes ne conteste qu'au sein du groupe Thomson-Brandt la rationalisation soit devenue inévitable. Alors que l'usine était en principe capable de fabriquer un million deux cent mille tubes de télévision par an, sa production en 1981 n'a pas dépassé six cent mille tubes. Il n'est donc pas surprenant que les responsables du groupe se voient contraints de concentrer la production dans leur usine de Lyon et dans celle d'Agnani, près de Rome.

La décision n'en a pas moins déclenché un conflit d'un caractère nouveau dans la République fédérale. Avec l'appui des syndicats, et peut-être la sympathie tacite des autorités gouvernementales, les mille six cents avait prévu un « *plan so-* color se sont lancés dans une grève parfaitement illégale au regard des dispositions en vigueur. Loin d'être désapprouvés, ils ont obtenu des concessions notables. Alors que Vidéocolor color avait prévu un « *plan social* » de 17 millions de marks pour indemniser le personnel, celui-ci se voit accorder un total de 29,5 millions de marks. Remarquable aussi est le fait que le Land du Bade-Wurtemberg ait pris sur lui de payer les intérêts nécessaires pour que le groupe Thomson-Brandt puisse échelonner le paiement des indemnités.

Dans les milieux industriels ouest-allemands, la façon dont ce conflit vient d'être résolu suscite certaines appréhensions. On se demande si l'affaire ne va pas constituer un précédent lorsque d'autres entreprises se verront acculées à la fermeture.

JEAN WETZ.

● *International Harvester n'investira pas en Espagne.* — Le groupe américain International Harvester —, qui s'était engagé à apporter 10 milliards de pesetas (environ 570 millions de francs) à l'entreprise ibérique ENASA (Empresa Nacional de Autocamiones SA) d'ici à 1984, a décidé d'annuler ce programme d'investissements. International Harvester, l'un des premiers constructeurs de camions, d'engins pour les travaux publics et de matériels agricoles a une participation dans le capital d'ENASA dont l'État espagnol est l'actionnaire principal. (ENASA fabrique des camions de la marque Pegaso).

International Harvester a perdu 1,1 milliard de dollars (environ 6 milliards de francs) au cours des deux derniers exercices. — (A.F.P.).

PRESSE

Le rachat de «France-Amérique» : un retour au bercail

De notre correspondante

New-York. — En rachetant *France-Amérique* (*le Monde* du 23 janvier), M. Robert Hersant le ramène en quelque sorte au bercail. L'hebdomadaire français publié à New-York a en effet déjà appartenu au groupe Figaro et a connu, au cours de sa longue histoire, de nombreux avatars, dont certains ont été liés à la plus brûlante actualité politique française.

France-Amérique est le descendant direct du *Courrier des États-Unis*, fondé en 1827, qui oscilla pendant des années entre les courants bonapartiste et républicain, subit bon nombre de fusions et fut finalement racheté par une famille américaine de langue française, les Sampers, qui abandonna sa publication en 1938.

Après la défaite de 1940, de nombreux Français s'étant réfugiés aux États-Unis, trois journaux allaient être publiés à New-York : *la Voix de la France*, en septembre 1941, avec des articles de François Mauriac, Jacques Maritain, Jules Romains, André Maurois et Henry Torrès. *Pour la victoire*, ouvertement gaulliste, voyait le jour le 10 janvier 1942, sous la direction de Mme Geneviève Tabouis et, pour principaux éditorialistes, Philippe Barres et Henri de Kerillis. En 1943, la rivalité Giraud-de Gaulle provoque une rupture au sein de la rédaction et les gaullistes, notamment Henry Torrès et Emile Buré, font sécession pour créer *France-Amérique*.

En mai 1946, *Pour la victoire* devenu *la Victoire* fusionne avec *France-Amérique* sous la direction de Michel Pobers. Mais en 1953, les difficultés financières provoquent la création d'une nouvelle société d'édition dans laquelle *le Figaro* et *Paris-Match* de Jean Prouvost sont majoritaires. *France-Amérique* publie de nombreux articles des collaborateurs du *Figaro* de l'époque. En 1972, cependant, les difficultés financières renaissent et le directeur de *France-Amérique*, M. Jacques Habert, qui vient d'être élu sénateur, représentant les Français de l'étranger, vend le journal à un industriel français de New-York, M. Drogoul, dont la femme devient directrice de la publication.

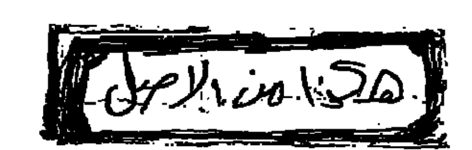
France-Amérique est aujourd'hui un tabloïd de seize pages qui, de l'aveu même de sa directrice, est une sorte de « *revue de la presse française de la semaine* » aux moyens limités. Son tirage reste « secret », mais tournerait autour de dix mille à quinze mille exemplaires. Son équipe permanente ne compte que six personnes, mais plusieurs rubriques politiques et économiques sont rédigées par des journalistes de l'A.F.P. Avant le 10 mai, *France-Amérique* soutenait vigoureusement l'ancienne majorité, en particulier M. Jacques Chirac. Depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir, ses éditoriaux se sont faits acerbes.

Selon Mme Drogoul, M. Hersant aurait l'intention de développer le journal, qui constitue « *un moyen d'information important pour la nombreuse colonie française des États-Unis* ». Les journaux français arrivent, en effet, avec plusieurs jours de retard et leurs tarifs aériens d'abonnement sont souvent prohibitifs.

France Amérique n'a guère qu'un concurrent : *le Journal français d'Amérique*, un bihebdomadaire créé en 1850 sur la côte ouest sous le titre *le Californien*. *Le Journal français d'Amérique* a en effet changé de titre il y a cinq ans pour élargir sa diffusion et a ouvert un bureau à New-York il y a six mois. Plus culturel et libéral que *France-Amérique*, il tire à vingt-cinq mille exemplaires et sert quinze mille abonnés, dont un fort pourcentage d'universités et d'écoles secondaires. 70 % de ses lecteurs sont « *des Américains qui s'intéressent à la France* ».

NICOLE BERNHEIM.

● *Au « Nouvel Economiste »*, le conseil d'administration de la Société des rédacteurs a été élu le 28 janvier : *président* : M Olivier Drouin ; *secrétaire général* : M. Philippe Locorroler ; *trésorier* : M. Pierre Pean ; *administrateurs* : Mme Brigitte Guy-Régent, MM. Jacques Barraux et Henri Gibier.



ÉNERGIE

LES NÉGOCIATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES SUR LE GAZ

Les experts éprouvent des difficultés à mettre en œuvre l'accord politique

Français et Algériens ont décidé d'*« arrêter la pendule »* après la visite de M. Cheysson le 29 janvier à Alger. Plusieurs difficultés restent à surmonter. Les deux parties n'ont donc pu conclure le 31 janvier — comme elles en avaient la directive — les négociations sur le prix du gaz.

A son retour, le ministre des relations extérieures a été reçu à l'Elysée. Le chef de l'Etat et son ministre sont convenus de garder un contact étroit sur ce dossier dont le président de la République entend faire un exemple du développement de la coopération Nord-Sud.

La fin de la semaine a été consacrée, côt éfrançais, à des réunions de travail au Quai d'Orsay entre « politiques » et « techniques ». Sans grand succès, semble-t-il.

La semaine dernière, la délégation de Gaz de France avait proposé à la Sonatrach de lui payer le prix du gaz 4,30 dollars par million de B.T.U. (1) au 1er janvier 1982, non compris le coût du fret et de la regazéification. Le budget de la coopération fournirait en outre 0,90 dollar par million de B.T.U. pour un Fonds de développement. Cette proposition a paru insuffisante aux Algériens qui ne semblent pas prêts à accepter un prix du gaz inférieur à 5 dollars.

Les discussions techniques du quai d'Orsay ont donc porté sur la possibilité pour Gaz de France de faire une proposition qui soit plus proche des vœux algériens. Mais l'entreprise publique craint de casser tout à la fois son marché intérieur — si le prix du gaz venaient à augmenter plus rapidement que ceux du fuel — et les projets qu'elle a dans de nombreux pays du tiers-monde. Comme l'affirmait encore vendredi 29 janvier le président d'Elf-Aquitaine, M. Chalandon, dont les thèses sont proches en l'occurrence de celles de G.D.F., *« les pays qui ont du gaz comme le Nigeria, le Cameroun, demain le Congo, l'Angola chercheront à obtenir les mêmes avantages que l'Algérie. La France dans sa volonté de développer les relations Nord-Sud dira peut-être oui. Mais nous avons des partenaires qui n'accepteront pas de telles de nombreux pays africains seraient alors ajournés »*.

Pour sortir de la rationnalité économique, condition indispensable au déblocage des négociations avec l'Algérie, Gaz de France attend donc des instructions du gouvernement. Ce 1er février le dossier est encore entre les mains des deux ministres des affaires étrangères. — B. D.

(1) British Thermal Unit (B.T.U.) : 1 million de B.T.U. = 298 kWh.

● *L'Algérie et l'Italie souhaitent parvenir à un accord sur le prix du gaz.* — L'Algérie et l'Italie ont décidé le 27 janvier de reprendre les négociations sur le prix du gaz. M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères, a toutefois déclaré à son collègue algérien, M. Benyahia, en visite à Rome, que l'Algérie ne pouvait pas demander que Rome paie un prix *« fort différent de ce que paient ses autres clients »*.

L'ÉLECTRICITÉ RESTERA MOINS CHÈRE POUR LES RIVERAINS DES CENTRALES NUCLÉAIRES.

L'électricité restera moins chère pour les riverains des centrales nucléaires. M. Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie, a en effet déclaré le 28 janvier que l'annulation de l'arrêté du 2 avril 1980 portant sur une réduction des tarifs de l'électricité au profit des usagers habitant les communes situées au voisinage des centrales nucléaires *« n'était pas à l'ordre du jour »*, que les choses *« resteraient en l'état »*.

Cet arrêté, qui prévoyait jusqu'au 1er janvier 1990 une réduction sur le prix de l'électricité de 5 centimes par kilowatt-heure, avait été violemment critiqué par le parti socialiste — alors dans l'opposition — comme contraire au principe de l'égalité de traitement des usagers, règle fondamentale du service public.

M. Hervé a donné cette précision lors d'une présentation des débats énergétiques régionaux. *« Il appartient aux conseils régionaux*, écrivait récemment aux présidents de ceux-ci le premier ministre, *de prendre toutes dispositions en vue d'animer des réflexions régionales sur l'énergie et d'élaborer un plan énergétique régional ; de définir, coordonner et, le cas échéant, mettre en œuvre une politique d'information sur l'énergie et de formation aux économies d'énergie et énergies renouvelables. »* Parmi les moyens à mettre en œuvre, M. Mauroy citait *« l'éventuelle création d'Agences régionales de l'énergie »*.

M. Hervé a souligné notamment *« les failles de l'appareil statistique régional »*.

Quatre régions (Provence-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine et Rhône-Alpes) s'étaient déjà dotées d'organismes chargés de l'énergie. D'autres régions (Bourgogne, Picardie, Languedoc-Roussillon) sont en train d'en mettre en place. Et déjà l'Ile-de-France et la Bretagne ont organisé des débats. La phase préparatoire devrait durer jusqu'au printemps et les plans énergétiques régionaux devraient être adoptés avant la fin de 1982.

M. Hervé a enfin annoncé la création d'*« un grand service public chargé de suivre avec précision la consommation d'énergie et de promouvoir l'utilisation rationnelel de l'énergie, structure de coordination et d'impulsion aux niveaux national et régional. »*

● *Baisse des importations ouest-allemandes de pétrole.* — En 1981, les importations de pétrole brut de la République fédérale d'Allemagne ont été de 79,6 millions de tonnes. C'est le niveau le plus bas depuis 1967.

D'importantes ventes soviétiques de fuel accroissent la dépression du marché pétrolier

Les ministres du pétrole des six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar, Bahrein et Oman) se sont réunis, le 31 janvier à Bahrein, pour parler de leur coopération en matière énergétique. Alors que la production du Koweït, par exemple, est tombée de 1,25 million à 700 000 barils par jour, il est vraisemblable que les pays du Golfe ont fait pression sur l'Arabie Saoudite pour qu'elle baisse sa production (actuellement de 8,5 millions de barils par jour). L'excédent de l'offre sur la demande entraine, en effet, actuellement une chute des prix du brut.

M. Chalandon se plaignait à la fin de la semaine dernière d'un excédent de pétrole brut sur le marché qui obligeait certains pays à produire en quantité insuffisante pour couvrir leurs besoins financiers. Le président d'Elf-Aquitaine soulignait que les membres de l'OPEP se faisaient concurrence et que les prix baissaient. De fait, plusieurs membres de l'organisation offrent à leurs clients contractuels des délais de paiement de quatre-vingt-dix voire de cent vingt jours (ce qui correspond à un rabais de 1,5 à 2 dollars par baril) par rapport au délai officiel de trente jours défini par l'OPEP.

Les marchés libres reflètent cette dépression liée à l'affaissement de la consommation (les importations de brut ont chuté de plus de 17 % en Allemagne fédérale et de plus de 10 % en France en 1981, et le mouvement s'est poursuivi en janvier 1982) du fait de la stagnation économique, de l'accélération des économies d'énergie et d'un hiver relativement clément en Europe.

Le *Bulletin de l'industrie pétrolière (BIP)* signale ainsi que, la semaine dernière, les meilleures qualités ont pratiquement été vendues au niveau de l'arabe léger : du forties (mer du Nord) a changé de main à 34,50 dollars le baril (pour un prix officiel de 36,50 dollars) ; le donny nigérian est évalué à 34,75 dollars le baril (contre 36,50 dollars) et une cargaison d'es sider libyen a été offerte à 34,40 dollars le baril (soit une décote de 1,90 dollar) ; dans la région du Golfe enfin, l'arabe léger saoudien est tombé pour la première fois depuis 1978 en dessous de son prix de vente officiel (33,75 dollars au lieu de 34 dollars).

Les prix des produits pétroliers suivent la même tendance. Mais les courtiers sont particulièrement surpris des ventes soviétiques de gazole et de fuel domestique à une époque où celles-ci sont habituellement rares. L'U.R.S.S. aurait mis sur le marché une quantité de l'ordre de 400 000 tonnes de gazole dans la seconde quinzaine de janvier. A Rotterdam, le prix de ce produit a ainsi chuté de 315 dollars la tonne à la mi-janvier à 286 dollars à la fin de la semaine dernière. Et sur la bourse de produits pétroliers de Londres, les cargaisons pour fin février sont offertes à 287 dollars la tonne, quand elles étaient proposées à 302,25 dollars huit jours plus tôt.

L'U.R.S.S., qui subit une troisième mauvaise récolte céréalière consécutive et doit aider financièrement la Pologne, aurait un besoin pressant de devises. Elle sera contrainte d'acheter 43 millions de tonnes de céréales en 1982 et elle aurait dépensé plus de 5 milliards de dollars pour la Pologne en 1981. Elle a réduit de 10 % ses ventes de pétrole à ses partenaires du Comecon — ce qui représente 7,5 millions de tonnes. — et les courtiers londoniens indiquent que les Soviétiques ont aussi fortement accru leurs ventes d'or et de diamants. — B. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

De Dietrich

En dépit d'une conjoncture économique très peu favorable aux ventes, en France comme à l'étranger de matériel de chauffage, le chiffre d'affaires hors taxes de la Société a néanmoins progressé de 3 % en 1981 et totalise 1 429,7 MF.

Les ventes à l'exportation, en augmentation pour la deuxième année consécutive de 20 %, s'élèvent à 256,5 MF.

Une certaine reprise des ventes d'appareils ménagers de cuisson enregistrées au cours du second semestre a largement contribué à la progression annuelle des livraisons.

Malgré la faiblesse des investissements de l'industrie chimique mondiale, nous avons consolidé, en 1981, notre pénétration dans le domaine des appareils en acier vitrifié ; près de 80 % de la production ont été exportés.

Notre carnet de commandes en matériel ferroviaire a assuré, en 1981, une charge suffisante à nos ateliers de Reichshoffen.

Un gros effort entrepris dès 1980 a permis au groupe de réduire très sensiblement le montant de ses valeurs d'exploitation, contribuant ainsi à une évolution satisfaisante de ses frais financiers.

L'augmentation de l'annuité d'amortissement correspondant à un important programme d'investissements qui sera maintenu à un niveau conséquent en 1982, ne devrait pas affecter les résultats de l'exercice 1981, permettant ainsi à la société de poursuivre sa politique de distribution.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



EMPRUNT 16,90% DE F. 650 000 000

remboursable par anticipation au gré du porteur et de l'émetteur les 7e, 10e et 14e années.

130 000 obligations de F. 5000.

Prix d'émission: F. 5 000 par obligation.

Jouissance: 2 décembre 1981.

Intérêt annuel: F. 845 par obligation, payable le 2 décembre de chaque année.

Taux de rendement actuariel brut à l'émission: **17,39%**

Amortissement normal:
Au pair en totalité le 2 décembre 1999, sous réserve de rachats en Bourse effectués par la Banque de Paris et des Pays-Bas, si cela est nécessaire au bon fonctionnement du marché des obligations.

Amortissement anticipé:

1) Au gré des porteurs. Remboursement au pair, le 2 décembre de chacune des années 1988, 1991, 1995, le coupon d'interêt étant ramené de F. 845 à:
F. 320 pour les obligations remboursées le 2 décembre 1988,
F. 420 pour les obligations remboursées le 2 décembre 1991,
F. 620 pour les obligations remboursées le 2 décembre 1995.
Les demandes de remboursement irrévocables devront être déposées deux mois au moins avant la date de remboursement.

2) au gré de la société émettrice.
Remboursement total ou partiel des obligations au prix de:
F. 5 400 par obligation le 2 décembre 1988,
F. 5 300 par obligation le 2 décembre 1991,
F. 5 175 par obligation le 2 décembre 1995.
A ce prix de remboursement s'ajoutera le coupon d'intérêt de F. 845 venant à échéance à la date du remboursement anticipé.

3) possible par rachats en Bourse.

Cotation:
à la Cote Officielle (Bourse de Lyon).

C.N.R.
Compagnie Nationale du Rhône
S.A. au capital de F 35 068 150
Siège social: 2, rue André Bonin,
69316 Lyon Cedex 1

omnium de publicité privée

Notice au Balo du 1er février 1982. Une note d'information qui a reçu la visa de la Commission des Opérations de Bourse n°82-03 en date du 6 janvier 1982 est tenue à la disposition du public.

BBL
Banque Bruxelles Lambert

Principaux chiffres des derniers bilans consolidés

(en milliards)	31.3.1976 FB	30.9.1980 FB	30.9.1981 FB	30.9.1981 $ U.S.
Total du bilan	396,6	752,7	924,2	22,2
Total des dépôts de clients	216,1	355,5	400,4	9,6
Total des dépôts de banquiers	141,2	325,0	431,3	10,3
Encours des crédits au secteur privé	169,4	332,1	376,9	9,0
Encours des crédits au secteur public	110,1	173,7	206,2	4,9

Poursuite du développement des activités Amélioration des résultats d'exploitation

La Banque Bruxelles Lambert et ses filiales poursuivent leur développement en dépit d'un environnement économique difficile.

◆ Total du bilan (consolidé) en hausse de 22,8%: progression de 12,6% des dépôts de clients; dépôts de banquiers en accroissement de 32,7% (une part de cet accroissement est cependant liée au redressement du dollar U.S.).

◆ Encours total (consolidé) des crédits au secteur privé en augmentation de 13,5%.

◆ Présence de la BBL à l'étranger: démarrage encourageant du siège de Singapour; poursuite des bonnes performances du siège de Milan, particulièrement actif en matière de crédits syndiqués en Lires; progression des activités de la Banque Bruxelles Lambert (Suisse), de la Bank Brussels Lambert (U.K.) et de la Banque Louis-Dreyfus.

◆ Activités internationales: 5me place au classement mondial 1981 des institutions financières ayant dirigé ou co-dirigé des euro-émissions; augmentation des volumes traités en change et arbitrage; développement des opérations de financement, notamment en matière de commerce extérieur.

Les résultats de l'exercice social clôturé le 30 septembre 1981 ont été marqués par l'amélioration de la marge d'intermédiation en francs belges et des recettes diverses, ainsi que par un contrôle rigoureux des frais généraux.

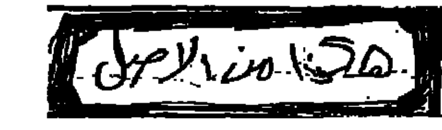
Le cash flow (consolidé) s'élève à FB 5.815 millions contre FB 4.249 millions pour l'exercice précédent (+ 36,9%). Après déduction des taxes et impôts (FB 734 millions) et des dotations aux amortissements et aux provisions pour risques généraux (FB 3.969 millions), le bénéfice net (consolidé) s'établit à FB 1.112 millions pour l'exercice social 1980-81, à mettre en regard de FB 512 millions en 1979-80.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 février 1982 le paiement d'un dividende de FB 70, net de précompte mobilier, aux 5.432.500 actions.

Le rapport annuel de la Banque Bruxelles Lambert peut être obtenu sur demande adressée au Secrétariat Général de la Banque Louis-Dreyfus, 6, rue Rabelais, 75008 Paris



La Banque Bruxelles Lambert est la banque d'Abecor (Associated Banks of Europe) en Belgique.



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

ACTIF		Au 21/1/1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER		312 123
dont :		
Or	194 581	
Disponibilités à vue à l'étranger	36 665	
ECU	692473	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 628	
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR		4 707
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT		130 773
dont :		
Effets escomptés	72 902	
Effets achetés sur le marché monétaire et obligations	42 618	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM		56 709
5) DIVERS		5 402
Total		509 716

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	158 251
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	8 824
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	11 726
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	38 057
5) ECU A LIVRER AU FECOM	54 562
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	223 381
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	1 931
8) DIVERS	12 979
Total	509 716

La situation hebdomadaire arrêtée au 21 janvier 1982 fait notamment état du règlement du solde de l'endettement à très court terme, contracté auprès du Fonds européen de coopération monétaire. Ce règlement a été effectué le 15 janvier par une cession d'ECU (3 309 millions de francs), de devises (2 454 millions de francs) et de droits de tirage spéciaux (837 millions de francs).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	22 janv.	29 janv.
Valeurs franç. à revenu variable	821,2	826,7
Valeurs étrangères	1801,9	1836,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	118,5	119,3
Valeurs étrangères	243,8	248,7
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-81)	106,2	106,9
Pétrole-Energie	106,4	104,7
Métallurgie	107,4	120,3
Chimie	101,8	102,6
Bâtim., mat. constr., trav. publics	111,1	111,7
Constructions mécaniques	106,6	106,7
Matériel électrique	120,1	120,8
Automobile et accessoires	113,5	114,6
Industr. de consom. non alim.	105,4	106,6
Agro-alimentaire	104,1	106,3
Distribution	101,0	102,4
Transports	103,7	109,0
Services	106,4	107,0
Assurances	99,2	100,0
Banques	104,9	106,3
Immobilier et foncier	104,1	101,1
Investissement et portefeuille	102,9	104,7
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	93,5	93,5
Emprunts d'Etat	94,7	94,4
Emprunts garantis et assimilés	93,7	93,8
Sociétés	92,6	92,4
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	83,5	83,6
Sociétés	89,3	89,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	96,1	97,0
Produits de base	78,4	77,4
Construction	183,1	182,8
Biens d'équipement	82,0	82,8
Biens de consomm. durables	65,0	65,2
Biens de consomm. non durables	81,3	83,3
Biens de consomm. alimentaires	125,6	128,4
Services	182,3	183,4
Sociétés financières	104,7	105,0
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	220,0	219,8
Valeurs industrielles	85,3	85,4
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	124,8	123,8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE BRUXELLES-LAMBERT. — Ce groupe belge va procéder à une augmentation de son capital pour le porter de 4 à 6 milliards de francs belges. Un consortium dirigé par le financier belge Albert Frère souscrira à la totalité des deux millions d'actions nouvelles ainsi créées au prix de 1 300 francs belges par titre.

La restructuration du groupe Bruxelles-Lambert, considérée comme une opération de toute première importance dans les milieux financiers, s'effectuera donc autour des quatre sociétés holdings suivantes :

Gevaert Photoprodukten, holding flamand qui a récupéré d'importantes liquidités en 1981 en vendant au groupe Bayer la section de production de Gevaert. Ce holding, qui se place au huitième rang des holdings belges, détient un portefeuille estimé à 4,8 milliards de francs belges ;

Cobepa S.A., ancienne filiale du groupe français nationalisable Paribas, qui a échappé au contrôle de sa maison mère il y a quelques mois, en même temps que Paribas. La Cobepa, dans laquelle M. Frère détient une minorité de blocage, est le dixième holding belge. Son portefeuille est estimé à 4,6 milliards de francs belges ;

Frère-Bourgeois, organe directionnel du groupe de M. Albert Frère. La valeur du portefeuille de ce holding est estimé à 1,1 milliard de francs belges ;

Le holding Ibel et la Pargesa S.A., constituée il y a quelques mois sous la houlette de M. Frère pour soustraire Paribas suisse au contrôle du groupe nationalisable français.

Le groupe Bruxelles-Lambert, qui résulte de la fusion intervenue en 1975 entre la banque Lambert et la Banque de Bruxelles.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	28 janv.	29 janv.
Valeurs françaises	109	109,8
Valeurs étrangères	105,5	107,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	96,7	97

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1 fév. 15 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/2	29/1
1 dollar (en yens)	230,90	228,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 30	0 995
5 %	35 30	4 973
3 % amort. 45-54	71	1 496
4 1/4 % 1963	97	1 575
Emp. N. Eq. 6 % 67	104 50	3 985
Emp. 7 % 1973	6504	..
Emp. 8,80 % 77	92 90	6 076
Emp. 9,80 % 78	78 20	5 424
E.D.F. 7,8 % 61	122 50	0 212
E.D.F. 14,5 % 80-82	92 50	8 795
Ch. France 3 %	213	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155 10	159
Aciers Peugeot	85	84
Actibail	140	140
Agence Havas	306	306
A.G.F. (St Cent.)	383	384
A.G.P. Vie	2840	2880
Agr. Inc. Madag.	64	....
Air-Industrie	15	....
Alfred Herlicq	52	52
Allobroge	330	343
Alsacienne Banque	270	....
Amrep	960	985
André Roudière	103	107
Applic. Hydraul.	212	215
Arbel	127	126
A. Thiery-Sigrand	18 30	18 30
Artois	280	279
At. Ch. Loire	41 80	43
Aussedat-Rey	20	20
Bain C. Monaco	109	105
Banania	326	328
Banque Hervet	183 50	....
Banque Hypoth. Eur.	243	245
Banque Nat. Paris	444	....
B.O.I.C.	29 50	28 50
Banque Worms	170	....
Bénédictine	763	770
Bernard-Moteurs	50	50
Biscuit (Génér.)	378 80	377
Bongrain S.A.	810	815
Bon-Marché	72	72
Borie	854	771
Bras. Glac. Int.	490	....
Bretagne (Fin.)	74 70	76
B. Scalb. Dup.	133 50	....
B.S.L.	88 40	71 30
Cambodge	160	160
C.A.M.E.	95	95
Campenon Bern.	225	225
Caout. Padang	302	284 80
Carbone-Lorraine	47	47
Carnaud S.A.	71	71 90
Caves Roquefort	550	541
Cedis	780	751
C.E.G.Frig.	116	115
Centen. Blanzy	420	423
Centrest (Ny)	110	....
Cerabati	136 10	141 50
C.F.F. Ferrailles	170	175
C.F.S.	506	....
C.G.I.B.	10	....
C.G.Maritime	18 20	13 o
C.G.V.	102 10	101 10
Chambon (M.)	215	220
Chambourcy (M.)	580	....
Champex (Ny)	112 50	112 50
Chim. Gde Paroisse	73 80	73 80
C.I. Maritime	305	317
Ciments Vicat	224	224 50
CIPEL	80 50	....
Citram (B)	112	118 d
Clause	360	355
Cl. MA (Fr.-Bail)	315	315
CMM-Mar Madag.	30 60	31 80 d
Cochery	86	86
Cofradel (Ly)	485	....
Cogifi	140	137
Comindus	365	352
Comiphos	130	130
Comp. Lyon-Alem.	148 50	150
Concorde (La)	272	272
C.M.P.	29 80	12 60 o
Conte S.A. (Li)	23	23 50
Crédit (C.F.B.)	150 10	152
Créd. Gén. Ind.	210	209 80
Crédit Lyonnais	711	....
Crédit Univers.	307	305
Créditel	90	90
C. Sabl. Seine	151 20	145 20
Damart-Servip	970	980
Darblay S.A.	23 50	....
De Dietrich	399	383
Degremont	107 30	105

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	140	140
Delmas-Vieljeux	404	411
Dév. Rég. P.d.C (Li)	121	121
Didot-Bottin	290	290
Dist. Indochine	380	382
Drag. Trav. Pub.	218 60	220
Duc-Lamothe	245	....
Dunlop	5 70	5 70
Eaux Bass. Vichy	1070	1083
Eaux Vittel	525	546
Ecco	800	794
Economats Centre	480	469
Electro-Banque	163	160 10
Electro-Financ.	292	282 60
Elf-Antargaz	224	....
E.L.M. Leblanc	308	308
Entrepôts Paris	168	168 50
Epargne (B)	1178	1198
Epargne de France	310	314
Escaut-Meuse	175 60	181
Eurobail	126 40	128 90
Euromarché	881	883
Europ. Accumul.	72	74
Félix Potin	840	844
Ferm. Vichy (Ly)	200	200
Files-Fourmies	4 60	....
Finalens	75 90	75 50
FIPP	135	134
Fnac	319	315
Focep (Chât. eau)	1450	1400
Foncière (Cie)	153	150 20
Fonc. Agache-W.	342	88 50 o
Fonc. Lyonnaise	1235	1225
Foncina	105	105
Forges Gueugnon	17 90	18 60
Forges Strasbourg	118	119 80
Fougerolle	155	156
France I.A.R.D.	135	136
France (La)	475 50	475
Frankel	218	226 50
Fromageries Bel	305	305
From. P.-Renard	350	340 10
GAN	674	675
Gaumont	421	410
Gaz et Eaux	660	645
Géo. Géophysique	1575	1570
Gerwain	182	182
Gér. Arm. Hold.	22	22
Gerland (Ly)	315	315
Gévelot	53 20	55
Gr. Fin. Constr.	142	141
Gds Moul. Corbeil	113 90	110
Goulet-Turpin	237	240
Gds Moul. Paris	261	263
Groupe Victoire	249	249
G. Transp. Ind.	100	97
Huard-U.C.F.	82	85
Hutchinson Mapa	24 60	25
Hydro-Energie	39 90	....
Hydroc. St-Denis	91	92
Immindo S.A.	121 80	121 60
Imminvest	98	101 20
Immobail	161 80	160
Immobanque	240	....
Immob. Marseille	1200	1200
Immofice	209	210
Imp. G.-Lang	5 10	5 30
Industrielle Cie	324 50	....
Interbail	198	198
Intertechnique	788	780
Jaeger	109 20	113 50
Jaz S.A.	50 70	54 20 d
Kinta S.A.	324	320
Lafitte-Bail	152	154
Lambert Frères	65 10	66 90
Lampes	120	124 80
La Brosse-Dupont	91 80	91 80
Lebon Cie	311	312
Leroy	24 40	24
Lille-Bonnières	260	262
Locabail Immob.	265	260
Loca-Expansion	125	127
Locafinancière	143	143
Locatel	380	371
Lordex (Ny)	107 30	....
Louvre	230	230
Luchaire S.A.	142	140
Lyonnaise Immob.	101 50	102
Magasins Uniprix	56	56
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	89 20	90 70
Marocaine Cie	25 50	25 50
Marseille Créd.	150	....
Maurel et Prom.	30 30	27 50 o
Merlin-Gerin	549	560
Métal Déployé	275	270
Mic	226	228

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	202	199
Nadella S.A.	15 80	14 05
Naval Worms	105 50	106
Navig. (Nat. de)	66	67
Nicolas	420	....
Nodet-Gougis	344	330
Omn. F. Paris	840	830
OPB Paribas	88 50	88 10
Optorg	106	109 20
Origny-Desvroise	124	124 80
Palais Nouveauté	290	290
Paris-Orléans	91	94
Paris-Réescompte	318	318
Part. Fin. Gest. Im.	141 10	....
Pathé-Cinéma	72	....
Pathé-Marconi	40	39
Piles Wonder	115	117
Piper-Heidsieck	256 10	264 80
Porcher	229	226
Profils Tubes Est	11 30	13 40 d
Promodès	1150	1145
Prouvost ex-Lain.R.	24	24
Providence S.A.	277	277
Publicis	470	475
Raff. Souf. R.	208 50	209 90
Ressorts Indust.	138	140
Ricqlès-Zan	108	104
Ripolin	53 50	55 50 d
Risla (La)	11 80	12 60 d
Rochefortaise S.A.	172	172
Rochette-Cenpa	16 80	17 40
Rosario (Fin.)	104	108
Rougier et Fils	88	89
Rousselot S.A.	207 20	207
Sacer	40	40
SAFAA	38 50	....
Safic-Alcan	188	183 50
SAFT	316	318
Sainrapt et Brice	150 10	150
Saint-Raphaël	88	....
Salins du Midi	275	275
Santa-Fé	112	110
Satam	83	82
Savoisienne (M)	83	....
SCAC	190	190
SCOB (Cent. B.)	83 80	....
Sellier-Leblanc	192 50	198
Semelle Maubeuge	95 10	95
S.E.P. (M)	78 50	79
Séquanaise Banq.	312	....
Serv. Equip. Véh.	26 10	26 10
Siam	839	839
Sicli	78 80	80 50
Sicotel	135	135
Sintra	464	450
Sinvim	109 90	113
Siph (Plant. Hévéas)	140	....
Sliminco	260	262
SMAC Acieroïd	160	162
Société Générale	316	....
Sofal financière	384	385
Soffo	125 50	125 30
Soficomi	223	223
S.O.F.I.P. (M)	91	91 50
Sofragi	358 50	356 50
Sogepal	311 40	300
Soudure Autog.	122	120 10
Sovabail	266	269 10
S.P.E.G.	148	148 10
Speichim	186	185
S.P.I.	131 30	131 50
Spie Batignolles	208	204
Stami	310 50	310 50
Synthelabo	93 50	93 50
Taittinger	385	391
Testut-Aequitas	93 50	94
Thann et Mulh.	46 20	48
Thermétal	40	39 60
Tour Eiffel	198	198
Trailor S.A.	182	....
Uffimeg	65 20	65 20
Ulinor S.M.D.	79	78 50
Ugimo	125	125
Unibail	262 50	261 50
Unidel	64 90	65
U.A.P.	561	580
Union Brasseries	37	38 10
Union Habit.	195	190
Un. Imm. France	166	167
Un. Ind. Crédit	208	207
Union Ind. Ouest	274	272
Unipol	143	143
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	48 30	47
Waterman S.A.	177	177
Brass. du Maroc	175 50	172
Brass. Ouest-Afr.	21 60	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	....
Akzo	66 50	66 50
Alcan Alum.	133	138
Algemeine Bank	780	798
Am. Petrofina	400	400
Arbed	150	....
Asturienne Mines	51	....
Bco Pop Espanol	111	111
B. N. Mexique	23	22 80
B. Régl. Internat.	45600	42000
Barlow Rand	54	54
Bell Canada	103 10	104
Blyvoor	74	....
Bowater	29 10	30
British Petroleum	39 10	39 10
Br. Lambert	215	235 d
Caland Holdings	88	88 50
Canadian-Pacific	211 80	218 50
Cockerill-Ougre	15 30	....
Cominco	276	292
Commerzbank	404	....
Courtaulds	9 50	11 d
Dart. and Kraft	333	....
De Beers (port.)	45 50	....
Dow Chemical	173 90	177 80 c
Dresdner Bank	400	....
Est-Asiatique	57	....
Femmes d'Auj.	72	....
Finoutremer	181	....
Finsider	0 40	0 40
Foseco	21 80	21 80
Gén. Belgique	170	187
Gevaert	240	260 d
Glaxo	58	65
Goodyear	128	135
Grace and Co	300	310
Grand Metropolitan	27 80	26 80
Gulf Oil Canada	85	93
Hartebeest	345	317 c
Honeywell Inc.	515	505
Hoogovens	44 60	43 d
I. C. Industries	216	224
Int. Min. Chem	230	228 30
Johannesburg	475	503
Kubota	10 20	10 60
Latonia	164 50	187
Mannesmann	460	....
Marks-Spencer	17 80	18
Matsushita	41 70	42 30
Mineral-Ressourc.	50 50	51 80
Nat. Nederlanden	300	305
Noranda	115	120 30
Olivetti	13 40	13 40
Pakhoed Holding	105 50	....
Petrofina Canada	640	....
Pfizer Inc.	378	385
Phoenix Assuranc.	30	....
Pirelli	8	8 20
President Steyn.	200	198
Procter Gamble	578	580
Ricoh Cy Ltd	21 40	21 10
Rolinco	601	618
Robeco	610	620
Shell fr. (port.)	50	....
S.K.F. Aktiebolag	180	189
Sperry Rand	227	....
Steel Cy of Can.	173	....
Stilfontein	403	105
Sud. Allumettes	140	143
Tenneco	220	225
Thorn EMI	80	....
Thyssen c. 1 000	185	....
Val Reefs	437	448 50
Vieille Montagne	180	....
Wagons-Lits	160	170 d
West Rand	14 90	15 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	190	193
Métallurg. Minière	142 20	142
Novotel S.I.E.H.	....	....
Sarakreek N.V.	182	176
Sicomur	135	136
Sofibus	216	214
Rodamco	331	340

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	124 50	....
Cellulose du Pin	21 20	21
Coparex	425	400
Ensult-Somua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Iéna Industries	13	....
La Mure	75	....
M.M.B	180 10	185
Océanic	6 40	....
Petrofigaz	446	....
Pronuptia	215	....
Rutler For. G.S.P.*	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Total C.F.N.	75	....
Ufinex	198	185
Voyer S.A.	1 60	....
Rorento NV	389	392
S.K.F. (Applic. méc.)	61	65 90 d

SICAV

29/1	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9260 25	8840 33
Actions France	159 04	151 83
Actions-Investiss.	185 25	176 85
Actions sélectives	213 87	204 17
Aedificandi	233 31	222 73
A.G.F. 5000	184 52	176 15
Agfimo	262 43	250 53
Altefi	182 46	174 19
A.L.T.O.	173 93	165 96
Amérique Gestion	313 93	299 69
Bourse-Investiss.	200 22	191 14
C.I.P.	606 16	578 67
Convertimo	196 23	187 33
Cortexa	667 78	637 50
Credinter	246 77	235 58
Croiss. Immobil.	222 90	212 79
Drouot-France	180 66	172 48
Drouot-Investiss.	415 65	396 71
Energie	190 35	181 72
Epargne-Croiss.	892 23	851 77
Epargne-Industr.	324 43	309 72
Epargne-Inter	438 76	418 98
Epargne-Oblig.	147 49	140 80
Epargne-Unie	543 03	518 41
Epargne-Valeur	249 12	237 82
Euro-Croissance	259 62	247 85
Financière Privée	587 02	560 40
Foncier Investiss.	429 15	409 69
France-Garantie	242 78	238 02
France-Investiss.	262 18	250 29
Fr.-Obl. (nouv.)	332 54	317 46
Francic	173 58	165 69
Fructidor	174 48	166 55
Fructifrance	313 08	298 88
Gestion Mobilière	408 25	389 74
Gest. Rendement	386 57	369 04
Gest. Sél. France	252 19	240 75
I.M.S.I.	245 98	234 84
Indo-Suez Valeurs	401 76	383 54
Interoblig.	8783 87	8476 25
Intersélect France	180 73	172 53
Intervaleurs Indust.	294 38	281 03
Invest. St-Honoré	443 17	423 07
Laffitte-France	146 86	140 19
Laffitte-Oblig.	123 33	117 74
Laffitte-Rend.	161 33	154 01
Laffitte-Tokyo	504 21	481 35
Livret portefeuille	313 91	299 68
Multi-Obligations	332 56	317 47
Multirendement	113 98	108 81
Mondial Investiss.	221 78	211 72
Natio.-Epargne	10194 20	10093 27
Natio.-Inter.	624 80	596 47
Natio.-Valeurs	383 26	365 88
Oblisem	123 84	118 22
Pacifique St-Honoré	292 59	279 32
Paribas Gestion	333 73	318 60
Pierre Investiss.	285 29	272 35
Rothschild Expans.	485 85	463 82
Sécur. Mobilière	320 36	305 83
Sél.court terme	10141 30	10065 81
Sélec. Mobil. Div.	226 55	216 28
S.P.I. Privinter	164 07	156 63
Sélection-Rendem.	138 20	131 93
Sélect. Val. Franç.	152 33	145 42
S.F.I. fr. et étr.	284 51	271 61
Sicavimmo	323 89	309 20
Sicav 5000	151 82	144 94
S.I. Est	679 28	648 48
Silvafrance	235 72	225 03
Silvam	209 22	199 73
Silvarente	163 82	156 39
Silvinter	215 97	206 18
S.I.G.	497 78	474 67
S.N.I.	717 08	684 64
Sofrindest	288 08	275 03
Sogepargne	263 35	251 41
Sogevar	545 28	520 53
Sogintar	695 81	664 26
Soleil Investiss.	322 87	308 23
U.A.P. Investiss.	229 58	219 15
Unifrance	177 62	169 57
Unifoncier	443 22	423 12
Unigestion	407 07	388 61
Uni-Japon	647 20	617 85
Unirente	1391 62	1345 86
Valorem	260 22	248 42
Valrem	100926	100825
Worms Investiss.	459 21	438 39

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1839	1857	1858	1852
2672	C.N.E. 3 %	2610	2611	2580	2600 20
465	Air Liquide	457 50	463	462	466 10
315	Als. Superm.	317	317	317	315
100	A.L.S.P.I.	96	98	98	97
151	Alsthom-Atl.	164 90	164 50	162	164 50
167	Applic. gaz	168 50	167	167	163 80
109	Arjom. Prioux	116	112 50	112 50	110 40
870	Aux. Entrepr.	890	900	905	890
525	Av. Dass.-Br.	535	541	543	530
155	Bail-Equipem.	160	156	156	154
183	— (obl.)	183	188	188	183
270	Bail-Investiss.	281	281	282	276
191	Cie Bancaire	195	197	196	195
218	B. Rothschild	218 50	....	....	....
120	Bazar H.-V.	121 50	120 50	120 50	120
84	B.C.T. Midi B.	91 80	88 10	89 30	86 50
210	Béghin-Say	219 80	228	232	223 50
405	Bic	422	422	426	420 10
240	B.I.S.	211	216	216 50	215
1130	Bouygues	1127	1120	1129	1140
1320	B.S.N.-G.D.	1338	1350	1350	1360
1300	— (obl.)	1325	1361	1361	1335
1600	Carrefour	1590	1625	1606	1591
290	— (obl.)	280	282 10	282 10	282
1200	Casino	1270	1250	1250	1231
183 60	C.C.F.	183	....	....	....
780	— (obl.)	780	....	....	....
36	CEM	38	39 50	44 50	39 10
146	Cetelem	174	168	168	163
590	C.F.A.O.	590	593	593	590
51	C.F.D.E.	56 50	54	55	53
190	Charg. Réunis	200	203	203 50	200 20
13	Chiers-Châtill.	14 90	15 80	15 40	15 50
242	C.I.A.L.	242	....	....	....
157	C.I.C.	157	....	....	....
152	Ciments franç.	146	148	148	146
149	— (obl.)	140	142	142	142
121	C.I.O.	121	....	....	....
830	C.I.T. Alcatel	895	900	890	890
630	Club Méditerr.	553	568	575	559
90	Codetel	91 90	92	92	91
120	Cofimeg	115	115 50	115 50	113 20
240	Colas	250	259	259	262
93	Compt. Entrepr.	94	96	96	96
300	Compt. Mod.	312	310	310	310
320	Créd. Foncier	326 10	328 50	328	330
169	Crédit F. Imm.	165	165 50	165 50	165 50
285	Crédit Nat.	290	291	290	290
98 10	Crédit Nord	98 10	....	....	....
83	Creusot-Loire	78 60	77 30	77 30	75 80
240	Crouzet	226	235	231	230 50
270	C.S. Saupiquet	280	278	278	278
800	Darty	810	815	815	800
795	Docks France	835	848	852	848
33	D.M.C.	31 70	32 95	33	32 30
1490	Dumez	1485	1494	1494	1486
310	Eaux (Gén.)	306	311	308	307
337 50	Electricité (Cie)	333 80	....	....	....
379	— (obl.)	379	....	....	....
160	Elf-Aquitaine	152 50	156 50	159 80	156
157	— (certific.)	153 10	154 90	156	151 90
445	Essilor	449	446	446	440
220	Esso S.A.F.	206	207 90	208	206
285	Eurafrance	286	278	280	278

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
600	Europe n° 1	611	606	605	600
520	Facom	511	511	511	501
155	Financel	155	156	156	152 90
130	Fives-Lille	143 90	144	144	142
99	Fonderie (Gén.)	93 50	93 50	93 50	93 50
95	Fraissinet	91	93 50	93 50	93 50
126	Gal. Lafayette	131 50	132	133	130
325	Gén. d'Entrep.	339 50	341	342	341
490	G.T. Mars.	490	503	513	500
390	Guyenne-Gasc.	398	395	395	387 10
405	Hachette	412	425	425	417
340	Hénin (La)	356	357	351	360
80	Imétal	88	94 80	93	92 90
160	Ind. et Particip.	161	162	161 80	159 70
725	Inst. Mérieux	810	810	810	800
145	J. Borel Int.	138 90	142 50	141 50	140 50
230	J. Lefebvre	233 50	240	240	235 20
182	Jeumont Ind.	162 50	169	176	165 80
28	Kléb.-Colombes	27 10	27 20	27 20	27 75
285	Lab. Bellon	294	294	294	290
275	Lafarge-Coppée	272	270 50	270 50	270 50
305	— (obl.)	308	315	315	315
1660	Legrand	1640	1635	1635	1602
2290	— (obl.)	2210	2280	2280	2270
820	Lesieur	857	850	850	860
155	Locafrance	164	160 50	161	160 10
335	Locindus	325	330	330	330
405	Lyonn. Eaux	390	395	395	389
28	Machines Bull	31 55	31 40	31 60	31 40
300	Mais. Phénix	304	304	304	299
1490	Majorette (Ly)	1489	1490	1490	1470
425	Manurhin	410	409	400	401
41	Mar. Wendel	42	42 80	44 40	42 50
47	Mar. Ch. Réun.	50	50 75	50 75	49 80
860	Martell	840	830	830	830
860	— (obl.)	829	836	836	836
964	Matra	1215	....	....	....
20	Méc. Nav. D.-N.	22	22	22 20	21 80
700	Michelin	727	729	726	720
545	— (obl.)	560	562	562	562
860	Midi (Cie)	658	637	634 c	637 c
93	Mines Kali (Sté)	94 90	97	96	96
51	M.M. Penarroya	60 50	61 50	62	60 20
610	Moët-Hennessy	610	622	620	610
700	— (obl.)	725	732	732	729
505	Mot. Leroy-S.	499	498 50	490	498 80
58	Moulinex	60 30	60 50	60 50	59 30
336	Mumm	338	335	335	337 80
152	Navig. Mixtes	169	171	176 50	171
21	Nobel-Bozel	22	22	22	22
42	Nord-Est	41	41 20	41 70	41
83	Nouvelles Gal.	83 90	84 40	84 40	82 70
410	Occident. (Gén.)	422 50	420	423	420
225	Olida-Caby	236	233 80	234 80	230 30
82	Opé-Paribas	105	107	107 50	105
775	Oréal (L')	812	814	817	800
3200	— (obl. conv.)	3210	3165	3165	3165
70	Papet. Gascogne	71 40	74	74	72 50
101	Paris-France	101	100 50	100 50	100 50
208	Paris P.-B. (Fin.)	210	....	....	....
243	— (obl.)	243	....	....	....
88	Pechelbronn	98	101	101	99
101 70	PUK	101 70	....	....	....
112 90	— (obl.)	112 90	....	....	....
320	Penhoët	327	327	327	324 90

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
285	Pernod-Ricard	317	318 80	321	318 80
135	Pétroles (Fse)	128 50	128 50	129 50	126 20
161	— (obl.)	165	164	164	162 20
32	— (certific.)	32	32 40	32 40	32 40
51	Pétroles B.P.	53 50	54 80	54 80	53 80
188	Peugeot S.A.	186 20	187	187	183 70
300	— (obl.)	304	306 10	306 10	306 10
59	P.L.M.	59 80	59 80	59 80	60
157	Poclain	156	157	157	154
350	Poliet	349	355	354	350
101	Pompey	104 90	103 50	103 50	101 60
215	P.M. Labinal	197	207	206	207
515	Presses Cité	532	537	538	530
430	Prétabail Sic.	420	425 50	425 50	426 50
295	Primagaz	298	298	298	298
125	Printemps	127	128	127 60	128
560	Radar S.A.	550	556	558	550
540	— (obl.)	530	530	530	530
245	Radiotechn.	246	250	245	245
104	Raffin. (Fse)	103	102	102	104
870	Redoute (La)	897	900	900	882
530	Révillon	580	580	580	570
124 10	Rhône-Poulenc	123 60	....	....	....
250	Roussel-Uclaf	254	257	256 80	256
760	Rue Impériale	776	786	786	765
6 10	Sacilor	5 95	7 15	7 15	7 15
132	Sade	130	129 90	129 90	128
830	Sagem	850	874	874	867
152 90	Saint-Gobain	152 60	....	....	....
169	St-Louis B.	170	169	170 90	166
320	Sanofi	331 30	330	330	330
445	— (obl.)	460	469	469	469
300	S.A.T.	302	292	292	286 20
34	Saulnes	34	33 50	33 50	33 50
60	Saunier-Duval	64	63 50	63 50	64
115	Schneider	122 80	128 30	127 50	128
44	S.C.O.A.	45	45 05	45 10	44 80
79	— (obl.)	78 10	78 10	78 10	78 10
130	S.C.R.E.G.	134 50	135	134 60	135
130	— (obl.)	129 80	130	130	128
205	Seb	201	200 80	200 80	200 80
135	Sefimeg	131 50	130	129 50	130
365	S.I.A.S.	362	353 10	353 10	352
430	Sign. Ent. El.	421	412 50	418	406
275	Silic	286	263	263	260
190	Simco	175	172	172	170 10
85	Simnor	89	85	85	85
550	Skis Rossignol	539	535	538	528
152	S.L. (Sté lyonn.)	152	....	....	....
235	S.N.V.B.	235	....	....	....
400	Sogerap	390	396	396	393
157	Sommer-Allib.	153	155	157	152
149	Source Perrier	154	155	156 10	155
330	Suez	331	....	....	....
285	Talcs Luzenac	280	247	250	242 20
1080	Tél. Elect.	1130	1150	1143	1127
126	— (obl.)	131 50	130 20	130 20	130 20
251 50	Thomson-Br.	252	....	....	....
288	— (obl.)	288	....	....	....
225	Thomson-C.S.F.	222 50	217	222 50	212 80
240	— (obl.)	244	243	243	243
905	T.R.T.	880	880	880	880
134	U.F.B.	140	139 50	139 50	138 80
285	U.I.S.	281	280 10	280 10	275
136	U.C.B.	146	142 80	144	140

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
6	Usinor	7 85	8	8 10	8
94	— (obl.)	95	....	....	100
158	U.T.A.	166	172	172	168 70
230	Valéo	231	229	229	228 20
350	— (obl. conv.)	358	358	358	357
120	Vallourec	119	123	123	120 50
990	V. Clicquot-P.	995	999	999	987
695	Viniprix	770	773	773	760
1080	Elf-Gabon	1078	1082	1105	1079
275	Amax Inc.	280	264 80	264	261
295	Amer. Express	300	312	310 50	306
410	Amer. Teleph.	420 20	423	421	420
81	Anglo Amer. C.	87 50	87 40	86 60	87
460	Amgold	492	494	496	494
575	B. Ottomane	576	576	585	585
405	BASF (Akt)	410	405 10	405 10	401
345	Bayer	348	348	348	348 70
215	Buffelsfont.	237	240	239	240
30	Charter	33	33 60	34	33
385	Chase Manh.	399	404 10	405	400
139	Cie Pétr. Imp.	133	138	138	135 30
45	De Beers	46 45	46 40	46 70	46 10
810	Deutsche Bank	819	824	825	818
92	Dome Mines	94 10	102	102	102
150	Driefontein Ctd	158 10	163 40	163 50	162
250	Du Pont-Nem.	257	264	261	264
485	Eastman Kodak	510	524	523	518
83	East Rand	88	71	71	71
275	Ericsson	269	268	266	263
205	Exxon Corp.	211 60	212 50	212 60	210 10
127	Ford Motors	131 90	134	132	134
200	Free State	228	230	230 50	230
117	Gencor	124 50	126	126	125
405	Gén. Electr.	425 10	439	430	431
270	Gen. Motors	271	278	277	280
58	Goldfields	63	65 80	65	65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Harmony	80 20	82 20	82 50	81
22	Hitachi	22 80	22 80	22 80	22 80
345	Hoechst Akt.	354	349	349	355
42	Imp. Chemical	48 30	47 30	47 30	46 35
92	Inco. Limited	94 50	97 50	97 80	97
425	IBM	444	451	451 50	450 20
197	ITT	204	205 80	205 80	203 80
580	Merck	587	598	598	588
380	Minnesota M.	380	391 50	392	391 50
153	Mobil Corp.	163	164	164	161
11800	Nestlé	11980	12080	12020	11910
465	Norsk Hydro	468	464 50	464	461
675	Petrofina	721	745	747	731
325	Philip Morris	342	342 90	350	338
61	Philips	63 30	64 30	64 10	64
205	Pres. Brand	222 50	234	233	230 10
705	Quilmès	712	712	712	704
380	Randfontein	389	384	379	377
225	Royal Dutch	230	233	233	230 10
56	Rio Tinto Zinc	60 50	62 30	61 90	61 20
194	St Helena Co	212 70	218 60	221	219
345	Schlumberger	380	368 80	376	365
48	Shell transp.	50	50	51	49 10
615	Siemens A.G.	637	635	635	628
111	Sony	118	120 40	120 40	118 20
420	Unilever	440 60	434 60	434 60	....
100	Un. Min. 1/10	114 50	115 20	119	113
270	Unit. Techn.	272	286 50	288	286 50
205	West Deep	216 60	220	223	220
270	West Hold.	295	300 20	304	303
265	Xerox Corp.	292	299	297	293 20
2 50	Zambia Corp.	2 60	2 63	2 63	2 58

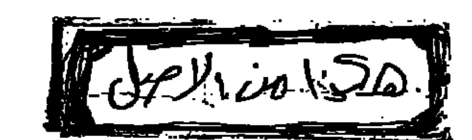
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 919	5 875	5 760	6 020
Allemagne (100 DM)	254 340	254 470	248	260
Belgique (100 F)	14 970	14 933	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 900	231 970	228	237
Danemark (100 krd)	77 580	77 650	75 500	80 500
Norvège (100 k)	100	100 030	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 088	11 088	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 892	9 900	....	....
Italie (1 000 lires)	4 742	4 746	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	318 600	318 760	312	325
Suède (100 krs)	104 050	103 880	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 270	36 320	35	37
Espagne (100 pes.)	5 970	5 982	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 780	8 755	7 750	8 750
Canada ($ can 1)	4 947	4 911	4 830	5 060
Japon (100 yens)	2 585	2 574	2 480	2 610

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/1
Or fin (kilo en barre)	72000	72500
Or fin (en lingot)	72580	72800
Pièce française (20 fr)	660	670
Pièce française (10 fr)	504	495
Pièce suisse (20 fr)	605	590
Pièce latine (20 fr)	543	541
Souverain	671	668
Pièce de 20 dollars	3000 40	3000
Pièce de 10 dollars	1640	1625
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3221	3215
Pièce de 10 florins	572 50	575



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » 31 janvier-1er février 1982 a été tiré à 516 978 exemplaires.

LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN

M. Mitterrand reçoit le président Moubarak

Le président de la République égyptienne, M. Moubarak, venant de Rome et se rendant à Washington, est arrivé à Paris ce lundi matin 1er février, à 11 heures.

Les entretiens de M. Moubarak devaient commencer ce lundi par un tête-à-tête avec M. Mitterrand, prévu pour une durée de quarante-cinq minutes. La conversation devait se poursuivre au cours d'un déjeuner de travail auquel étaient conviés M. Cheysson, ministre des relations extérieures, M. Kamal Hassan Ali, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères égyptien, M. Ossama El-Baz, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et les deux ambassadeurs. Mme Moubarak était, de son côté, reçue à déjeuner par Mme Mitterrand.

En fin d'après-midi, M. Cheysson devait recevoir M. Kamal Hassan Ali au Quai d'Orsay. Mardi matin, avant de partir pour Washington, le président égyptien recevra une délégation du C.N.P.F conduite par son président M. Gattaz. En 1980, les exportations françaises vers l'Egypte ont atteint 5,5 milliards de francs (dont plus de la moitié en biens d'équipement) et les achats français en Egypte 0,6 milliard. Depuis 1979, les échanges entre les deux pays progressent chaque année de près de 50 %.

● *Le « Collectif des Egyptiens de France pour la démocratie »* rassemblant toutes les tendances politiques, se félicite de la *« remise en question »* par le président Moubarak de *« certains aspects de la politique intérieure et étrangère de Sadate »*. Ce collectif », constitué en France en septembre dernier après l'arrestation par Sadate de deux mille cinq cents personnes, demande notamment au nouveau président *« l'abrogation de l'état d'urgence ainsi que des lois répressives promulguées sous la présidence de Sadate, la libération de tous les détenus politiques (...) ; une enquête sur les cas de torture subie par des inculpés (...), ainsi que la reprise du procès des inculpés de l'assassinat de Sadate devant une juridiction normale et en séances publiques »*.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE EN HAUTE-NORMANDIE

« Nous avons de grandes ambitions maritimes »

déclare M. Pierre Mauroy au Havre

De notre envoyé spécial

Le Havre. — M. Pierre Mauroy a inauguré, lundi matin 1er février, le dock flottant du port du Havre, qui constitue la pièce maîtresse du nouveau centre de réparation navale. Le premier ministre a notamment déclaré à cette occasion : *« Nous avons de grandes ambitions dans le domaine maritime. La politique maritime engagée par le gouvernement s'ordonne autour de trois axes : reconquérir nos capacités de transport maritime, affirmer la place de la mer dans nos ressources alimentaires, énergétiques et minérales, et sauvegarder la mer comme cadre de vie. »*

Soulignant que la production des chantiers navals français a diminué de 40 % au cours des cinq dernières années, ce qui a entraîné une diminution de 25 % du nombre des emplois, M. Mauroy a indiqué : *« La taille des principaux chantiers étrangers concurrents nous amène à envisager dès maintenant des opérations de regroupement. Ces opérations s'effectueront dans le strict respect de la vocation navale de chaque site et doivent permettre de constituer, à terme, deux groupes disposant d'une capacité d'étude, de recherche et de commercialisation leur permettant de faire face à la compétition internationale. Cette politique sectorielle n'est cependant acceptable pour l'Etat et pour les travailleurs que si elle s'inscrit dans une perspective de redémarrage raisonnable de la production et de l'emploi. »*

A propos des conditions de vie des travailleurs concernés, le premier ministre a précisé que le gouvernement élabore actuellement une ordonnance particulière en matière de congés, de durée du travail et de contrats de travail pour les gens de mer. — A. R.

● *Libération de M. Bulent Ecevit.* — L'ancien premier ministre turc, M. Bulent Ecevit (social-démocrate), a été remis en liberté, le 1er février, à Ankara, après un peu plus de deux mois de prison. Près de trois cents personnes attendaient l'ancien chef du gouvernement devant la prison et quelque cinq cents autres étaient rassemblées devant son domicile, criant le slogan du parti républicain populaire, dont il a été président, *« Ecevit pour le peuple. »*

M. Ecevit avait été jugé et condamné à quatre mois de prison pour avoir violé un décret interdisant toute discussion politique. Généralement, selon les procédures judiciaires turques, les condamnés peuvent bénéficier d'une remise de peine pour bonne conduite, ce qui a été le cas pour M. Ecevit. — *(A.F.P.)*

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

De violents affrontements ont opposé les écologistes et la police à Francfort

Francfort *(A.F.P., Reuter)*. — De nouveaux affrontements ont opposé les samedi 30 et dimanche 31 janvier les manifestants hostiles à l'extension de l'aéroport de Francfort aux forces de l'ordre. Cent policiers et quarante manifestants ont été blessés au cours des incidents qui se sont produits dans la nuit de samedi à dimanche, les plus violents qui aient jamais eu lieu à proximité du chantier de construction. L'abbé Kurt Oesser, responsable de l'environnement pour le gouvernement de Hesse, a été blessé et fait l'objet d'une enquête pour avoir tenté de venir en aide à un écologiste arrêté par les forces de l'ordre.

D'autres échauffourées ont eu lieu samedi dans le centre de Francfort et dimanche dans le village de Walldorf, proche de l'aéroport. Sur les quatre-vingt-dix personnes arrêtées, une seule a été gardée en détention.

Les écologistes mènent depuis plusieurs mois leur bataille contre la construction d'une troisième piste d'envol, jugée indispensable par les autorités pour que Francfort maintienne sa position de deuxième aéroport international en Europe, après Londres. Les écologistes font valoir que cet agrandissement suppose la destruction de trois millions d'arbres et que l'augmentation du trafic rendra les environs de l'aéroport invivables à cause du bruit.

Au début du mois de janvier, une pétition demandant l'organisation d'un référendum sur ce projet a été rejetée par la haute cour de justice de Hesse. M. Alexander Schubert, un porte-parole des écologistes, a déploré dimanche les incidents du week-end et annoncé la poursuite du mouvement, sur le terrain politique en particulier. Des élections doivent en effet avoir lieu en septembre prochain pour le renouvellement du parlement régional de Hesse.

ÉCHAUFFOURÉES A CHOOZ

De violents affrontements se sont produits, le 30 janvier dans l'après-midi, à Chooz (Ardennes) entre des opposants à la centrale nucléaire et les forces de l'ordre. Il y a eu plusieurs blessés légers et une interpellation.

A l'appel du « Front commun ardennais » et du « Comité calcéen » environ trois cents militants anti-nucléaires, dont de nombreux venaient de Belgique se sont rassemblés après s'être réunis dans la salle des fêtes de Chooz. Ils ont notamment décidé de manifester au début de cette semaine devant le domicile du secrétaire d'Etat belge à l'énergie, M. Knoops, à Charleroi, et à Bruxelles, le mardi précédant le rendez-vous mensuel qu'ils se sont donnés chaque dernier samedi du mois à Chooz.

Les échauffourés de samedi ont duré une bonne partie de l'après-midi. Un groupe a d'abord tenté d'incendier une foreuse. Après un premier affrontement, les forces de l'ordre se sont repliées et les anti-nucléaires sont alors parvenus à renverser et à incendier le matériel. L'action s'est ensuite déplacée dans le centre même du bourg où les manifestants sont parvenus à ériger plusieurs barrages. Il y a eu des bavures, condamnées aussitôt par les organisateurs de ce rassemblement. Des vitres de maisons et de voitures ont été brisées, une épicerie pillée, actes qu'ont condamnés les organisateurs.

Dans la soirée, une centaine de personnes se sont rassemblées devant la brigade de gendarmerie de Givet pour obtenir la libération d'un jeune homme de seize ans domicilié à Namur et interpellé pendant les échauffourées. Les forces de l'ordre ont alors à nouveau chargé. — *(Corresp.)*.

LE CENTRE GEORGES-POMPIDOU POURRAIT ROUVRIR SES PORTES MERCREDI.

La grève du personnel de nettoyage du Centre Georges-Pompidou devrait prendre fin ce lundi 1er février après-midi. Le Centre devrait rouvrir ses portes au public à partir du mercredi 3 février (mardi est le jour normal de fermeture).

Un accord serait en effet intervenu pendant le week-end entre l'entreprise de nettoyage La Prévoyante et les grévistes, mais il doit être soumis ce lundi à l'assemblée générale.

En Autriche

DOUZE MORTS DANS UNE AVALANCHE

Douze skieurs de la République fédérale d'Allemagne ont été tués dimanche 31 janvier par une avalanche, à 1 400 mètres d'altitude, su. les pentes de l'Elmauaim, à une trentaine de kilomètres de Salzbourg (Autriche).

L'accident s'est produit à 18 heures, alors qu'un groupe de seize étudiants de Berchtesgaden en Bavière effectuait un stage de ski sous la direction d'un moniteur expérimenté. Quatre d'entre eux, garçons et filles âgés de quinze à dix-sept ans, devaient être dégagés vivants par les équipes de secours en montagne. Celles-ci découvraient également les corps de douze victimes avant d'interrompre les recherches à 22 heures, sous la menace d'une autre avalanche. Une dix-septième personne était à ce moment-là portée disparue, sans grand espoir de la retrouver vivante.

Les chutes de neige abondantes et le redoux des derniers jours sont à l'origine de cette catastrophne.

LES DOUANES POURRONT EXIGER UNE JUSTIFICATION DE LA DÉTENTION D'OR

Décidée à lutter contre les circuits frauduleux d'or, voire à faire échec à un « marché noir », qui, pour l'instant, ne semble pas se développer, selon les professionnels, le ministère du budget a pris un certain nombre de dispositions applicables dans le seul cas de contrôle douanier.

Aux termes d'un arrêté du ministère paru au journal officiel du 12 janvier, l'or (lingots et barres) ainsi que les monnaies d'or (à l'exclusion des pièces à usage personnel) ont été incorporés à toute une série d'articles *« sensibles »*, dont la détention ou le transport peuvent donner lieu à justification, conformément à l'article 215 du code des impôts, tels que l'ivoire, les tapis, les magnétoscopes...

Jusqu'à cette date, les agents des douanes qui effectuaient une enquête ne pouvaient intervenir qu'aux frontières, en invoquant l'interdiction qui frappe toutes les importations ou exportations d'or à l'exception des très rares autorisations que délivre la Banque de France.

Dorénavant, la direction des douanes pourra dans le cas d'une enquête globale utiliser pleinement les informations dont elle dispose pour contraindre les fraudeurs éventuels à justifier de leur détention d'or.

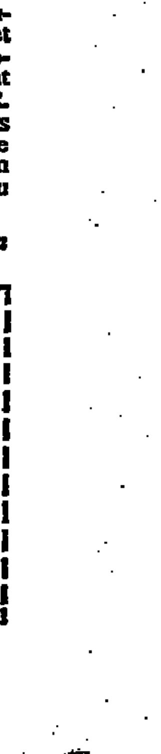
Cette nouvelle possibilité ne vise que les *« gros »* fraudeurs potentiels et une circulaire en ce sens a été adressée aux directeurs généraux des douanes, excluant tout contrôle sur les *« petites sommes »*, sans que leur montant limite soit cependant précisé.

D'autre part, cette circulaire instaure une certaine souplesse dans les justifications que devraient produire éventuellement les détenteurs d'or, les enquêteurs pouvant se contenter d'une déclaration des intéressés précisant le lieu et la date de l'achat s'ils ne disposent plus des pièces comptables délivrées de tout temps par les banques et les officines spécialisées, même avant la levée de l'anonymat.

FERMETÉ DU DOLLAR

Contrairement à ce qu'escomptaient les milieux financiers internationaux, le dollar s'est montré très ferme lundi 1er février 1982 sur les marchés des changes : il s'est élevé, à Paris, de 5,8750 F à 5,94 F, et, à Francfort, de 2,31 DM à 2,3350 DM, désagréablement surpris.

Le franc suisse s'est montré également très ferme, frôlant 3,28 F à Paris, tandis que le cours de l'once d'or régressait de 388 à 381 dollars.



A B C D E F G